« Initiatives » : 13 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14828 – 7 F — MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1992 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Confirmant leur attachement à l'Union économique et monétaire

Le « oui » britannique

LE système monétaire européen (SME) a officiellement survécu à sa grave crise du mois de septembre. Amoindri, certes, puisque la lire italienne et la livre britannique n'appartiennent plus au mécanisme de change, et que la peseta espagnole a été dévaluée. Mais toujours vivant. En tout cas, les ministres des finances de la CEE réunis à Bruxelles lundi 28 septembre l'ont unanimement jugé digne d'une véritable remise à flot. Ils ont en effet qualifié le SME, dans les conclusions de la rencontre, de « facteur de prospérité et de stabilité économique en Europe ». Les cicatrices laissées par la crise de septembre sont pourtant profondes.

D'une part, les grands argentiers de l'Europe se sont aperçus que leurs moyens étaient faibles comparés au raz-de-marée des centaines de milliards de dollars qui s'échangent chaque jour sur les marchés financiers. L'action conjointe de la Banque de France et de la Bundesbank, qui visait à enrayer la spéculation contre le franc, a coûté très cher aux deux établissements. Son succès réside avant tout dans l'affirmation par les deux établissements de leur détermination à stopper la crise. Un instrument de nature largement psychologique, dont le succès ne peut être garanti à tout coup. Du reste, les Douze ont décidé d'engager, lors de leur prochain conseil, à Birmingham, un travail d'analyse sur les turbulences financières.

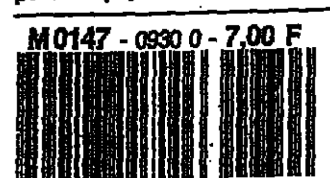
D'AUTRE part, les relations entre la Grande-Bretagne et ses partenaires sont durablement perturbées. Le ralliement de M. Norman Lamont aux conclusions du conseil constitue une heureuse surprise. Mais la photographie du chancelier de l'Échiquier, paupières baissées, les lèvres un peu serrées, qui s'étale dans toute la presse britannique, est éloquente. Car de profonds désaccords existent au sein du Parti conservateur, ainsi qu'entre la Grande-Bretagne et ses partenaires européens, au sujet du SME et de l'Union économique et monétaire (UEM).

Il y a dix jours à peine, la guerre était ouverte entre Londres, clamant que le SME devait être revu en profondeur et que la Bundesbank avait « lâché » la livre, et Francfort, demandant à être associé plus étroitement à la détermination des cours de change de la livre, si celle-ci devait rejoindre le mécanisme de change.

AU cours des deux dernières années, marquées par l'entrée de la livre dans le SME, puis par l'adhésion de Londres au traité de Maastricht, la Grande-Bretagne s'était présentée comme un partisan – presque – convaincu de l'Europe monétaire. Aujourd'hui, une période de méfiance réciproque entre Londres et ses partenaires, caractéristique de la fin des années 1980, est de nouveau ouverte.

Enfin, même si l'option d'une union monétaire à deux vitesses a été catégoriquement rejetée lundi, les défections de la lire italienne et de la livre sterling du mécanisme de change du SME sont la preuve qu'aujourd'hui du moins l'UEM ne se construit pas d'un commun élan. La crise récente contribuera peut-être à l'amélioration du fonctionnement du SME, mais elle n'a pas donné de réponse à une question fondamentale posée par l'UEM : comment rapprocher les performances économiques, dans un délai raisonnable, et sans souffrance excessive pour les pays concernés.

M 0147 - 0930 0 - 7,00 F



Les Douze entérinent le refus d'une Europe à deux vitesses

M. Norman Lamont, le chancelier de l'Échiquier britannique, s'est rallié, lundi 28 septembre, après bien des hésitations, aux conclusions du conseil des ministres des finances des Douze. Celles-ci s'écartent pourtant très sensiblement des positions exprimées par M. John Major. Le communiqué publié par les Douze à l'issue de leur rencontre se présente en effet comme un acte de foi dans le traité de Maastricht, l'Union économique et monétaire (UEM) et le SME, et comme un refus d'une Europe à deux vitesses.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Même si les tentatives des ministres pour masquer leurs divergences n'ont pas été très convaincantes, ils sont parvenus à éviter une crise ouverte. Le souci des Onze était certainement de ne pas embarrasser le chancelier de l'Echiquier britannique, M. Norman Lamont, mais au contraire de mettre davantage l'accent sur ce qui les rapprochait, les uns et les autres, que sur ce qui les divisait. M. Michel Sapin, ministre français de l'économie, n'est-il pas allé jusqu'à prétendre que jamais M. Lamont n'avait été isolé durant le débat !

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite et nos informations page 21

A la demande de la France

L'ONU va enquêter sur des massacres en Bosnie

M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, a demandé, lundi 28 septembre, à l'ONU et à la Communauté européenne d'ouvrir une enquête au sujet des informations selon lesquelles des massacres auraient été commis, en mai et juin, dans des camps de détention tenus par des milices serbes en Bosnie-Herzégovine. Des témoignages, cités par le département d'Etat à Washington et la presse américaine, font état notamment de l'exécution de milliers de prisonniers musulmans à Brcko, au nord de Sarajevo.

WASHINGTON
de notre correspondant

Qu'elles viennent du département d'Etat ou de la presse américaine, les dernières informations diffusées aux Etats-Unis sur la situation en Bosnie vont toutes dans le même sens : les milices serbes auraient bel et bien commis, à au moins deux reprises, un véritable massacre de prisonniers musulmans. Le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, a confirmé, lundi 28 septembre, que les Etats-Unis avaient recueilli deux nouveaux témoignages indépendants – venus corroborer de premières indications.

ALAIN FRACHON

Lire la suite et nos informations page 4

Un entretien avec le président de la FNSEA

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Luc Guyau, président de la FNSEA, estime qu'après le « oui » français au référendum l'Europe est mieux armée pour tenir tête aux Etats-Unis dans les négociations du GATT. Mais, reprochant à M. Mermaz de « mener en bateau les paysans », la FNSEA organisera le 14 octobre une journée nationale d'action.

page 22

Prisons : fin du mouvement des surveillants

Une réunion sur la sécurité des personnels et des établissements, présidée par le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, devait se tenir mardi 29 septembre au ministère de la justice avec les syndicats de surveillants. Le travail avait repris le même jour dans tous les établissements pénitentiaires.

page 12

Les gamins de Moscou

Dans la capitale russe, des bandes d'enfants s'adonnent aux « petits boulots » de la rue, sous la houlette de la mafia.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Offrez-lui une cigarette, il en prendra deux ! Tendez-lui votre boîte d'allumettes, elle se retrouvera aussitôt dans sa poche ! *« Une boîte française, ça se vend bien ! »*, explique-t-il, en homme qui connaît son marché.

Et d'ailleurs, comment refuser quoi que ce soit à Andreï, douze ans, à son sourire de gosse grandi trop vite, à ses mimiques de gamin des rues ? Andreï, *« le meilleur livreur de hamburgers de Moscou »*, rejoint, tous les jours, à trois heures de l'après-midi, aussitôt l'école finie, ses copains avenue Tverboul, en face du McDonald's, centre de la vie « branchée » de la capitale.

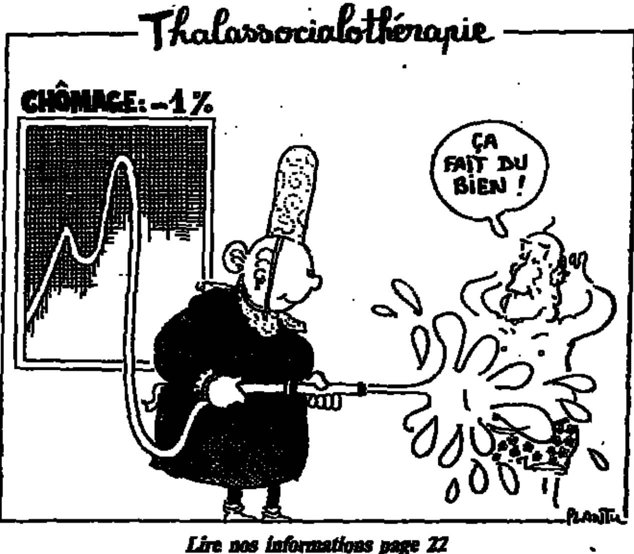
Le travail commence et va durer au moins jusqu'à 10 heures du soir. Il s'agit d'abord de repérer le client éventuel. *« Les riches, je les devine »*, reconnaît Andreï. Les riches, ce sont ces automobilistes qui ne veulent pas faire la queue dans le magasin et souhaitent – un *must* ici – déguster leur précieux « McDo » dans leur voiture. Andreï prend la commande et, pendant qu'il se précipite vers le magasin, un autre enfant reste « en otage » auprès du client, jusqu'à la livraison.

En moyenne, chaque client leur donne 200 roubles *« pour les jambes ! »*. Andreï dit gagner environ 4 000 roubles par jour et *« au moins »* 50 000 roubles par mois.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

30 300 chômeurs de moins en août



Lire nos informations page 22

Musées : les bouchées doubles

La première édition de « Musées en tête » s'accompagne d'orientations nouvelles.

par Emmanuel de Roux

L'exercice tient à la fois du bilan et d'une volonté de verrouiller par d'ultimes réformes une politique mise en place il y a une dizaine d'années. Le monde des musées est celui qui a, sans doute, le plus profité de l'installation de Jack Lang rue de Valois. Puisqu'il gère désormais la rue de Grenelle, la méthode qui a réussi pour les beaux-arts devrait pouvoir s'appliquer, estime-t-il, aux musées des sciences et des techniques (relèvant de l'éducation nationale).

Le ministre aimerait également multiplier les passerelles entre deux mondes qui se sont longtemps ignorés : celui de la conservation et l'Université. Jack Lang a donc évoqué au cours de sa conférence de presse, mardi 29 septembre, l'état des chantiers – notamment celui du Grand Louvre – et ceux qui vont être lancés, parlé de l'enrichissement des collections et annoncé un projet de loi pour la protection des œuvres dans la perspective du grand marché européen.

Il s'est penché sur la politique tarifaire, sur les horaires d'ouverture de ces établissements et s'est préoccupé de la modernisation de la profession. Au passage il a signalé le règlement imminent des musées « à problèmes » (Arts et traditions populaires, Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, pour la culture, Musée de l'homme). Pour conclure il a insisté sur le rôle pédagogique des musées et les projets scientifiques qui devraient tous les sous-tendre. On sent à travers l'énoncé de ce programme dense, une ambition toujours vivante mais aussi le désir de rendre irréversibles un certains nombres d'orientations.

Côté Grand Louvre, l'achèvement total des travaux est prévue pour 1997, mais dès la fin décembre 1992, trente-cinq salles nouvelles aménagées par Italo Rota présenteront la peinture française autour de la cour Carrée. Un an plus tard, ce sera au tour de l'aile Richelieu de s'ouvrir au public. Le mammouth prend forme. Aussi Jack Lang va-t-il proposer au gouvernement de conférer à cet énorme ensemble le statut d'établissement public au sein de la Réunion des musées nationaux. A Versailles, la récupération de l'hôpital Larrey, à proximité du château, que le ministère de la défense est prêt à céder, permettra une amélioration des conditions d'accueil.

Lire la suite page 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Politique

Parlons-nous

par René Teulade

A l'heure de la victoire de l'idée européenne sur le mortel danger du repli sur soi, n'oublions pas l'essentiel : les Français ont dit « oui ».

Si le résultat obtenu par la coalition hétéroclite des tenants du « non » n'est pas accessoire, il ne doit pas occulter que seule restera, pour l'Histoire, cette réponse qui engage désormais la France.

Au-delà de l'arithmétique démocratique, au demeurant incontestable, les enseignements de cette consultation résident surtout dans le déroulement de la campagne.

Je partage ce qui a souvent été dit sur la dignité et le niveau atteints, en cette occasion, et pour la première fois depuis longtemps, par le débat politique. N'étaient certaines outrances minoritaires, et les campagnes de peur qui n'ont pas été dépourvues d'écho, notamment à propos de l'Europe sociale, nos concitoyens ont pu assister à des échanges de très bonne tenue, à la hauteur de l'enjeu qui leur était proposé.

Précisément, les responsables politiques ont, dans leur grande majorité, été particulièrement frappés par l'appétit d'information qui s'est fait jour, au sein de leurs différents auditoires. Ayant, comme mes collègues, sillonné la France, j'ai pu mesurer cet intérêt renouvelé, auquel se prêtait l'ampleur du sujet traité, mais qui me paraît, au-delà, démontrer un indiscutable regain d'intérêt pour la chose publique.

Trente années de responsabilités syndicales, mutualistes et politiques m'ont rendu familier des rencontres de terrain, des contacts directs. Or de Béziers à Evreux, de Quimper à Toulon, de Tulle à Créteil, j'ai été questionné, parfois interpellé, par une assistance étonnamment studieuse, souvent imprégnée des dispositions pourtant complexes du *traité, et toujours attachée à des* réponses concrètes.

Le fait nouveau est aussi que les Français, au-delà des clivages partisans habituels, se soient parlé. J'ai ainsi rencontré bon nombre de sympathisants de l'opposition outrés par les contre-vérités proférées ici ou là sur la menace que ferait peser le traité de Maastricht en matière de retraite ou de travail de nuit des enfants. D'autres interlocuteurs, proches de la majorité, m'ont au contraire fait part de leur déception face aux hésitations de l'Europe sociale.

Plus attentifs, plus communicatifs, nos concitoyens, quelle qu'ait été leur décision, dans le secret de l'isoloir, auront donc beaucoup gagné, parfois sans en avoir directement conscience, à l'occasion de ce scrutin. Le résultat du référendum est donc aussi une victoire pour tous les Français sur eux-mêmes. Pourquoi le nier, la classe politique a des enseignements positifs à en tirer.

Lorsque le président de la République et le premier ministre m'ont proposé de participer au gouvernement de ce pays, j'ai accepté avec d'autant plus d'enthousiasme qu'à l'attachement qui me lie profondément à ces deux hommes s'ajoutait mon désir de mettre au service de la collectivité mon expérience des rapports sociaux.

A bien des égards, la campagne référendaire m'aura conforté dans l'idée que la politique professionnelle et les professionnels arrivant en politique peuvent, et doivent désormais, unir leurs efforts au service de l'intérêt général.

Tourner le dos aux slogans

Il nous faut donc retrouver, et pour certains trouver, les vrais chemins de la politique, qui ne soient ni tortueux ni secondaires, tels qu'ils avaient été tracés par les pères de la République. Il est possible, même sous un ciel constellé de satellites et malgré le déferlement des images et des sons, d'aller vers les Français, sans s'imposer à eux ni chercher à « vendre » systématiquement, qui, une réforme nationale, toujours bien conçue, rarement bien perçue, qui, une contre-réforme, dont le seul argument consiste à se démarquer des positions gouvernementales du moment.

Tout élu local – la France en est riche – le sait : une tondeuse à gazon qui sévit le dimanche, ou un coq trop matinal sont l'objet de préoccupations souvent plus vives que l'évolution d'un indice économique, si essentiel soit-il à la vie de la nation.

Il ne s'agit pas pour moi d'entonner le thème commode du retour à la terre et à de quelconques «valeurs fondamentales» : mes origines rurales m'interdisent, plus qu'à quiconque, cette facilité, et la génération à laquelle j'appartiens sait trop les risques d'un rejet du politique et d'un appel immodéré au prétendu «bon sens» de l'introuvable Français moyen, pour ne pas les encourir de nouveau.

De même faut-il tourner le dos à la facilité des slogans commodes, par exemple ceux qui visent la technocratie. Cessons de faire croire que la bonne volonté peut tout, et que la France pourrait être conduite sans professionnels et sans administrateurs : imagine-t-on une entreprise sans gestionnaires? A la tête d'un ministère sensible, je mesure chaque jour combien sont nécessaires, aujourd'hui, les qualités techniques de nos fonctionnaires, que complètent, dans le cas présent, un remarquable dévouement et un sens du service public que le ministre actuel constate tout autant que l'ancien usager, qui sut aussi se montrer revendicatif.

Un projet, une réforme, une décision, ne sont jamais trop complexes en eux-mêmes, mais trop souvent insuffisamment discutés en amont, et «portés» en aval. Cela est clairement de la responsabilité des politiques. A eux de discerner les attentes, de répondre aux inquiétudes, de savoir argumenter sans se défausser. Sur la base de ce dialogue, tout est possible, y compris, car c'est aussi un principe de gouvernement, d'imposer des mesures rigoureuses, quand elles sont justes. En adoptant cette rigueur, nous «serons» peut-être moins, mais nous «ferons» plus, certes pas en termes d'images, et les médias, puisqu'il faut bien les intégrer dans une telle analyse, y trouveront leur compte en disposant d'un matériau plus riche et moins éphémère : dès aujourd'hui, les émissions thématiques et les magazines bien documentés ne dament-ils pas le pion aux spectacles *a priori* plus faciles d'accès?

Dans cette affaire, la gauche, à laquelle je m'honore d'appartenir, n'est pas simplement plus concernée que ses concurrents : elle l'est tout entière. Il ne s'agit pas d'une différence de degré mais de nature : sans ce lien profond avec le peuple français, sans cette pratique du quotidien, le mouvement progressiste ne peut exister durablement, *a fortiori*, se régénérer. En cela, sa fonction historique demeure irremplaçable, même si ses contours évoluent nécessairement.

Homme de gauche, je sais que mon devoir est là; ministre du gouvernement, je sais que mon rôle *peut s'y réduire sans dommage*, car il n'est pas de plus noble mission que de parler de la France aux Français et, puisqu'ils sont souvent concernés, aux étrangers qui vivent à nos côtés. La politique sociale est un parfait exemple en la matière : ainsi, le revenu minimum d'insertion constitue-t-il une avancée considérable non seulement en reconnaissant un droit légal, sous forme de prestation, mais en instaurant un réseau extrêmement décentralisé, au plus près du terrain, qui vise à promouvoir une véritable insertion des bénéficiaires, et à mobiliser une quantité de partenaires autour de cet impératif.

L'Europe nouvelle qui constitue désormais notre horizon a donc remporté une formidable victoire en France, dimanche 20 septembre : voilà pourquoi, à l'encontre d'un certain climat actuel, j'ai confiance en l'avenir.

▶ **René Teulade est ministre des affaires sociales.**

Citoyenneté civile

par Yves Buin

LA société civile est une inconnue. Serait-elle une notion vide ou redondante avec celle de société tout court, notre République ne reconnaissant que des citoyens égaux en liberté, en devoirs et en droits? De par la diversification des champs d'activités et des responsabilités qui fait la vie sociale, la société civile ne se définirait-elle que par la négative, en opposition à un ensemble de citoyens abusivement constitué en (et dénommé) «classe politique» avec lequel le divorce aujourd'hui est devenu un fait sociologique majeur ?

Corporation plutôt que « classe », les politiques ont, semble-t-il, confisqué l'espace décisionnaire de la chose publique et relégué l'immense majorité des autres acteurs dans les lieux de leur spécialisation d'où ils n'ont qu'un infime pouvoir consultatif, respecté ou non, bien qu'ils interviennent de par leurs compétences à tous les niveaux du fonctionnement social dont ils sont le cœur véritable. La relégation des citoyens dans la sphère de la simple exécution et de la consultation épisodique s'avère éminemment dommageable.

Les bouleversements survenus dans le monde depuis trois ans ont introduit tant sur le plan des idéologies que sur le plan des repères identificatoires bien établis une crise peut-être sans précédent de la conscience politique. Cette évidence n'explique pas tout. Le désarroi, la vacuité vécus par nombre d'entre nous de nos jours peuvent préluder à une remise en perspective salutaire et à une reconstruction du projet social de la «démocratie dans la démocratie». D'où la nécessaire entrée en lice de la société civile.

Participation réversible et partagée

Or que voit-on en cette période où l'opportunité de penser et repenser est à ce point ouverte : le triste immobilisme du rapport des politiques et des citoyens, dont la difficulté du dialogue s'est magistralement illustrée à propos de la campagne référendaire sur Maastricht. Dialogue ou marché de dupes tant on s'est confiné au mieux à une tardive pédagogie et au pis à la diatribe anti-présidentielle? Que pouvions-nous attendre sinon un immense débat sur la meilleure manière de rendre posible au quotidien l'Europe qui, qu'on le veuille ou non, y compris dans l'hypothèse fédéraliste, est inéluctable et souhaitable. La corporation des politiques, à part quelques rares voix, s'est maintenue dans l'imaginaire, le mime et le semblant qui paraissent désormais fonder sa représentation irréelle d'elle-même et du niveau de l'opinion.

Toutefois, nous ne rendrons pas les politiques seuls responsables de l'insuffisance démocratique et nous n'en ferons pas des boucs émissaires. On connaît très bien l'antienne de l'extrémisme de droite, dont les propos sentent le fagot et qui n'apporte rien au renouvellement obligé du mode d'être politique. La corporation peut-elle faire son aggiornamento d'elle-même? Non. Quel message lui envoie le pays? Que le métier politique dans son rôle et sa pérennité est à remettre sur le chantier et qu'il ne saurait se reproduire tel que, dans l'inamovibilité institutionnelle. Il doit cesser précisément de se vouloir métier pour redevenir participation réversible et partagée aux responsabilités de la cité. Son contrôle électif doit être revu et s'étendre aux grands corps de l'Etat à la fois rivaux et complices des politiques et bien souvent facteurs d'inertie considérable. Une délégation de pouvoir ne doit pas devenir privilège semi-régalien pour celui qui l'a reçue.

En silence, la plupart du temps, les citoyens anticipent la configuration future de la chose publique. A micro-échelle, dans l'empirisme et le pragmatisme, hommes de terrain et de communauté, sans attaches avec les appareils ou en dépit d'eux, s'organisent et proposent. Prenons le seul exemple – celui-là spectaculaire – de la coordination infirmière de 1988 qui, fugace, montra la voie d'une possible mutation syndicale avant que, non relayée, la coordination employée à tout va et sigle commode couvre l'ultracorporatisme (paysans, routiers). Le secteur *associatif est lui aussi un autre* relais. «Accélérateur de la réponse sociale», il implique, de par son statut, pratique démocratique et non hiérarchique des débats et secoue la bureaucratie dans l'avancée des projets, tels ceux exemplaires des solidarités plurielles contre l'exclusion. En ce registre, les organisations non gouvernementales humanitaires ont bousculé le champ des conventions et pris des risques notables en des lieux où le politique engoncé dans sa prudence et sa tradition n'osait s'aventurer et agir. De même pour l'action écologique. Rappelons également la percée des revendications féministes des années 70. Sans faire de l'humanitaire ou de l'écologie les parangons exclusifs de l'anticonformisme et de l'alternatif, notons qu'ils ont interrogé clairement le politique et provoqué des effets en retour dans la société globale : «devoir d'ingérence» pour le premier, «sommet de Rio» pour la seconde. Premiers pas encore incertains et insuffisants, mais pionniers d'un nouvel âge de la citoyenneté.

Le citoyen assume sa totale civilité quand, loin des attitudes et des discours connus, il décide par la libre association, l'absence d'inféodation de s'engager dans le réel, pour traiter le réel et renouer avec l'invention sociale. Ce qu'il vise, c'est à infléchir le pouvoir et non à le conquérir ni à le servir. Combler le gouffre de la communication entre les hommes en un siècle hypermédiatisé qui se veut mondialiste, relever enfin l'indispensable défi démocratique, voilà ce qui l'anime. Le retour du sujet historique s'annoncerait-il?

▶ **Yves Buin est l'auteur de *Remarques d'un citoyen ordinaire* (Editions Balland, 1992.)**

TRAIT LIBRE



Le lieu du salut

par Henri Atlan

LE politique, domaine de la vie publique, est-il aussi le lieu où se joue le salut des individus ? La question du salut ne porte pas seulement sur l'au-delà. Espoir de bonheur et de liberté, elle concerne quiconque s'interroge sur un avenir inconnu et sur la meilleure façon de le préparer afin qu'il soit porteur de bonheur plutôt que de malheur. Dans la mesure où une décision politique est motivée par un espoir illimité et sans faille, *a fortiori* par le rêve et la passion, – ou par leurs négatifs, peur irraisonnée et désenchantement – cela implique déjà que l'on voit dans le politique le lieu où se joue le salut, avec tout ce que cela comporte non seulement d'incertain, mais de flou et de fantasmatique, même si l'avenir est conçu dans ce monde-ci et sur cette terre, et non dans un arrière-monde de paradis et d'enfer. C'est pourquoi la participation à un mouvement politique générateur de trop d'espoir pour ses militants est un phénomène religieux où ceux-ci puisent au minimum l'enthousiasme (étymologiquement possession par le dieu) qui les porte, au maximum le fanatisme et l'intolérance.

Mais n'est-ce pas là une façon infantile de vivre le politique, ainsi que son salut ? La liberté et le bonheur, la béatitude si l'on veut reprendre un terme de la philosophie d'autrefois, sont de l'ordre du privé, sauf quand on est enchaîné et opprimé en raison de son appartenance à une communauté.

Les chefs politiques, comme autrefois les prêtres et les sorciers, peuvent utiliser cette adhésion religieuse des individus, car elle est la source réelle de leur pouvoir, et d'autant plus que celui-ci est total et sans limites. La démocratie atténue ce caractère religieux du politique, exalté au contraire dans les régimes totalitaires. La patrie, même celle des droits de l'homme, n'est libératrice que de façon négative : dans la lutte contre une oppression trop violente, quand c'est malheureusement nécessaire. En temps de paix, invoquer Jeanne d'Arc ou Valmy comme symboles de la liberté, valeur individuelle s'il en fut, est une confusion digne d'un catéchisme élémentaire.

La difficulté est de perdurer

La communion religieuse, où chacun se fond dans une communauté tournée vers Dieu, fut longtemps le modèle d'un tel salut par engagement collectif interposé. L'image de cette communauté était celle du roi, chef politique et religieux. Mourir pour son roi, pour Dieu et la patrie, était l'une des formes les plus achevées du salut sacrificiel. Le roi s'en est allé, et avec la République le dilemme est posé. La République, comme à Valmy, doit-elle remplacer le roi (avant que l'Empire ne prenne sa place) comme source d'images d'identifications sur l'autel desquelles il conviendrait éventuellement, de se sacrifier pour se sauver ? Ou bien la République est-elle l'occasion d'instaurer la démocratie réelle où le peuple souverain n'a plus besoin d'être personnifié, où le politique est au service des individus et non le contraire ?

Qu'à l'occasion de grandes batailles libératrices, et surtout de victoires, comme la bataille de Valmy ou la libération de Paris, les individus se retrouvent dans une communion nationale qui les emporte et où ils se *dépassent, c'est* bon pour que chacun d'entre nous puisse faire de temps en temps l'expérience d'un salut possible, même limité. Mais cela ne doit pas être un but en soi. Car sinon, comme autrefois, c'est la guerre victorieuse qui resterait la valeur politique fondementale. C'est la guerre qui constituerait la relation normale entre les peuples, car c'est par elle que ceux-ci devraient sans cesse consolider leur unité, tandis que les individus y puiseraient – jusqu'à y laisser leur vie – l'enthousiasme et la force de leur propre dépassement.

Mais la difficulté pour la démocratie est de perdurer. Une fois installée, elle ne génère plus d'enthousiasme par elle-même ; elle est morne et inintéressante comme une absence de catastrophe qui ne fait plus la une.

Car en démocratie, et d'autant plus qu'elle est décentralisée, le rôle du politique n'est plus de fournir des images du salut. Il n'est que d'organiser le moins mal possible la coexistence des individus en ne les empêchant pas de s'épanouir et de se libérer autant que leur force intérieure le leur permet, sans empiéter sur les possibilités de liberté d'autrui. Chacun est condamné à tenter d'être heureux avec lui-même et dans ses relations aux autres, dans la réalité de sa propre vie et non par identification avec une personne collective, la patrie, le peuple, la religion, le parti, la secte.

Vrais problèmes faux espoirs

La révolution internationale et universelle servit aussi de réservoir apparemment inépuisable pour des idéologies du salut qui ont remplacé, parfois avec succès, les nationalismes étroits.

Voilà que les derniers qui y croyaient encore ont *perdu l'espoir*, depuis que s'est écroulé l'empire soviétique où ils trouvaient toujours, malgré toutes les déceptions, une alternative à l'ici et maintenant du quotidien et une incarnation possible d'un salut à venir. Forte est encore la nostalgie de cet espoir. Il faudra veiller à ce que de *nouvelles* idéologies du salut ne viennent pas répondre à cette nostalgie en installant les chapes de plomb d'un totalitarisme se nourrissant à nouveau de vrais problèmes et de faux espoirs. Mais ceci est pour plus tard.

Le rejet du projet d'unification européenne signé à Maastricht aurait été une régression dans l'illusion du salut par le politique. Il est remarquable que les jeunes l'aient compris, ceux dont l'espérance d'avenir est la moins illusoire, dans le concret de leur durée de vie individuelle prévisible. Ils ont compris que dire oui à une Europe où la monnaie unique consolidera l'ouverture des frontières en facilitant les échanges, c'est accepter qu'un grand dessein politique ne peut s'occuper que d'aménager le moins mal possible l'existence en commun. C'est renoncer à l'illusion qu'ils pourraient y trouver en outre leur salut individuel, dans un *avenir lointain, pour la préparation* duquel ils pourraient être invités, une fois de plus, à se sacrifier. C'est accepter que le projet ne serve qu'à multiplier tout de suite les possibilités pour chacun d'élargir le champ de ses activités et de ses expériences, sans imaginer, bien entendu, que cela puisse suffire, comme par miracle, pour y gagner la distribution gratuite d'un bonheur garanti.

On comprend bien le refus des extrêmes, nostalgiques d'un nationalisme doctrinaire ou d'un internationalisme révolutionnaire. Mais les autres, qui soutiennent l'unité européenne mais ne veulent pas « celle des marchands et des technocrates ? » Voudraient-ils à la place celle d'une armée en campagne ou des lendemains qui chantent ? Il ne peut s'agir que d'aménager un environnement social et naturel dont la seule garantie est d'abord et avant tout un espace de paix irréversible sur des territoires qui ont tellement servi de champs de bataille. Et le fait que des guerres de nationalités et de religions aient éclaté au-delà de ses frontières de l'est, chez ceux à qui l'absence de marché n'avait pas laissé le loisir de s'engager dans le même processus, ne fait que renforcer le besoin de consolider cet espace de paix, justement là où le marché commun avait commencé à l'instituer.

▶ ***Henri Atlan est l'auteur de A tort et à raison. Intercritique de la science et du mythe et Tout, non, peut-être. Éducation et vérité* (Editions du Seuil).**

beaucoup d'argent public pour *prendre pourquoi nous n'avons*

ALLEMAGNE : après une vive polémique

Le cinquantième anniversaire des fusées V2 ne sera pas célébré

L'indignation suscitée en Grande-Bretagne mais aussi en Allemagne a obligé, lundi 28 septembre, les responsables de la Fédération allemande des industries de l'aéronautique, de l'espace et de l'armement d'annuler leur projet de célébrer le 3 octobre prochain sur l'ancienne base de Peenemünde, au bord de la Baltique, le cinquantième anniversaire du lancement réussi de la première fusée balistique mondiale.

Cette initiative avait provoqué de très vives réactions à Londres, où le petit-fils de Winston Churchill, député conservateur, avait jugé *« incroyable que l'on puisse glorifier un système d'armes qui avait tué et terrorisé des civils »*.

BERLIN

de notre correspondant

La fusée, nommée A-4, qui couronnait la recherche aéronautique du IIIe Reich, avait été testée pour la première fois sous les nazis, en pleine guerre, le 3 octobre 1942. Elle avait donné naissance aux fusées V 2 lancées à la fin de la guerre sur Londres.

Après deux jours de tergiversations, le gouvernement allemand lui-même a dû intervenir pour faire cesser un scandale qui menaçait d'alourdir sérieusement le contentieux actuel avec Londres et dans lequel sa responsabilité était directement impliquée. Le parrainage de la manifestation était assuré par M. Erich Riedl, secrétaire d'Etat à l'économie et membre de la CSU bavaroise, qui avait qualifié les critiques de *« réactions absurdes et hystériques »*. Le chancelier Kohl lui-même a fait savoir qu'il n'avait jamais été tenu au courant de l'affaire. M. Riedl a été contraint, lundi, de renoncer à son projet et fait l'objet aujourd'hui de pressions pour démissionner.

De nombreux responsables, y compris dans les milieux scientifiques, avaient réagi pour demander l'annulation d'une manifestation qui leur paraissait dénuée de toute sensibilité. Non seulement le programme spatial allemand avait été dévoyé par les nazis, mais les travaux sur la base de Peenemünde avaient coûté pendant la guerre la vie à près de vingt mille travailleurs forcés et prisonniers de camps de concentration.

Absence de sens politique

Les responsables industriels n'ont pourtant renoncé qu'à contre-cœur. Le président de la Fédération allemande de l'aéronautique, M. Karl Dersch, a déploré que la manifestation soit devenue l'objet d'une *« discussion politique qui ne rend pas justice aux faits scientifiques »*. Il a regretté qu'on ne puisse pas rendre hommage aux pionniers allemands de la recherche spatiale.

L'initiative témoigne en tout cas d'une curieuse absence de sens politique de la part de responsables d'une industrie spatiale allemande qui a toujours souffert, après avoir été pionnière, de n'avoir longtemps eu qu'un rôle de second plan dans la coopération européenne. Ses initiateurs avaient pour la plupart émigré aux Etats-Unis, comme le célèbre professeur Wernher von Braun, un ancien de Peenemünde qui fut le père du programme spatial américain. Selon le porte-parole de la fédération à Bonn, ces responsables avaient cru bon de saisir une idée lancée par l'ancien ministre-président de la région Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, qui voyait là un moyen de relancer une région aujourd'hui déshéritée de l'est de l'Allemagne.

HENRI DE BRESSON

ROUMANIE : les élections présidentielle et législatives

L'inquiétante percée des nationalistes

BUCAREST

de notre correspondant

« Des unités militaires hongroises sont massées à la frontière pour commencer la guerre. Les leaders de l'UDMR [Union démocratique des Magyars de Roumanie] *travaillent main dans la main avec le gouvernement de Budapest. Les organisations comme l'UDMR ont des armes, et des milliers de jeunes de Transylvanie sont partis en Hongrie dans des camps de préparation militaire pour commencer une guerre civile. »* Plus de 1,6 million de Roumains, près de 10 % des électeurs, ont voté, dimanche 27 septembre, pour l'homme qui s'exprime posément ainsi, M. Gheorghe Funar, candidat du Parti de l'unité nationale des Roumains (PUNR), arrivé en troisième position à la présidentielle, loin devant le candidat du parti de M. Petre Roman.

« Ceausescu a fait une bonne politique », poursuit le jeune candidat nationaliste (quarante-trois ans) à la coiffure soignée, qui reçoit dans une chambre d'un hôtel de Bucarest, quartier général de sa campagne *« à l'américaine mais sans argent »*. Mais, nuance-t-il, Nicolas Ceausescu *« s'est trompé en accordant trop de privilèges à la minorité magyare »*... bien que le dictateur, inventeur du « national-communisme », ait fermé des écoles hongroises ainsi que le consulat de Cluj en Transylvanie, comme s'en plaint toujours la minorité magyare, qui compte, officiellement, 1,6 million de personnes. Les autorités post-révolutionnaires sont jugées aussi trop laxistes. Alors M. Funar a supprimé *« les privilèges »* des Magyars depuis qu'il a été élu, en février, maire de Cluj, la capitale de la Transylvanie, région au centre du contentieux historique entre Bucarest et Budapest.

C'est ce que M. Funar appelle *« l'application de la Constitution »*, qui constitue l'essentiel de son programme électoral. Comme celle-ci prévoit que *« la langue d'Etat est le roumain »*, il a fait interdire dans sa commune toute inscription en langue hongroise (même sur les églises). A Cluj, il a aussi soumis toute réunion publique à son autorisation, après avoir interdit diverses manifestations, intellectuelles mais *« anti-roumaines »*. Il faut assurer la *« sécurité de l'Etat »*, menacée par l'irrédentisme hongrois.

Les juifs et les Hongrois visés

M. Funar, comme beaucoup de Roumains de Transylvanie, semble persuadé que la Hongrie ne renoncera jamais à ses prétentions territoriales sur cette région. Le candidat propose donc de *« tripler les effectifs du SRI »*, le Service roumain d'information, successeur de la tristement célèbre Securitate, dont beaucoup de membres ont d'ailleurs rejoint son parti. M. Funar exclut évidemment que le PUNR, qui a réuni près de 8 % des voix aux législatives, s'allie avec la Convention démocratique, la coalition de l'opposition *« dirigée de Budapest »*. Son parti n'est pas le seul à jouer de la corde nationaliste : des vidéo-clips électoraux du Front démocratique de salut national de M. Iliescu (FDSN) ont montré des cartes de la Roumanie amputée de la Transylvanie (par l'opposition) ainsi que des scènes de massacres (attribués aux Hongrois). Le FDSN vante d'ailleurs en M. Iliescu l'homme *« qui sait éviter le démembrement du pays »*.

Il existe un mouvement « plus conséquent » que le PUNR ou le FDSN : le nouveau parti Romania Mare. La thèse de Romania Mare, qui défend aussi avec acharnement *« l'intégrité du pays »*, est simple : tout ce que le Parti communiste roumain a fait est loin d'être condamnable ; ce qu'il a fait de mauvais est la faute de ses membres juifs ou hongrois. Romania Mare aurait obtenu 4 % des voix. Aujourd'hui, le FDSN de M. Iliescu – qui s'est bien gardé de condamner les uns ou les autres, tout en se prononçant *« contre tout extrémisme »*, particulièrement celui des Hongrois et de l'opposition – pourrait peut-être disposer d'une majorité à la Chambre en s'alliant avec le PUNR et Romania Mare. Le FDSN aura peut-être aussi besoin des élus du Parti socialiste du travail, ouvertement communiste mais aussi nationaliste, si cette formation franchit le seuil des 3 % des voix.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Italie : « crise de partis en phase terminale »

Les élections communales et provinciales de Mantoue confirment la déroute de la classe politique établie

ROME

de notre correspondante

« Si Mantoue était l'Italie, l'onorevole *Giuliano Amato, dans le meilleur des cas, serait sur le banc de l'opposition* (...) *et MM. Forlani, Craxi et compagnie seraient depuis ce matin à la retraite. »* Mardi 29 septembre, le quotidien *la Repubblica*, qui ne résiste jamais à un bon coup de patte contre l'actuelle majorité, a beau jeu de dresser l'éloge funèbre des dirigeants des grands partis qui la composent : la veille, dans un scrutin à l'enjeu plus symbolique que réel – en l'occurrence les élections communales et provinciales de Mantoue, en Lombardie – auquel ont pris part un demi-million de personnes, les principales formations qui règnent pratiquement sans partage sur le sort de l'Italie – en premier chef, la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste – ont enregistré une cuisante défaite.

Le mot même est bien faible, car si les élections législatives des 5 et 6 avril derniers qui ont montré un net recul des partis traditionnels, ont été considérées comme un *« tremblement de terre »*, le test de Mantoue fait figure d'apocalypse. Que l'on en juge : la Ligue lombarde, qui, aux provinciales d'il y a deux ans, récoltait un petit 12,1 %, s'adjuge la part du lion avec pratiquement 34 %, soit douze points de plus qu'aux législatives. En passant respectivement de 27 % en 1990 à 14 % et de 14,5 % à 7,2 % la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste perdent pratiquement la moitié de leurs électeurs, la jadis toute-puissante DC passant en troisième position derrière un PDS (ex-PCI) à 17,8 % qui sauve les meubles en ne « régressant » depuis les législatives que de trois points. Plus humiliant encore, les petites formations se maintiennent, y compris celle des nostalgiques de Marx et Lénine qui, l'hiver dernier, ont fondé « Rifondazione Comunista », un groupe que certains vouaient à une disparition aussi rapide que certaine. Enfin, pis encore, une obscure « Ligue alpine » fondée par la propre sœur d'Umberto Bossi, chef de la Ligue lombarde, arrive à 6,7 %, talonnant le PSI...

Ligue embourgeoisée

Certes, Mantoue n'est pas l'Italie, et la petite ville, une des plus riches de Lombardie, confirme que, comme tout le reste du nord du pays, elle est particulièrement sensible à la révolte d'une Italie prospère contre *« Rome la dépensière »*, selon la terminologie chère à M. Bossi. Comme elle est peut-être sensible aussi aux autres arguments, pas tous démagogiques, du *« Senatur »* sur la décentralisation ou un certain fédéralisme. Faut-il en conclure que la Ligue, désormais « embourgeoisée » et qui siège elle-même à Rome la corrompue, *aurait pleinement réussi* son passage de mouvement de protestation en véritable formation politique, sans perdre une seule miette de sa capacité de contestation ? A moins que ce ne soient les fissures béantes qui affligent à présent la partitocratie italienne qui donnent au *« vent du Nord »* (autre sobriquet de la Ligue) toute sa force et son tranchant. Les commentateurs ne s'y sont pas trompés qui parlent de *« crise des partis en phase terminale »*, de *« catastrophe »* ou plus simplement de *« crise morale »*. *Tant il est certain que, venant* après l'explosion du gigantesque scandale des pots-de-vins de Milan dont les ramifications viennent de toucher la capitale, où ont déjà eu lieu une dizaine d'arrestations, ce test électoral montre assez bien le peu de crédibilité de la classe politique italienne et le dégoût qu'elle inspire à ses électeurs.

Ce n'est pas un hasard si la DC et le PSI, qui sont les deux partis les plus fortement impliqués dans ce scandale, sont les plus sanctionnés. D'autant plus d'ailleurs que, artisans de l'actuelle et branlante majorité (relative) au pouvoir, ils sont aussi les deux partis qui ont donné – par incapacité ? – les signes les plus tardifs et les plus confus d'une volonté de se renouveler. A cet égard, le PDS, sorti affaibli et encore hésitant de sa douloureuse métamorphose d'il y a deux ans, trouve dans le verdict de Mantoue un signe d'encouragement.

Même symbolique, la leçon sera dure à tirer pour tout le monde. A commencer par le gouvernement du socialiste Giuliano Amato, *au corps à corps* avec les syndicats et un mouvement de grèves en train de se généraliser contre un plan d'austérité très imparfait mais des plus nécessaires pour l'avenir de l'Italie dans une Europe aux contours incertains. Le succès de la Ligue, dont le chef a prôné à plusieurs reprises le boycottage des impôts, tombe bien mal à propos. Et M. Amato, toujours en quête de crédibilité et qui doit déjà se contenter d'une lire *« anesthésiée »* depuis plusieurs semaines en marge du SME, devrait dès mercredi, au cours du conseil extraordinaire des ministres, consacré au budget et au plan d'austérité, pouvoir calculer lui-même les effets dévastateurs du vote de Mantoue.

Changements au sommet de la DC

En ce qui concerne la Démocratie chrétienne, c'est chose faite : lundi soir, au cours de la réunion du bureau politique, le secrétaire du parti, M. Arnaldo Forlani, a confirmé qu'il quitterait son poste, ainsi que le président du parti, M. Ciriaco De Mita, lors de la réunion du conseil national, les 11 et 12 octobre. Décision qui, si elle met fin à une situation embarrassante pour M. Forlani (qui après avoir mené sa formation à l'échec des législatives et avoir été battu à l'élection présidentielle avait donné sa démission, mais avait été *« congelé »* à son *poste faute d'un accord pour lui* trouver un successeur...), montre à quel point la forteresse « démocratienne », désormais en ruine, a perdu le fragile équilibre qui assurait la cohésion entre ses différentes factions.

Quant au clan socialiste, en proie à une sérieuse contestation de la base, le scrutin de Mantoue va sans doute exacerber encore *les tensions qui l'agitent*, donnant peut-être aussi une chance à ceux qui voudraient le renouveler de l'intérieur.

Une petite consolation personnelle tout de même pour un Bettino Craxi en pleine perte de vitesse, son ancien dauphin, en rébellion ouverte, le ministre des *grâces et de la justice, Claudio* Martelli, qui avait tenté de lancer sur le terrain expérimental de Mantoue un *« cartel des gauches »*, avec les trois partis inscrits à l'Internationale socialiste (PSI, PDS, PSDI), n'a suscité aucun enthousiasme.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **Le Parti travailliste britannique est hostile à un référendum sur Maastricht.** – Le Parti travailliste, réuni en congrès, s'est prononcé, lundi 28 septembre, contre le recours au référendum pour la ratification du traité de Maastricht. Il a opté pour la procédure parlementaire, mettant un terme, dès le premier jour de son congrès, à un débat européen qui l'avait profondément divisé ces dernières semaines. Le Labour a ainsi ôté une sérieuse épine du pied du premier ministre conservateur, M. John Major, qui souhaitait également éviter la voie référendaire. Par ailleurs, M. François Mitterrand recevra le premier ministre britannique, M. John Major, mercredi 30 septembre. Cette visite s'inscrit dans le cadre des consultations entreprises par M. Major, en qualité de président du Conseil européen, afin de préparer le *Conseil extraordinaire des Douze*, le 16 octobre prochain à Birmingham. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

GÉORGIE

Deux soldats russes tués à Tbilissi

Deux soldats russes ont été tués et un autre a été blessé, samedi 26 septembre dans la soirée, à l'est de Tbilissi, la capitale géorgienne. Les militaires russes n'avaient pas obéi à l'ordre des policiers géorgiens d'arrêter leur véhicule à un barrage. Les policiers ont alors ouvert le feu.

Cet incident n'a apparemment pas pesé sur la rencontre, lundi à Moscou, entre le président russe, M. Boris Eltsine, et M. Edouard Chevardnadze, le président du Conseil d'Etat géorgien. A l'issue des entretiens, ce dernier s'est déclaré *« très satisfait »* et a affirmé que le président russe *« n'a rien à voir »* avec la résolution du Parlement russe, adoptée vendredi, condamnant la Géorgie à propos du conflit abkhaze. Le Parlement avait accusé la Géorgie de ne pas respecter le cessez-le-feu signé début septembre et avait demandé l'évacuation *immédiate des forces géorgiennes* de cette région.

Par ailleurs, l'état d'urgence a été levé lundi à Naltchik, dans la République autonome de Kabardino-Balkarie (nord du Caucase, sud de la Russie), où il avait été instauré la veille en raison d'importantes manifestations. – *(AFP, Itar-Tass.)*

LIBÉRIA

Massacre de civils

Un porte-parole du Mouvement uni de libération pour la démocratie (ULIMO), M. Joseph Taybior, a confirmé lundi 28 septembre le massacre de dix à quinze civils, *vendredi, à Klay (45 kilomètres au* nord de Monrovia), par des troupes du Front national patriotique du Libéria (FNPL) de M. Charles Taylor. Des témoins avaient auparavant parlé de *« dizaines »* de morts. M. Taybior a déclaré que cette estimation était *« exagérée »*. Il n'a ni confirmé ni démenti les affirmations de l'un des témoins, selon lesquelles les rebelles étaient habillés d'uniformes pris aux soldats de la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG).

D'autre part, le FNPL et le Front national patriotique indépendant du Libéria (FNPIL) de M. Prince Johnson ont signé un accord destiné à rapprocher les deux groupes rebelles, a indiqué lundi la radio du FNPL. M. Johnson et ses troupes, *qui comptent moins d'un millier* d'hommes, sont basés à Caldwell, près de Monrovia. Enfin, la flotte de l'ECOMOG a reçu dimanche l'ordre de fouiller les navires arrivant au Libéria, pour empêcher la livraison d'armes dans les ports contrôlés par les rebelles de M. Taylor. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

La Russie envoie des renforts de troupes

La Russie a annoncé, lundi 28 septembre, qu'elle envoyait des renforts de troupes au Tadjikistan pour protéger les soldats et les installations militaires russes situées dans cette République d'Asie centrale, en proie à la guerre civile depuis plusieurs *semaines*.

C'est la première fois depuis la désintégration de l'empire soviétique que le gouvernement russe envoie des troupes supplémentaires hors de ses frontières pour protéger des soldats russes. Peu après cette annonce, la radio tadjike a annoncé que des manifestants s'étaient réunis devant l'ambassade russe à Douchanbé pour protester contre cet envoi de troupes.

Les médias locaux ont fait *état, lundi, de très nombreux* morts et blessés au cours des derniers jours autour de Kourgan-Tioubé, ville du sud du pays où les combats font rage entre *partisans et adversaires de l'an*cien président Rakhmon Nabiev. – *(AFP, Itar-Tass.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

M. Tudjman va rencontrer M. Cosic à Genève

Le président de la Nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), M. Dobrica Cosic, a accepté de rencontrer, mercredi 30 septembre, à Genève, le président croate, M. Franjo Tudjman, a annoncé lundi à Belgrade le médiateur de l'ONU, M. Cyrus Vance, cité par l'agence Tanjug.

Les conversations porteront sur le *« règlement de la crise yougoslave »* et *« l'examen des questions litigieuses »* entre la nouvelle Yougoslavie et la Croatie, a souligné M. Vance. Les entretiens entre M. Cosic et les deux coprésidents de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, lord Owen et M. Cyrus Vance, ont été qualifiés de part et d'autre de *« positifs »*. *« Je veux convaincre notre opinion que nous discutons avec des hommes qui nous comprennent et qui désirent nous aider. Nos efforts afin d'instaurer la paix dans l'ex-Yougoslavie seront prochainement couronnés de succès »*, a déclaré M. Cosic.

Lord Owen s'est déclaré *« très satisfait »* des *« progrès »* réalisés à Belgrade pour le règlement de certains problèmes, notamment celui de la réouverture de l'autoroute Belgrade-Zagreb et de la reconstruction du pont de Maslenica (côte croate) détruit durant la guerre. – *(AFP.)*

Des massacres en Bosnie

Suite de la première page

Selon les témoignages les gardiens serbes d'un camp de détention installé près de la ville de Brcko, au nord de Sarajevo, ont tué quelque 3 000 détenus musulmans – hommes, femmes, enfants – en mai et en juin derniers. M. Boucher a parlé de *« témoignages oculaires crédibles »*.

Au moment de ces massacres collectifs de prisonniers, le camp était dirigé par les milices serbes des «commandants» Arkan et Seselj. A New-York, un diplomate d'un pays membre du Conseil de sécurité disait craindre qu'il n'y ait eu dans ce camp des actes de *« génocide »*. M. Richard Boucher a indiqué qu'un projet de résolution visant à créer une commission sur les crimes de guerre afin d'établir les faits et de poursuivre les coupables serait prochainement présenté à l'approbation du Conseil de sécurité.

Polémique à propos d'une intervention

La presse publie des informations concordantes. A la «une», le *Washington Post* relatait, lundi, un autre massacre de prisonniers musulmans qui aurait été perpétré par les Serbes le 21 août. Des miliciens auraient ouvert le feu sur un convoi de bus transportant quelque 200 détenus (188, selon certains témoignages). Il s'agissait de prisonniers – des hommes et des adolescents – du camp de détention de Trnopolje qui venaient d'être élargis et devaient être acheminés vers la localité musulmane de Travnik. Selon les témoignages recueillis par le journal, plusieurs dizaines de corps, mitraillés, ont été retrouvés dans un ravin au bord de la route. Le *Post* rapporte encore que les milices serbes ont lancé une nouvelle vague de terreur et de *« purges ethniques »* dans le nord-ouest de la Bosnie afin d'en chasser quelque 200 000 musulmans.

L'éditorialiste du *New York Times* – qui reprend les informations relatives aux massacres de prisonniers – écrit que les milices serbes de Bosnie et l'aviation de Serbie et du Monténégro, en violation de toutes les promesses faites aux réunions de Londres et Genève, multiplient les bombardements contre les populations musulmanes. Le grand quotidien new-yorkais appelle à une intervention occidentale pour faire respecter une zone de sécurité dans l'espace aérien bosniaque : *« Si les villes assiégées de Bosnie ne sont pas rapidement secourues*, poursuit l'éditorialiste, *le nombre des victimes va croître : 350 000 hommes, femmes et enfants – près d'un Bosniaque sur dix –, selon les calculs du gouvernement américain, sont condamnés à mourir durant l'hiver. »*

Dans le même quotidien, le chef d'état-major, le général Colin Powell, réitère, cependant, son opposition catégorique à une intervention de l'armée américaine dans l'ex-Yougoslavie. Le général Powell craint une situation «à la libanaise», doute de l'efficacité d'une zone de sécurité aérienne et ne croit pas non plus possible de faire taire les batteries d'artillerie serbes par une série de raids de l'aviation.

Faute d'objectifs précis permettant une frappe massive et rapide de la part des forces américaines – comme au Koweït et au Panama, – le général se déclare extrêmement réticent à envisager un engagement militaire des Etats-Unis sur un terrain aussi complexe que l'ex-Yougoslavie.

Héritage ou manifestation du «syndrome vietnamien», cette approche, qui serait celle du Pentagone, est critiquée par certains responsables politiques américains. Dans le même quotidien, le démocrate Lee Aspin (Wisconsin), président de la commission des forces armées à la Chambre des représentants, déclare ainsi : *« Si nous disons qu'un engagement ne peut être que tout ou rien, et donc si nous excluons l'utilisation de la force dans les Balkans, nous envoyons un message dans d'autres parties du monde selon lequel il n'y a pas de sanctions à l'épuration ethnique ; nous ne dissuadons plus personne.*

ALAIN FRACHON

M. Dumas parle de « génocide » et demande à l'ONU d'enquêter

M. Roland Dumas a demandé, lundi 28 septembre, aux Nations unies et à la Communauté européenne de vérifier les témoignages parvenus aux Etats-Unis faisant état de l'exécution de 3 000 Musulmans bosniaques dans des camps serbes.

« Si ces nouvelles, qui rappellent les heures tragiques que l'humanité a vécues il y a cinquante ans, se révélaient exactes, le génocide serait avéré », déclare M. Dumas dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU et au secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, dont le pays préside actuellement la Communauté. *« La communauté internationale ne doit pas tolérer que le moindre doute puisse subsister sur l'existence de faits aussi monstrueux. Je crois donc qu'une enquête internationale permettant de contrôler ces dires doit être menée dans les délais les plus brefs. Il appartient aux Nations unies et à la Communauté, coresponsables de la conférence internationale sur la Yougoslavie, de la diligenter. Elles en ont les moyens sur place, si j'en crois les informations qui me sont parvenues. »*

Washington a présenté, mardi 22 septembre, aux Nations unies un rapport de neuf pages sur des crimes de guerre présumés en Bosnie, mais les informations sur Brcko étaient de seconde main.

A la suite de précédentes révélations, le Conseil de sécurité des Nations unies avait exigé, dans la résolution 770 en août, l'accès aux camps de détention pour le CICR et les organisations humanitaires. Le CICR, nous indique notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, a multiplié les démarches pour pouvoir visiter les camps, en particulier ceux de la région nord-est de la Bosnie, où, selon de nombreux témoins, des atrocités étaient perpétrées. Le Comité international de la Croix-Rouge n'a obtenu que récemment l'autorisation de se rendre dans quelques-uns de ces centres de détention, dont celui de Brcko. Ils avaient été pratiquement vidés de leurs prisonniers, et les délégués du CICR n'ont rien pu établir.

□ **L'ONU tente d'empêcher un mouvement de retour des réfugiés croates.** – L'ONU a tenté d'obtenir des autorités croates qu'elles empêchent des milliers de réfugiés voulant rentrer chez eux de participer, mercredi 30 septembre, à une manifestation dans une région de Slavonie orientale tenue par les Serbes. Les réfugiés, des Croates chassés l'an dernier par les Serbes de la région du Baranja, ont annoncé qu'ils manifesteraient sans armes, pour obtenir la restitution de leurs maisons. Le Baranja, où vivaient 77 000 Croates et Hongrois de souche, est l'une des quatre zones où patrouille la Force de protection des Nations unies. De nombreux Croates estiment que la FORPRONU laisse en fait les Serbes consolider leurs positions sur ces territoires. – *(Reuter.)*

Les gamins de Moscou

Suite de la première page

« En hiver, c'est beaucoup plus parce que les gens ont trop froid pour sortir de leur voiture ! » Même exagérés, ces chiffres sont énormes : le salaire mensuel minimum à Moscou ne dépasse pas 2000 roubles et le salaire moyen tourne autour de 5 000 roubles. Andreï gagne tout simplement en un jour autant que son père en un mois.

Andreï et son équipe ne sont pas seuls. Chacun doit d'abord acquitter chaque jour, impérativement, une taxe de 1000 roubles auprès des «grands» chargés de les «protéger». Des «grands», tout juste dix-sept ans, qui répartissent les différentes équipes dans les rues avoisinantes du McDonald's, empêchent les bagarres, fixent les tarifs et payent, à leur tour, des «hommes». Ces derniers, blouson de cuir noir, mine patibulaire, constituent les troupes de choc des diverses mafias qui sévissent dans la capitale.

« Eux, ils ont vraiment beaucoup d'argent, car ils ont tout Moscou dans leurs mains », dit Andreï, admiratif et craintif à la fois. Ils se contentent de percevoir leur dû et, sans doute, de mener les négociations avec une police qui, elle aussi, doit percevoir quelques milliers de roubles au passage.

« Le dollar c'est plus sûr »

Andreï n'en a cure. Ce soir, *« s'il a bien travaillé »*, il s'offrira un McDo et prendra le métro pour rentrer chez lui, à Butovo, dans la grande banlieue de la capitale, à plus d'une heure du centre. Là, il va «partager» avec ses parents, ouvriers dans une usine de carton, la recette de la journée. Mais impossible de savoir – on a sa dignité – la somme exacte qu'il reverse. *« Au début, c'est vrai que cela choquait mes parents que je gagne bien plus d'argent qu'eux. Maintenant, ils s'y sont habitués. Après tout, c'est normal, quand on est jeune, on se débrouille mieux ! »* Le reste de son magot, il le garde, caché quelque part, mais après avoir pris la précaution d'avoir, au préalable, changé ses roubles en dollars.

Dollars ou roubles : voilà un des grands sujets de conversation d'Andreï et de ses acolytes, Ilioucha, Gregor, Piotr, Sacha, qui font le pied de grue devant le McDonald's. *« Les dollars, c'est pour les étrangers, d'ailleurs tous les produits en dollars sont bien plus chers »*, dit l'un. *« Oui, mais le dollar c'est plus sûr »*, rétorque l'autre. Avec l'assurance d'un vieux cambiste, Andreï, lui, a choisi le billet vert. Les plus grands – quatorze ans ? – le charrient. *« C'est pour acheter des collants pour ta fiancée ? »* A propos, pourquoi des filles ne travaillent-elles pas avec eux ? Réponse unanime : *« Ce n'est pas un travail pour les femmes ! »* Que pensent ces «gosses du McDo» de la Russie d'aujourd'hui ? Tout et son contraire. Comme tout le monde, d'ailleurs. Ainsi, après avoir affirmé que *« c'est Gorbatchev qui est responsable, car il a donné trop de liberté aux gens »*, ils n'hésiteront pas à dire qu'*« avant, c'était moins bien, car les gens n'étaient pas libres »*. Pour preuve : on ne pouvait pas faire tous ces petits métiers ! Pour eux, Eltsine et Gorbatchev sont des *« fous »*, bien qu'à tout prendre ils préfèrent encore le premier au second.

Quant à Lénine, *« c'est un con ! A l'école on nous disait que c'était un type bien, mais, à l'époque, on ne savait pas qu'il avait mis des gens dans des camps de concentration »*. En revanche, *« Staline a quand même gagné la guerre, même s'il a fait tuer beaucoup de gens »*. Comme leurs parents, ils regrettent, malgré tout, le temps de l'URSS et préfèrent *« les étrangers »* (traduire les Européens de l'Ouest et les Américains) *« à tous ces Caucasiens ou ces Azéris »*.

Laveurs de voitures

Leur avenir ? *« Dès que j'aurai seize ans*, dit André, *j'irai en Pologne acheter des vêtements que je revendrai à Moscou. Ça gagne beaucoup ! »*. Plus tard ? Ils rient : *« Nous deviendrons les managers de McDonald's »*. *« Et toi, Andreï, que feras-tu, quand tu seras riche ? »* Andreï toise l'ignorant du haut de



son mètre quarante, relève sa mèche d'un coup de tête : *« Mais, je suis riche, Monsieur ! »* Une Volvo semble vouloir s'arrêter. Andreï se précipite. Le boulot continue.

« Des spéculateurs ! » Aliocha, treize ans, perdu dans sa salopette trois fois trop grande pour lui, n'a que mépris pour *« ceux du McDonald's ! »*. *« Nous, nous sommes des travailleurs »*, dit-il, tout en portant d'immenses seaux d'eau. Son travail : laveur de voitures. Installés sur les berges de la Moskva, près d'une pompe à eau servant théoriquement à alimenter les nettoyeuses municipales, ils sont une dizaine – *« dès la sortie de l'école » !* précisent-ils, mais un peu trop vite sans doute pour être crus – à proposer leurs services aux automobilistes de passage. *« Ceux qui ont une belle voiture sont tellement fiers qu'ils sont capables de la faire laver plusieurs fois par jour ! »*, dit Aliocha qui repère, lui aussi, d'un coup d'œil celui qui voudra ainsi *« faire belle figure »*.

L'organisation est la même que pour les livreurs de hamburgers : des «grands» qui discutent les prix – jamais moins de 400 roubles pour une voiture – et des hommes de main qui viennent toucher leur redevance. Aliocha a-t-il peur des policiers ? *« Pourquoi ? ils n'ont même pas assez d'argent pour faire laver leurs voitures ! »*

Aliocha, de plus en plus trempé à mesure que le temps passe, est discret sur ce qu'il gagne – *« environ »* 4 000 roubles par jour – et encore plus discret sur ses dépenses. Tout juste consent-il à dire qu'il vient de s'acheter un baladeur. Quand on lui parle de la concurrence éventuelle de stations-service qui pourraient acheter du matériel plus moderne, il répond du tac au tac : *« S'ils le font, alors, nous aussi, nous mettrons tout notre argent en commun et nous nous paierons une machine ! »* Que fait-il de ses roubles ? Lui aussi les change en dollars. *« Non pas en dollars, comme vous*, dit Aliocha avec condescendance en tentant de prendre l'accent des films noirs américains, *nous on se fait des « bucks »* (les dollars en argot américain). »

« Ils ne pensent qu'à l'argent ! »

Rencontré sur les quais de la gare de Biélorussie, but ultime des errances de tous les proscrits de Moscou, Sacha ne doit pas en gagner beaucoup, des *« bucks »*, même s'il affirme récolter 2000 roubles par jour en vendant au détail des bouteilles de Coca-Cola achetées dans le magasin de gros tout proche. *« Je ne dors que trois heures par nuit »* : Sacha, épuisé, affamé, est quand même fier de dire qu'il donne tout son argent à ses parents. Son copain, un grand blond édenté, avoue qu'il aimerait travailler dans un journal. Sacha, lui, rêve d'une moto et d'un casque *« tout rouge ! »*.

« On ne peut empêcher les enfants de faire ainsi des petits travaux, estime la directrice d'une école de la banlieue de Moscou, *mais, maintenant, cela prend des proportions incroyables : dès qu'ils ont plus de douze ans, un quart des élèves travaillent ainsi. »* De la récolte des framboises à la distribution des journaux, en passant par la vente à la sauvette de bouteilles vides.

« Ce sont le plus souvent les enfants des familles pauvres qui travaillent, poursuit la directrice ; *ils arrivent complètement épuisés à l'école et la différence de niveau scolaire s'accroît de plus en plus avec les enfants des familles plus aisées. »* Autre conséquence : le nombre sans cesse croissant d'écoliers qui sèchent les cours, parfois des semaines entières.

« Et puis, ajoute la directrice, *ce n'est pas facile de faire face à des enfants qui gagnent parfois en un jour ce que nous gagnons en un mois. »* Beaucoup d'instituteurs racontent ainsi qu'ils se font traiter de *« minables »* par leurs propres élèves. *« Ils ne pensent qu'à l'argent*, se plaint ainsi une professeur de littérature, *ils sont complètement obsédés par les dollars »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Deux écoles, deux mondes

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Jeans bien coupés, sweat-shirts confortables, les nouveaux enfants de l'Arbat, rencontrés dans l'école de ce quartier central de Moscou, ne dépareraient pas dans un bon lycée parisien. Beaucoup d'entre eux parlent d'ailleurs très bien le français ou l'anglais, leurs parents, diplomates ou intellectuels, ayant souvent passé de longues années à l'étranger. Dans la classe, vaste et claire, règne une ambiance bon enfant. Quelle est, pour eux, la principale différence entre la Russie d'hier et celle d'aujourd'hui ? *« Maintenant, c'est mieux, nous sommes libres, nous n'avons plus à porter l'uniforme »*. *« Et puis, nous n'avons plus à aller chez les pionniers ou les autres organisations de jeunes »*, ajoute un élève qui, par dérision et sous les rires de toute la classe, met autour de son cou le foulard rouge des Jeunesses communistes.

S'ils font des petits travaux, c'est l'été, pour leur argent de poche. Et pas n'importe quel travail. Une écolière répond ainsi qu'elle a aidé sa mère *« à réaliser une joint-venture avec une société allemande »*. S'ils ont des conflits avec leurs parents c'est parce que ces derniers *« n'aiment pas notre musique »*, *« ne lisent pas les mêmes livres que nous »*, ou encore, disent les filles, *« ne comprennent pas qu'on porte des collants »*. Ils se savent privilégiés. *« Ma sœur*, dit l'un d'entre eux, *a tellement de jouets dans sa chambre qu'un de nos voisins ne voulait plus partir de chez elle ! »* La plupart regrettent que l'URSS n'existe plus, comme ce garçon qui affirme : *« Je suis né au temps de l'Union soviétique et je préférerais vivre en Union soviétique. »* Leurs idoles ? En vrac : Paul Mac Cartney, Pouchkine, Chopin, Le groupe Queen, John Kennedy, Clint Eastwood, Victor Tsoï (un poète russe contemporain), *« Mon père »*, pour l'un d'entre eux. Brave petit !

« C'est vrai qu'ils sont libres, peut-être même le sont-ils trop : ils peuvent tout lire et tout dire, même des gros mots ! », commente la directrice de l'école, avant de regretter la baisse du niveau scolaire. *« Avant, il n'y avait pratiquement que des enfants de l'intelligentsia, maintenant il y aussi ceux des hommes d'affaires, vous comprenez ? »*

« Avant, on pouvait acheter des bonbons... »

S'ils sont aussi satisfaits de ne plus porter d'uniforme, les enfants de l'école de Beskoudnikovo, dans la banlieue de Moscou, regrettent souvent la suppression des organisations de jeunes. *« Au moins, avant, on avait quelque chose à faire les jours de congé, on se réunissait, maintenant il n'y a plus rien. »* Certes, ils savent bien que *« Staline et le KGB ont fait tuer beaucoup de gens, des juifs, des professeurs... »*, mais l'immense majorité d'entre eux estime que l'on vivait bien mieux avant : *« On pouvait quand même acheter des bonbons »* ; *« Il n'y avait pas de différences comme aujourd'hui, où certains peuvent s'acheter des baladeurs alors que d'autres ne peuvent même pas se payer un morceau de pain »* ; *« les jouets étaient plus solides que maintenant »*.

Avec l'argent, la sécurité est l'une des préoccupations majeures des enfants de Beskoudnikovo : *« On ne peut plus sortir le soir »* ; *« nous avons peur de nous faire racketter par les plus grands »* ; *« à l'époque de Staline, on pouvait même laisser un vélo devant la porte toute la nuit sans qu'il soit volé ! »* Responsables : pour la plupart des élèves de la classe, ce sont *« les étrangers »*. Ils évoquent le cas de *« ce Noir qui a tué une petite fille et qui a pu rentrer dans son pays »*, ou de *« ces Africains qui ont cassé un appartement à Moscou et qui ne l'ont même pas réparé »*. Idole des garçons : Schwartzenegger, suivi de James Bond, Sean Connery, le commissaire Cattani, héros d'une série policière italienne, Victor Tsoï. Les filles vénèrent avant tout Betta et Marianne, les deux héroïnes du feuilleton mexicain le plus populaire en Russie : « Les riches pleurent aussi ». Quels pays voudraient-ils visiter ? Première réponse (polie) : *« La France »*. Seconde (enthousiaste) : *« L'Amérique, bien sûr ! »*

J.-A. F.

Pendant onze ans

Un officier polonais fut l'une des « taupes » les plus précieuses de la CIA

Un officier supérieur polonais, le colonel Ryszard Kuklinski, a entretenu pendant plus de dix ans avec la CIA, de 1970 à 1981, *« l'une des plus productives et extraordinaires relations de renseignement »*, a révélé lundi 28 septembre le *Washington Post*. Le colonel Kuklinski, aujourd'hui réfugié aux Etats-Unis, avait pris contact avec les Américains au cours d'un voyage à Berlin après les émeutes de la Baltique, au cours desquelles, en décembre 1970, l'armée polonaise avait ouvert le feu sur des ouvriers. L'officier polonais, affirme le *Washington Post*, était désintéressé et n'a jamais été payé pour les quelque 35 000 pages de documents qu'il a transmises au fil des années aux Etats-Unis : c'est par frustration à l'égard de l'emprise soviétique sur son pays qu'il s'était décidé à sauter le pas. Ses informations se firent de plus en plus précieuses au fur et à mesure qu'il gravissait les échelons de la hiérarchie de l'armée polonaise, jusqu'à devenir un collaborateur direct du général Jaruzelski et officier de liaison avec le maréchal Koulikov, chef des forces du pacte de Varsovie à Moscou.

En 1981, lorsqu'il comprit que l'état-major polonais était à la recherche d'une *« taupe »* en son sein, le colonel Kuklinski demanda aux Américains d'organiser sa fuite, non sans leur avoir fourni tous les plans de l'instauration de l'état de guerre par le général Jaruzelski, le 13 décembre 1981. Condamné à mort par contumace, il chercha en vain à se faire réhabiliter en Pologne après la chute du communisme et obtint seulement que sa condamnation soit commuée en une peine de vingt-cinq ans de prison. L'existence du colonel Kuklinski et sa défection aux Etats-Unis furent connues en Europe lorsque la revue de l'émigration polonaise à Paris *Kultura* publia un entretien de lui, plusieurs années plus tard, dans lequel il relatait le rôle des Soviétiques dans l'état de guerre en Pologne. Mais on ignorait jusqu'ici l'étendue de sa collaboration avec la CIA.

هكذا من الأصل

CNAB

Confédération Nationale des Administrateurs de Biens

Paris, le 30 septembre 1992

Madame le député,
Monsieur le député,

Le débat sur la loi de finances pour 1993 revêt une importance exceptionnelle car il s'ouvre alors que l'immobilier connaît une crise sans précédent. Lorsque dès 1990, nous en avions fait l'annonce, les différents ministres qui se sont succédé écartaient courtoisement mais définitivement ces analyses sans, du reste, leur opposer de véritable réponse. Mais, aujourd'hui, nul ne peut nier les graves conséquences de cette situation :

– avec la chute de la construction, ce sont, d'une part de nombreuses entreprises sur l'ensemble de notre territoire qui s'interrogent sur leur avenir et, d'autre part, une aggravation du chômage qui se profile ;

– avec le gel des transactions, c'est une épargne qui ne s'investit pas et des rigidités économiques et sociales accrues qui viennent handicaper l'ensemble de notre économie ;

– avec l'hémorragie du parc locatif, c'est l'ensemble du marché qui voit disparaître son régulateur, ses structures d'accueil pour les jeunes, les personnes âgées et les plus démunis.

Ce constat n'a rien de conjoncturel ni d'irrémédiable et les termes de l'alternative sont connus : soit la situation continue de se détériorer au risque, à l'instar de ce que nous observons dans certains pays, de destabiliser l'économie entière et de déchirer le tissu social, soit la politique de l'habitat est enfin considérée comme ce qu'elle est, c'est-à-dire un enjeu de première grandeur pour notre pays, méritant des décisions équitables, claires et inscrites dans la durée. C'est cette seconde voie que, comme l'ensemble des acteurs professionnels, locataires, propriétaires, nous souhaiterions voir adopter par le législateur.

Bien évidemment, nous savons que les marges budgétaires sont extrêmement réduites. Mais, compte tenu de l'apport considérable que l'épargne immobilière n'a cessé d'effectuer au budget de l'Etat, réclamer une inflexion des tendances antérieures n'a rien d'inconvenant. Par ailleurs, la maîtrise de l'inflation permet aujourd'hui l'adoption de dispositions qui, tout en étant faiblement onéreuses pour les finances publiques, auraient immédiatement les conséquences positives qui s'attachent aux décisions allant dans le bon sens.

Ainsi, au-delà des indispensables mesures à prendre pour maintenir l'effort de construction et les financements alloués au logement social, trois dispositions seraient de nature à enrayer la disparition du parc locatif et à réhabiliter l'épargne immobilière :

– la première consiste à majorer, pour la porter au moins à 10 %, la déduction forfaitaire des propriétaires bailleurs ;

– la seconde est de pratiquer un abattement significatif des droits de succession pour les propriétaires s'engageant à maintenir, dans le secteur locatif, les biens dont ils héritent ;

– enfin, la troisième est de réduire fortement la durée requise pour bénéficier de l'exonération des plus-values qui, fixée aujourd'hui à trente deux ans, n'a plus la moindre signification.

Hélas, le projet de loi de finances tel que présenté aux media, il y a une semaine, n'emprunte pas le chemin de l'indispensable retour à la confiance susceptible de mobiliser l'épargne immobilière. La majoration du dispositif fiscal Quilès-Méhaignerie en faveur du logement locatif intermédiaire ne constitue nullement une réponse à la réduction du parc locatif, bien au contraire. Quant au fonds de garantie annoncé il y a un an, il ne saurait faire oublier le niveau très élevé des taux d'intérêt réels.

Inadaptées à la situation présente, ces mesures, rejoignent les deux plans de soutien déjà mis en place en moins d'un an et ne sortiront pas le logement de la crise profonde qu'il connaît.

Sur l'ensemble de notre territoire, les conséquences induites par l'absence d'une authentique politique de l'habitat et de l'épargne immobilière sont bien connues des élus. C'est pourquoi nous voulons encore espérer qu'au cours du débat budgétaire les défis auxquels nous sommes confrontés dès à présent trouveront auprès de vous l'écho qu'ils méritent.

Par avance, nous vous en remercions et vous prions de croire, Madame le député, Monsieur le député, à l'assurance de notre considération distinguée.

Patrice BAZIN
Président de la CNAB

Marc LANCE
Président de la CNAB
Paris Ile-de-France

AMÉRIQUES

CANADA : le référendum du 26 octobre sur la réforme constitutionnelle

Le gouvernement fédéral lance une campagne patriotique

MONTRÉAL

correspondance

«Achetons canadien», disent les panneaux publicitaires. *«Chantons ensemble le Canada»*, serine depuis des mois une série de publicités télévisées diffusées sur toutes les chaînes. *«Ensemble, on peut réussir»*, renchérit une autre campagne télévisuelle récemment lancée.

Officiellement, ces trois campagnes nationales n'ont rien à voir avec la réforme constitutionnelle sur laquelle se sont entendus, le 28 août, les dirigeants politiques et les représentants des peuples autochtones du pays, et sur laquelle les Canadiens se prononceront par référendum le 26 octobre. Cette réforme est profonde : elle donne aux Amérindiens le droit de former des gouvernements autonomes, elle retouche la répartition des pouvoirs entre Ottawa et les dix provinces, elle met ces dernières sur un pied d'égalité au Sénat sans plus tenir compte de leurs parts respectives de la population, elle introduit dans la Constitution une clause interprétative spécifiant les valeurs et caractéristiques du pays, dont l'existence au Québec d'une *«société distincte»* francophone.

Si la feuille d'érable du drapeau canadien tapisse ainsi les espaces publicitaires, y compris et surtout au Québec, c'est officiellement qu'Ottawa veut célébrer le 125e anniversaire de la fédération canadienne, entend promouvoir la compétitivité des entreprises locales et cherche à lutter contre la fâcheuse tendance des Canadiens frontaliers à faire leurs courses aux Etats-Unis, où, avec l'actuel taux de change, la vie est moins chère. Mais tous les Québécois qui ont vécu, en 1980, la campagne du référendum provincial sur la «souveraineté-association» (le «non» l'avait emporté à 60 %), ont en tête l'omniprésente publicité fédérale de l'époque contre l'alcool au volant dont le slogan était à l'époque *«Non, merci!»*.

La loi québécoise institue *«deux comités-parapluie»* du «oui» et du «non», qui sont seuls habilités à faire de la publicité pour leur option et dont les dépenses sont plafonnées (à 3,5 millions de dollars canadiens chacun en 1980 et à 4,6 millions cette fois). Mais le Québec ne peut évidemment pas empêcher le gouvernement fédéral et ses sociétés d'Etat, telle que la chaîne télévisée Radio Canada, de faire ce que bon leur semble. La loi canadienne, qui régit la campagne actuelle partout sauf au Québec, ne pose en pratique aucune restriction puisqu'un nombre illimité de comités du «oui» et du «non» peuvent être créés.

Messages publicitaires

Ces messages publicitaires patriotiques, qui font grincer des dents au Québec, reflètent indirectement la préoccupation des stratèges d'Ottawa : les sondages donnent le «non» largement gagnant au Québec. Or, le gouvernement fédéral de M. Brian Mulroney a déjà exprimé le vœu que le «oui» recueille une majorité absolue dans chacune des dix provinces, sans dire ce qu'il sera fait dans le cas contraire. En tout état de cause, pour valider l'entente constitutionnelle, il faudra que le Parlement de chaque province la ratifie.

Ces publicités donnent aussi le ton du plan de la campagne fédérale : un «oui» à la réforme sera un «oui» à un Canada uni. C'est ce que le premier ministre Mulroney et les chefs des deux principaux partis d'opposition fédéraux, M. Jean Chrétien (libéral) et Mme Audrey McLaughlin (social-démocrate) répètent d'un bout à l'autre du pays. Avec des variantes cependant, car si les trois partis ont accepté de faire campagne ensemble pour le «oui» dans un *«comité du Canada»*, la perspective d'élections fédérales l'an prochain reste néanmoins très présente dans les esprits. D'autant que la popularité de l'actuel gouvernement n'a que légèrement bénéficié du déblocage constitutionnel et plafonne à 20 %.

«Au fond, le référendum est lié à l'idée qu'on se fait de ce que signifie être Canadien», résumait M. Mulroney en présentant au Parlement le libellé de la question référendaire (*«Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?»*). *«On est fier d'être Canadien ou pas. On aime ou on n'aime pas le Canada»*. Les leaders de l'opposition, eux, prennent grand soin de mentionner les sérieuses réserves qu'ils ont sur certains aspects de l'entente constitutionnelle et soulignent les vertus constructives de la critique. Mme McLaughlin, chef du Nouveau Parti démocratique, déplore que le projet constitutionnel ne protège pas assez les minorités, les handicapés et les programmes sociaux. Elle regrette qu'un quota de sièges ne soit pas réservé aux femmes au sein du nouveau Sénat. Le principal groupe féministe du pays, qui fait pourtant partie de la clientèle traditionnelle du NPD, fait d'ailleurs campagne pour le «non».

Réflexe provincial

Pour se hisser à la tête du Parti libéral, M. Chrétien avait combattu avec succès le précédent accord dit du « Lac Meech », qui a échoué en 1990. Celui qui fut son maître à penser, l'ancien premier ministre fédéral, Pierre Elliott Trudeau, vient de dénoncer la nouvelle entente au nom des mêmes principes. M. Chrétien, lui, s'est laissé séduire, parce qu'il croit qu'un règlement du casse-tête constitutionnel accroît ses chances de devenir premier ministre du Canada l'an prochain. *«Une fois qu'on aura réglé la Constitution, on va avoir Mulroney tout nu sur l'économie»*, dit-il volontiers, dans son français populaire. Il souligne d'ailleurs que le gouvernement Mulroney a dû renoncer à inclure dans la réforme constitutionnelle l'élimination des barrières commerciales existant entre les provinces. Une fois au pouvoir, promet-il, *«nous travaillerons à arranger ça»*.

Après cinq ans de débats constitutionnels, les leaders des trois partis du «oui» promettent aussi aux électeurs que l'entente en *«délivrera les générations futures»* – dixit M. Mulroney – et permettra de s'atteler aux problèmes économiques (le Canada est en récession ou en stagnation depuis avril 1990). Les centrales syndicales hors Québec et les grandes organisations patronales du pays, qui militent pour le «oui», opinent. Un «non» serait un premier pas vers la sécession du Québec et risquerait de mener au chaos. Deux ministres fédéraux, dont celui des affaires constitutionnelles, M. Joseph Clark, ont même brandi les spectres du Liban et de la Yougoslavie.

Dans le camp du «non», le Reform Party, un parti ultra conservateur de l'ouest du pays qui aspire à un rôle d'envergure nationale, attire lui aussi la flamme patriotique. *«Pour l'amour du Canada, non!»* dit son slogan de campagne, même si son hostilité à l'entente découle largement de frustrations régionales (sous-représentation au sein des instances fédérales des provinces de l'Ouest où la croissance démographique est la plus forte). Le chef de ce parti, M. Preston Manning, propose, après le référendum, de décréter un moratoire sur toute question constitutionnelle.

Quant au contenu même de l'entente, les leaders nationaux du «oui» ne peuvent guère le vanter en détail à un bout du pays sans risquer de s'aliéner des électeurs à l'autre bout. Car le réflexe provincial est ancré partout, qui veut que ce qui est bon pour l'Est ne puisse pas être bon pour l'Ouest et que ce qui est bon pour le Québec soit forcément mauvais pour le reste du pays...

CATHERINE LECONTE

ÉTATS-UNIS : la course à la Maison Blanche

M. Ross Perot fait durer le suspense

L'indépendant Ross Perot hésite et consulte. En principe retiré de la course présidentielle depuis juillet, le milliardaire texan a reçu, à sa demande, lundi 28 septembre, des représentants des états-majors républicain et démocrate pour discuter de son éventuel retour dans la bataille. M. Perot entend faire durer le suspense : il prendra une décision, a-t-il dit, *«d'ici à la fin de la semaine»*.

WASHINGTON

de notre correspondant

Sans barguigner un moment, le président et candidat républicain, M. George Bush, et son concurrent démocrate, M. Bill Clinton, avaient immédiatement répondu à la convocation de M. Perot, comme s'il importait de ne pas froisser l'homme d'affaires. Ils ont dépêché à Dallas leurs principaux collaborateurs pour une série d'entretiens qui ont constitué une «première» dans l'histoire politique américaine : les candidats à l'écoute des desiderata du non-candidat... Car M. Perot exerce une manière de chantage sur la campagne. Officiellement, il dit n'être préoccupé que du bien du pays et de la manière de lutter contre ce qu'il considère comme le principal fléau de l'économie américaine : le déficit budgétaire.

Il s'agissait donc d'entendre à Dallas les propositions de MM. Bush et Clinton en la matière et, avec les représentants des comités «perotistes», d'en étudier la portée. Si elles sont jugées insuffisantes par lui et ses sympathisants, M. Ross Perot reviendra dans la course pour y effectuer une mission de «salut public» : se faire le porte-parole du strict programme d'austérité budgétaire qu'il a proposé cet été (après avoir retiré sa candidature).

En fait, les motivations de M. Perot seraient moins nobles et plus complexes. Après des débuts prometteurs, qui avaient suscité l'enthousiasme de millions d'Américains et le dévouement militant de plusieurs milliers d'entre eux, M. Perot avait renoncé à faire campagne, à la mi-juillet, dès les premières difficultés : des sondages médiocres et quelques portraits peu flatteurs dans la presse. Son départ avait provoqué la colère de nombre de ses sympathisants, qui s'estimaient traités cavalièrement, et des commentaires encore moins flatteurs dans les journaux. M. Ross Perot, qui avait passé son temps à donner des leçons de morale à la classe politique, était accusé d'abandon de poste.

Un danger pour M. Clinton

Blessé dans son orgueil, il en aurait conçu une grande amertume et aurait trouvé un moyen de préserver sa réputation en organisant cette volte-face et ces curieuses consultations sur le déficit. *«Ce n'est pas une opération pour le salut de la nation*, écrit dans le *New York Times* son ancien chef de campagne, M. Edward Rollins, *c'est une tentative de sauver la face d'un homme à l'ego malmené»*. Et comme ni M. Bush ni M. Clinton, engagés dans une bataille très serrée, ne veulent courir le risque de heurter la moindre fraction de l'électorat, ils ont tous deux joué le jeu que leur imposait l'homme d'affaires texan.

M. Perot n'a, à ce stade, aucune chance de remporter l'élection. Les sondages le créditent de 15 % des suffrages, au mieux. M. Perot n'aurait aucune chance, non plus, de faire adopter par le Congrès son programme de coupes draconiennes dans les dépenses de l'Etat et de hausses de la fiscalité. Mais M. Perot est inscrit dans les cinquante Etats de l'Union et, courant août, il a encore dépensé près de 4 millions de dollars pour maintenir un réseau de militants. Cela veut dire que sa candidature pourrait tout de même bouleverser la physionomie de la bataille.

Dans quel sens ? Toutes les hypothèses sont possibles. Il y a ceux qui pensent qu'une candidature Perot-2 nuirait d'abord à la campagne républicaine : l'indépendant pourrait mordre sur l'électorat conservateur, dans le sud notamment, au Texas par exemple, enlevant des voix à M. Bush et mettant certains de ces Etats à la portée de M. Clinton. Il y a ceux, un peu plus nombreux, qui jugent qu'une candidature indépendante serait surtout dangereuse pour M. Clinton.

Par son effet de choc, elle bouleverserait la dynamique actuelle de la course qui voit le candidat démocrate confortablement en tête, de neuf à quinze points, dans les sondages. Une telle candidature serait susceptible d'attirer les voix des «démocrates reaganiens» du Middle West dont M. Clinton a besoin : il s'agit de ces électeurs conservateurs, cols blancs et cols bleus, qui ont voté républicain aux trois dernières présidentielles, et qui, confrontés à la récession, seraient, cette fois, décidés, faute de mieux, à revenir dans le giron dans leur parti.

De ces spéculations, il ne fut, officiellement, pas question à Dallas. On parlait du déficit. Dans un geste témoignant de la faiblesse de sa situation politique actuelle, M. Bush avait délégué certains de ses plus éminents collaborateurs pour aller courtiser M. Perot. Sa délégation était dirigée par M. Brent Scowcroft, conseiller de la Maison Blanche pour les questions de sécurité, notamment accompagné d'un des dirigeants de la campagne présidentielle, Robert Teeter, et du secrétaire au logement, M. Jack Kemp.

L'équipe de M. Clinton, reçue la première, dans la matinée, comprenait notamment son chef de campagne, M. Mickey Kantor, le sénateur Llyoyd Bentsen (Texas), le financier Felix Rohaytn et l'amiral William Crowe, ancien chef d'état-major.

Chaque équipe a assuré que son programme était, bien sûr, le plus proche de celui de M. Perot. Celui-ci, l'air triomphant, manifestement ravi d'être ainsi courtisé par les «grands» et de faire la preuve qu'il fallait encore compter avec lui, s'est permis de rester au-dessus de la mêlée. Multipliant les conférences de presse, il a convenu qu'il y avait *«de nombreux points communs»* entre son programme et celui de M. Clinton mais observé, tout de suite après, que nombre de ses propositions *«recouvraient»* aussi celles de M. Bush...

Savourant le moment, M. Perot restait énigmatique. Comme on lui demandait duquel des deux candidats en lice il se sentait le plus proche, il répondait *«qu'aucune réponse ne serait appropriée pour le moment»*. C'était assez vexant et cruel pour les émissaires républicains et démocrates. Mais à jouer les courtisans, ne s'étaient-ils pas mis en position d'être humiliés ?

ALAIN FRACHON

□ **M. Bush met son veto à l'imposition de conditions commerciales à la Chine.** – Le président Bush a mis son veto, lundi 28 septembre, à Washington, à une proposition de loi d'origine démocrate imposant des conditions à l'octroi à la Chine de la clause de la nation la plus favorisée pour l'année à venir. Le chef de l'Etat américain s'est opposé à plusieurs reprises avec succès au Congrès, désireux que les conditions faites à la Chine pour son commerce avec les Etats-Unis soient alourdies. M. Bush s'est, néanmoins, déclaré prêt à des représailles si Pékin ne réduit pas les obstacles imposés à l'entrée des produits américains. – *(AFP.)*

BRÉSIL

Les députés se prononcent sur la procédure de destitution de M. Collor

Les 503 députés fédéraux devaient se prononcer, mardi 29 septembre, sur l'opportunité de l'ouverture, par le Sénat, d'une procédure de destitution du président Fernando Collor de Mello accusé de corruption. Ce vote crucial requiert une majorité des deux tiers des députés, soit 336 parlementaires. Si la majorité des députés accepte le renvoi du président devant le Sénat, M. Collor sera remplacé par le vice-président M. Itamar Franco. Le vote de mardi devait être retransmis à partir de 14 heures (18 heures à Paris) sur les chaînes de radio et de télévision du pays. Plusieurs manifestations devaient d'autre part être organisées dans les grandes villes du pays par les partisans de la destitution du président. A Brasilia la sécurité a été renforcée dès lundi par l'arrivée de 10 000 gendarmes. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : début du procès du chef du Sentier lumineux.** – Le procès du chef du Sentier lumineux Abimaël Guzman a débuté lundi 28 septembre dans le plus grand secret à San-Lorenzo, une île située au large de la capitale. Le leader maoïste comparaît devant un juge militaire, qui aura dix jours pour rendre son verdict, a précisé à la radio M. Daniel Espichan, procureur chargé des affaires de terrorisme. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Une rencontre entre Israéliens et Palestiniens sous l'égide des Nations unies

«Ne laissons pas la région entre les mains de nos extrémistes !»

LISBONNE

de notre envoyé spécial

Décidément, le climat a changé entre Israéliens et Palestiniens. Comment le nier quand on voit coude à coude, à la même tribune, deux députés de l'Etat juif, appartenant à la majorité gouvernementale, et deux membres du Conseil national palestinien, le «parlement» de l'OLP ? Quand on les écoute dialoguer, utilement, pendant deux jours ? Quand, au fil des débats, le nom de Yasser Arafat – référence naguère inévitable – n'est pas prononcé une seule fois, en bien ou en mal ?

Ces quatre acteurs, parmi d'autres, du drame proche-orientalparticipaient, l'autre semaine à Lisbonne, à une rencontre à laquelle les Nations unies avaient convié une cinquantaine de journalistes européens. Si un tel dialogue est désormais possible, et profitable, entre les élus des deux peuples – et plus seulement entre universitaires ou dirigeants de l'opposition politiquement dénués de responsabilités – c'est bien sûr parce qu'un long chemin a été parcouru depuis la conférence de Madrid, il y a onze mois.

Comme le soulignait M. William Quandt, ancien conseiller des présidents Nixon et Carter, pour la première fois les Palestiniens négocient directement avec Israël, et sans la moindre garantie quant à leur destin. *«On nous demande d'entrer dans un tunnel, sans nous dire ce qu'il y a au bout»*, note M. Jamil Hilal, directeur du département de l'information de l'OLP. C'est vrai, reconnaît M. Avraham Burg – étoile montante du Parti travailliste israélien, – mais qu'avez-vous à perdre ? *«Prenez ce qui vous est offert. Ne pensez pas seulement à la solution définitive du conflit. Faites comme les sionistes autrefois : utilisez la tactique du salami !»*

«Ce sera un solide gaillard»

Pour la première fois, ajoute M. Burg, un gouvernement israélien axe sa stratégie autour de la fameuse résolution 242 du Conseil de sécurité – la terre en échange de la paix – et commence, parallèlement à la négociation, à prendre des mesures concrètes pour instaurer la confiance. *«Le 23 juin dernier* [jour de la victoire travailliste] *Israël a définitivement tourné le dos à l'une des options qui s'offraient à lui : maintenir sa souveraineté sur la Cisjordanie et Gaza»*, renchérit Mme Naomi Chazan, député du parti Meretz, aile gauche de la coalition au pouvoir. Il n'empêche : Palestiniens et Israéliens ne font pas la même lecture de la «242».

Les premiers demandent son application immédiate et, en conséquence, attendent de l'occupant un engagement solennel de retrait. Cette résolution, estiment les seconds, ne concerne que l'étape ultérieure, celle d'un règlement permanent du conflit. Pour l'instant, il s'agit d'aménager – pour cinq ans – un pouvoir palestinien autonome et provisoire.

«Si nous sommes tant attachés à la 242», s'exclame M. Hilal, *«ce n'est pas par fétichisme. C'est parce que ce texte est d'une importance stratégique. En exigeant le retrait israélien des territoires, il reconnaît notre droit à la souveraineté et lui donne une base matérielle. Sans ce droit, nous ne serions plus un peuple, mais une simple minorité nationale.»*

Evoquant l'impatience des Palestiniens, qui veulent tout de suite un Etat, le chef de la diplomatie israélienne, M. Shimon Pérès, avait ironisé : *«Ils désirent un enfant sans grossesse.»* La formule a fait mouche. *«Après vingt-cinq ans d'occupation, dont cinq d'Intifada, tous les symptômes de la grossesse sont là*, rétorque M. Hilal. *La naissance de notre Etat a même pris du retard. Mais lorsqu'il naîtra, vous verrez, ce sera un solide gaillard !»*

On n'en est pas là. Et si chacun s'efforce d'imaginer l'avenir – Etat palestinien ? confédération jordano-palestinienne ? commonwealth israélo-jordano-palestinien ? – il faut, dans l'immédiat, *«sortir de cette impasse conceptuelle»* (William Quandt). Car tout le monde est unanime : le Proche-Orient bénéficie d'une *«constellation inhabituellement favorable»*. Il faut mettre à profit ce *«facteur temps»* pour développer une *«culture de paix»*, en multipliant les contacts israélo-arabes, suggère M. Walid Al-Saadi, représentant du prince héritier de Jordanie.

Israéliens et Palestiniens traversent une phase délicate de *«décantation psychologique»*, où l'avenir et le passé restent trop intimement mêlés, où le désir de paix n'a pas encore dissipé la méfiance mutuelle. Il n'est pas facile de *«dé-démoniser»* l'ennemi, et de *«renoncer une fois pour toutes à une part de ses rêves»*. Mais c'est la seule source d'espoir. *«Ne gaspillons pas les années qui viennent*, conclut M. Burg. *Ne laissons pas le Proche-Orient entre les mains de nos extrémistes !»*

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Assassinés à Berlin

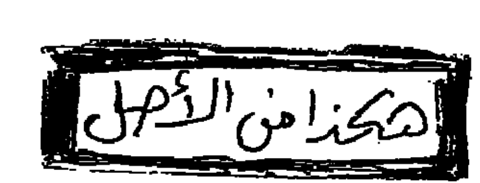
Trois dirigeants kurdes iraniens ont été inhumés à Paris

Les obsèques du secrétaire général du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI), Sadegh Sharafkandi, et de deux autres responsables de son mouvement, assassinés le 17 septembre dans un restaurant berlinois (*le Monde* du 19 septembre), ont eu lieu lundi 28 septembre au cimetière du Père-Lachaise à Paris, en présence d'un millier de personnes parmi lesquelles M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire.

Comme son prédécesseur, Abdul Rahman Ghassemlou, assassiné à Vienne le 13 juillet 1989, Sadegh Shrafkandi a été inhumé à Paris parce que son corps ne pouvait pas être rapatrié au Kurdistan iranien, le PDKI étant en lutte contre le régime de Téhéran. De surcroît M. Shrafkandi était *«un ami de la France»*, nous a expliqué le directeur de l'Institut kurde de Paris, M. Kendall Nezam.

A propos de l'enquête menée par la police criminelle de Berlin, M. Nezam indique qu'elle a *«fait des progrès considérables»* sans toutefois aboutir encore à des conclusions définitives. Il ajoute qu' *«elle risque d'être longue»* et qu' *«un comité va se constituer au Bundestag pour demander qu'elle soit accélérée»*. Selon l'avocat allemand, Me Hans-Joachim Ehrig, chargé de l'affaire par le PDKI, les enquêteurs ont pu retrouver les armes du crime – un fusil-mitrailleur Uzi, de fabrication israélienne, et un pistolet de fabrication espagnole, – établir des portraits-robots des assassins, qui seraient au nombre de quatre, et reconstituer leur itinéraire. Mais il n'y a toujours pas de certitude sur leur identité, même si *«plusieurs hypothèses et certains doutes»* conduisent à la piste des services secrets iraniens, a indiqué Me Ehrig, lors d'une conférence de presse, le 25 septembre à Paris. Il a fait valoir qu'il suffisait de poser la question : *«A qui profite le crime ?»* A l'Iran, a répondu, au cours de la même conférence, M. Abdullah Hassanzadeh, membre du bureau politique du PDKI, qui estime que Téhéran peut agir en toute impunité en Europe, en raison de *«la position molle et conservatrice des pays occidentaux»*. Il souhaite que cette fois l'enquête aboutisse, contrairement à ce qui s'était passé après l'assassinat d'Abdul Rahman Ghassemlou.

M. Na.



هكذا من الأصل

ASIE

Japon : la politique flirte avec le crime

Le dernier en date des scandales jette une lumière crue sur les liens du parti gouvernemental avec le milieu

TOKYO

de notre correspondant

Le scandale Sagawa Kyubin, pour lequel le «parrain» du parti gouvernemental (PLD), M. Shin Kanemaru, a été inculpé lundi 28 septembre, est emblématique d'une pratique publique japonaise : politiciens, truands et entrepreneurs sans scrupules y sont les protagonistes d'une affaire dont l'ampleur dépasse tout ce qui l'a précédée, comme le scandale Recruit. Confirmant le rôle de l'argent dans la vie politique du pays, elle éclaire un sous-bois giboyeux où se jouent maints intérêts interlopes.

Le pivot de cette affaire dont les malversations se montent à 528 milliards de yens (21,2 milliards de F) – auxquels s'ajoutent 80 milliards versés aux politiciens de la majorité et de l'opposition – est l'une des sociétés les plus prospères du Japon : l'entreprise de transports rapides Sagawa Kyubin. Fondée en 1957 à Kyoto par celui qui allait devenir président honoraire du groupe, M. Kiyoshi Sagawa, cette petite société de messagerie débuta avec une dizaine d'employés et deux bicyclettes. Aujourd'hui, Sagawa est la seconde entreprise de transports du Japon. Elle compte 20 000 employés, 15 000 camions et 270 établissements. Le chiffre d'affaires de Sagawa s'élevait en 1991 à 909 milliards de yens. Composé de douze sociétés régionales contrôlant des entreprises locales «indépendantes», le groupe a atteint une envergure nationale. Sagawa Kyubin Tokyo, au cœur du scandale, était la pièce maîtresse du groupe. *«Travailler deux fois plus et toucher trois fois plus»* : tel était le leitmotiv de son patron. Les salaires des chauffeurs y étaient élevés, mais les conditions de travail très dures : l'entreprise a fait l'objet de sanctions pour avoir violé, entre autres, les lois limitant la durée du travail.

M. Sagawa développa son affaire à la hussarde, en absorbant de petites messageries locales, dont il récupérait la licence, et en exploitant illégalement des itinéraires. Heurts et irrégularités ont marqué l'expansion du groupe, qui s'est appuyé sur deux forces : le monde politique et la pègre. Les truands sont traditionnellement présents dans les transports, comme entrepreneurs mais aussi comme «arbitres» des accidents de la circulation. M. Kiyoshi Sagawa est connu pour être personnellement lié à Toshikazu Togoshi, chef du gang de Kyoto, Aizu no kotetsu, qui lui fournit ses gardes du corps. M. Sagawa recourut souvent aux «bons offices» de la pègre pour régler ses différends avec des messageries locales récalcitrantes et pour déloger des propriétaires refusant de vendre des terrains dont il voulait faire des dépôts.

Il cultiva en outre ses liens avec le monde politique : pour régler avec le ministère des transports les démêlés provoqués par des infractions répétées, et pour obtenir de nouvelles licences et faire oublier des fraudes fiscales. Au Japon, ce ne sont pas là des pratiques inhabituelles, sinon par leur ampleur. Les choses ont commencé à se gâter au milieu des années 80, lorsque M. Sagawa laissa à M. Hiroyasu Watanabe, président de la filiale de Tokyo, aujourd'hui jugé pour malversations, une marge de manœuvre pour traiter avec le monde politique. Une vraie guerre allait alors opposer les deux hommes. La chute de la Bourse entraîna par ailleurs l'effondrement de montages financiers frauduleux.

Avec M. Watanabe – à l'origine directeur d'une petite société de messagerie absorbée par Sagawa, – les pratiques douteuses vont dépasser la «routine». L'homme approfondit, tout d'abord, les liens avec le milieu. Par un jeu de fausses écritures, et profitant de l'envolée spéculative, il fournit 124 milliards de yens à des entreprises contrôlées par Ishii Susumu, chef de la seconde organisation criminelle du Japon, Inagawa-kai. Sortant de prison, Susumu était alléché par les manipulations boursières très «juteuses» à l'époque : l'argent de Sagawa, conjugué à l'aide de la maison de titres Nomura.

La province aussi

En même temps, M. Watanabe, qui menait grand train, se montrait généreux avec le monde politique : 80 milliards de yens (3 milliards de F) furent ainsi distribués à une centaine de politiciens, parmi lesquels figureraient l'ex-premier ministre, M. Nakasone, le ministre des affaires étrangères M. Watanabe, et le ministre des transports, M. Okada. (Mais ceux-ci poursuivent en justice les journaux qui ont mentionné leur nom. Seul, jusqu'à présent, M. Kanemaru a reconnu avoir reçu 500 millions de yens).

M. Iroyasu Watanabe cherchait, par ses largesses, à se constituer un réseau d'appuis pour évincer M. Sagawa. Le duel entre les deux hommes fut à l'origine de la diffusion de rumeurs destinées à se déconsidérer mutuellement, et qui ont fait éclater le scandale.

L'affaire Sagawa confirme, s'il en était besoin, le rôle de l'argent dans la politique au Japon. Ce pays n'a certes pas le monopole de ces pratiques, mais elles y sont plus systématiques qu'ailleurs, et peu contrôlées par une loi-«passoire». C'est en vertu de ses dispositions, et non de celles concernant la corruption, que M. Kanemaru est poursuivi – avec une clémence qui choque beaucoup de citoyens ici.

Les précédents scandales ne semblent pas avoir servi de leçon aux politiciens : les faits qui leur sont reprochés se sont en effet produits au moment où l'affaire Recruit (délit d'initiés) défrayait la chronique. L'implication dans le scandale Sagawa du gouverneur de Niigata, M. Kaneko, démontre en outre que la décentralisation administrative n'a fait qu'étendre les pratiques du pouvoir central à la province.

Développement troublant, enfin, de ce dernier scandale : les liens du monde politique avec la pègre, même si ceux-ci ne sont pas nouveaux. L'homme d'influence du PLD, M. Kanemaru, semble, pour sa part, avoir été lié avec le truand Ishii Susumu par l'intermédiaire de M. Hiroyasu Watanabe. Le politicien aurait demandé l'intervention d'Ishii en 1987, pour faire cesser le harcèlement dont était l'objet l'ex-premier ministre, M. Takeshita, de la part d'un groupuscule d'extrême droite (Nippon Kominto, en fait, composé de voyous), puis en 1988, pour inciter un député conservateur, M. Koichi Hamada, à renoncer à la présidence de la commission du budget. Susumu avait d'autant plus d'ascendant pour convaincre M. Hamada que celui-ci avait appartenu dans sa jeunesse à son gang...

La participation de la pègre aux campagnes de levée de fonds pour le parti gouvernemental est notoire. Cette fois, à en croire le quotidien *Asahi*, elle semble avoir également joué un rôle dans les arbitrages en coulisses de la fin de 1987, qui se traduisirent par l'arrivée au pouvoir de M. Takeshita.

PHILIPPE PONS

Quand les truands « se lavent les pieds »

TOKYO

de notre correspondant

La pègre nippone n'est plus ce qu'elle était. L'une de ses traditions séculaires, la section de l'auriculaire en signe de repentir, est en train de se perdre. A en croire l'*Asahi*, certains truands au doigt sectionné qui souhaitent se ranger se font désormais greffer un orteil pour cacher leur appartenance passée. A noter que quitter le milieu se dit en japonais «se laver les pieds» *(ashi o arau)*.

Un médecin, le docteur Mitsuo Yoshimura, serait passé maître dans la réalisation de ces prothèses, qui requièrent une intervention chirurgicale de quatre heures et coûtent 1 million de yens (40 000 francs), somme non remboursée par les assurances-maladie, précise l'*Asahi*, car ces interventions sont liées à une activité illégale. A la suite des nouvelles lois contre la pègre du début de cette année, la police a lancé une campagne pour la réinsertion des truands. Bien que la presse en fasse grand cas, on peut se demander si cette initiative a beaucoup de succès. En tout cas, les «repentis» se bousculent chez M. Yoshimura, dont le carnet de rendez-vous est plein jusqu'en mai.

Ph. P.

CHINE

Mort de Hu Qiaomu ancien secrétaire de Mao Zedong

PÉKIN

de notre correspondant

Les autorités chinoises ont annoncé lundi 28 septembre la mort, à quatre-vingt-un ans, de l'idéologue conservateur Hu Qiaomu. De tous les hommes qui firent la Longue Marche en 1934-1936, il était l'un des plus réfractaires à l'ouverture du pays sur le monde moderne. En ce sens, l'hommage funèbre du comité central du PCC annonçant sa mort le décrit avec précision : *«Combattant communiste loyal et éprouvé de longue date, révolutionnaire prolétarien, théoricien marxiste émérite, commentateur politique, scientifique de la société, dirigeant de premier plan des domaines de l'idéologie, de la théorie, de la culture et de la propagande.»*

A son tableau de chasse aux sorcières *«bourgeoises»* – activité qui occupa à peu près toute sa carrière – Hu Qiaomu avait en particulier accroché comme éminent trophée, en 1987, Hu Yaobang, le plus imaginatif et libéral secrétaire général à avoir un temps dirigé le PCC. M. Deng Xiaoping avait pu le mettre à la retraite en 1987, mais, de la commission des vieux conseillers du comité central, il continuait à s'opposer, avec Deng Liqun, aux initiatives réformistes du patriarche.

Fils d'un propriétaire foncier qui avait tâté de la politique, Hu avait rejoint le mouvement communiste à Pékin au début des années 30. Devenu secrétaire personnel de Mao Zedong en 1941, il a participé à ce titre à la répression des dissidents au sein du parti à partir de 1942, et contribua activement à la rédaction des œuvres du Grand Timonier, dont certaines passent pour être de lui.

Disparu dans la tourmente de la révolution culturelle, Hu refit surface en 1974 et reprit sa place parmi les «chiens de garde» du monde intellectuel. On lui doit le cinquième volume posthume des écrits de Mao, ouvrage dont le régime ne se vante plus guère, ainsi que les campagnes de 1983 et 1987 contre *«la pollution spirituelle»* et le *«libéralisme bourgeois»*.

FRANCIS DERON

□ **Nouvel essai nucléaire chinois.** – Selon l'Observatoire suédois de recherche sur la défense, qui l'a révélé lundi 28 septembre, la Chine a procédé, à la fin de la semaine dernière, à un essai nucléaire d'une puissance estimée de 5 à 20 kilotonnes (la bombe américaine sur Hiroshima avait dégagé en 1945 une énergie inférieure à 20 kilotonnes). Il n'y avait pas eu d'expérimentation depuis mai dernier. – *(AFP.)*

Les autorités communistes « approuvent » une réincarnation au Tibet

PÉKIN

de notre correspondant

O'Kying Chilai, Tibétain âgé de huit ans, originaire du district de Chamdo, est devenu, dimanche 27 septembre, *«Bouddha vivant»*, avec le soutien appuyé du gouvernement communiste chinois – une première depuis que celui-ci a *«libéré pacifiquement»* le Toit du monde en 1950-1951. L'enfant, découvert par les autorités religieuses de Lhassa, a été *«approuvé»* le 27 juin par le bureau des affaires religieuses de Pékin pour devenir la dix-septième réincarnation de Marpa (1012-1098), fondateur des kagyupas, ou secte blanche, l'une des plus importantes du bouddhisme tibétain. Il portera le titre de Bouddha Karmapa dans le canon de la secte.

L'agence Chine nouvelle a rapporté que les autorités communistes de Lhassa ont pris part à la cérémonie de consécration du nouveau Bouddha Karmapa au monastère de Tsurphu – depuis l'an 1189 siège des kagyupas – près de la capitale de la *«région autonome»*. Elle ont remis à l'enfant son certificat *«approuvant la réincarnation»*. Selon Pékin, le prédécesseur de l'enfant, Karmapa Rigprir Dorje, décédé en 1981, avait prédit, par testament, que son âme se réincarnerait *«en Chine»*. Les médias de Pékin, qui ont amplement couvert la cérémonie, ont toutefois omis de préciser un point de biographie du défunt : il avait fui la répression du soulèvement anti-chinois de 1959 pour fonder un autre monastère, le temple Rumtek, au Sikkim, où il s'est éteint.

F. D.

□ **INDONÉSIE : M. Suharto candidat à un nouveau mandat.** – Le Golkar, au pouvoir en Indonésie, a annoncé que le président Suharto, qui dirige le pays depuis vingt-sept ans, serait candidat à un nouveau mandat lors de l'élection présidentielle de mars 1993. La décision du Golkar, connue le lundi 28 septembre, était attendue depuis que les responsables des deux seules formations d'opposition autorisées, le Parti unifié pour le développement indonésien et le Parti démocrate indonésien, avaient appelé à la réélection de M. Suharto, âgé de soixante et onze ans. – *(Reuter, UPI.)*

□ **CORÉE DU SUD : vers une reprise des travaux parlementaires.** – Les deux grands partis de l'opposition sud-coréenne ont accepté, lundi 28 septembre, de mettre fin au boycottage des travaux parlementaires par lequel ils protestaient depuis un mois contre le refus du gouvernement d'organiser des élections locales. Ils ont salué par un communiqué commun avec le Parti libéral démocrate (DLP), majoritaire, la récente décision du chef de l'Etat, M. Roh Tae-woo, de quitter le DLP et de nommer un cabinet neutre avant les élections de décembre.

AFRIQUE

ANGOLA : à la veille des élections

Les forces régulières et les troupes de l'UNITA ont officiellement formé une armée « unique »

LUANDA

de notre envoyé spécial

L'Angola n'a officiellement plus qu'une seule armée. Après seize ans d'affrontements, les FALA, troupes rebelles de l'Union pour la libération totale de l'Angola (UNITA) de M. Jonas Savimbi, et les FAPLA, forces régulières du gouvernement, ont été formellement dissoutes dimanche 27 septembre. Le soin d'annoncer la nouvelle a été laissé à la Commission conjointe politico-militaire (CCPM) (1), à l'issue d'une ultime rencontre entre le président José Eduardo Dos Santos et M. Savimbi, samedi, à Luanda.

Les nouvelles Forces armées angolaises (FAA), constituées de soldats issus des FALA et des FAPLA, sont entrées en service effectif lundi après-midi, après que les officiers supérieurs, choisis pour diriger l'état-major, eurent prêté serment. A la tête de l'armée «unique» angolaise, les généraux Antonio Dos Santos Franca, «Ndallu», (FAPLA), et Arlindo Isaac Chenda Pena, «Ben-Ben», (FALA) (2), resteront sous l'autorité de la CCPM jusqu'à la constitution d'un nouveau gouvernement.

Démobilisation retardée

La dissolution des anciennes forces ennemies, à la veille des premières élections multipartites, mardi 29 et mercredi 30 septembre, était inéluctable. Mais l'épineux problème de la démobilisation n'est pas réglé pour autant. Quelque 35 000 soldats des FAPLA et 15 000 guérilléros des FALA sont encore sous leurs uniformes respectifs, regroupés dans des camps disséminés à travers tout le pays.

Le calendrier de leur démobilisation, précisé dans les accords de paix signés le 31 mai 1991 à Lisbonne par MM. Dos Santos et Savimbi, n'a pas été scrupuleusement respecté. Théoriquement, tout devait être terminé avant la fin du mois d'août. Mais les retards se sont accumulés et les militaires des deux bords qui ne seront pas intégrés au sein de la nouvelle armée angolaise ne sont pas tous retournés à la vie civile.

Au début du mois d'août, trois avions C-130 américains ont été mis à la disposition du gouvernement angolais pour accélérer le rapatriement des démobilisés vers leurs régions d'origine. En 68 missions, les équipages de l'armée de l'air américaine ont transporté plus de 7 200 anciens soldats et leurs familles. Les autres devront encore patienter avant de rentrer chez eux ou être incorporés dans la nouvelle armée. Celle-ci, qui devrait être forte de 50 000 hommes (40 000 pour l'armée de terre, 6 000 pour l'armée de l'air et 4 000 pour la marine) n'a en fait recruté que le tiers de ses effectifs.

Le problème est crucial car le programme d'aide alimentaire arrive à échéance fin septembre et le mécontentement va grandissant dans les centres de rassemblement où certains militaires séjournent depuis le printemps 1991, dans des conditions souvent précaires. D'autre part, aucun des deux camps n'a entièrement livré les armes qu'il s'était pourtant engagé à mettre sous le contrôle de la CCPM. L'UNITA entretient toujours une petite armée cantonnée sur la frontière namibienne. Quant au gouvernement, qui dispose de troupes massées dans la province sécessionniste de Cabinda, il vient de créer, avec l'aide de l'Espagne, une force d'élite anti-émeutes, entraînée et bien armée.

Enfin, le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA) de M. Dos Santos et l'UNITA, qui s'affrontent maintenant sur le terrain politique, ont gardé en réserve une partie de leur machine de guerre. Cette situation, peu conforme à l'esprit du traité de Lisbonne, laisse planer un sérieux doute sur la sincérité des deux signataires des accords de paix.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

(1) La CCPM est formée de représentants du MPLA, de l'UNITA et des médiateurs portugais, américains et russes. Elle coiffe les activités de la Commission conjointe de formation des forces armées (CCFA) constituée de membres des FALA, des FAPLA et de militaires portugais, britanniques et français.

(2) Les généraux «Ndallu» et «Ben-Ben» étaient respectivement vice-ministre de la défense et chef d'état-major de l'armée de l'UNITA.

□ **ALGERIE : un sixième journal interdit.** – Le ministère algérien de l'intérieur a suspendu, lundi 28 septembre, le bi-mensuel *A la Une*, pour atteinte à *«l'unité nationale»* et à *«l'honneur des forces armées»*. Les rédacteurs de la publication, accusés d'avoir publié des commentaires tentant de *«justifier les actes criminels des terroristes et de leurs commanditaires»* – référence au Front islamique du salut (FIS) dissous – seront poursuivis pour diffamation, précise un communiqué du ministère. Une loi, promulguée en août par le Haut Comité d'Etat (HCE, présidence collégiale), autorise le ministère de l'intérieur à fermer pour une durée de six mois toute publication ou établissement dont les activités sont jugées menaçantes pour les *«intérêts supérieurs du pays»* ou pour l'ordre public. *A la Une* est le sixième journal suspendu au cours des deux derniers mois. – *(Reuter.)*

□ **Arrestations en Kabylie.** – Une centaine d'habitants de la commune d'Aït-Aissa-Mimoun, en Kabylie, ont été arrêtés, dimanche 27 septembre, après une manifestation de protestation contre le transfert du siège de la mairie vers un village voisin. Les manifestants avaient dressé des barricades sur l'axe routier Tala-Allam – Tizi-Ouzou (capitale de la Kabylie). Les personnes arrêtées seront notamment poursuivies pour *«troubles à l'ordre public»* et *«attroupements en possession d'armes blanches»*. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : deux partis seulement sont autorisés.** – Deux partis politiques seulement, dont le parti au pouvoir, ont été légalisés à Djibouti, a annoncé lundi 28 septembre le ministre de l'intérieur, M. Ahmed Boulaleh Barreh. Il s'agit du Rassemblement populaire pour le progrès (RPP, au pouvoir) et du Parti du renouveau démocratique (PRD) dirigé par M. Mohamed Djama Elabe. La nouvelle Constitution, adoptée le 4 septembre, prévoyait un pluralisme limité à un maximum de quatre partis, mais les dossiers de trois autres mouvements ont été rejetés. Selon le ministre de l'intérieur, ces formations politiques n'ont pas rempli les conditions nécessaires, *«notamment sur la représentation équilibrée des différentes composantes ethniques de la nation»*. Des élections sont prévues pour le 20 novembre prochain. – *(AFP.)*

□ **ÉTHIOPIE : alliance contre le Front populaire en Erythrée.** – Quatre mouvements, regroupés au sein de l'Alliance du pacte national érythréen, ont dénoncé, lundi, à Rome, les méthodes du Front populaire, au pouvoir à Asmara, et le risque d'une *«nouvelle dictature»*. L'Alliance réclame *«la convocation d'une conférence nationale comprenant tous les groupements et les forces érythréennes pour réaliser la concorde nationale et établir un pacte national, qui jette les bases d'un Etat indépendant»*. – *(AFP.)*

□ **OUGANDA : libération de cinquante-neuf rebelles.** – Emprisonnés depuis le mois d'octobre 1991, cinquante-neuf rebelles ont été libérés pour insuffisance de preuves, par décision du tribunal de Gulu, une ville du nord du pays, a rapporté, samedi 26 septembre, la presse ougandaise. Ces libérations surviennent alors que des organisations de défense des droits de l'homme, dont Amnesty International, se sont inquiétées récemment de la situation en Ouganda. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : la Ligue nationale des droits de l'homme autorisée à reprendre ses activités.** – Le président Ben Ali a autorisé, lundi 28 septembre, la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) à se réunir à nouveau dans ses locaux, fermés depuis le 13 juin dernier. Accusée d'être un *«suppôt de l'étranger»*, l'organisation – la plus ancienne de ce type dans le monde arabe – avait été dissoute après la promulgation d'une nouvelle loi sur les associations. – *(AFP.)*

□ **ZAMBIE : l'ancien président Kaunda dénonce le pluralisme.** – L'ancien président Kenneth Kaunda a quitté dimanche 27 septembre la présidence du Parti de l'union nationale pour l'indépendance, qu'il avait fondé en 1959. M. Kaunda, qui a dirigé la Zambie pendant près de trente ans, avant de se retirer à la suite d'élections en octobre dernier, a estimé à cette occasion que le pluralisme constituait *«une évolution très triste pour tous les nationalistes qui se respectent»*. – *(Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
ARTS
Le Monde et SPECTACLES

POLITIQUE

Un entretien avec M. Jean François-Poncet

« Il serait logique que l'UDF désigne son candidat à la présidence du Sénat » nous déclare le sénateur de Lot-et-Garonne

Réélu sans difficulté sénateur de Lot-et-Garonne, où l'on avait pourtant voté majoritairement « non » au référendum sur l'Union européenne, M. Jean François-Poncet, président du conseil général de ce département et militant déterminé de l'Europe – il préside la branche française du Mouvement européen, – déclare, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que le futur président du Sénat devra appartenir à la majorité pro-européenne de cette Assemblée. Il souhaite que les groupes de l'UDF se réunissent pour choisir un candidat en leur sein.



« Dix jours à peine après le référendum, ne sommes-nous pas déjà bien loin des rapprochements qui ont pu s'esquisser entre pro-européens de droite et de gauche pendant la campagne ?

– Je ne me suis jamais attendu, contrairement à ce que certains ont pu dire, à ce que le débat européen et le vote sur le référendum conduisent vers Dieu sait quelle recomposition de la vie politique française. L'Europe est un cadre beaucoup plus qu'un contenu. Sur le cadre, on peut et on doit déborder des frontières habituelles de la vie politique, comme on le fait depuis longtemps pour la force de frappe, mais ces frontières reprennent toute leur signification et toute leur importance dès que l'on parle du contenu.

L'Europe n'est ni de droite ni de gauche. Elle est fondée, c'est vrai, sur l'économie de marché, mais celle-ci n'est plus, elle non plus, ni de droite ni de gauche. N'avons-nous pas rejoint nos amis allemands, pour qui l'« économie sociale de marché » est, depuis quarante ans, le dénominateur commun de la vie politique ? Il n'y a pas, pour autant, de recomposition de la vie politique allemande. Ne faut-il pas que, dans une grande démocratie, quelques questions majeures fassent l'objet de majorités d'idées, ce qui ne veut pas dire que celles-ci permettent de construire des majorités parlementaires ?

– M. François Mitterrand peut-il tirer profit du score très modeste du « oui » au référendum ?

– Le président de la République ne sort de l'épreuve ni affaibli ni conforté. S'il avait été seul à prôner le « oui », c'est le « non » qui l'aurait emporté. Chacun reconnaît ce que le « oui » doit aux leaders de l'opposition. Il ne s'agit pas, pour autant, de sous-estimer la contribution du président, et, notamment, son intervention télévisée.

– La France ayant rempli son contrat, M. Mitterrand doit-il songer à se retirer ?

– C'est une décision qu'il lui appartient de prendre. Les exhortations des uns et des autres, surtout à propos d'un homme qui a un problème de santé, me paraissent tout à fait déplacées.

– L'opposition doit-elle alors se poser dès maintenant la question de la cohabitation ?

– Le sujet mérite débat. Je comprends que l'opposition se sente peu attirée par la cohabitation, compte tenu de l'expérience faite de 1986 à 1988. L'opposition peut-elle, pour autant, refuser de constituer un gouvernement ? Je suis de ceux qui pensent que ce ne serait pas conforme à la Constitution. Il faut respecter les institutions, qui sont l'un des grands acquis de la Vᵉ République. Gare au « putsch institutionnel » !

L'aménagement du territoire

– Le référendum et ces considérations tactiques vont-ils peser sur l'élection du successeur de M. Alain Poher à la présidence du Sénat ?

– Toutes les élections sont tributaires de leur contexte politique. Bien sûr, les Assemblées, et, singulièrement, le Sénat, ont leur vie propre. Les alchimies y sont mystérieuses et imprévisibles. Cela dit, il serait paradoxal que le président du Sénat ne soit pas en harmonie avec la très large majorité de la Haute Assemblée, qui a voté en faveur de la modification de la Constitution, nécessaire à la ratification du traité de Maastricht. Il serait logique, d'autre part, que les sénateurs membres des différents groupes qui se reconnaissent dans l'UDF se réunissent pour choisir, en leur sein, un candidat.

– Qu'est-ce qui les en empêche ?

– Il y a, dans ces groupes, des sénateurs qui ne sont pas membres de l'UDF et qui ne souhaitent pas forcément s'associer à une telle démarche. Il y a, aussi, des préoccupations individuelles. J'espère qu'à un moment ou un autre, elles pourront être surmontées.

– Que pensez-vous des craintes exprimées par M. Charles Pasqua de voir l'élection à la présidence arbitrée par les socialistes si l'UDF et le RPR ne parviennent pas à s'entendre ?

– Les « primaires » au sein de l'UDF constituent un excellent moyen d'empêcher cela. Si un candidat est désigné par les sénateurs UDF, qui sont les plus nombreux, j'imagine qu'il n'aura aucun mal à réunir autour de lui la majorité sénatoriale.

– Souhaitez-vous être ce candidat ?

– J'appartiens à un groupe modeste du Sénat. Cela ne me qualifie pas précisément pour me mettre en avant.

– Quel est le candidat idéal selon vous ?

– Quelqu'un qui permette au Sénat de jouer le rôle qui lui revient. Nous sommes entrés dans une phase difficile de la vie politique française. Il va falloir, enfin, prendre des décisions importantes, qui ont été sans cesse reportées. La navigation sera difficile.

» Le Sénat doit se faire entendre, notamment dans un domaine que les résultats du référendum ont mis en lumière de manière aiguë : l'aménagement du territoire. A force d'avoir été trop négligée, cette question crée une véritable angoisse dans une grande partie du pays, dans cette France fragile qui est, très largement, la France rurale. Près de 40 % du territoire national sont en voie de désertification. Il y a un équilibre à rechercher entre la région parisienne, les grandes métropoles régionales et l'espace rural, qu'il faut, à tout prix, revitaliser.

» Par ailleurs, un certain nombre de grandes réformes vont s'imposer en matière d'éducation, de justice, de fiscalité et de protection sociale. Il me semble que le Sénat, composé d'hommes d'expérience, formés, pour la plupart, à la gestion locale et régionale, a un rôle très important à jouer dans l'examen de ces réformes. Le cas de la révision de la Constitution prouve, si besoin était, qu'il sait prendre ses responsabilités. »

Propos recueillis par **GILLES PARIS**

La préparation des élections législatives

M. Poperen ne sera pas candidat

LYON

de notre bureau régional

La dernière réunion du comité directeur du PS, le 23 septembre, l'en a, affirme-t-il, convaincu : la « recomposition », à gauche, ne se fera pas à partir du seul Parti socialiste. C'est la raison pour laquelle M. Jean Poperen, dans une interview publiée par *le Progrès* de Lyon du 29 septembre, lance un nouveau et sévère avertissement aux socialistes, en annonçant qu'il ne se présentera pas aux prochaines élections législatives. Maire de Meyzieu (Rhône) depuis 1977, âgé de soixante-sept ans, l'ex-numéro deux du PS avait été élu député de la treizième circonscription du Rhône en mars 1973. Réélu sans discontinuer, il avait laissé son siège, en juin 1988, à sa suppléante, Mme Martine David pour prendre le portefeuille de ministre des relations avec le Parlement, qu'il avait conservé jusqu'à avril dernier. M. Poperen souhaite que Mme David soit investie par le PS dans sa circonscription.

Selon M. Poperen, qui a adressé une lettre à M. Laurent Fabius pour l'informer de sa décision, *« le PS a perdu le contact avec une partie de son électorat, (...) qui attendait que nous luttions contre une société inégalitaire à plusieurs vitesses ». « Une partie de notre électorat est partie vers le Front national. (...) Une autre s'est tournée vers l'écologie »*, explique-t-il. Partant de ce constat sévère, le maire de Meyzieu s'interroge sur la capacité du PS à remonter la pente d'ici au printemps prochain. Fidèle à son idée de *« nouveau contrat social »*, il réclame la tenue d'une *« grande négociation sur le temps de travail et la redistribution de l'emploi »*.

Le fond de son message est la conviction, selon les termes de sa lettre à M. Fabius, que *« le tissu politique, à gauche, est à refaire »*. La recomposition *« ne pourra pas se faire seulement avec ce qu'est devenu le PS »*, déclare-t-il dans *le Progrès*. En conséquence, il appelle de ses vœux *« une grande alliance des forces de mouvement et de progrès, de l'extrême gauche à l'extrême centre, c'est-à-dire tous ceux qui ont le souci que, dans le domaine social, on inverse la tendance »*. Une convergence qui pourrait aller de Mme Arlette Laguiller à M. Bernard Stasi.

ROBERT MARMOZ

Le maire d'Albi contre M. Quilès

ALBI

de notre correspondant

Candidat à la succession de M. Pierre Bernard, député élu dans la circonscription d'Albi-Carmaux, M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, devra compter avec le maire d'Albi, M. Michel Castel. Ce dernier s'est déclaré candidat à la candidature dans cette circonscription dont les sections socialistes sont appelées à voter d'ici au 15 octobre. Après avoir conduit la liste socialiste aux élections régionales dans le Tarn, M. Castel, victime d'une « triangulaire » aux cantonales, appartient au courant de M. Lionel Jospin, majoritaire au sein de la fédération socialiste, mais menacé d'éclatement.

Le premier secrétaire fédéral et les cinq secrétaires fédéraux ont remis leur démission pour protester contre *« l'absence de débat préalable à l'arrivée de M. Quilès »* (*le Monde* du 12 septembre). Parallèlement, nombre de jospinistes tarnais restent favorables à une candidature du ministre de l'intérieur. La dernière réunion de la commission exécutive fédérale, le 25 septembre, a consacré le désaccord profond qui mine le courant jospiniste, et c'est un parti sans direction fédérale qui attend désormais l'arrivée de M. Daniel Vaillant, chargé des fédérations au secrétariat national, le 6 octobre, afin de trancher ce différend.

JEAN-PIERRE BARJOU

Le « système de Villiers » en procès

Le réveil de l'autre Vendée

LA ROCHE-SUR-YON

de notre envoyé spécial

Une semaine après Maastricht, Philippe de Villiers ne reconnaît plus ses gens. Comme ses bénévoles du Puy du Fou qui garantissent depuis près de quinze ans le grand spectacle estival d'une insurrection de 1793 revisitée, il pensait une fois encore que les Vendéens le suivraient les yeux fermés dans son combat, « les blancs » du « non » contre les « bleus » du « oui ». Que le bon peuple dévôt, respectueux des usages en cours dans le bocage, viendrait remercier son hobereau d'une si juste et honorable bataille. Bref, pour parler sans façon, qu'à l'heure où il se sent irrésistiblement appelé par un grand destin national, on ne se mettrait point en tête, sur ses terres, de venir chahuter autour du château.

Dès juin, les conseillers généraux de sa majorité avaient été instamment priés de ne point faiblir dans la dénonciation d'un traité *« bradant l'économie vendéenne »*. Avec les mêmes arguments qui généralement ne se discutent pas, les *patrons du département avaient été* également vivement conviés à s'associer à cette grande croisade. Journal du département, tracts multiples, tout devait être mis au service de la grande cause et du grand homme. La Vendée, pour son avenir et celui de son nouveau héros, se devait cette fois de s'insurger contre les troupes bruxelloises.

Le 20 septembre, la Vendée s'est effectivement réveillée, mais c'est M. de Villiers qui, depuis, ne dort plus. Tandis qu'à Paris il ironisait sur le *« oui » penaud, étriqué, essoufflé et équivoque »* des Français à Maastricht, les Vendéens le provoquaient à leur tour avec un « non » pouvant accepter les mêmes qualificatifs. 50,3 % pour un « non » que tout le monde, sur place voyait à plus de 60 %, succès net du « oui » dans son canton de Montaigu et dans son fief des Herbiers, M. de Villiers est tombé de haut.

Il aurait dû se méfier. Passionné par sa propre histoire, M. de Villiers a fini par oublier l'histoire, pas si ancienne, de son département. Celle qui vit par exemple, juste au lendemain de la dernière guerre mondiale, le journal *Ouest-France*, le MRP et le syndicalisme paysan de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) se liguer contre la droite des châteaux et de l'ordre moral qui s'était compromis. Car c'est bien cette Vendée-là qui s'est à nouveau levée. *Ouest-France*, avec ses soixante-deux mille exemplaires vendus quotidiennement dans le département, a milité sans réserve pour les progrès de l'Europe. M. de Villiers n'est pas près de lui pardonner. Dès le soir des résultats et sans la moindre gêne, il a dénoncé *« cette campagne très inégale »* imputable *« à la pression effectuée »* par ce journal. Lequel en est venu à s'étonner malicieusement que *« toute position contraire à la position dominante »* puisse être considérée en Vendée comme *« une insulte. »* C'est ensuite le vieux terreau de la démocratie chrétienne, que M. de Villiers pensait avoir définitivement condamné à la jachère, qui est remonté à la surface pour réaffirmer certaines valeurs humanistes et européennes. Pour symboliser l'affirmation d'un christianisme éclairé qui ne veut pas s'identifier à toute forme d'intégrisme politique. Non sans mal. Mme Nicole Fontaine, vice-présidente du Parlement européen (CDS) fut la première, au tout début de juillet, à oser engager la campagne du « oui » à La Roche-sur-Yon. Le maire socialiste, M. Jacques Auxiette, était présent ; les élus de droite se firent, dans un bel ensemble, excuser.

Le bocage aux quatre cents coups

Pour l'ancienne responsable de l'enseignement catholique, qui s'attendait à un tout autre accueil, ce fut la révélation que *« le KGB n'avait pas complètement disparu »*. Son propos fit grand bruit. Il fut un détonateur. Les militants centristes ont commencé sur place à relever la tête. Avertis des secrètes consignes de l'état-major parisien de l'UDF *« de ne pas faire de vagues en Vendée »*, ils ont appelé à leur secours MM. Méhaignerie et Bosson, qui ne pouvaient plus se rétracter. A leur tour, ils sont venus et ont vu. *« C'est une véritable déclaration de guerre*, a averti M. de Villiers. *Je saurai en tirer les conséquences. »* Ils attendent. C'est enfin toute une partie du patronat local qui n'a pas craint de se faire entendre pour dénoncer, comme jamais il ne l'avait fait, les excès du discours de M. de Villiers. Président d'un groupe industriel des Sables-d'Olonne et ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Vendée, M. Yves Tesson a fait longtemps confiance à M. de Villiers au point de devenir actionnaire de sa radio Alouette-FM. C'est en écoutant un soir de fin juillet cette même radio qu'il s'est à son tour réveillé. *« Quand j'ai entendu*, raconte-t-il, *Philippe de Villiers raconter que 30 % des emplois vendéens seraient menacés par Maastricht, que chaque famille vendéenne allait devoir payer 1200 F par an d'impôts supplémentaires, j'ai été ulcéré. Trop, c'était trop. »*



Avec son fils Jean-Eudes et un de ses collaborateurs, Pierre-Louis Santos, il s'est impliqué dans l'Association des Vendéens pour Maastricht et pour l'Europe, parrainée par *deux autres enfants de la Vendée* qui ont réussi à Paris, MM. Michel Albert, président des AGF, et Didier Pineau-Valencienne, président-directeur général du groupe Schneider. Quand il fut rapporté que le premier, celui-là même qui avait fait connaître en 1984 M. de Villiers au cours d'une mémorable émission télévisée qui s'appelait « Vive la crise », dénonçait maintenant *« ses menteries »*, que le second, celui-là même qui avait été sollicité par M. de Villiers lui-même pour prendre la tête de la liste de l'opposition aux élections régionales de mars dernier, constatait à présent qu'une *« véritable chape de plomb s'était abattue sur la Vendée »*, cela mit aussi le bocage aux quatre cents coups.

La campagne est close, mais tous ses débats ont laissé des traces, sans doute plus profondes qu'il n'y paraît. Pour la première fois, c'est la personnalité de M. de Villiers et ses méthodes, ce que d'aucuns appellent « le système de Villiers », qui se trouve publiquement en procès. *« Une véritable cour s'est installée autour du monarque*, constate M. Tesson. *On a l'impression d'un énorme gâchis. Ce type avait un talent fou, mais maintenant on a le sentiment qu'il vit de son succès médiatique. Il se sert plus de la Vendée qu'il ne la sert. »*

Certains responsables politiques commencent aussi à sortir de l'ombre. M. Michel Crucis, sénateur (Rép. et ind.), prédécesseur de M. de Villiers à la présidence du conseil général, reconnaît aujourd'hui que *« la détérioration du climat avait commencé bien avant la campagne de Maastricht »*.

Une escroquerie intellectuelle

Beaucoup s'élèvent contre l'image déformée, encombrante et pour tout dire passéiste que M. de Villiers donne de la Vendée. C'est aussi cette irritation-là que les Vendéens du « oui » ont voulu faire percevoir. Leur pari sur l'Europe était le pari d'une Vendée ouverte, dynamique, moderne et sûre d'elle. Ils reprochent à M. de Villiers de cultiver à l'envi *« la mystique vendéenne. »* Pour M. Bernard de Singly, professeur d'histoire et responsable de la Société d'émulation de la Vendée, M. de Villiers *« fait un usage abusif de la mémoire vendéenne, en se servant du souvenir comme d'une arme polémique contre la gauche »*.

Personne en Vendée ne veut occulter ce passé, mais cette histoire utilisée comme un fonds de *commerce électoral aussi bien que* la guerre scolaire entre privé et public régulièrement alimentée par le conseil général hérissent de plus en plus les épidermes. Son combat pour « ses » valeurs n'est pas celui de toute la Vendée. Les Vendéens aimeraient qu'on le sache. *« L'erreur de Philippe de Villiers*, estime Pierre-Louis Santos, *est de faire semblant de confondre la Vendée réactionnaire et la Vendée conservatrice. Il y a là une espèce d'escroquerie intellectuelle. »*

« Le temps n'est plus, ajoute M. Jean-Pierre Leloup, président du CDS du département, *où, dans le même village, il y avait un trottoir pour les catholiques et un trottoir pour tous les autres. Nos militants sont de plus en plus gênés par son discours moraliste qui désigne d'emblée les bons et les mauvais. »*

Les patrons de la Vendée qui se sont engagés pour l'Europe ont voulu, eux, signifier à M. de Villiers qu'il était temps pour lui de vendre *« une Vendée dynamique et moderne »* plutôt que de vouloir en faire *« une réserve d'Indiens »*. Qui ne connaît aujourd'hui le Puy-du-Fou ? Mais qui sait que ce département entretient un élevage de pointe, un secteur PMI-PME extrêmement performant à tel point qu'on a pu parler des *« Japonais de l'Ouest »* et de bien d'autres atouts. Ces patrons-là sont en colère.

« Nous sommes prêts à aller plus loin dans l'affirmation de nos convictions », affirme M. Tesson. L'Association qu'ils ont lancée ne s'est pas dissoute. Elle pourrait jouer un autre rôle aux prochaines élections législatives. Prêt à parier sur *« de nouvelles convergences entre les humanistes venant de la démocratie chrétienne et de la social-démocratie »*, M. Auxiette a déjà fait savoir qu'il était prêt à soutenir tous ceux qui avaient pris clairement position contre M. de Villiers. Fortifiés par cette campagne, les centristes sont aussi enclins à ne plus se laisser mener par le bout du nez. L'ennemi intime de M. de Villiers, l'autre député UDF de Vendée, qui a fait sans trop d'excès campagne pour le « oui », M. Philippe Mestre, reste, lui, plus prudent.

Pour l'heure, M. de Villiers feint de considérer toute cette agitation avec dédain. Il est touché, mais il s'efforce d'afficher le calme des vieilles troupes. Rien de ce qui est raconté dans les journaux n'est vrai : qu'on se le dise, *« la Vendée n'est pas l'Albanie ! »* Lui, déstabilisé ? Rendez-vous aux prochaines élections législatives pour un grand chelem dont on reparlera. La Vendée aime de Villiers et de Villiers aime la Vendée. M. de Villiers compte sur son talent et son charisme pour rassembler de nouveau la Vendée derrière lui.

Il ne regrette rien. Tout s'est très bien passé, son *« indice de notoriété »* a fait un bond impressionnant. Il a encore dans les oreilles les clameurs des foules qui remplissaient ses salles. Il s'impose *« une diète médiatique »*, mais son combat continue. Jadis M. de Villiers, jamais avare de bons mots, fustigeait ceux *« dont la tête enflait comme choux-fleurs sous une serre bretonne. »* C'était jadis !

DANIEL CARTON

NIGEL MANSELL : 9e VICTOIRE



NON, NIGEL MANSELL NE TIRE PAS SA FORCE DES ÉPINARDS.

ESTORIL PORTUGAL 92, PREMIÈRE VICTOIRE EN FORMULE 1 D'UN BIO-CARBURANT ELF A BASE DE BETTERAVES

Non, Mansell ne tire pas sa force des épinards. Non, il ne tire pas sa force de ses cheveux comme le malheureux Samson et sa divine Dalila, et encore moins de sa moustache. Sa force lui vient des betteraves. Mais pas n'importe lesquelles. Celles préparées par Elf, qui n'y connaît rien en cuisine, mais est incollable question essence. Car dans le réservoir de Mansell, il y avait un carburant Elf contenant 10 % d'un composé d'éthanol issu directement de la transformation des betteraves. Ainsi Elf prouve qu'en essen[illegible]âce à la recherche, la p[illegible] a toujours raison.*



ELF. LA PASSION A TOUJ[illegible]S RAISON

*ETBE

POLITIQUE

Devant le comité central de leur parti

MM. Fiterman et Herzog demandent une clarification de la ligne du PCF

La direction du PCF s'est félicitée, lundi 28 septembre, à l'occasion de la réunion du comité central du parti, du *«poids considérable»* du «non» au référendum sur le traité d'Union européenne. M. Roland Leroy, qui présentait le rapport commentant les résultats du scrutin, a souligné que l'expression de ce vote *«libère des forces disponibles, à gauche, pour faire une nouvelle politique.»* Confortés dans leurs orientations, les dirigeants du PCF ont décidé d'organiser du 1er novembre au 20 décembre une série de débats publics à travers le pays *«pour écouter ce que disent les gens»*. Au nom de la minorité contestataire du «parlement» du parti, MM. Charles Fiterman et Philippe Herzog ont renouvelé leurs critiques sur les analyses de la direction du parti, qu'ils continuent de juger très insuffisantes.

L'ampleur du «non» au référendum du 20 septembre prouve que les communistes français sont dans la bonne voie : c'est ce qu'a longuement soutenu, en substance, M. Roland Leroy, lundi matin 28 septembre, devant le comité central du PCF, réuni à huis clos.

Dans son rapport introductif, le directeur de *l'Humanité* a en effet trouvé dans les résultats du scrutin deux nouvelles raisons d'espérer en l'avenir de son parti. La *«première et plus importante leçon du référendum»* réside, à ses yeux, dans le taux de la participation électorale qui signifie que *«les citoyens veulent se réapproprier la politique»*. La seconde est que, malgré *«la peur, le chantage, la flatterie, la démagogie, les contre-vérités»* qui ont caractérisé, selon lui, la campagne des partisans du «oui», *«les électeurs ne s'y sont pas trompés et ont voté, d'abord, en fonction de leurs intérêts de classe»*. En conséquence, le score du «non» a *«confirmé et amplifié*, a dit M. Leroy, *la signification des élections régionales et cantonales : la politique actuelle du pouvoir est largement condamnée»*. En conclusion, *«il y a de l'espoir à gauche»* compte tenu du *«formidable besoin de changement»* et du *«puissant et irrésistible appel de grande politique»* ainsi exprimées le 20 septembre. Il convient donc, pour les militants communistes, de poursuivre le débat national engagé avec les électeurs et de le faire *«avec tous ceux qui y sont prêts, sans aucune condition»*, en respectant *«la liberté absolue d'expression et de ton»*. Analogue à celle de l'an passé, une nouvelle campagne de débats publics aura lieu dans toute la France, pendant sept semaines, à partir du 1er novembre, et pour peu que les militants, *«sans esprit d'autosatisfaction»*, restent *«en phase»* avec *«les préoccupations de la majorité des gens»*, le parti devrait en retirer des dividendes aux prochaines législatives.

Dans l'immédiat, M. Leroy a prié les parlementaires du PCF de s'engager *«de toute leur force»* dans la discussion du projet de budget présenté par M. Pierre Bérégovoy qui *«porte la marque des contraintes de la politique de Maastricht»*, qui *«est déjà un budget de récession, de chômage et d'austérité»* et qui traduit *«la pression de la droite exigeant encore plus d'austérité, plus d'allégements fiscaux pour le grand patronat, des coupes sombres plus sévères dans les dépenses publiques, le démantèlement des retraites et de la sécurité sociale, la stérilisation de l'emploi et de la croissance.»* M. Leroy a rappelé les propositions d'amendement faites la semaine dernière par le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, mais il n'a pas parlé de censurer éventuellement le gouvernement. L'annonce d'une nouvelle série de débats du début novembre à la fin décembre semble indiquer que le PCF n'est pas demandeur de législatives anticipées.

«Il y a une urgence renouvelée»

Balivernes ! Rien n'autorise la direction du PCF à arguer de l'ampleur du «non» pour prétendre qu'elle est dans le vrai : c'est ce qu'ont rétorqué à M. Leroy, en substance, d'abord M. Charles Fiterman, au nom des «refondateurs», ensuite M. Philippe Herzog, au nom de la section économique du parti.

Si M. Fiterman reconnaît volontiers que l'analyse de M. Leroy traduit une certaine évolution, dans la mesure où *«la musique de certains mots»* y *«éveille l'attention»*, il n'en demeure pas moins, à ses yeux, que le discours de la direction du parti *«est largement inaudible, sans crédibilité»*, parce qu'il ne contient *«ni des examens critiques utiles ni des initiatives fortes»*.

L'ancien ministre des transports regrette, au passage, qu'il ait *«fallu attendre la dernière semaine de la campagne»* pour voir la direction du parti reprendre dans ses thèmes certaines de ses idées *«de remise en chantier, de redéfinition de la construction européenne, de renégociation»* précédemment *«refusées et écartées»*. Il met aussi en garde contre *«certains écrits sur la nation»* qu'il juge *«non seulement insuffisants mais dangereux»* : *«Il faut être en garde contre toute flatterie – fût-elle involontaire – à l'égard de dérives corporatistes ou nationalistes.»*

M. Fiterman ne conteste pas que *«des forces considérables»* soient *«disponibles pour peser en faveur de changements sociaux et politiques progressistes»*, mais il s'empresse d'ajouter que si la direction du PCF s'obstine *«dans des schémas anciens pour des réponses inadaptées»* elle ratera une fois de plus le coche : *«Face aux ambitions de ceux qui tentent de capter ou de retenir ces forces par des changements de façade destinés à poursuivre ou aggraver les orientations de fond, il y a une urgence renouvelée à proposer et à construire une alternative de progrès social et humain, une perspective de changement à gauche.»* L'ancien ministre persiste à penser que ses camarades majoritaires se fourvoient quand ils lui opposent *«la priorité donnée au mouvement populaire»*, parce que *«cette démarche ne peut pas se réduire à un tête-à-tête exclusif entre le parti et les gens»*, autrement dit *«à faire l'impasse sur le rôle propre des forces politiques»*. *«Ou alors*, souligne-t-il, *on tombe dans une stratégie attentiste illusoire...»* *«Faudra-t-il donc attendre plus d'un an encore le prochain congrès pour voir plus clair*, demande-t-il, *et pour voir quoi ?»*

M. Herzog partage ces critiques même s'il pense que M. Fiterman aurait pu, de son côté, se montrer plus positif dans la campagne référendaire, *«pour faire avancer des propositions de fond pour la construction européenne»*. *«Le PCF a confirmé son rôle critique, sa force de refus*, estime-t-il, *mais il a manqué une occasion peut-être historique, par insuffisance du «non» constructif.»* Le chef de file des économistes du PCF regrette, lui aussi, que le rapport de M. Leroy ne soit *«qu'autosatisfaction»* et ne comporte *«pas un mot d'autocritique»*. Il approuve l'idée d'engager une nouvelle campagne de débats mais il doute de sa portée *«sans de profonds changements d'attitude»* de la part de l'état-major du parti. Il se réjouit de constater que M. Georges Marchais a repris, dans ses déclarations au *Monde* du 26 septembre, son idée du *«travail nécessaire entre les «oui» et les «non»*, mais il relève la persistance de *«blocages»*, surtout dès qu'il s'agit de savoir comment le PCF œuvrera, concrètement, au *«changement»* qu'il appelle de ses vœux : *«La recomposition politique est en gestation. Pourquoi feindre le mépris et ne pas parler des problèmes qui sont posés ? Il s'agit ni de mépriser ni de faire l'autruche. C'est une vraie question : avec qui travailler dans la classe politique aussi ? Une option de ligne devra être prise. Voulons-nous être une opposition de gauche face à une droite revenant durablement au pouvoir ? Ou voulons-nous travailler vraiment et sans retard à construire la possibilité d'une autre politique avec ancrage à gauche ?»*

Une constatation, en tout cas : même s'il s'apparente toujours à un dialogue de sourds, le débat qui se poursuit ainsi entre la direction du parti et ses contestataires n'apparaît plus tout à fait vain puisque, insensiblement, les échanges se traduisent de part et d'autre par certains infléchissements.

ALAIN ROLLAT

□ **M. Terquem quitte le groupe des experts du PS.** – M. Francis Terquem, avocat de SOS-Racisme, a adressé à M. Laurent Fabius, le 25 septembre, une lettre dans laquelle il fait part au premier secrétaire du PS de sa décision de quitter le groupe des experts de ce parti, auquel il reproche de ne pas *«proposer à la nation un véritable projet politique de gauche»*, particulièrement dans le domaine des libertés. M. Terquem va rejoindre Le Mouvement, fondé par M. Harlem Désir, ancien président de SOS-Racisme.

Après son échec aux cantonales et sa marginalisation dans la campagne du référendum

Le Front national va célébrer dans la morosité son vingtième anniversaire

Après son échec politique aux élections cantonales, que n'a pas compensé sa progression aux élections régionales, le Front national, marginalisé par MM. Pasqua, Séguin et de Villiers dans la campagne du référendum, est au creux de la vague. Le parti d'extrême droite s'apprête à célébrer dans la morosité le vingtième anniversaire de sa naissance.

Ses dirigeants ne le reconnaissent pas en public, mais c'est une réalité objective : le Front national est politiquement en difficulté. Son président, M. Jean-Marie Le Pen, affirme dans un entretien au *Quotidien de Paris* du mardi 29 septembre que le parti d'extrême droite *«n'est pas sur le déclin»*. Toutefois, M. Le Pen donne l'impression générale qu'il est sur la défensive plutôt qu'à l'offensive.

A ce jour, c'est dans un climat de morosité que le parti des *«patriotes»* s'apprête à fêter le vingtième anniversaire de sa naissance, à l'initiative du mouvement activiste Ordre nouveau, en octobre 1972. Rarement depuis son émergence sur la scène politique en septembre 1983 à Dreux avec Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général tué dans un accident de voiture en 1988, le Front national est resté aussi longtemps dans l'ombre. Cette période de diète a débuté au lendemain des élections régionales et des élections cantonales de mars dernier. Les premières ont accru, grâce à la proportionnelle, la représentation de l'extrême droite dans les assemblées régionales, mais les secondes ont signé, quoi qu'en disent ses dirigeants, un échec politique du Front national. La fermeté de la droite parlementaire dans son refus de dialogue et d'alliance, à l'initiative de M. Jacques Chirac, notamment, a fourni une contribution décisive à la marginalisation de ce parti. Dès lors, les dirigeants du Front national, et sans doute une partie de ses électeurs, ont compris qu'ils ne pourraient rien attendre des prochaines législatives.

Après que la déception cantonale l'eut emporté sur la satisfaction régionale – *toute relative*, du reste, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, – le Front national a été exclu, par la force des choses, de la procédure parlementaire de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht. Le débat ayant quitté les hémicycles pour les préaux d'école, M. Le Pen a vu son espace politique d'opposant occupé par le trio du «non» au référendum, MM. Charles Pasqua, Philippe Séguin et Philippe de Villiers. Les deux premiers n'ont pas été sans remarquer qu'un électorat populaire qui avait fui le RPR pour d'autres cieux a fréquenté leurs réunions publiques.

Tentant de canaliser à son profit l'important courant de rejet de Maastricht et du président de la République, le bureau politique du Front national a mêlé dans un même opprobre MM. Chirac et Giscard d'Estaing d'un côté, MM. Pasqua et Séguin de l'autre. Espérant récupérer les électeurs *«trahis»* par les premiers et *«déçus»* par les seconds, il s'est lancé dans la course législative sous l'étiquette de circonstance «NON», contraction de Nouvelle Opposition nationale. Mais cette tentative de «surfing» sur Maastricht n'a pourtant pas porté totalement ses fruits à l'occasion des élections sénatoriales du 27 septembre.

Elections par définition défavorables aux partis qui ont peu de représentants locaux, les sénatoriales ont permis au Front national d'empocher 1 222 voix (55 candidats pour 103 sièges à pourvoir). *«Nous n'avons pas bénéficié pleinement du réflexe anti-Maastricht et anti-partis»*, reconnaît toutefois M. Carl Lang, le secrétaire général. On peut même noter que l'un de ses meilleurs candidats, M. Fernand Le Rachinel totalise 205 voix dans la Manche, alors qu'en 1983, le même candidat qui se présentait sous l'étiquette divers droite en avait recueilli 473. Dans la sénatoriale partielle du Bas-Rhin, M. Yvan Blot semble souffrir de la même désaffection.

Décidément, M. Le Pen et son Front sont au creux de la vague. Un sujet qui ne sera sûrement pas au programme de la réunion, le 11 octobre, du conseil national.

OLIVIER BIFFAUD

Le débat sur la cohabitation

M. Giscard d'Estaing : le premier ministre devra revendiquer «le plein exercice du gouvernement»

Jugeant *«prématuré»* le débat sur la cohabitation relancé par M. Jacques Chirac, M. Valéry Giscard d'Estaing a souhaité, lundi 28 septembre, au Club de la presse d'Europe 1, que, *«avant les élections législatives, l'ensemble de l'opposition – et pas tel ou tel leader parlant pour son propre compte – voie si les conditions politiques sont remplies pour lui permettre de conduire la politique de réforme qu'elle est décidée à entreprendre.»* Détaillant ces conditions politiques, le président de l'UDF a expliqué notamment : *«Si le premier ministre est soumis à une contestation de son action et à un dénigrement de ses actes dans l'opinion publique, il ne peut réussir. Mais s'il a une liberté de conduire sa politique sans être entravé dans sa conduite et sans que sa présentation en soit déformée, il peut avoir une chance de réussir.»*

M. Giscard d'Estaing a également insisté sur le fait que le premier ministre issu de l'opposition devra revendiquer *«le plein exercice du gouvernement»* en ayant *«toutes les attributions du gouvernement en ce qui concerne les nominations, les textes adoptés par le gouvernement et éventuellement la signature de ces textes s'il recourait à des procédures d'exception comme les ordonnances.»* Toujours partisan *«d'une réflexion de fond sur les institutions»*, il a estimé que *«si on veut sortir du débat sur la cohabitation, il faut accepter la réforme du quinquennat»*. Il s'est dit hostile à toute modification du calendrier électoral afin de ne pas mettre *«de désordre dans la vie politique»*.

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré pour sa part, mardi 29 septembre sur France 2, que *«l'opposition se devait de déposer une motion de censure»* contre le budget du gouvernement, qui *«ne prend absolument pas en compte le nécessaire redressement de la France et ignore la déprime économique et la morosité sociale»*. Il a expliqué un peu plus tard sur France-Inter que l'opposition ne devait pas *«aller au pouvoir sur des ambiguïtés»* au risque *«d'imploser à la première difficulté»*.

Dans un entretien au *Figaro* du 29 septembre, M. Philippe de Villiers confirme son opposition à toute forme de cohabitation. *«La France*, explique le président de Combat pour les valeurs, *est dans état lamentable. Notre pays ne peut se payer le luxe d'une demi-alternance (...). Pendant que nos amis seraient empêtrés dans la mise en œuvre de leurs réformes, malgré les chicanes du président, et s'efforceraient de gérer tant bien que mal les problèmes insurmontables qui en résulteraient, la gauche se préparerait à toucher les dividendes de cette «coagitation.»*

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Arnaque citoyenne

JUSQU'ICI, vous dévoriez des écrivains de toujours sans vous demander quel genre de «lecture» était la vôtre, en simples mortels, histoire d'aimer mieux votre existence et les mots pour la dire ; c'est du moins la grâce qu'on vous souhaitait.

Ce bonheur serait périmé (en néo-français : *obsolète*), sans doute parce qu'il vous rendait inclassable, péché suprême aux yeux des puissants et de leurs statisticiens, ou pis, pour cause d'élitisme aggravé. Maintenant que les sous-produits éditoriaux de la politique-spectacle grimpent dans les *best-sellers* (en français : *«bêtes célèbres»*) émergerait en vous, tenez-vous bien, une *«lecture citoyenne»*.

Cette trouvaille émane de chercheurs en sciences-pipo payés par le Centre des lettres, c'est-à-dire par vous et moi. Elle ressortirait des chiffres. Il se publie désormais 9,5 titres de livres politiques par jour. Ils sont plus nombreux chaque année, toujours mieux placés dans les meilleures ventes, et de plus en plus signés par les hommes politiques eux-mêmes (15 % des succès du genre). Autant de preuves, paraît-il, d'une curiosité renouvelée pour la chose publique !

∴

Une statistique nous manque : le nombre de ces hommes politiques qui n'ont pas écrit leur bouquin. Il conviendrait aussi de comparer le phénomène av[illegible] des souvenirs d'acteurs, où nos [illegible] ont omis de voir un regain de la lect[illegible] *[illegible]médienne*.

La vérité tou[illegible] est que ces produits de marketing [illegible] sont des commandes d'éditeurs) so[illegible]qués avec quiconque s'est acquis un [illegible] notoriété médiatique, speakerine de [illegible] ou ancien ministre. Comme par has[illegible] les confidences d'hommes d'Etat suivent [illegible] des états d'âme de strip-teaseuses : [illegible] achète pour les vacances – ce [illegible]savants osent appeler la *«saisonnalité»* (sic), et leur vie de «bêtes célèbres» s'abrège à vue d'œil, quatre semaines contre sept en moyenne sur les dix dernières années.

Mesurés à l'aide de *«hit-parades»* peu scientifiques, ces «coups» de librairie souvent dus à des «nègres» réunissent, pêle-mêle, des *leaders* de parti dont la bouille a plu, un soir de pugilat télévisé, d'anciennes excellences en congé pour cause d'opposition ou de retraite, des ex-commis bradant les secrets d'Etat entre deux attendrissements sur leurs chutes de vélo enfantines, des prébendiers combinant crachats dans la soupe et retournements de veste, ou des présidentiables en mal de dimension culturelle, sans compter la caravane d'observateurs qui dévoilent ou supputent ces ballets d'ambition, comme d'autres les échappées du Tour de France, quand ils ne s'y glissent pas, jouant d'une sorte de vedettariat de proximité.

Ce ramas d'anecdotes glané au rythme des anniversaires ou des échéances électorales, et pur de toute pensée politique, profite de notre voyeurisme gogo plus qu'il n'élève notre conscience civique. L'invention obscène de l'adjectif «citoyenne» n'y changera rien, pas plus que l'immanquable *«un écrivain est né»* dont s'ornent les dos de ces non-livres éminemment jetables.

∴

On rirait de cette lecture... consumériste, ou publicitaire, si les produits aux hormones qui l'alimentent de force n'en venaient à éliminer les vrais textes, comme la mauvaise monnaie chasse la bonne.

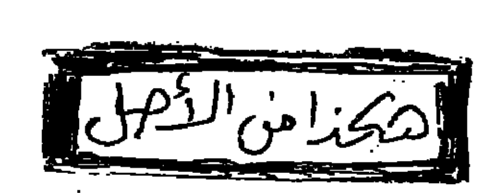
A l'heure où l'arnaque aux retombées et aux synergies médiatiques se pare de respectabilité officielle, des travaux authentiques dont dépendent le sérieux et l'avenir de la pensée politique sont tout bonnement censurés pour cause d'improbable apparition entre les ventes de «polars» et de recettes contre le mal au dos. Toynbee ou Sperber seraient-ils édités, en plein essor de la lecture citoyenne ?

Plus durable est le tort directement infligé, par ces manigances, à la «fiction», dont les parts, dans un marché non extensible, diminuent d'autant. Ne croyons pas une seconde aux larmes de crocodile qu'inspire le «tassement» des ventes de romans (devra-t-on dire : *«lecture romancière»* ?) A terme, la littérature d'imagination est froidement condamnée, au motif que nos comportements d'acheteurs manipulés refléteraient une soif démocratique de confessions ministérielles.

Non seulement notre curiosité est trafiquée sans vergogne, mais elle l'est contre notre intérêt, au mépris de FAITS que les pouvoirs publics, en se félicitant de la supercherie, contribuent à masquer. Ce n'est pas plaider pour la boutique que de rappeler l'évidence : outre le pur plaisir et les leçons de vie qu'il donne, le roman, depuis à peine deux siècles qu'il existe, a plus ouvert les yeux sur la Cité que tous les essais dits politiques, même quand les concepts n'y avaient pas encore cédé la place aux commérages.

Pour ressentir notre aliénation par les objets, *les Choses*, de Perec, valent toutes les thèses d'économistes ou de sociologues. Ne garderait-on qu'un seul livre, pour comprendre les monstruosités totalitaires du vingtième siècle, serait-ce les souvenirs d'Edouard Herriot ou *le Procès* de Kafka, longtemps ignoré des *«bêtes célèbres»* ?

Comme aurait dit la *Zazie* de Raymond Queneau : *«La lecture citoyenne, mon cul !»*



MÉDECINE

L'autorisation de mise sur le marché d'un nouveau médicament antimigraineux

Un rapport recommande aux pouvoirs publics de sanctionner la campagne promotionnelle du Sumatriptan

Le ministère de la santé a annoncé, lundi 28 septembre, qu'il autorisait la mise sur le marché d'un nouvel antimigraineux, le Sumatriptan, produit par la firme Glaxo (*le Monde* du 29 septembre). Dans un rapport remis à M. René Teulade, ministre des affaires sociales, Mme Catherine Labrusse et le professeur François-Claude Hugues formulent des recommandations visant à sanctionner la campagne promotionnelle dont avait fait l'objet le Sumatriptan depuis deux ans.

Il aura donc fallu deux ans pour que les autorités sanitaires françaises décident d'autoriser la commercialisation du Sumatriptan. C'est en effet le 28 septembre 1990 que furent rendus publics, dans l'enceinte du huitième Migraine Trust International Symposium qui avait lieu à Londres, les résultats de plusieurs études tendant à montrer que ce produit avait une efficacité certaine dans le traitement des crises migraineuses. Relayés par de nombreux articles de presse, ce symposium marqua le début de *« l'affaire Sumatriptan »*.

Il s'ensuivit d'innombrables épisodes qui virent les laboratoires Glaxo et le ministère français des affaires sociales s'affronter à coups d'articles de presse et de millions de francs : Glaxo souhaitait tout naturellement faire profiter le plus grand nombre de cette nouvelle avancée thérapeutique, tandis que le ministère estimait que le prix réclamé par la firme pharmaceutique était difficilement compatible avec la politique de maîtrise des dépenses de santé qu'il entendait promouvoir. Jamais, sans doute, le nom d'un médicament ne fut à ce point connu des prescripteurs et du grand public avant d'être autorisé.

En juin 1992, alors que le Sumatriptan était commercialisé dans dix-huit pays, plusieurs journaux firent état des effets secondaires graves provoqués, dans de rares cas, par la molécule. Au même moment, on apprit que le rapport demandé le 16 mars à Mme Catherine Labrusse, professeur de droit, et au professeur François-Claude Hugues (hôpital Laennec, Paris) par M. Bruno Durieux, alors ministre délégué à la santé, était sur le point d'être remis à M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration.

Trois mois plus tard, c'est donc chose faite : une autorisation de mise sur le marché (AMM) a été accordée au Sumatriptan. Dans un communiqué conjoint, MM. Teulade et Kouchner expliquent que les conclusions du rapport Hugues-Labrusse rejoignent celles de la commission d'AMM. Tout en soulignant que le Sumatriptan n'a rien d'un médicament « miracle », ce rapport conclut que l'efficacité du Sumatriptan est supérieure à celle des traitements existants. En outre, il attire l'attention sur les problèmes de sécurité d'emploi du produit.

363 francs les deux injections

C'est la raison pour laquelle M. Kouchner a décidé de n'autoriser que la seule forme injectable du Sumatriptan, et ce dans des conditions particulières. Les indications sont limitées aux algies (douleurs) vasculaires de la face et aux crises migraineuses sévères, lorsque les autres traitements de la crise migraineuse ne sont pas habituellement efficaces. Fait nouveau, la mise sur le marché s'accompagnera d'une évaluation pharmaco-épidémiologique des dix mille premiers patients.

En outre, – et c'est là encore une démarche inédite en pareille circonstance – un accord de maîtrise des dépenses liées au Sumatriptan a été passé entre le ministère des affaires sociales et les laboratoires Glaxo. Cet accord, souligne-t-on au ministère, vise *« à permettre l'accès au Sumatriptan à tous ceux qui en ont besoin, tout en évitant les dérapages qui seraient préjudiciables tant en terme de santé publique qu'au niveau financier pour la collectivité »*. Ainsi les ventes de Sumatriptan ne devront-elles pas représenter plus de 400 millions de francs, lors de la première année de commercialisation, et 700 millions, la deuxième. Au-delà de cette somme, le laboratoire s'engage à réviser à la baisse le prix du médicament. Le Sumatriptan sera prescrit sur ordonnance, délivré en pharmacie et remboursé à 70 %. Il sera vendu au prix de 363 francs la boîte de deux injections et 390 francs la même boîte avec un auto-injecteur.

Du côté des deux ministères, on se félicite d'être parvenu à un tel accord, jugé *« exemplaire »* et *« innovant »*. Le communiqué conjoint ajoute cependant, de manière quelque peu sybilline, qu'*« à l'issue de la première campagne médiatique qui s'est avérée constituer une publicité illicite et éthiquement inacceptable »*, les ministres soulignent la nécessité *« de rétablir une indispensable moralisation de la communication sur le médicament »*.

L'explication de cette mise en garde – totalement exceptionnelle en pareille circonstance – se trouve dans le rapport Hugues-Labrusse. En effet, pour la première fois sans doute, se trouve « décortiquée » dans ce document une campagne médiatique visant à promouvoir les qualités d'un médicament.

Sous le chapitre intitulé « La campagne promotionnelle », les deux auteurs concluent que la campagne médiatique à propos du Sumatriptan peut être qualifiée de *« publicité »*. Selon eux, les articles de presse concernant le Sumatriptan ont *« incité »* le public non pas à acheter le produit, puisqu'il n'était pas encore sur le marché, mais tout au moins *« à être prêt à le faire »* en cas d'autorisation du gouvernement.

Examiner la teneur de chaque message

Cette campagne médiatique, souligne le rapport, fait clairement ressortir l'efficacité de ce produit. *« Cette donnée constitue le préambule quasiautomatique à tout article sur cette question »*, peut-on lire. Les rapporteurs indiquent que l'importance des articles vantant l'efficacité du produit a été *« considérable »*. En conséquence, expliquent les professeurs Hugues et Labrusse, aujourd'hui, *« plus aucun migraineux ne peut désormais ignorer l'existence de ce médicament »*. Au terme d'une description minutieuse, ils affirment *« l'illicéité de la campagne de promotion dont le Sumatriptan a fait l'objet »*. Ils précisent qu'en cas de poursuites pénales, il conviendra *« évidemment »* d'examiner la teneur de chaque message particulier *« pour vérifier si, intrinsèquement, il constitue un fait publicitaire punissable »*.

En conclusion de leur rapport, le professeur Hugues et Mme Labrusse recommandent aux pouvoirs publics, d'une part, de saisir *« en priorité le ministère public en vue d'apprécier l'opportunité des poursuites pénales ; subsidiairement, le Conseil national de l'ordre des médecins en vue des procédures disciplinaires que les pouvoirs publics jugeraient nécessaires ; le Conseil de l'ordre des pharmaciens aux mêmes fins. »*

D'autre part, de consulter et solliciter l'avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel, du Comité consultatif national d'éthique, du Conseil national de l'ordre des médecins et du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens *« sur le contenu, les modalités et les sanctions d'une déontologie spécifique de l'information en matière de santé, et d'une formation des professions de santé en matière de presse, en particulier lorsque celles-ci s'adressent au public non professionnel. »*

Enfin, d'envisager *« de combler les lacunes et de lever les incertitudes qui résultent, dans les lois, tant de la coexistence des lois spéciales de la santé ou de la presse et du droit commun pénal, civil et administratif, que de l'harmonisation des principes en cause dans ces textes au regard du droit interne et international. »*

FRANCK NOUCHI

Démission du directeur de l'Agence française de lutte contre le sida

M. Patrick Matet, directeur de l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS), a démissionné, vendredi 25 septembre, de ses fonctions. Il se plaignait depuis plusieurs mois des trop faibles moyens accordés à l'AFLS.

Magistrat de formation, M. Patrick Matet avait été nommé, en novembre 1991, à la tête de cette agence qui s'occupe, en particulier, de toutes les grandes campagnes gouvernementales de prévention du sida. A ce jour, pas moins de trois directeurs se sont succédé depuis la création de l'AFLS en 1989.

La tension sociale dans les hôpitaux

M. Bernard Kouchner annonce de nouvelles mesures en faveur des infirmières

La Coordination nationale infirmière (CNI) devait organiser, mardi 29 septembre à Paris, une manifestation pour réclamer une *« revalorisation globale »* de la profession. Ses responsables ont dénoncé, lundi 28 septembre, *« l'incroyable état d'abandon »* des hôpitaux publics dû au manque d'effectifs infirmiers. Estimant que *« l'insécurité s'installe de façon chronique »*, la CNI souligne qu'en région parisienne, 30 % des effectifs font défaut dans les hôpitaux. *« Il suffit de pousser la porte de certains services »* pour se rendre compte du *« tragique »* de la situation, ont ajouté les responsables de la coordination, qui ont lancé un appel au président de la République.

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé, a confirmé, lundi 28 septembre, que des crédits supplémentaires de 1 milliard de francs allaient être débloqués pour financer la garde des dimanches et jours fériés dans les hôpitaux publics. Conformément à l'accord qui a mis fin au conflit hospitalier de l'automne 1991, deux mille emplois de personnels soignants seront débloqués pour l'exercice 1992 dans les hôpitaux, ainsi que deux mille autres pour l'exercice 1993, a déclaré le ministre à l'issue d'une rencontre avec les représentants des organisations syndicales signataires de l'accord Durieux.

Ces créations de postes doivent permettre d'organiser le passage aux trente-cinq heures pour le travail de nuit de ces personnels (infirmières, aides-soignantes...) dès cet automne. Le ministre a en outre annoncé l'accord du gouvernement à la reprise de l'ancienneté pour les personnels exerçant dans le service public hospitalier et ayant travaillé antérieurement dans le privé.

JUSTICE

Le révélateur des prisons

Le malaise pénitentiaire a souligné la crise d'identité d'une profession et les difficultés croissantes du système judiciaire

Epuisés par quinze jours de grève, assommés par la mort de deux d'entre eux en moins d'un mois, les surveillants ont repris le chemin de la détention avec amertume. Les banderoles ont été décrochées, les portes des prisons dégagées, mais le retour est difficile : dans la plupart des établissements, les surveillants acceptent mal la reprise du travail. *«Ils ont repris les clés mais ils ne disent pas un mot,* raconte un directeur d'établissement. *L'ambiance est exécrable, avec les gradés comme avec les détenus. Le blocage a été long, il y a eu peu de discussions, et ils ont le sentiment d'être rentrés en détention par lassitude.»*

Le gouvernement est en partie responsable de la longue paralysie qui a marqué ce conflit : angoissé par l'approche du référendum de Maastricht, conscient que les négociations du mois d'août avait épuisé les marges de manœuvre en matière d'effectifs et de crédits, la chancellerie a voulu mettre fin à cette nouvelle explosion des surveillants en prononçant d'emblée des sanctions. Cette fermeté a contribué à durcir le conflit : les personnels n'ont pas accepté que leur deuil soit troublé par des exclusions temporaires.

La discrète fin du statut

Ce blocage a été aggravé par les rivalités syndicales qui affectent la pénitentiaire depuis la fin du monopole syndical de Force ouvrière : comme en 1988, comme en 1989, les deux principales organisations, Force ouvrière (FO) et l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), se sont enfermées dans une logique du tout ou rien afin de ne pas abandonner le champ de la contestation à leurs rivaux. FO, qui avait payé sa participation aux discussions du mois d'août de quelques quolibets sur le *«syndicalisme patronal»*, a ainsi fini par s'aligner sur le radicalisme de l'UFAP en se faisant le fidèle porte-voix des surveillants en grève. Privé d'interlocuteurs, la chancellerie a tendu en vain la main à plusieurs reprises.

Les syndicats sont aujourd'hui divisés mais ils s'accordent tous sur un point : ce conflit marque l'accès, pour les surveillants, au droit «informel» de faire grève. Malgré le statut spécial de 1958, qui interdit clairement *«tout acte collectif d'indiscipline caractérisée ou de cessation concertée du service»*, les sanctions n'ont plus aucune prise sur la profession : elles ont été levées en 1988, levées en 1989, et levées une nouvelle fois cette année. Le statut spécial est de ce fait devenu quasiment obsolète : les syndicats considèrent désormais que la levée des sanctions est un véritable dû. Faut-il changer de statut? La CFDT souhaite que les surveillants se voient reconnaître un droit de grève assorti d'une obligation de service minimum, mais les autres syndicats craignent que l'abandon du statut spécial les éloignent de la *«parité»* avec la police dont ils rêvent depuis des années. *«Avec le statut actuel, nous cumulons tous les avantages,* note un syndicaliste quelque peu cynique. *Nous pouvons faire grève et rien ne nous oblige à organiser un service minimum. Pourquoi changer? Nous perdrions forcément au change.»*

Cette petite révolution qui a abouti à la reconnaissance informelle du droit de grève est à la mesure du bouleversement qui a affecté la profession ces dernières années : en moins de vingt ans, le nombre de surveillants a presque doublé, passant de 9413 en 1975 à 18335 en 1992. Leur recrutement s'en est trouvé profondément modifié : alors que l'on n'embauchait aucun bachelier en 1984, 18,3 % des surveillants en fonction en 1991, soit près de un sur cinq, avaient un niveau d'études égal ou supérieur au baccalauréat. Le fossé entre surveillants et détenus s'en trouve accru d'autant, comme l'ont récemment constaté trois sociologues du CNRS : *«Dans le domaine du niveau de recrutement, comme sur d'autres points sur lesquels il existe des données – comme le niveau de formation des détenus, leur nationalité, ou leur statut matrimonial, – la population des surveillants se distingue très nettement, et de plus en plus, de la population des détenus»* (1). Contrairement aux «pénitentiaires» de la vieille école qui avaient fini par s'accommoder des rigueurs de leur statut, ces nouveaux venus, qui ont souvent choisi ce métier en raison de la sécurité de l'emploi, exigent des conditions de vie décentes et une expression syndicale qui aille jusqu'au droit de grève.

Cette vague de recrutement sans précédent a déséquilibré la profession en perturbant la transmission du savoir-faire pénitentiaire : dans certaines prisons, ces jeunes diplômés sont très nettement majoritaires. Comment leur apprendre dans ces conditions les mille et un gestes qui font un «bon» surveillant? Comment leur transmettre les règles de base d'un métier qui se construit à petites touches à travers la relation avec les détenus? *«Nous avons des textes à respecter, mais le reste se fait à l'intuition,* note un surveillant. *Jusqu'où aller avec les détenus? Faut-il accepter de rendre des services? Comment refuser? Tout cela, ce sont les anciens qui nous l'apprennent. On peut l'apprendre seul, mais on met plus de temps, on est plus raide, et on fait plus de dégâts.»* Le doublement de la formation initiale, qui vient de passer de quatre à huit mois, est une première réponse, quoique tardive, à cette crise apparue il y a cinq ans ans.

En amont et en aval

Le malaise dont les mouvements répétés de surveillants sont l'expression ne saurait toutefois se résoudre dans le seul cadre de l'administration pénitentiaire. Les prisons, qui se contentent d'accueillir les détenus que la justice leur confie, sont sans doute le maillon le plus faible de la chaîne judiciaire. La crise du système pénitentiaire révèle ainsi des failles qui se situent en amont des prisons, dans l'augmentation continue de la durée d'incarcération, et en aval, dans les archaïsmes de la politique d'application des peines.

Depuis 1975, le nombre de détenus ne cesse d'augmenter : il a progressé de 63 % en six ans, entre le 1er janvier 1982 et le 1er janvier 1988. Malgré les mesures de grâce et d'amnistie qui se sont multipliées ces dernières années, la population carcérale a atteint au mois de juillet son chiffre le plus élevé depuis 1948 : 54811 détenus. Cette croissance vertigineuse est liée pour l'essentiel à l'augmentation de la durée moyenne de détention : en moins de vingt ans, elle est passée de 4,3 mois en 1975 à 6,5 mois en 1991, plaçant la France *dans le peloton de tête des pays* européens : la durée moyenne de détention est de 3,9 mois aux Pays-Bas, 5,3 mois en Suède, 4,2 mois en Autriche, et 4,5 mois en Belgique (2).

Cette augmentation continue de la population carcérale exige sans doute une réflexion approfondie sur la semi-liberté et les peines alternatives à l'incarcération, qu'il s'agisse des travaux d'intérêt général (10507 mesures au 1er janvier 1991) ou des sursis avec mise à l'épreuve (94960 mesures au 1er janvier 1991). Pour être efficace, cette politique exige cependant des moyens : au 1er janvier 1991, les 838 agents des comités de probation et d'assistance aux libérés *«suivaient»* 2002 contrôles judiciaires, 392 ajournements avec mise à l'épreuve, 94960 sursis avec mise à l'épreuve, 10507 travaux d'intérêt général, et 14824 libérations conditionnelles...

La politique de l'application des peines, qui se situe pour sa part en aval de la prison, mériterait sans doute elle aussi une vaste réflexion. En 1988, dans son rapport sur la modernisation du service public pénitentiaire, M. Gilbert Bonnemaison, député (PS) de Seine-Saint-Denis, proposait de renforcer la place du personnel dans les commissions de l'application des peines, de remplacer les réductions de peine par des crédits de peine entamés en cas d'incident, et d'ôter au ministère de la justice l'octroi des libérations conditionnelles afin de confier ces décisions à des juges. Ces propositions n'ont pas été retenues. L'apaisement de la crise pénitentiaire passe cependant par une réforme de l'application des peines qui tienne compte des évolutions considérables qui se sont produites depuis une quinzaine d'années.

ANNE CHEMIN

(1) Antoinette Chauvenet, Françoise Orlic, Georges Benguigui *le Personnel de surveillance des prisons, essai de sociologie du travail*, Centre d'étude des mouvements sociaux, laboratoire associé au CNRS-EHESS, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

(2) Pierre Tournier, conférence à *l'Ecole nationale d'administration (ENA). Démographie des prisons françaises, toujours plus?* (septembre 1992).

Ce que les surveillants ont obtenu depuis le mois d'août

Au mois d'août, au terme d'un mouvement de protestation de dix jours, les surveillants avaient obtenu que l'indemnité pour charge de détention créée à l'automne 1991 soit doublée. Ils avaient aussi obtenu la création de 730 postes dans l'administration pénitentiaire. Le projet de budget 1993 en prévoyait 530, mais à la demande du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, avait accepté durant la nuit de discussions avec les syndicats, le 20 août, d'accorder une rallonge de 200 postes.

Le relevé de conclusions de cette nuit de discussions comprenait en outre quinze mesures destinées à améliorer la sécurité des personnels et des établissements. Etaient ainsi prévus une révision de la classification des établissements, une mise à plat des régimes de détention, une réforme du régime disciplinaire des détenus, une refonte de la circulaire sur les détenus particulièrement signalés (DPS) et l'engagement de négociations avec le ministère de la santé au sujet des détenus présentant des troubles psychiatriques.

Les précisions de septembre

Ce texte prévoyait aussi des mesures d'importance moindre à première vue mais qui modifient profondément la vie en détention : l'engagement d'une étude sur la modernisation des techniques de fouille et de sondage des barreaux – c'est au cours d'une de ces opérations que le surveillant de Rouen avait été tué, – le lancement d'un programme pluriannuel d'équipement pour les portiques de sécurité et les alarmes individuelles de poche, et un accord de principe sur la nécessité d'un service de nuit à trois agents dans les petites maisons d'arrêt. En août, l'Union fédérale autonome pénitentiaire ne s'était pas rendue à la table de discussion, Force ouvrière et l'Union syndicale pénitentiaire avaient accepté ce relevé de conclusions, l'UGSP-CGT et la CFDT avaient refusé de s'y associer.

Trois semaines à peine après avoir obtenu ces mesures substantielles, les surveillants engageaient un second mouvement début septembre. Cette fois, les discussions ont porté pour l'essentiel sur la levée des sanctions. Les surveillants ont cependant obtenu des précisions sur le relevé de conclusions du mois d'août. Les 730 emplois créés dans l'administration pénitentiaire comprendront ainsi 140 postes pour les personnels administratifs et techniques ; la liste des petites maisons d'arrêt dotées d'un service de nuit à trois personnes dès 1993 sera arrêtée avant la fin de l'année ; et la refonte des régimes de détention fera l'objet d'un premier document d'orientation avant la fin de l'année. En matière de sécurité, le ministère a demandé aux préfets de réunir les personnels pénitentiaires et les directeurs au sein de groupes de travail afin de mettre en place un plan d'urgence.

Le document de travail du mois de septembre, qui souligne la nécessité de développer les peines alternatives à la détention et les structures de semi-liberté, propose en outre de définir, pour les détenus condamnés à de longues peines, un nouveau type d'«établissements pour peines» dont le taux d'encadrement en surveillants sera supérieur à celui des maisons centrales actuelles. Pour les prévenus dangereux, la chancellerie propose de renforcer la sécurité de certaines maisons d'arrêt, qui pourraient dès lors les accueillir, en plus des prévenus qui y sont normalement affectés. Enfin, pour les détenus qui présentent des troubles du comportement, le texte envisage un recours plus important aux unités fermées dans certains hôpitaux psychiatriques et la création d'antennes des services médico-psychologiques régionaux dans les «établissements pour peines». Les syndicats de surveillants seront associés aux discussions qui porteront sur tous ces points.

A. C.

Les suites de l'affaire du sang contaminé

Le parquet rejette la plainte pour «empoisonnement» contre trois anciens ministres

Le juge d'instruction saisi de la plainte pour empoisonnement d'un transfusé contaminé par le virus du sida lors d'une hospitalisation en 1984 et *«visant nommément M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé»* n'est pas compétent, selon le parquet du tribunal de Paris. La position du ministère public, rendue publique *lundi 28 septembre*, répond à la plainte avec constitution de partie civile de Mes Jacques Vergès et Eric Dupond-Moretti déposée le 27 juillet, en marge du procès des principaux responsables de la transfusion sanguine.

Les deux avocats s'attendaient au rejet de leur plainte par le ministère public dans la mesure où l'article 68 de la Constitution prévoit que les ministres et secrétaires d'Etat doivent être jugés par la Haute Cour de justice dans l'hypothèse où ces derniers auraient commis des délits ou des crimes *«dans l'exercice de leurs fonctions»*. Dans ce cas, il appartient aux parlementaires de renvoyer en Haute Cour les membres du gouvernement.

Mais la démarche de Mes Vergès et Dupond-Moretti visait essentiellement à contraindre le parquet, lié hiérarchiquement au ministre de la justice, à s'exprimer. Me Vergès *déclarait au mois de juillet* qu'il était du ressort du garde des sceaux de saisir le Parlement. *«S'il ne le fait pas, ce sera un déni de justice»*, indiquait-il. Plus concrètement, Mme Sabine Foulon, le juge d'instruction désigné dans ce nouveau dossier, devra prochainement rédiger une ordonnance pour signifier sa position sur ce problème juridique.

D'autre part, la plainte des deux avocats vise aussi *«tous autres»*, c'est-à-dire toute personne à qui les faits peuvent être reprochés. Les deux avocats estiment en effet qu'un empoisonnement est constitué non seulement par *«la volonté délibérée de donner la mort, mais aussi la conscience de ce que la substance administrée peut donner la mort»*. Ils ajoutent qu'il importe peu que la mort n'ait pas été recherchée et que le profit ait *«constitué à la fois le mobile et le but de l'infraction»*.

Sur ce point, le parquet considère que le juge d'instruction est compétent pour instruire. Ces réquisitions ouvrent de nouvelles pistes aux parties civiles. Jusqu'à présent, la loi de 1905 sur les fraudes, sur la base de laquelle les poursuites avaient été engagées, donnait lieu à une lecture stricte. L'article 8, qui prévoit que *«toute poursuite exercée en vertu de la présente loi devra être continuée et terminée en vertu des mêmes textes»*, semblait interdire le recours à une autre qualification comme celle d'empoisonnement.

Aux assises de l'Isère

Le second procès du trio à la 205 rouge

Après un premier procès avorté en mars dernier, trois Gitans comparaissent à nouveau depuis le 28 septembre devant la cour d'assises de l'Isère. L'accusation leur reproche un meurtre, un viol et une série d'agressions commis dans la vallée du Rhône, au mois d'août 1988, par trois hommes circulant à bord d'une 205 GTI rouge devenue le symbole d'une affaire criminelle particulièrement violente.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

En apparence, l'audience est calme jusqu'à l'ennui. On est bien loin de la fureur du premier procès, brisé net au cinquième jour de débat par la défense qui estimait ne pas pouvoir continuer à *«servir de potiche dans ce jeu où les dés sont pipés d'avance»*, selon la formule imagée de Me Jacques Vergès. Les avocats étant récusés par leurs clients, le président Jean-Claude Buet avait dû renvoyer à une autre session un procès qu'une défense désespérée avait voulu violent et véhément (*le Monde* daté, 15-16 mars 1992).

Lundi 28 septembre, les cris ont laissé la place à l'écrit. A l'ouverture des débats, les trois accusés, Didier Rossi, trente et un ans, Michel Schmitt, trente-cinq ans, et Jean Winterstein, trente-deux ans tournent le dos aux caméras pour montrer ce message inscrit à la craie blanche sur leurs vêtements : *«Je suis innocent.»* Un message qui disparaît lorsque les trois hommes font face au jury. Un jury exclusivement masculin. Le hasard, la défense, et même l'accusation l'ont voulu ainsi. Trois femmes tirées au sort ont été refusées par les défenseurs et une quatrième a été écartée par l'avocat général.

Et c'est la lecture de l'arrêt de renvoi. Un document long, précis, insupportable tant il contient de détails sur un enchaînement furieux. Le 13 août 1988 à 1 heure du matin, trois hommes à bord d'une 205 rouge poursuivent un automobiliste à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), le forcent à s'arrêter, le frappent et le dévalisent. Une heure plus tard, le même trio brise la fenêtre d'un hôtel à Ars-sur-Formans (Ain) et emportent le tiroir-caisse. Vers trois heures du matin, la même 205 rouge bloque la voiture de Nathalie, vingt-deux ans, à Rillieux-la-Pape. La jeune femme est enlevée puis violée à plusieurs reprises pendant deux heures avant d'être abandonnée sur un terrain vague. Quatre jours plus tard, la 205 rouge s'arrête devant un camion snack-bar installé en bordure de la RN 7 à Salaise-sur-Sanne (Isère). Trois hommes en descendent en tirant des coups de feu, raflent 1 500 F, tuent l'un des tenanciers du bar et prennent la fuite. Un quart d'heure plus tard, les mêmes hommes agressent une station service à Saint-Vallier, dans la Drôme.

«L'acte d'accusation est terrible...», bredouille Rossi. Le président Buet le calme en lui rappelant qu'il ne s'agit que de la version de l'accusation. Mais la déposition du premier témoin est l'occasion de répéter chaque mot de l'arrêt de renvoi en le développant. Car le commissaire Jean-Michel Loubouttin connaît toute l'affaire par cœur. Sans la moindre note, il cite les dates, les heures, les noms et prénoms de chaque témoin. C'est un long monologue de plus de deux heures qui décrit avec une précision mathématique toutes les charges pesant sur les accusés. C'est aussi un immense faisceau de présomptions étayées par quelques éléments matériels. Les débats reprendront chacun des témoignages, mais le policier les présente d'une manière catégorique en soulignant notamment que l'itinéraire de vacances des Gitans recoupe exactement la route suivie par les agresseurs à la 205 rouge. Et parmi les éléments matériels, il y a cette cassette musicale découverte dans la voiture de Rossi et qui se trouvait dans la 205 avant qu'elle soit volée.

«Une sorte de canevas»

Livré à la défense, le policier doit subir un feu roulant de questions qui sont manifestement destinées à montrer que le trop brillant commissaire s'est trompé sur certains points, ou, à tout le moins, a présenté comme formels des témoignages plutôt incertains. D'ailleurs, le policier nuance parfois son propos et, sans vraiment être déstabilisé, il permet cependant à la défense d'enfoncer ici et là des coins pouvant faire surgir le doute. *«A chaque fois qu'il y a un élément qui ne colle pas dans l'ensemble, M. le commissaire l'écarte!»*, s'insurge Me Jean-Yves Leborgne, en accusant le policier d'avoir voulu *«faire entrer dans une sorte de canevas tout ce qui tendait à la culpabilité des accusés»*. Et pour Me Vergès, si l'on s'est intéressé à ses clients, c'est seulement parce qu'ils sont gitans.

Il y a donc bien quelques clameurs dans la défense, que le président Buet écrase d'une voix plus puissante encore. Mais l'audience reste calme. D'un calme glacé et précaire, émaillé de propos vifs mais prudents, comme si la défense voulait tirer les leçons du premier procès tout en se réservant d'aller à la rupture le moment choisi. Ainsi, les accusés, qui avaient déjà refusé le jeu judiciaire, répondent volontiers aux questions du président lors de l'interrogatoire de personnalité. Un trop bref interrogatoire, mené rapidement, mais qui permet cependant d'apprendre que les trois hommes aimaient avant tout leur famille et la liberté que leur donnait un mode de vie semi-nomade qu'ils sont catholiques fervents, qu'ils ont appris la soudure ou la serrurerie avant de faire de la récupération de motos. Et devant les faits qu'on leur reproche, un membre de leur communauté avait dit aux enquêteurs : *«C'est pas nos trucs à nous!»*.

MAURICE PEYROT

RELIGIONS

En lançant une «campagne œcuménique»

Catholiques, protestants et orthodoxes s'associent pour défendre la place des étrangers en France

Les responsables des Eglises catholique, protestantes et orthodoxe, groupés au sein du Conseil d'Eglises chrétiennes en France, ont donné, lundi 28 septembre, le coup d'envoi d'une «campagne œcuménique», qui doit durer jusqu'à avril 1993, sur le thème de l'accueil de l'étranger. Il s'agit de *«convertir les peurs, les réflexes identitaires et égoïstes et de provoquer un sursaut des consciences face à l'exclusion»*, a déclaré le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France.

Les mouvements, paroisses et associations locales sont invités à s'associer à cette campagne, pilotée par la Cimade, que préside le pasteur Jacques Maury, et la commission épiscopale des migrations, animée par Mgr Joatton, évêque de Saint-Etienne et le Père Jean-François Berjonneau. Largement décentralisée, cette campagne se traduira par des tables rondes et des colloques, par des réflexions théologiques sur le thème biblique de l'accueil de l'étranger, et par des actions symboliques permettant de valoriser les initiatives de solidarité qui existent déjà.

Dans la déclaration commune qui accompagne le lancement de cette campagne, on peut lire notamment : *«L'accueil de l'étranger constitue un défi urgent et vital. Le temps est venu d'oser provoquer un débat positif. Ce défi, les chrétiens doivent contribuer à le relever de façon claire et résolue, avec tous ceux qui, au jour le jour, font l'expérience que vivre ensemble est possible. La démarche œcuménique manifeste que des lectures de l'Evangile et des traditions chrétiennes différentes s'enrichissent mutuellement et que l'accueil de l'étranger commence par l'ouverture à ceux qui nous sont proches.»*

«La rencontre de l'étranger, poursuit ce texte, *est source de transformation et de progrès. Une société qui regarde l'étranger comme une menace est livrée à tous les conflits et exposée à l'autodestruction.»*

H. T.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

La santé des « Grands »

Le docteur Pierre Rentchnick propose la création d'une institution chargée, sans violer le secret médical, de se prononcer sur les capacités physiques et mentales des chefs d'Etat et sur leur « aptitude à gouverner »

Agé de soixante-neuf ans, ancien professeur agrégé de la faculté de médecine de Genève, rédacteur en chef de la revue « Médecine et hygiène », le docteur Pierre Rentchnick est l'un des meilleurs spécialistes de la santé des « Grands » de ce monde. Depuis une vingtaine d'années, il explore ce domaine généralement considéré comme tabou qui, pourtant, éclaire certains aspects du comportement des chefs d'Etat. Auteur, avec le journaliste Pierre Accoce, de plusieurs ouvrages (« Ces malades qui nous gouvernent », Stock, 1976 ; « Ces nouveaux malades qui nous gouvernent », Stock, 1988), le docteur Rentchnick a également signé une série de passionnantes « pathographies » publiées dans sa revue médicale.

Quelques jours après l'hospitalisation de M. François Mitterrand et l'annonce que le chef de l'Etat souffrait d'un cancer de la prostate, le docteur Rentchnick, dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », estime plus que jamais nécessaire la création d'institutions chargées de surveiller l'aptitude physique et mentale des chefs d'Etat à assumer leur charge.

« Les travaux que vous menez vous permettent-ils d'observer une évolution dans les rapports existant entre l'exercice du pouvoir politique et le secret médical. Va-t-on, dans ce domaine, vers plus de transparence ?

– Il y a, certes, des évolutions, *mais elles sont complexes. Pour ce* qui est de la transparence, l'exemple des Etats-Unis est riche d'enseignements. Dans ce pays, tout a commencé avec deux grands scandales d'opacité. Celui du président Cleveland (1837-1908) chez qui, lors d'une bourrasque économique et financière très importante, on diagnostiqua un cancer. On l'opéra alors en cachette. Après l'ablation de sa tumeur, le président mentit effrontément devant le Congrès américain. Il y eut ensuite l'affaire du président Wilson (1856-1924) qui, au retour de la négociation du traité de Versailles, devait faire admettre la charte de la SDN, mais qui disparut durant huit mois, victime d'une thrombose cérébrale avec aphasie motrice. Aussi incroyable que cela puisse paraître aujourd'hui, les Etats-Unis furent alors gouvernés par Mme Wilson et par le médecin du président. Huit mois ! C'est impossible à imaginer aujourd'hui... Et celui qui dénonça cette situation, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, fut rapidement limogé.

» La période Roosevelt sera un peu plus transparente. On avait alors élu un président victime de séquelles visibles de la poliomyélite. Pour autant, son médecin personnel n'avait rien compris à la pathologie dont le président souffrait, et ce alors même que Roosevelt était partisan de la vérité. Quand le diagnostic fut confirmé, il était trop tard. Ce sera le Roosevelt des années 1942-1943 avec une hypertension artérielle majeure (atteignant 30/20), un amaigrissement, une sclérose cérébrale et... Yalta. L'opacité totale organisée par un médecin courtisan !

« Des vérités semi occultées »

– Comment la situation a-t-elle évolué aux Etats-Unis par la suite ?

– Eisenhower avait été tellement marqué par le mensonge entretenu lors de la maladie de Wilson qu'il dit à son cardiologue de faire toute la vérité le concernant. On assista alors, de 1952 à 1960, à une extraordinaire vulgarisation sur le cholestérol, la prévention de l'infarctus du myocarde ou la maladie de Crohn du président. L'Amérique, à l'époque, connaît tout, jusque dans le détail, de ses affections. C'est l'ouverture totale, y compris lors de l'épisode des thromboses cérébrales avec aphasie motrice, qui survint au moment de la rencontre du président Eisenhower avec le général de Gaulle.

» Tout changera avec l'arrivée de John Kennedy, jeune et véritable *sex-symbol*. Avec lui, le mensonge à nouveau s'installe. Un mensonge implacable, terrible, imposé par la famille : il n'est aucunement question de parler de la maladie d'Addison (1) dont souffre le plus jeune des présidents des Etats-Unis. Peut-être craignait-on, entre autres choses, la traduction sociale d'un tel diagnostic et des liens pouvant exister entre la maladie d'Addison et l'affection tuberculeuse synonyme de *pauvreté. Lorsque Kennedy accède* au pouvoir, il est déjà traité depuis dix ans par cortisone. Tout le monde niera pourtant l'existence de cette maladie, les différentes hospitalisations ou les multiples apports médicamenteux dont le président était friand.

» Plus tard, ce sera avec Johnson, Reagan ou Bush des vérités à deux vitesses, des vérités semi-occultées. Ainsi, sur un siècle, pour ce qui est des Etats-Unis, les situations ont varié selon la volonté des présidents, de leur entourage ou des affaires d'Etat.

– Quel est l'apport de l'autopsie pour la découverte** a posteriori **de la vérité médicale concernant les chefs d'Etat ?

– Aux Etats-Unis, il n'y a jamais d'autopsie officielle des chefs d'Etat. La famille prend le corps du mort, corps qui lui appartient. A cet égard, l'affaire Kennedy est passionnante. Le corps de John appartenait à la famille, mais l'assassinat de Dallas imposait une autopsie.

» Or, toujours pour cacher l'existence de la maladie d'Addison, on a officiellement interdit de pratiquer l'autopsie des surrénales. Cela dit, les médecins ont réussi, une fois les officiels partis, à examiner ces glandes qui, comme prévu, présentaient des lésions caractéristiques de la maladie d'Addison.

» Côté soviétique, les pratiques étaient exactement inverses. On niait obstinément, souvent contre l'évidence (Lénine, Staline, Brejnev, Andropov, Tchernenko) l'existence de maladies chez les chefs d'Etat. L'opacité, l'obscurité cliniques étaient absolues. Le chef qui appartenait à la nation ne pouvait pas être un malade. C'était un dieu vivant.

» En revanche, dès la mort, les autopsies étaient complètes, détaillées, de véritables modèles du genre. La description du cerveau de Lénine, avec les hémorragies, les infarctus, les thromboses est, à cet égard, tout à fait extraordinaire (2). Lorsqu'on les interrogeait sur ce point, les médecins soviétiques expliquaient que cette pratique remontait à l'époque des tsars, l'unique souci étant de montrer au public que la mort du chef n'était pas consécutive à un empoisonnement.

– Quelle est à cet égard la situation en Europe ? Existe-t-il, a-t-il existé, des réglementations ou des législations ?

– Non, il n'existe aucun texte en la matière. Aux Etats-Unis, nous vivons dans une orientation protestante, dans un esprit anglo-saxon. Dans le monde soviétique, la raison côtoie quotidiennement l'irrationnel. En Europe, les choses varient d'un pays à l'autre. On peut schématiquement séparer le Sud catholique, méditerranéen, avec son culte du chef en bonne santé, où le père doit rester le père, avec secret médical et familial. Au Nord, on trouve à nouveau la dimension protestante et anglo-saxonne.

» L'Angleterre dit souvent la vérité, comme avec George VI (1895-1952), pour lequel on ne cache rien : le cancer du poumon, les artériopathies, l'infarctus du myocarde, l'embolie mortelle, tout est dit dans les journaux. C'est le roi, il est faillible. Par tradition, on doit dire la vérité. Il est vrai que cette situation change avec le premier ministre, comme dans le cas de Churchill au début de la seconde guerre mondiale.

» Il faut aussi tenir compte de la volonté de l'entourage politique ou médical des chefs d'Etat. Dans le cas de Franco ou de Tito, il semble que la raison d'Etat l'ait emporté sur toute autre considération. Il faut enfin évoquer – le cas n'est pas rare – le mensonge des médecins qui n'agissent nullement dans l'intérêt de l'Etat, mais dans leur propre souci de maintenir la position privilégiée qu'ils occupent.

La « caste médicale »

– Vous aviez, à l'époque, révélé quelques données inédites concernant le cas de Georges Pompidou. Quelle analyse en faites-vous aujourd'hui ?

– Le président Pompidou souffrait d'une maladie de Waldenström (3). Incontestablement, il avait demandé à ses médecins de garder le secret absolu. Je pense qu'avec une hospitalisation dans les conditions normales d'un citoyen souffrant d'une telle affection, on aurait pu éviter cette fin catastrophique, d'autant plus spectaculaire que l'homme présentait une sensibilité étonnante à la cortisone, ce qui, avec la télévision, permit au monde entier de commencer à faire le diagnostic. Il y aura les mensonges répétés des explications officielles de moins en moins crédibles. Tout cela jusqu'à la « violation » du secret médical avec l'évocation... d'une crise hémorroïdaire. Il n'y aura pas d'autopsie, et on confirmera que c'était bien une maladie de Waldenström.

– Y a-t-il eu, malgré tout, des situations où, dans ce domaine, la raison est parvenue à l'emporter ?

– Elles sont peu nombreuses. Je n'en connais que trois, toutes extraordinaires. L'une est française. C'est le cas de Paul Deschanel qui, en 1920, alors qu'il vient d'être élu président de la République, à cause de l'affection dont il souffre, tombe dans des circonstances rocambolesques d'un train, aux environs de Montargis. Le diagnostic est encore aujourd'hui discuté : syphilis à un stade avancé ? Bouffée délirante ? Mais l'essentiel n'est pas là. Il tient au fait qu'une commission médicale comportant deux sommités *(les professeurs Joseph Babinski et* Pierre Vidal) examine l'illustre malade, conseillant d'emblée quatre mois de convalescence, puis proposant et obtenant sa démission après avoir conclu que le président n'était pas en état de continuer à assurer sa fonction.

» L'autre exemple, avant lui, avait été celui de George III (1738-1820) atteint de graves troubles psychiatriques, pour lequel une commission mixte de parlementaires et de médecins s'était constituée afin, après examen, de répondre à une seule question : a-t-il encore la capacité de gouverner ? *La réponse fut négative*, et George III abandonna le pouvoir.

» Le troisième cas fut celui de Louis II de Bavière (1845-1886) atteint de schizophrénie et pour lequel une commission médicale conclut à l'incapacité définitive d'exercer le pouvoir.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 15

(1) La maladie d'Addison (décrite en 1855 par celui qui lui a laissé son nom) est due à une insuffisance chronique des glandes surrénales. Elle se caractérise par *des épisodes de fatigue profonde*, de troubles artériels, digestifs et d'anomalie cutanéo-muqueuse. Elle impose une thérapeutique hormonale à base notamment de cortisone.

(2) Sur ce thème précis, on se reportera au récent et très bel ouvrage de Tilman Spengler *le Cerveau de Lénine*, traduit de l'allemand par Françoise Teraille et Michel-François Demet (Editions Alinéa, 320 p., 149 F). Cet ouvrage a été analysé dans son feuilleton par Michel Braudeau *(le Monde* du 29 mars).

(3) La maladie de Waldenström décrite en 1944 est une affection mortelle qui se caractérise par une série de troubles graves des systèmes sanguin et immunologique.

L'herbe à neutrons

Des chercheurs français, à Tchernobyl et à Cadarache (Bouches-du-Rhône), travaillent à la réhabilitation des zones rurales contaminées

DES chercheurs français ont peut-être découvert la solution pour réhabiliter les terres agricoles contaminées après la catastrophe de Tchernobyl : le gazon. Plus précisément, l'*Agropyrum repens*, une plante « gazonnante » dont les racines « traçantes » présentent un développement important sur le plan horizontal. Cette plante recouvre donc le sol d'un « tapis végétal » peu épais, mais très dense, qui piège les radioéléments dangereux pour l'homme et les animaux. Il suffit qu'une « déplaqueuse » robotisée, fonctionnant un peu comme un rabot, découpe l'ensemble, par bandes, sur quelques centimètres, et le tour est joué.

La terre et le « gazon » contaminés enlevés (35 à 40 kilos par mètre carré) sont ensuite placés dans des fosses étanches remplies d'eau. La fermentation favorise le passage des radioéléments dans l'eau, qui peut alors être traitée comme tous les effluents d'installation nucléaire (lagunage, filtration, etc.). Séchés, les déchets devenus ainsi peu radioactifs peuvent être stockés sur place sous forme de tumulus isolés, pour plus de sûreté, par des couches d'argile imperméable.

Cette méthode dite des « tapis végétaux décontaminants » (TVD) a été expérimentée pour la première fois l'été dernier dans les régions de Chistogalovka et Bourakovka, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Tchernobyl, par des chercheurs de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) français. *« Les premiers résultats ont montré que la décontamination était efficace à plus de 95 % »*, ont annoncé les experts de l'IPSN, au cours d'un séminaire spécialisé tenu récemment à Fribourg (1). Soixante mille hectares de champs abandonnés depuis 1986 autour de Tchernobyl, et sur lesquels l'*Agropyrum repens* a prospéré, pourraient être traités de cette manière. Encore faudrait-il, pour cela, que le financement soit trouvé. *« Il est pratiquement acquis que nous puissions effectuer, l'an prochain, une expérience pilote en vraie grandeur sur quelques hectares*, estime M. Henri Maubert, chef de l'unité « accidents réhabilitation contre-mesures » à l'IPSN. *Mais aller plus loin exige une décision politique qui n'est pas prise pour l'instant. »*

Un laboratoire grandeur nature

Le problème ne concerne plus directement l'IPSN. Cet institut du groupe CEA (2), qui regroupe 1 200 salariés dont 55 % d'ingénieurs, chercheurs, médecins, agronomes et vétérinaires, n'a pas, en effet, de vocation commerciale. Sa mission est de réaliser des recherches et des expertises dans toutes les disciplines nécessaires à la maîtrise des risques : technologies de sûreté, gestion des situations de crise, sécurité des transports, protection de l'homme et de l'environnement. On conçoit que la région de Tchernobyl représente pour lui un « laboratoire grandeur nature » extraordinaire. *L'institut* travaille donc en étroite collaboration avec les autorités russes. Il est responsable de la « stratégie de décontamination et réhabilitation » dans le cadre d'un accord liant la Commission des Communautés européennes et le CHECHIR (Chernobyl Center for International Research). Dans la même optique, un accord le lie à l'Académie des sciences de Russie et à l'entreprise russe Mayak, pour l'étude de la pollution nucléaire dans l'Oural, et notamment autour de Tcheliabinsk et Kychtym (*le Monde* du 26 septembre 1990).

L'échange est profitable aux deux pays. *« Même s'ils n'ont pas pu, pour des raisons politiques, mettre leur expérience en pratique, les Russes sont les fondateurs, les initiateurs de notre discipline, la radioécologie*, affirme M. Philippe Picat, chef du service d'études et de recherches sur les transferts dans l'environnement à l'IPSN. *L'accident de Kychtym, en 1957, les a amenés à travailler dans ce domaine bien avant tout le monde. Cela fait trente ans que j'essaie d'aller sur place. Hélas, je n'y ai réussi qu'en 1990, depuis qu'ils font appel à l'aide internationale... »*

Mais cette coopération fructueuse toute récente ne suffit pas. *« Ce qui nous intéresse avant tout, c'est évidemment la décontamination de l'environnement après un éventuel accident en France ou en Europe*, explique M. Henri Maubert. *Or les sols, les conditions météorologiques, et même les centrales, donc la nature des sources polluantes, ne sont pas les mêmes chez nous et en Russie. »* Dans le cadre de son programme RESSAC (réhabilitation des sols et des surfaces après un accident), l'IPSN a donc entrepris la construction d'un vaste bâtiment-laboratoire qui lui permettra de surmonter cette difficulté en soumettant des échantillons de sol et de végétation à une pollution radioactive contrôlée.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 15

(1) *« L'impact des installations nucléaires sur l'environnement »*, organisé du 15 au 18 septembre à Fribourg (Suisse) par le Fachverband für Strahlenschutz (Allemagne et Suisse) et la Société française de radioprotection.

(2) L'IPSN a été doté récemment d'un comité directeur et d'un comité scientifique, comprenant des personnalités indépendantes, dont des hommes politiques, et des spécialistes français et étrangers du nucléaire ou de l'environnement, destinés à garantir son idépendance à l'égard de sa « maison mère ».

L'énigme des vaches folles

On ne saura que dans dix ou vingt ans si l'encéphalopathie spongiforme bovine peut se transmettre à l'homme

C'EST l'une des principales énigmes scientifiques et médicales de la fin du siècle, l'une des plus angoissantes aussi : quelle est la vraie nature des encéphalopathies subaiguës spongiformes (ESS) ? Qui sont les agents responsables de ces maladies lentes dégénératives du système nerveux central, toujours mortelles – parmi lesquelles on retrouve aussi bien des maladies humaines comme la maladie de Creutzfeldt-Jakob et des maladies animales comme l'encéphalopathie spongiforme bovine (également appelée « maladie des vaches folles ») ?

S'il ne s'agissait que d'un problème purement scientifique, l'affaire serait avant tout passionnante. Toute la difficulté est qu'elle se double ici d'un problème de santé publique dont les enjeux, du fait même de l'ignorance dans laquelle se trouvent les chercheurs, demeurent avant tout hypothétiques. Ainsi que le résume M. Dominique Dormont, chef du groupe mixte du service de santé des armées et du Commissariat à l'énergie atomique, dans le rapport qu'il vient de remettre à M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace (1), voilà un groupe de pathologies dont on ignore la nature de l'agent causal mais pour lesquelles on dispose d'un certain nombre de certitudes concernant :

– la transmissibilité, qui, non seulement, peut s'effectuer au sein de la même espèce, mais également entre des espèces différentes ;

– l'inefficacité quasi totale des procédés habituels de stérilisation des autres agents infectieux connus ;

– la présence d'une longue phase de latence cliniquement muette chez l'individu infecté, pouvant aller jusqu'à plus de trente ans chez l'homme ;

– l'absence de test diagnostique permettant de mettre en évidence l'infection chez un individu infecté mais cliniquement sain.

Dès lors, on comprend mieux l'importance du problème sachant, par exemple, que depuis son apparition en 1986 en Grande-Bretagne, la maladie des vaches folles a touché outre-Manche plus de 50 000 bovins répartis dans 17 000 fermes. A ce problème d'ordre économique – dont on mesure mal, d'ailleurs, les conséquences à long terme – s'ajoute un autre, d'ordre sanitaire, tenant au fait que, comme l'explique M. Dormont, *« l'évaluation du risque de transmission à l'homme de la maladie bovine ne pourra être perçue que dans plusieurs années, voire deux à trois décennies ».*

La farine des bovins

C'est, en quelque sorte, le bilan de ces incertitudes que propose M. Dormont dans son rapport. Un bilan qui, ajoute-t-il, devrait inciter les pouvoirs publics à développer la recherche et l'épidémiosurveillance dans un domaine qui se situe aux confins des deux grands défis scientifiques du vingt et unième siècle, à savoir la lutte contre les maladies infectieuses et la lutte contre les maladies dégénératives du système nerveux central.

Une bonne part de la fascination qu'exercent les encéphalopathies subaiguës spongiformes sur les chercheurs vient de ce que l'on croit savoir concernant leurs agents responsables, que l'on appelle indifféremment « virus lents non conventionnels », « agents transmissibles non conventionnels (ATNC) », « virinos » ou « prions ». Grâce aux travaux menés en particulier par Stanley Prusiner (université de Californie), on sait qu'il y a, présent dans ces agents, une protéine appelée PrP (« protease resistant protein » ou « prion protein ») liée étroitement à l'infectiosité. Cette protéine est normalement présente dans le système nerveux central des individus non infectés. Lorsqu'il y a infection, on constate une accumulation de cette protéine sous une forme légèrement modifiée (on parle de l'isoforme pathologique PrP-sc). Pour l'ensemble des chercheurs, cette accumulation de Prp-sc est un critère spécifique des ESS. En revanche, personne aujourd'hui n'est capable de définir avec certitude le rôle joué par cette protéine : s'agit-il de l'agent lui-même ou de l'un de ses composants ? Ou bien la Prp-sc n'est-elle qu'un produit neuropathologique réactionnel à la prolifération de l'agent pathogène ?

De l'étude des différentes ESS, on peut également tirer un certain nombre d'enseignements. Tout d'abord, l'émergence de maladies de Creutzfeldt-Jakob chez des enfants traité par de l'hormone de croissance extractive (*le Monde* du 7 février) a souligné la possibilité de transmission de cet agent par l'intermédiaire de produits à usage thérapeutique d'origine biologique.

D'autre part, en ce qui concerne l'encéphalopathie spongiforme bovine, en mai 1992, le nombre cumulé de cas de « vaches folles » était en Grande-Bretagne de plus de 50 000, répartis dans environ 17 000 fermes et touchant 30 % des troupeaux laitiers. Le plus souvent, un seul cas est observé par élevage. Il ne s'agit donc probablement pas d'une maladie contagieuse au sens classique du terme. Dans les autres pays, on ne dénombre pour l'instant que des cas sporadiques, sans que l'on puisse parler d'enzootie. En ce qui concerne l'origine de cette maladie, il semble aujourd'hui que soient impliquées les farines d'origine animale, préparées en particulier à partir de carcasses d'origine ovine (infectées par l'agent de la tremblante du mouton), utilisées en complémentation de l'alimentation bovine. Une première hypothèse serait que se soit produite une contamination accidentelle de la chaîne alimentaire des bovins, le procédé de fabrication des farines n'ayant pas été capable d'inactiver l'agent de la tremblante du mouton. Compte tenu de l'épidémiologie de cette maladie, aucun pays utilisant de telles farines ne serait donc à l'abri de l'ESB. Une autre hypothèse serait que la bovine existe depuis longtemps, avec une incidence extrêmement faible ; et que, du fait d'un changement intervenu dans le mode de fabrication des farines se soient produits un « recyclage » de l'agent et sa dissémination. Aujourd'hui, aucune de ces deux hypothèses ne peut être privilégiée.

Par ailleurs, et c'est là un fait rassurant, l'étude de la tremblante naturelle du mouton, une maladie apparue en Europe dès le dix-huitième siècle, fait apparaître que deux siècles de consommation de cervelles et de viandes de mouton n'ont pas entraîné d'augmentation détectable de l'incidence des ESS humaines. Cette constatation autorise M. Dormont à en formuler une seconde : *« Si l'on admet que la barrière d'espèce mouton-homme est comparable à la barrière bovin-homme, le risque de l'encéphalopathie bovine pour l'espèce humaine paraît donc tout à fait minime. »* Mais il ajoute aussitôt que *« compte tenu de la longue incubation de la maladie humaine, les conséquences n'en seront appréhendables que dans vingt ans ».* Dans cette attente, *« la vigilance épidémiologique doit être renforcée afin de détecter toute augmentation, même minime, de l'incidence de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ».*

Une redéfinition de la sécurité

Face à cette situation, M. Dormont a tenté de formuler un certain nombre de recommandations tant à destination des professionnels de la santé et de la recherche qu'à l'adresse des pouvoirs publics.

En ce qui concerne tout d'abord les principes généraux, il postule que les produits biologiques provenant de tissu à risque utilisés en thérapeutique humaine ou animale doivent être considérés comme potentiellement vecteurs des ATNC. Cette notion, ajoute-t-il, s'étend aux principes actifs, aux biomatériaux et aux adjuvants des médicaments. En pratique, le docteur Dormont expose en détail les mesures qui doivent être prises face à un dérivé extrait d'un tissu à risque.

Pour ce qui est des risques potentiels liés à la fabrication des vaccins et aux biotechnologies, il demande que dans la mesure du possible les lignées cellulaires d'origine neuronales ainsi que la lignée PC 12 (dérivée de cellules tumorales surrénales) ne soient pas utilisées en biotechnologie.

Plus généralement, il réclame l'instauration d'un répertoire national informatisé des produits adjuvants de médicaments (compte tenu de l'origine bovine fréquente de ces derniers) et la création d'un groupe d'experts capable de répondre à l'ensemble des questions liées aux risques microbiologiques du médicament et des techniques thérapeutiques.

En ce qui concerne le problème spécifique des greffes, quelques cas de contamination accidentelle ont été rapportés à la suite de greffes de cornée ou de greffes de dure-mère. Mais aucun cas n'a été rapporté avec des greffes de tissu n'appartenant pas au système nerveux central. En pratique, M. Dormont recommande que les prélèvements de cornée ne soient effectués que chez des individus de moins de quarante ans. Et il émet le souhait que, dans les années à venir, l'identification de la PrP-sc en Western Blot puisse être réalisée couramment.

Aucune étude n'a permis d'établir un lien entre la transfusion sanguine et la contamination par les agents transmissibles non conventionnels. *« Il ne semble donc pas y avoir de danger transfusionnel »*, précise le docteur Dormont.

Pour ce qui est du problème posé par le traitement par l'hormone de croissance, outre toutes les mesures déjà adoptées, un effort important de recherche devrait être entrepris de manière à pouvoir répondre à certaines questions fondamentales concernant l'effet du traitement chez les individus infectés « à bas bruit » :

– l'hormone est-elle capable d'augmenter la vitesse de réplication de l'agent, et ainsi d'induire l'apparition de la maladie ? ;

– dans l'hypothèse où la maladie serait purement génétique, l'hormone est-elle capable d'induire le déclenchement des processus aboutissant à la neurodégénérescence ? En tout état de cause, le rapport se prononce fermement pour l'interdiction de l'utilisation de l'hormone de croissance d'origine bovine à des fins esthétiques ou de dopage.

Parce qu'elle utilise des produits souvent dérivés du collagène bovin, l'industrie cosmétique est, elle aussi, concernée par les ESS. Et là encore des mesures de surveillance sanitaire des troupeaux doivent être exigées.

« En 1992, écrit M. Dormont, *la situation est la suivante :*

1. La nature de l'agent (ou du facteur déclenchant) n'est toujours pas déterminée et les incertitudes vont en augmentant.

2. De nouvelles ESS peuvent apparaître dans des espèces chez qui elles n'étaient pas détectées jusqu'alors, et pouvant générer des catastrophes économiques.

3. La réalité de la transmission interhumaine (...) impose une nouvelle approche de la sécurité microbiologique du médicament, des biomatériaux et de la cosmétologie.

4. La susceptibilité génétique, tant chez l'homme que chez l'animal, est fortement suggérée mais reste à déterminer.

5. La durée des périodes d'incubation lors de l'infection par voie périphérique fait que les conséquences de la maladie bovine sur l'homme ne pourront être déterminée avec certitude que dans dix à vingt ans. »

Conscient qu'un *« effort de recherche particulier doit être entrepris pour mieux comprendre ce type de pathologie »*, M. Curien a chargé M. Dormont de mettre en place *« une structure durable, interdisciplinaire et interorganique afin de surveiller efficacement le développement de ces pathologies ».*

FRANCK NOUCHI

(1) Ce rapport, intitulé « Les encéphalopathies subaiguës spongiformes humaines et animales : description clinique et biologique, facteurs étiologiques, conséquences sur la santé publique, et axes de recherche développés en France », avait été demandé par M. Hubert Curien à M. Dominique Dormont (service de santé des armées) le 6 avril 1992. Il a été remis au ministre le 30 juin 1992.

Gaz de mort, gaz de vie

L'essai de purge du lac Monoun au Cameroun doit être extrapolable au lac Nyos. Le CO_2 extrait pourrait ensuite servir à des expériences sur la végétation tropicale

EST-IL possible de purger les eaux du lac Nyos (à environ 300 kilomètres au nord-ouest de Yaoundé, Cameroun) des quelque 600 000 tonnes de gaz carbonique (CO_2) qui y sont dissoutes selon le procédé expérimenté avec succès au printemps dernier au lac Monoun (*le Monde* du 29 avril) ? Tel a été le thème du séminaire international qui a réuni récemment à Paris, grâce à la fondation Gaz de France, soixante-dix spécialistes d'une dizaine de nationalités.

Le 21 août 1986, une énorme quantité de CO_2 était brusquement sortie du lac de cratère Nyos, avait « roulé » à grande vitesse dans les vallées, descendant du volcan en tuant quasi instantanément plus de 1 700 personnes et des milliers d'animaux. Le 15 août 1984, le même phénomène s'était produit au lac Monoun voisin (37 morts). L'un et l'autre lacs sont installés dans des cratères aux parois très raides, profonds de 99 mètres à Monoun et de 208 mètres à Nyos. Toute cette région du Cameroun étant volcanique, il est raisonnable de penser que le fond des deux lacs est parsemé de sources hydrothermales plus ou moins permanentes, exhalant beaucoup de gaz magmatique constitué, *en bonne partie*, de CO_2.

Comme dans tout milieu aqueux, la pression dans les deux lacs augmente avec la profondeur, soit de 1 bar (1 atmosphère) tous les 10 mètres environ. Au fond du lac Monoun, elle est donc de quelque 11 bars, et au fond du lac Nyos d'à peu près 21 bars. Or, la capacité de l'eau à dissoudre du gaz carbonique augmente avec la pression. Pour une température constante de 20° C, à 1 bar, 1 litre d'eau peut dissoudre 0,8 litre de CO_2, mais à 20 bars le même litre d'eau dissout 14 litres de gaz carbonique. Au-delà de ces seuils, l'eau ne peut pas dissoudre plus de CO_2 et le surplus de celui-ci forme des bulles. Les bulles voulant forcément monter et la pression diminuant non moins forcément au cours de la remontée, elles grossissent. Elles entraînent avec elles de l'eau dont la pression diminue et qui relâche d'autres bulles. Ce faisant, elles allègent de plus en plus la colonne d'eau (ou de tout autre liquide) qui les contient et qui est ainsi aspirée vers la surface où l'eau et le gaz jaillissent.

Comme le champagne...

C'est ce qui se produit parfois lorsqu'on débouche brusquement une bouteille de champagne. C'est le même principe qui est utilisé par les pétroliers, sous le nom d'*air lift* pour faire monter en surface certains pétroles récalcitrants.

Il faut aussi avoir à l'esprit le fait que l'eau chargée de CO_2 dissous a une densité plus grande que l'eau « pure » : à la pression constante de 1 bar, la densité de l'eau est de 1 mais chaque litre de gaz carbonique dissous dans 1 litre d'eau augmente cette densité de 0,00025. C'est très minime mais cela suffit à stratifier ou à déséquilibrer les eaux des lacs. L'eau du fond des lacs Monoun et Nyos étant riches en CO_2 dissous, sa densité est plus élevée que celle de l'eau « pure » de surface. Les eaux de l'un et l'autre lacs sont donc stratifiées : en bas, elles sont chargées en gaz carbonique et donc relativement lourdes ; en haut, elles sont pauvres en CO_2 et donc relativement légères. Ce qui donne, en temps normal, une grande stabilité aux deux lacs.

Lorsqu'une couche du lac est proche de la saturation en gaz carbonique et pour une cause déclenchante qui reste à trouver (éboulement, petit séisme, pluies très abondantes et relativement froides donc relativement denses tombant sur la surface des lacs, etc.), il se produit un retournement brutal des eaux des lacs : les eaux superficielles se précipitent au fond et les eaux profondes vers la surface. Le seuil de saturation de ces dernières a donc été brusquement dépassé et le gaz carbonique, qui ne pouvait plus être dissous dans l'eau, s'est mis en bulles dans la masse d'eau ascendante. *Ce phénomène est* d'autant plus dangereux qu'une fois amorcé il s'auto-accélère aussi longtemps que l'eau ascendante contient suffisamment de CO_2 pour que celui-ci se mette en bulles.

L'expérience du printemps dernier au lac Monoun était fondée sur ce principe : un tuyau vertical a été tendu entre le fond et la surface du lac. Une petite pompe a commencé à faire monter l'eau du fond, riche en gaz carbonique, dans le tuyau. En montant, l'eau a été soumise à des pressions décroissantes : le gaz carbonique s'est mis en bulles, a ainsi allégé l'eau qui a monté d'autant plus volontiers, etc. et la purge a continué d'elle-même sans l'aide de la pompe qui a été très vite arrêtée.

Des essais préliminaires

Cette expérience de purge n'a pas duré bien longtemps, mais elle a prouvé que son principe était bon. Toutefois, il ne faut pas oublier que la profondeur du lac Nyos est double de celle du lac Monoun ; que la concentration actuelle en CO_2 dissous est de l'ordre de 7 litres de gaz par litre d'eau au fond du lac Nyos alors que cette concentration n'est que de 3,2 litres de CO_2 par litre d'eau au fond du lac Monoun ; et que la quantité de gaz carbonique dissous dans les eaux du premier est estimée à quelque 600 000 tonnes alors que celle dans les eaux du second n'est probablement « que » de 30 000 tonnes.

Tout essai de purge du lac Nyos devra donc être précédé d'études prolongées sur le niveau du lac, la distribution des densités et des températures dans les différentes couches d'eau de Nyos, la concentration du gaz carbonique dissous et de divers autres « produits » chimiques, la météorologie locale, etc. Il ne faut pas, en effet, que cette purge déstabilise les eaux du lac en *risquant de produire* une catastrophe analogue à celle de 1986. Il ne faut pas non plus que les opérations de purge menacent la fragile digue naturelle qui ferme le lac : si celle-ci venait à se rompre, une partie des eaux superficielles du lac (soit quelque 50 millions de mètres cubes d'eau) se viderait brusquement et engendrerait ainsi un énorme torrent mortel pour les 10 000 personnes habitant en aval.

Les spécialistes se sont réunis à Paris pour se mettre d'accord sur un plan de purge du lac Nyos qui pourrait être présenté aux organisations (Communautés européennes, Banque mondiale, une des agences spécialisées des Nations unies, *en* particulier) susceptibles d'apporter les 5 à 10 millions de francs que devrait coûter l'opération.

Parmi les limnologues venus à Paris, il y avait trois sommités de renommée mondiale : l'Américain George Kling (Woods Hole Oceanographic Institution, Massachusetts), l'Allemand Klaus Tietze (Institut fédéral pour les géosciences et les ressources naturelles de Hanovre), le Japonais Minoru Kusakabe (université d'Okayama à Misasa). Tous les trois ont insisté sur la nécessité absolue de rejeter hors du lac les eaux montées du fond et dégazées, contrairement à la suggestion de rejeter dans le lac les eaux dégazées que proposaient les scientifiques français (Michel Halbwachs, université de Savoie à Chambéry ; Adelin Villevieille, de l'Union des associations techniques internationales ; Jean-Christophe Sabroux, Commissariat à l'énergie atomique) et camerounais (Emmanuel Naah, Centre de recherches hydrologiques du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur ; John Fonji, direction des risques naturels du ministère des mines, de l'eau et de l'énergie) qui ont participé à l'essai dans le lac Monoun. Outre qu'elles seront encore chargées en divers sels dissous, les *eaux dégazées seront plus* froides, donc relativement plus denses que les eaux de surface et risqueraient de plonger. Ce qui pourrait induire le retournement des eaux de Nyos... Ainsi, pour G. Kling, K. Tietze et M. Kusakabe, l'eau dégazée doit-elle obligatoirement être rejetée hors du lac, au-delà du barrage naturel.

Un consensus s'est dégagé en ce sens parmi les scientifiques participant au séminaire. On peut donc espérer que la purge du lac Monoun sera faite en 1994 et que celle du lac Nyos pourra commencer en 1995. De toute façon, dans l'un et l'autre lacs, les dispositifs mis en place pour les purges seront laissés en place pour que les lacs s'autorégulent en se purgeant automatiquement avant que leur teneur en gaz carbonique devienne dangereuse.

Un modèle en (presque) vraie grandeur

Le séminaire de Paris a abordé un sujet inattendu : l'utilisation du CO_2 « extrait » du lac Nyos. On sait que les plantes se nourrissent en partie du gaz carbonique de l'air grâce à la photosynthèse végétale. On sait aussi que l'augmentation régulière de la teneur de l'air en gaz carbonique, constatée depuis le début de l'ère industrielle, menace de réchauffer notre planète. Mais on ne sait pas trop comment la végétation dans son ensemble réagira à ce surplus de CO_2.

Elle pourrait plus se développer puisqu'elle aura plus de CO_2 à sa disposition, fournissant ainsi plus de produits alimentaires à l'humanité toujours plus nombreuse et contribuant – peut-être – à réguler la teneur de l'air en gaz carbonique et donc à limiter le réchauffement dû à l'effet de serre dont le CO_2 est un des agents. En l'état actuel des connaissances, les avis divergent beaucoup et d'autant plus que ce ne sont pas quelques essais menés en serres dans les conditions des climats tempérés qui peuvent donner des informations crédibles sur les effets du surplus de gaz carbonique à l'échelle de la végétation mondiale.

Avec les volumes considérables de CO_2 qui seront « extraits » du lac Nyos, on devrait pouvoir passer, en grande échelle, à des essais en milieu naturel et surtout en milieu tropical. Comme l'a souligné l'Israélien Herbert Zvi Enoch (département de météorologie agricole), la purge du lac Nyos pourrait ainsi donner un « sous-produit » inattendu très intéressant, même s'il ne s'agit pas d'une retombée économiquement rentable : l'étude de l'absorption éventuelle, par la végétation tropicale (soit par une grande partie de la végétation mondiale), du surplus de gaz carbonique apporté par les activités humaines. Réaliste, H. Z. Enoch a envisagé deux possibilités : si cette absorption *est possible, nous pouvons* continuer à vivre avec les technologies actuelles qui fournissent notre énergie ; sinon, nous devrons changer ces technologies. Etant entendu que l'humanité a de plus en plus besoin d'énergie...

En conclusion, Betah Sona, directeur de la géologie au ministère des mines du Cameroun, a tout de même rappelé que la première urgence était de dégazer les lacs Monoun et Nyos si on voulait éviter, dans les toutes prochaines années, la répétition des catastrophes de 1984 et 1986.

YVONNE REBEYROL

SCIENCES • MEDECINE

L'herbe à neutrons

Suite de la page 13

Ce centre de recherche unique au monde est partiellement financé par la Commission des Communautés européennes (3).

« Quand le programme RESSAC a été lancé, en 1985, on ne croyait guère à l'accident nucléaire majeur, et son implication était plutôt militaire. Il s'agissait d'étudier les conséquences d'une bombe et le projet était donc strictement national, reconnaît M. Maubert. *Mais Tchernobyl, en 1986, a tout changé. »*

Edifié à Cadarache (Bouches-du-Rhône), sur le site du centre de recherche du CEA, le bâtiment est en cours de finition, et devrait entrer en service au début de 1993. Devant l'entrée, quatre vigoureux pieds de vigne semblent attendre les vendangeurs, plantés comme des géraniums dans un énorme bac métallique qui ressemble plus à la benne d'un camion qu'à un pot de fleurs. *« Un morceau du vignoble du Tricastin (Drôme)*, lance M. Maubert. *Ce cube de terre de 2 mètres d'arête – dimension maximum compatible avec un transport routier normal – a été prélevé sur place, avec la végétation qu'il supportait. »* Des échantillons similaires seront recueillis près des centrales de Cattenom (Moselle), Belleville (Cher) et Flamanville (Manche), mais aussi en Allemagne, en Belgique, en Espagne et en Grande-Bretagne.

« Des mini-Tchernobyl en salle »

Quatre serres étanches, représentant au total une surface de 50 mètres sur 12, attendent ces cubes baptisés « lysimètres ». Grâce à une machinerie complexe et très « énergivore » (elle exige une puissance électrique de 800 kilowatts), on pourra y recréer quatre types de climat différents. A la base des conteneurs métalliques, un réseau de tuyaux reliés à une dalle poreuse permet de simuler dans chaque lysimètre les remontées d'eau qui se produisent normalement dans les champs. L'ensemble (mouvements hydriques, température, humidité, luminosité, apports d'eau) est piloté par ordinateurs à partir de données recueillies sur le terrain ou fournies par la Météorologie nationale.

Ces biotopes seront soumis à un « mini-Tchernobyl en salle », obtenu par chauffage à 3000 degrés dans un four d'un mélange de seize substances (combustible nucléaire, métaux divers) correspondant à ce qui se trouve dans le cœur d'un réacteur à eau pressurisée (PWR) de type européen. Les chercheurs pourront ainsi affiner, et adapter aux conditions d'Europe de l'Ouest, les données qu'ils ont déjà recueillies sur le terrain à Tchernobyl.

Il s'agit, avant tout, d'étudier la migration des aérosols radioactifs dans les plantes de diverses espèces, et dans le sol. Les expérimentations menées en Russie ont déjà montré que, dans de nombreux cas, les végétaux retenaient plus de 70 % des radioéléments reçus sur une surface donnée. A partir de ces essais, un logiciel baptisé « Captatio » a été mis au point par l'IPSN. Il permet de calculer le pourcentage de contamination capté par les plantes en fonction du type de culture, de la maturité et du rendement agricole. Grâce à un second logiciel, « Cathy 2 », il est aussi possible de simuler sur ordinateur la migration des différents éléments radioactifs dans le sol, en fonction du temps et des conditions météorologiques. Les scientifiques ont pu ainsi démontrer, par exemple, que, si l'opération de décapage est effectuée *« dans les quelques mois qui suivent l'accident »*, l'enlèvement de 2 centimètres d'épaisseur dans le sol est suffisant.

Parallèlement au décapage, réservé au traitement des terrains les plus contaminés, les chercheurs de l'IPSN travaillent sur des méthodes plus douces destinées aux zones moins atteintes. Ils étudient aussi des solutions qui permettraient aux populations touchées de « vivre avec la radioactivité » en limitant au maximum ses effets nocifs.

C'est ainsi, explique M. Maubert, que des défoliants non mortels pour les arbres permettraient, s'ils sont répandus immédiatement après l'accident, de faire tomber les feuilles avant que les radioéléments qui s'y sont déposés ne passent dans la plante. L'épandage sur les champs d'engrais à base de potasse, dont les caractéristiques sont proches de celles du césium, permet de limiter l'absorption de ce dernier par les végétaux. Enfin, l'addition de bleu de Prusse à du fourrage légèrement contaminé diminue de moitié la proportion de radioéléments fixés dans la viande des animaux qui le mangent.

Toutes ces recherches permettront-elles de sauver la région de Tchernobyl ou les zones contaminées de l'Oural ? *« On peut faire des choses. Mais il ne faut pas rêver. Il est quasiment impossible de décontaminer une rivière ou les nappes aquifères, comme il faudrait le faire à Cheliabinsk »*, estime M. Jean-Charles Peyrus, responsable de l'unité « atmosphère et milieu terrestre » à l'IPSN.

Mais les recherches menées par les scientifiques français visent, précisément, à éviter de telles situations irréversibles. Les centrales françaises sont dotées d'enceintes de protection. Et, même en cas d'accident aussi grave que celui de Tchernobyl, les rejets seraient limités aux aérosols expulsés lors de la dépressurisation du dôme pour éviter son explosion. *« Les estimations les plus pessimistes montrent que, dans ce cas, la contamination nécessitant un décapage des sols serait limitée à une zone d'une centaine de kilomètres carrés*, estime M. Henri Maubert. *Sur une telle surface, la technique des tapis végétaux décontaminants expérimentée à Tchernobyl pourrait être facilement et rapidement mise en œuvre. »*

Reste à espérer que cela ne soit jamais nécessaire. De toute façon, les travaux de l'équipe de M. Maubert seront probablement quand même utilisés chez nous : des industriels s'intéressent à son « gazon décontaminant » pour une application éventuelle aux pollutions chimiques.

JEAN-PAUL DUFOUR

(3) Le budget de RESSAC est actuellement de 10 *millions de francs par an*, l'investissement total (hors frais de fonctionnement) se montant à environ 30 MF. La France participe à hauteur d'environ 70 %, le reste étant financé par la CCE et les pays européens intéressés par le programme.

La santé des « Grands »

Suite de la page 13

– Pourquoi la procédure de la commission médicale, mise en place à l'époque de Deschanel, n'est-elle plus d'actualité ?

– On pourrait effectivement penser qu'à notre époque, avec plus de démocratie, plus de médias, la transparence pourrait être plus grande. Or c'est exactement l'inverse qui se produit, comme on le voit avec le cas du président François Mitterrand. A l'époque de Deschanel, la caste médicale était puissante. En 1920, un professeur de médecine avait un pouvoir considérable. Cette puissance permettait de prévenir le comportement des médecins courtisans.

» *Aujourd'hui la profession* médicale est faite de technocrates. Elle s'est dissoute dans une masse considérable de spécialités. Aucun patron, quelle que soit sa qualité, n'a aujourd'hui l'aura qu'avaient, en 1920, un Babinski ou un Vidal. Aucun ne pourrait dire à François Mitterrand : *« Monsieur le Président, vous êtes gravement malade. Vous avez, il y a peu, tenu à la sortie de l'hôpital des propos qui nous font réfléchir quant à votre capacité de gouverner, dans la mesure où le combat « honorable » contre la maladie que vous entendez mener peut fort mal s'accorder avec l'intérêt de la nation (4). »*

– On ne peut pourtant nier le système de transparence mis en place par M. François Mitterrand pour son état de santé ?

– M. Mitterrand a, de la sorte, tenu un engagement qu'avait annoncé, mais non tenu, M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais il y a eu d'emblée une erreur : faire publier des bulletins de santé par son médecin privé, celui avec lequel on a obligatoirement, au-delà du secret professionnel, des liens très particuliers. La démonstration et la transparence véritables auraient voulu que le président de la République se fasse examiner par des médecins désignés par une instance comme le Conseil constitutionnel. Où en est-on aujourd'hui ? Les vingt-deux communiqués publiés depuis 1981 peuvent légitimement être mis en doute.

» J'ai, pour ma part, l'impression que lorsque le diagnostic de cancer de la prostate a été posé, des semaines, des mois ou des années auparavant, des médecins ont fait *fausse route* en conseillant le secret, postulant qu'il s'agissait – ce qui est vrai – d'une affection à évolution lente. Mais, dans ce cas, il ne fallait pas dire, lors de l'intervention, qu'on était dans une phase clinique où il n'y avait pratiquement pas de symptômes, alors qu'il y en avait, alors même que l'on devait déjà mettre en place le traitement caractéristique d'une phase avancée. Il y a alors eu une tentative pour rendre transparent ce qui était déjà opaque, et l'on ne peut plus, dès lors, s'en sortir. Le président souffre. Il sait qu'on le surveille, qu'on l'épie. Les médecins sont pris en flagrant délit de ne pas dire toute la vérité. Il faut sortir de cette situation.

– Dans un tel contexte, êtes-vous en mesure de formuler une proposition ?

– Absolument. Il convient de créer une commission médicale permanente qui ne dépendrait que du Conseil constitutionnel, qui n'aurait de comptes à rendre qu'à celui-ci et qui aurait pour fonction de surveiller l'état de santé du président de la République. La seule question qui serait posée à cette commission serait celle de l'incapacité du président à gouverner.

» Puisque le pouvoir charismatique des professeurs de médecine du début du siècle n'existe plus, il faut, aujourd'hui, créer une institution chargée, sans violer le secret médical, de se prononcer sur la capacité physique et mentale du président de la République. Les médecins experts désignés n'émettraient qu'un avis sur l'aptitude à gouverner, *sur la nécessité d'interrompre* le mandat.. Et le Conseil constitutionnel interpréterait et trancherait. On institutionnaliserait de la sorte le précédent extraordinaire de George III d'Angleterre.

» Il n'y a rien de malsain dans tout cela. Pascal, Montaigne, Montesquieu, Richelieu et d'autres ont, chacun, dit à leur façon à quel point la santé et la maladie des *« Grands » étaient* importantes pour la conduite des nations. Et tous les exemples historiques montrent que ce n'est pas le malade qui peut décider du moment à partir duquel son état est tel qu'il lui faut quitter le pouvoir. »

Propos recueillis
par JEAN-YVES NAU

(4) A sa sortie de l'hôpital Cochin, le président de la République avait notamment déclaré, le 16 septembre : *« Je pense que c'est un combat honorable à mener contre soi-même »*.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

POLICE

Coup de filet international contre le trafic de drogue

L'opération « Green Ice » confirme les liens entre mafias italiennes et cartels colombiens

Dix mois d'enquête et d'étroite collaboration entre policiers américains, canadiens italiens, espagnols et anglais, viennent d'aboutir à un des plus importants coups de filet jamais réalisés contre le crime organisé au niveau international : l'opération « Green Ice » a permis de confirmer les liens entre les cartels colombiens de la drogue et les clans les plus puissants des mafias italiennes. Elle s'est soldée par près de deux cents *arrestations*, la saisie de centaines de kilos d'héroïne et de cocaïne, ainsi que celle de millions de dollars en attente d'être « recyclés ». En première ligne, l'Italie marque un nouveau point décisif contre Cosa Nostra.

ROME

de notre correspondante

« Green Ice », l'opération tire son nom des millions de dollars, billets verts « congelés » avant leur recyclage, trouvés par l'équipe d'enquêteurs internationaux qui, depuis dix mois, ont mené l'affaire dans le plus grand secret. Mais si c'est à Londres que la prise la plus spectaculaire a été faite – la découverte d'un bunker de 22 mètres *cubes rempli de billets verts*, – l'Italie était la plaque tournante du réseau de blanchiment de l'argent « sale » de cette holding de la drogue. Les *détails ont été révélés, lundi 28* septembre, au cours de deux conférences de presse à Rome et à Washington.

Dans la capitale italienne, les plus hautes autorités de la police, des services secrets et du ministère de l'intérieur, assistées de l'ambassadeur américain, M. Peter Secchia, ont ainsi retracé le parcours complet de la drogue, mis en place par les cartels colombiens avec la collaboration du *clan mafieux des Corleonese, de celui* de la Camorra napolitaine de la famille Alfieri et du groupe de la *N'Dranghetta calabraise des* Piromalli. La cocaïne, partie de Colombie, était vendue en Europe et en Amérique, et l'argent, « lavé » essen*tiellement en Italie*, transformé en lires puis à nouveau en dollars, repartait ensuite en Colombie avec l'aide d'un des chefs des services secrets colombiens.

Dix sociétés écrans ont ainsi été démantelées sur le territoire italien, dont une hypothétique Société européenne de protection des animaux à Rome, ainsi qu'une entreprise d'exportation de vin à Corleone même, *en Sicile*. De plus, une trentaine d'arrestations ont été effectuées, dont la plus importante en plein centre de Rome, celle de José Duran, chef du *cartel colombien de* Pereira, *dit « le Pape »* de la cocaïne et considéré comme le plus grand distributeur mondial de la drogue.

Ce n'est pas la première fois qu'une opération internationale se met en place contre le crime organisé, et avant « Green Ice », il y avait eu les fameuses « Pizza Connection » et « Iron Tower ». Cette fois, le coup de filet vient à point nommé après les attentats contre les deux juges anti-Mafia Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, pour redonner un minimum de confiance aux services *de sécurité italiens*. Enfin, nouvelle victoire peut-être contre Cosa Nostra, ce même lundi soir, a été arrêté à Palerme un suspect qui pourrait bien *être l'un des artificiers qui ont participé*, en juillet dernier, à l'attentat contre le juge Borsellino.

En attendant confirmation, cette série de succès donne du même coup un certain crédit à l'arsenal des lois anti-Mafia votées en hâte durant l'été. Il était temps : dans un récent sondage, plus exaspérés encore que désespérés, une majorité d'Italiens se disaient sérieusement favorables, si *l'occasion s'en présentait*, à l'envoi en Sicile de « casques bleus » de l'ONU...

MARIE-CLAUDE DECAMPS

CATASTROPHES

Nouvelle chute d'un appareil au Népal depuis juillet

L'accident d'un Airbus près de Katmandou a fait 167 victimes

Un Airbus A 300 de la Pakistan International Airlines (PIA) transportant cent soixante-sept passagers et membres d'équipage *s'est écrasé*, lundi 28 septembre, sur une des collines couvertes de jungle aux *abords de la vallée de Katmandou*. Les secouristes népalais ont localisé dans l'après-midi l'épave en feu de l'appareil à une quinzaine de kilomètres au sud de l'aéroport. Aucun survivant n'a été retrouvé dans les débris de l'avion. Les victimes seraient de nationalité pakistanaise, népalaise, espagnole, suisse, allemande, hollandaise, britannique et bengalie.

NEW-DELHI

de notre correspondant

L'Airbus de la PIA avait décollé deux heures plus tôt de Karachi à destination de Dacca (Bangladesh). Il s'apprêtait à faire son escale habituelle à Katmandou quand les contrôleurs du ciel ont perdu sa trace. Il était 14 h 15 heure locale, soit quelques minutes avant l'heure prévue pour l'atterrissage. La visibilité était correcte sur l'aéroport de Katmandou.

Selon certaines informations, l'accident pourrait être dû à une erreur d'appréciation du pilote ou à un défaut de l'altimètre : son altitude d'approche aurait en effet été de 1 500 pieds trop bas lorsqu'il a amorcé sa descente sur Katmandou... Un porte-parole de l'aviation civile pakistanaise a pour sa part estimé qu'une bombe aurait pu être placée à bord de l'appareil. Selon la Pakistan Airlines, le commandant Yves Iftikhal était un pilote chevronné.

C'est la seconde fois en un peu moins de deux mois que le Népal est endeuillé par une catastrophe aérienne. Et par deux fois c'est un Airbus du même type qui s'est écrasé au pied du toit du monde : le 31 juillet dernier, un appareil de la compagnie thaïlandaise Thaï International avait percuté une montagne du massif himalayen à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Katmandou.

Les conditions météorologiques étaient cependant fort différentes puisqu'avant que la tour de contrôle ne perde sa trace, le pilote de la Thaï avait communiqué aux contrôleurs du ciel sa décision de faire demi-tour en raison d'une visibilité nulle. Pris dans une violente pluie de mousson alors qu'il poursuivait ses manœuvres d'approche, le commandant avait alors *préféré renoncer à atterrir* et reprendre de l'altitude.

Un atterrissage délicat

Mais au lieu de repartir en direction de Calcutta, l'Airbus avait continué sa route plein nord, en direction de la barrière himalayenne avant de s'écraser dans le massif du Gosainkand à près de 4 000 mètres d'altitude. La commission d'enquête n'a pas encore à ce jour rendu *son rapport* mais, selon certaines sources népalaises, une défaillance de l'ordinateur de bord pourrait être responsable de l'accident.

Atterrir à Kathmandou est par principe une opération délicate, la vallée népalaise étant ceinturée par une chaîne de montagnes d'environ 2 500 à 3 000 mètres d'altitude. Les experts remarquent cependant que l'aéroport népalais est bien moins dangereux que celui de Hong-Kong. A la différence près qu'il n'y a ni radar ni système d'atterrissage sans visibilité à Katmandou... En franchissant les dernières collines, les pilotes se réfèrent simplement aux instructions émises par un système de radio guidage (VOR-DME) *« très précis mais qui autorise une marge très faible d'erreur »*, ajoutent ces mêmes spécialistes.

BRUNO PHILIP

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel des lundi 28 et mardi 29 septembre* 1992 :

DES DÉCRETS

– *Nº 92-1043 du 28 septembre* 1992 relatif à l'élection aux chambres de métiers ;

– Nº 92-1047 du 23 septembre 1992 relatif à la propagande et la publicité pour les boissons alcooliques par voie de radiodiffusion sonore.

Une semaine après les inondations

Retour au calme dans le Sud-Est

Une semaine après la catastrophe qui a endeuillé le sud-est de la France, les éclaircies sont revenues sur l'ensemble du pourtour de la Méditerranée. Sur les rives de l'Ouvèze, les recherches continuaient toujours, mardi 29 septembre, pour retrouver les huit derniers disparus, des riverains et des touristes qui séjournaient au camping « A cœur joie ». Lundi 28 septembre, la découverte du corps d'une femme âgée de cinquante-quatre ans avait encore élevé le nombre de victimes : 34 morts dans le Vaucluse, dont 29 *à Vaison-la-Romaine* et 5 *dans les départements* voisins de l'Ardèche et de la Drôme.

Dans le Languedoc, où le bilan des intempéries du week-end était toujours, mardi 29 septembre, de 4 morts et de 3 disparus, les Pyrénées-Orientales et l'Aude ont demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, étant donnée l'importance des dégâts matériels. A Carcassonne, le tribunal correctionnel a condamné à six mois de prison trois pillards qui avaient profité de l'inondation de la commune de Couiza pour dévaliser une épicerie.

L'élan de solidarité prouve son efficacité : en une semaine, la Croix-Rouge a déjà récolté *22,6 millions de francs pour les sinistrés du Sud*-Est, dont 16 millions de francs adressés directement par le public. Aux dons modestes s'ajoutent *de plus en plus de subventions de collectivi*tés locales, et même d'Etats étrangers : la Communauté urbaine de Lyon a débloqué 500 000 F et le prince Rainier de Monaco a envoyé 1 million de francs au bénéfice des victimes des intempéries.

Cinq ans après une crue qui avait fait 23 morts

Le Grand-Bornand revit avec son torrent meurtrier

LE GRAND-BORNAND (Haute-Savoie)

de notre envoyé spécial

Cinq ans après la crue dévastatrice du Borne qui, le 14 juillet 1987, tua vingt-trois personnes *installées dans un camping* le long d'un torrent, la commune du Grand-Bornand achève seulement le réaménagement du lieu de la catastrophe. Le camping tragique a été effacé par le nouveau lit du Borne et par un pre*mier immeuble-chalet en cours* d'achèvement.

La commune a rendu officiellement constructible une partie du site inondé qui jouxte le cœur du village lorsque furent engagés, à partir de l'automne 1991, *les premiers travaux de rectifica*tion du torrent. Son nouveau lit, devenu rectiligne sur environ 1 kilomètre, emprunte le tracé ouvert par la crue. Sa section a été doublée pour permettre l'écoulement d'un débit de 200 mètres cubes par seconde – celui de la crue meurtrière – alors que le torrent ne pouvait jusqu'alors en évacuer que *85 mètres-cubes*. Ses berges ont été consolidées par des enrochements et surélevées.

Le Borne est devenu une sorte de canal ordinaire, animé l'été par un « parcours santé » et l'hiver par une piste de ski de fond. L'ouvrage, sous son apparence débonnaire – il est parsemé de bancs, d'échelles de corde et de barres parallèles – sera capable d'absorber les « coups de tonnerre » les plus violents du Borne, mais seulement dans la limite fixée par une étude hydraulique prenant en compte une crue de 200 mètres cubes.

En effet, la crue de 1987 était exceptionnelle, ont estimé les ingénieurs du Centre national du machinisme agricole du génie rural des eaux et des forêts (CEMAGREF). Leur rapport indique que *« l'évaluation la plus vraisemblable de la durée de retour de l'événement est située dans une fourchette de 250-400 ans »*. Dès lors, les mesures prises par la commune ont été jugées suffisantes pour autoriser la construction d'immeubles sur les anciens secteurs inondés et la poursuite de l'exploitation, sur la rive opposée, d'un camping dont la plateforme a été surélevée. La commune a même accepté l'ouverture, pendant l'été 1992, d'une boîte de nuit située en pleine zone submersible. Son propriétaire a accepté de financer une puissante digue de protection.

Des campings toujours vulnérables

Tout est ainsi rentré dans l'ordre dans cette commune sinistrée il y a cinq ans. L'adjoint au maire chargé des travaux, M. François Missillier, estime même que *« le manque de neige pendant trois hivers – lui aussi de la faute à personne – a été plus dévastateur économiquement* [pour le Grand-Bornand] *que l'inondation »*. Toutefois les souvenirs les plus tragiques de la catastrophe seront évoqués prochainement devant le tribunal administratif de Grenoble.

Les familles des victimes considèrent que la crue meurtrière du Grand-Bornand n'était pas *« imprévisible »*. Elles estiment que la commune et l'Etat *« par leur action ou leur inaction ont contribué à la catastrophe ou aggravé ses conséquences »*. D'autre part, elle prétendent qu'en autorisant l'ouverture d'un camping, puis l'augmentation de sa capacité, la commune a commis *« une imprudence certaine »*. Son maire avait-il connaissance des crues du Borne et des inondations catastrophiques qui ont sévi pendant les mois de juillet 1936, 1879, 1877, 1875 et octobre 1875 ? Les juges devront dire si la commune a commis une faute par omission.

La vague d'eau qui submergea le camping du Grand-Bornand contraignit les préfets à redoubler de vigilance partout où des *caravanes et des tentes* cohabitaient avec des rivières ou des torrents. Des campings sauvages furent évacués. Mais très vite, la pression retomba. Aujourd'hui le directeur du service de rénovation des terrains en montagne (RTM) et des risques naturels de la Haute Savoie, M. Pierre Gogoluenhes, constate qu'un certain nombre de « villages de toiles », jugés alors *« dangereux »* par son administration, *« et qui présentent les mêmes cas de figure que celui du Grand-Bornand »*, sont toujours en activité le long de plusieurs torrents.

Il dénombre dans le seul département de la Haute-Savoie une dizaine de campings-caravanings *« vulnérables »*, comme ceux de Thônes, situé à quelques kilomètres en aval du Grand-Bornand, des Houches, de Chamonix, de Cusy, du Margencel ou encore d'Abondance. *« Les services de l'Etat affichent les risques à travers les plans d'expositions aux risques que nous dressons. Mais les maires hésitent toujours*, explique M. Gogoluenhes, *à supprimer des activités économiques qui prospèrent dans leurs communes. »*

CLAUDE FRANCILLON

هكذا من الأصل

CULTURE

MUSIQUES

Les digressions de Nilda Fernandez

Le chanteur de l'année dessine les contours d'une chanson française aux origines multiples

NILDA FERNANDEZ
au Théâtre de la Renaissance

La voix de Nilda, l'Espagnol de France est si haute et si fluide qu'on l'a parfois pris pour ce qu'il n'est pas – une femme. Il affectionne la magie de *l'instant où tout* se transforme, se déroute et se perd. Frêle, Nilda Fernandez a pourtant construit un spectacle solide, où les assurances d'emblée offertes (l'excellence des musiciens, le raffinement des *décors, le choix du* Théâtre de la Renaissance comme lieu des premiers ébats parisiens du chanteur) permettent toutes les digressions.

Le répertoire de Nilda Fernandez, *lauréat*, catégorie «espoirs», des Victoires de la musique 1992, puis grand prix de l'Académie Charles-Cros, tient en un disque, une douzaine de chansons subtiles, aux textes impressionnistes sur des *mélodies simples*, belles, *tendres*. L'an passé, *Nos fiançailles* a irrigué les ondes françaises; Miguel Bosé, la star de la chanson espagnole, lui a volé *Madrid, Madrid*; le Catalan Lluis Llach, séduit par *Entre Lyon et Barcelone*, l'a enlevé pour son grand concert de la mi-septembre au pays : Nilda, qui cherchait sa place depuis presque dix ans, a vu sa chance poindre entre cette Espagne *«qui ne tolère pas la tiédeur»* et cette France *«toute en demi-teintes»* qui retrouve aujourd'hui son cousinage hispanique.

Pour sa première grande scène parisienne, Nilda Fernandez a voulu brouiller les cartes. Fils d'Espagnols, d'origine andalouse, élevé en Catalogne, puis en France, il aurait pu *jouer les déracinés*. Mais la géographie l'inquiète peu. Il sait se fondre dans une latinité universelle (mambo, tango, flamenco...) qui lui sert de passeport pour aborder des rivages plus lointains ou plus modernes. Version rap sur percussions nègres d'une *Croisière sur le Nil* ou version dansante d'une mélopée sentimentale, *Belissima*, Fernandez se promène chez lui avec aisance, changeant, joueur, espiègle.

Sans un grain de folie, Nilda n'est rien. La sagesse lui sied mal, le décalage est son élément naturel. Au Théâtre de la Renaissance, il apparaît, anachronique, en veste longue et bottes d'hidalgo. Aux balcons dorés du vieux théâtre, il a accroché des foulards. Le rideau s'ouvre sur des musiciens endormis, sur scène se balancent des chandeliers, lustres, et voiles. Pour peu, l'on sentirait la poussière. Entre deux chansons – le répertoire est encore court, il parle, – le chanteur *batifole avec sa guitare, joue avec la* flamme d'une lanterne.

Pendant deux heures, Nilda Fernandez enfile les surprises. Une reprise de Lluis Llach, deux poèmes d'Antonio Machado. Parfois la ficelle est trop grosse : une espagnolade démagogique, un rock séducteur et inintelligible, une prolongation inutile sur *la Vie en Rose*, standard peu adapté à son registre de voix. Mais qu'importe, puisque l'élan demeure. Dans son équipe, sept musiciens (piano, contrebasse, accordéon, harmonica, deux percussionnistes et un joueur d'oud et de bouzouki) qui se livrent sous ses ordres muets à des joutes amicales avec une énergie et un talent rares.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Jusqu'au 9 octobre. 20, boulevard Saint-Martin. Tél. : 42-02-47-35.**

Professeur à six cordes

Encyclopédiste de la «slide guitar», Bob Brozman est de passage à Paris

Bob Brozman est un universitaire américain, *spécialiste reconnu* de la musique hawaïenne. C'est un collectionneur qui possède une impressionnante série de guitares de marque National, et s'apprête à publier une somme définitive sur l'histoire et le marché de cet instrument vénérable. C'est surtout un musicien singulier, guitariste à la virtuosité confondante, intégriste pour qui la décadence commença le jour de l'invention de l'amplificateur, innovateur qui n'hésite pas à écrire des pièces de musique contemporaine pour *steel guitar*.

Après avoir débuté en France au dernier Printemps de Bourges, Bob Brozman, 38 ans, dont une vingtaine *passés à jouer de la guitare*, effectue une tournée en France qui l'amène à Paris, au Café de la Danse. Petit, mince, fiévreux et drôle, barbe noire et lunettes cerclées de métal, il glisse au détour de la conversation : *«Je suis issu d'une longue lignée de communistes»*, sans arriver vraiment à surprendre. Sur scène, il se produit seul, entouré d'une partie de sa collection d'instruments, dont les pièces maîtresses sont des guitares National à caisse métallique, produites aux Etats-Unis entre 1927 et 1941. *«Le son de la National a déterminé ma sensibilité musicale, a façonné la manière dont je perçois la musique*, explique-t-il. *Son registre, son timbre permettent de sculpter le son.»* Il est devenu collectionneur par amour. *«Jusqu'en 1985, le prix des National est resté stable, et puis il y a eu la pochette de Dire Straits* [l'album *Brothers In Arms*, qui arborait une National]*; les guitares ont triplé de valeur du jour au lendemain. Aujourd'hui un modèle jouable mais pas présentable vaut 1 500 dollars, et selon l'état de l'instrument, peut aller jusqu'à 15 000. Du coup, ce ne sont plus des musiciens qui s'y intéressent mais des investisseurs, des yuppies qui ont vu des National utilisées comme accessoires dans les clips de rock stars.»*

Bob Brozman n'aime pas MTV, ni les synthétiseurs, les boîtes à rythmes encore moins. Son amour du *slide* (la technique qui consiste à faire glisser un morceau de métal sur les cordes, inventée en 1897 à Hawaï par Joseph Kekuku) l'a mené du blues à la musique hawaïenne, telle qu'elle *s'est développée au début du siècle*, façonnée par les influences locales, portugaises, mexicaines, américaines. Il a enregistré avec la famille Tau Moe, derniers représentants d'un style qu'on ne connaît plus que par sa caricature. Sur scène, Bob Brozman se produit en queue-de-pie, ne regarde pas à la dépense d'énergie, étonne les jeunes gens qui ne savaient pas qu'on pouvait faire autant de bruits sans amplificateurs ni pédales et les ramène aux sources de la musique d'aujourd'hui. Une éducation musicale et sentimentale.

THOMAS SOTINEL

► **Les 29 et 30 septembre à 20 h 30 au Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : 44-79-00-36. Le 1er octobre à Toulouse, le 2 à Chailles, près de Blois, le 3 à Tours.**

► **Discographie : chez Skyranch, six CD réédités dont *Blue Hula Stomp, A Truck Load of Blues* et *Bob Brozman and the Tau Moe Family*.**

PATRIMOINE

Musées : les bouchées doubles

Suite de la première page

Et tandis que se poursuivent en régions des opérations lourdes (Lille, Lyon, Grenoble, Rouen), à Paris et dans la région parisienne, Cluny, Guimet, Fontainebleau, Saint-Germain et Picasso vont faire l'objet d'un effort particulier de rénovation.

Les fameux musées «à problèmes» ont droit à un traitement particulier. Celui des Arts et traditions populaires *«a subi une longue cure de réflexion»*, indique Jack Lang. Il sera rénové sous la direction de Martine Jaoul. Un programme de manifestations et d'expositions se met en place grâce à la création d'un comité d'orientation présidé par Jean Guibal (Musée dauphinois), flanqué de Françoise Cachin (Orsay), de Bernard Dupeigne (Musée de l'homme), d'André Desvallées (DMF) et de Jacques Hainard (Musée d'ethnologie de Neufchâtel).

Ce comité éclectique annonce *le* désenclavement des ATP et son ouverture en direction d'autres institutions, en particulier son complément naturel de la colline de Chaillot, le Musée de l'homme. Le projet scientifique de ce dernier vient d'être remis au ministre, cosigné par les responsables de ses trois départements qui semblent avoir enterré la hache de guerre. Ils *ont présenté un scénario en quatre* actes : l'unité biologique de l'homme et sa diversité génétique; les acquis de l'humanité au cours de sa longue préhistoire; un panorama des sociétés humaines; notre monde en question.

400 chantiers en dix ans

Deux expositions de préfiguration ont déjà été réalisées («La nuit des temps», «Tous parents, tous différents»), une troisième ouvrira ses portes début octobre («A la rencontre des Amériques»). Avec la nomination d'un directeur, cet établissement devrait acquérir une véritable autonomie au sein du Muséum d'histoire naturelle. Autonomie également pour la Grande *Galerie de l'évolution du Jardin* des Plantes (ouverte au public à la fin de 1993) et pour le zoo de Vincennes.

Tous près du parc zoologique, à *la porte Dorée, le psychodrame du* musée des arts d'Afrique et d'Océanie se calme. Chacune de ses sections va gagner en liberté et voir ses moyens accrus. Etienne Féau (Musée d'Angoulême) est désormais chargé de la section africaine les arts océaniens restent sous la responsabilité de Roger Boulay et l'aquarium, la vache à *lait de l'établissement, sous celle* de Michel Hignette. Christian Kauffmann, conservateur du Musée d'ethnographie de Bâle, vient renforcer l'équipe animée par Cécil Guitart. Ce dernier a la délicate mission de piloter la réorganisation et la redéfinition de l'institution. Outre la difficile rénovation de l'ancien pavillon colonial, un Institut d'études africaines interuniversitaire y sera créé, préfiguration d'une Maison de l'Afrique à Paris. Enfin des rapports étroits devraient se tisser avec le département ethnographique du Musée de l'homme.

Une révision des textes

Au total, rappelle Jack Lang, ce sont quatre cents chantiers de construction, d'extension et de rénovation qui ont été ouverts en une décennie. Cette boulimie ne va pas sans poser quelques problèmes ici ou là. Les collectivités territoriales, qui sont les partenaires de l'Etat, ne peuvent pas toujours honorer leurs contrats sur le plan financier. Les travaux du Musée archéologique d'Arles prennent du retard; ceux du Musée Matisse, à Nice, également; à Avignon, le Musée Calvet, à mi-parcours, est totalement bloqué faute de moyens municipaux. Versant éducation nationale, la modernisation du Musée national des techniques est lancée.

On peut regretter qu'il ait été choisi de le rénover sur place (coût : 200 millions de francs) alors *que ses possibilités d'extension* parisiennes sont plus que limitées et qu'on est obligé de construire une annexe – des réserves «visitables» – dans la plaine Saint-Denis (coût : 45 millions de francs). La refonte du Palais de la découverte qui occupe une partie du Grand Palais est chiffrée, elle aussi, à 200 millions de francs. Elle a été confié à Richard Pedduzzi et à *Jean-Loup Roubert qui ont déjà* travaillé ensemble à la bibliothèque de l'Opéra-Garnier. Le Grand Palais pourra-t-il profiter de l'occasion pour récupérer ses espaces d'exposition «squattés» par l'Université et une trentaine d'administrations ?

Après les réorganisations, la coopération. Le dialogue doit se nouer entre tous les musées, qu'ils relèvent de la Rue de Valois ou de la Rue de Grenelle. *«Les musées de l'éducation nationale peuvent tirer grand avantage de la fantastique mutation en cours dans les musées de la culture, qu'il s'agisse de la modernisation des professions, du dynamisme des politiques des collections, des innovations en matière d'ouverture au public et de diffusion culturelle, des modes de gestion et des cadres législatifs et réglementaires»*, souligne Jack Lang qui doit bientôt présenter au conseil des ministres une révision des textes organisant les musées. *«C'est une étape majeure puisqu'il s'agit de définir un statut protecteur des collections privées et publiques, d'établir entre l'Etat et les collectivités locales des règles de coopération cohérentes, avec le souci de notre patrimoine et le respect de la décentralisation et d'assurer la garantie scientifique de gestion des musées.»*

Aussi l'Ecole du patrimoine devrait-elle, à terme, former aussi les conservateurs de l'éducation nationale. Les coopérations entre l'Ecole du Louvre et l'Université seront développées. Des DEA de muséologie se mettent en place dès cet année à Paris, Lyon, Poitiers et Strasbourg. Un centre de recherche en muséologie sera installé à Saint-Etienne.

Lieux de «délectation»

Les musées, rappelle le ministre, sont des lieux de *«délectation»*, mais aussi des pôles scientifiques. Les services pédagogiques et les conseils scientifiques vont donc se multiplier, mêlant conservateurs et universitaires – un conseil scientifique des musées d'histoire va être constitué sous la présidence de Jean-Pierre Babelon, conservateur du domaine de Versailles et professeur à l'Ecole pratique des hautes études. Aussi l'opération «Musées en tête» qui se déroulera pendant les quatre week-ends du mois d'octobre – six cents établissements ont annoncé leur participation dans le cadre de deux mille manifestations – se terminera par une Journée de l'école au musée.

Une circulaire signée par le ministre de l'éducation nationale et co-signée par le ministre de la culture demande aux directeurs des écoles, lycées et collèges d'inviter les enseignants à se porter massivement, à la tête de leurs élèves, dans un musée de leur choix.

En passant de la rive droite à la rive gauche, le ministre a, semble-t-il, troqué les costumes chatoyants qu'il affectionnait pour endosser la blouse grise de l'instituteur.

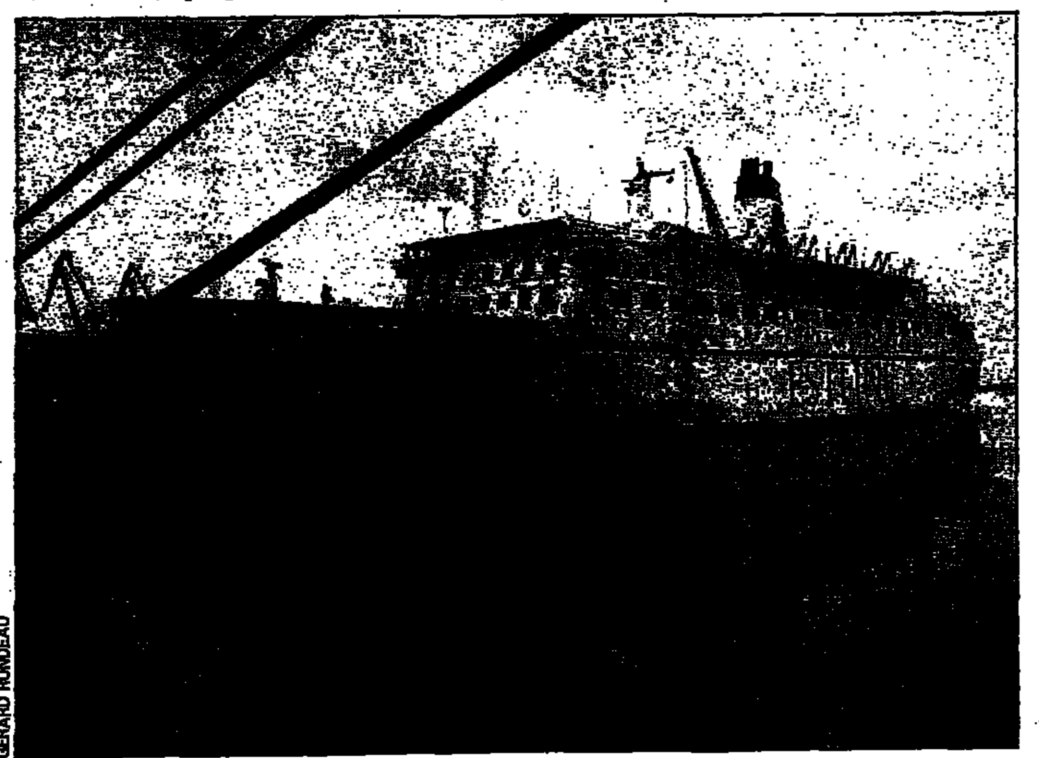
EMMANUEL DE ROUX

FESTIVAL

Vents d'Est

L'Europe de l'Est, libérée, mais morcelée et démunie, se présente en ordre groupé à Paris. Le ministère de affaires étrangères, dont dépend l'Association française d'action artistique (AFAA), et celui de la culture se sont associés pour offrir des vitrines aux pays désargentés de l'est du Vieux Continent. Aussi lundi 28, le ministre de la culture et de l'éducation nationale, M. Jack Lang et ses homologue lituaniens, estoniens et lettons ont-ils pu donner au *Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault* le coup d'envol d'une «Saison balte».

Cette «Saison balte» permet de découvrir des pays dont on cerne mal les frontières et dont on ignore la culture. Jusqu'à la fin décembre, à Paris et en région, seront présentées une quarantaine de manifestations : spectacles, expositions, concerts, lectures. Les Français pourront se familiariser avec les travaux du metteur en scène lituanien Eimuntas Nekrosius, dont le Festival d'Automne présente deux créations – *Oncle Vania* et *Pirosmani, Pirosmani*, – avec ceux du compositeur de jazz Petras Visniauskas, du sculpteur letton Ojars Feldberg, ou du peintre Aija Zarina, de la même nationalité. Des œuvres du cinéaste letton Juris Podnieks (*Homeland* et *Fin d'un Empire*), mais aussi de Luipa, Bartas, Janauska, Parn et Untrop seront projetées. Le festival Musica de Strasbourg accueillera les compositions contemporaines d'Erkki-Sven Tüür (Estonie), et le groupe rock Bix organise une tournée dans toute la France. Les photos de Gérard Rondeau illustrent, au Théâtre du Rond-Point, les trois «capitales oubliées» : Vilnius, Tallin et Riga.



GÉRARD RONDEAU

Le port de Tallin (Estonie).

Pour renforcer ces échanges, un colloque, «La Grande Europe à Paris», réunira, les 13 et 14 octobre au Théâtre du Rond-Point, une centaine de personnalités pour débattre du rôle des intellectuels, de la place des universités et du multilinguisme dans la nouvelle configuration européenne. Cette réunion précédera la septième conférence des ministres de la culture, consacrée aux problèmes du livre (les 15 et 16 octobre).

Plus technique, «Courant d'Est» permet d'accueillir les acteurs culturels francophones d'Europe centrale. Une dizaine de professionnels dans chaque discipline (théâtre, cinéma, arts plastiques, etc.) pourront ainsi observer durant les mois d'octobre et de novembre les structures de la culture française.

► **Le programme de chaque région est consultable sur Minitel : 36-15 ou 36-16 code ARTS. Tél. : 40-15-37-15.**

□ **Nouveautés pour le théâtre privé.** – Le Syndicat des directeurs de théâtres privés, présidé par Jérôme Hulot, et qui réunit quarante-cinq salles parisiennes, annonce de nouvelles facilités : un guide (vendu 30 F); des tarifs réduits pendant les premières représentations; une carte privilège donnant droit à deux places gratuites à tout spectateur en ayant acheté dix pendant l'année. Enfin, à partir du 5 octobre, en plus des locations autonomes pour chaque salle, un numéro de téléphone commun pour les renseignements et la location : le 42-72-48-48, du lundi au vendredi de 9 h à 21 h, le samedi de 10 h à 21 h, le dimanche de 10 h à 16 h. Ces services viennent s'ajouter à ceux déjà existants, notamment le Kiosque, qui permet d'obtenir pour le soir même des places à demi-tarif.

هكذا من الأصل

CULTURE

THÉATRE

Haute école

Après neuf ans à la tête du Conservatoire d'art dramatique de Paris, Jean-Pierre Miquel s'en va

Le 30 septembre commencent les concours d'entrée au Conservatoire national d'art dramatique de Paris, et s'arrête le contrat de son directeur, Jean-Pierre Miquel, obligé de prolonger ses fonctions jusqu'à la fin de l'année légale. Son successeur n'étant pas encore officiellement nommé, trois mois ne seront pas de trop pour le mettre au courant – aucun candidat de l'intérieur ne s'est présenté.

Jean-Pierre Miquel est à la tête du Conservatoire depuis neuf ans. Il avait remplacé Jacques Rosner, et y était déjà professeur d'interprétation. Les changements qu'il a apportés ont été discrets, concrets, efficaces : des enseignements nouveaux (caméra, masques, chant, danse) et l'organisation d'un «cursus pédagogique». Enfin, l'administration a été informatisée, et le bâtiment rénové.

«Je dois avouer, raconte Jean-Pierre Miquel, que ce bâtiment, je l'aime beaucoup. Je m'y suis attaché, comme je me suis attaché à ma mission. Je suis assez fier d'avoir instauré une année «propédeutique» qui donne les bases indispensables, et rapproche des gens très différents. Je ne crois pas que la profession se soit «embourgeoisée». *Il y a des gosses qui arrivent de province sans un sou, sans connaître personne. Ils sont reçus et quoi ? Les bourses n'arrivent pas avant novembre et elles sont faibles.*

»Le fait est que les familles *bourgeoises ne voient plus le* métier de comédien comme une honte, au contraire. Ce sont plutôt les milieux de la toute petite bourgeoisie, les milieux ouvriers, qui se méfient, ceux pour qui *le travail* est une chose tangible, ceux qui lui donnent une valeur de sécurité. J'ai vu un élève définitivement rejeté par ses parents. Sa mère était femme de ménage, son père, camionneur, se considérait trahi parce qu'il avait acheté deux camions. Il avait trimé pour son fils. Evidemment, chez un banquier, ce genre de problème est moins grave.

Oser passer les concours

»Il faut avoir vingt ans pour oser passer les concours d'entrée. Pour nous jurés, il s'agit de reconnaître les cinq qualités sans lesquelles il est inutile d'insister : 1) la présence : on ne peut pas la définir, on la reconnaît immédiatement ; 2) la voix : elle doit retenir *l'attention, refléter quelque chose* de personnel ; de Depardieu à Bouquet, d'Aumont à Desarthe, tous les grands comédiens peuvent se reconnaître à leur voix ; 3) l'harmonie avec son corps : une façon de se déplacer, d'occuper l'espace ; 4) le rapport au partenaire : en trois répliques, on repère si un comédien sait écouter l'autre ; 5) enfin, l'intelligence du texte, au-delà d'une maladresse normale : *on doit se rendre compte que dans* la tête du candidat, c'est clair... Quant au trac, l'important est de le vaincre. Le reste, je ne veux pas le savoir. Cela dit, il n'est jamais exclu de se tromper, de laisser passer un talent. On nous lance toujours les cas de Depardieu ou Adjani. S'il y avait davantage d'écoles, ils y seraient passés, et personne ne les aurait ratés, c'est évident.

»Les emplois, le profil standard n'existent plus. Le comédien doit imposer une singularité, posséder la grâce sur le plateau, et aussi dans la vie. A partir de là, il a peut-être une chance. Les réussites ou les échecs ne sont pas un mystère. Sauf pour les femmes. Elles sont plus nombreuses que les garçons, et statistiquement elles ont quatre fois moins de rôles, y compris chez les auteurs modernes, au cinéma, à la télévision. C'est un gâchis d'autant plus terrible qu'en général elles sont meilleures que les hommes.

»Certaines habitudes récentes m'exaspèrent, en particulier chez les cinéastes. Ils veulent des visages nouveaux, et viennent ici. Ils prennent des élèves de première année – je ne peux pas refuser son congé à une fille qui va tenir le premier rôle chez Téchiné. *Ensuite, c'est fini. Le visage n'est* plus nouveau. On en arrive à ce paradoxe : les étudiants ont plus de propositions ici que quand ils sortent et possèdent une expérience, une connaissance d'eux-mêmes. Certains trouvent leurs rails, et je les encourage, ils laissent leur siège à d'autres, il n'y en a pas tant...

Une carte professionnelle

»Il faut dix ans pour savoir si quelqu'un a trouvé sa place. Voir des gens qui rament, s'aigrissent, s'abîment, me déchire, me rend malade. En même temps, n'im*porte qui peut se déclarer comé*dien. On va en arriver à imposer la carte professionnelle. Je ne suis pas pour, mais actuellement, je ne vois pas d'autre solution à la confusion générale. Quand les élèves sortent, pour certains, le JTN (1) est là. J'espère que son fonctionnement ne va pas changer. Je le dis d'autant plus volontiers *qu'au début je n'étais pas d'ac*cord. Mais je dois constater qu'il permet une insertion professionnelle importante. Il représente même la seule justification d'un lieu aussi élitiste et privilégié que le Conservatoire. N'importe quelle autre *grande école assure* un emploi à la sortie. Ici, non. La sélection est pire qu'à l'ENA, tout au moins sur le plan quantitatif. Nous avons mille deux cents candidats pour vingt-cinq places, et la présélection est sévère.

»Je ne sais pas ce que je ferai en partant. Je ne veux rien accep*ter avant qu'ici tout soit clair.* Diriger un théâtre, pourquoi pas ? A condition que ce ne soit pas un garage amélioré. Il faut un budget pour la production, la constitution d'un répertoire, c'est-à-dire la possibilité de réunir un noyau de troupe permanente. *On y revient.* Pour moi, qui revendique ma filiation à Vilar et Planchon, c'est normal. Et je vois bien que les élèves en parlent, le souhaitent, et sont prêts à tenter ce genre d'expérience.»

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

(1) Jeune Théâtre national. Après avoir eu un statut de compagnie, il est devenu un organisme qui se charge de rémunérer les élèves sortant du Conservatoire, de l'école du TNS et de la Rue Blanche, engagés dans un spectacle professionnel.

□ **La Francophonie à Paris et à Cergy.** – En collaboration avec le Festival de Limoges, et avec le soutien de l'Agence de coopération culturelle et technique, RFI, les services culturels de l'Ambassade du Canada et de la Délégation du Quebec, le Centre Wallonie-Bruxelles présente un ensemble de manifestations, «la Francophonie métissée», dont quatre spectacles de théâtre : du 6 au 10 octobre, le *Québécois Alain Lamontagne.* Du 13 au 16, *Abubakari II* de Gaoussou Diawara (Mali). Du 20 au 24 *le Jour de la lune de midi* (France), d'après Leopardi. Du 27 au 31, *Sekhele* (Congo). Tél. : 42-71-26-16.

D'autre part, le Théâtre des Arts de Cergy-Pontoise propose du 9 au 28 octobre *Fenêtres au sud*, un cycle extra-européen avec notamment *Abubakari II* les 9 et 10 octobre. *Zap mama* les 13 et 14. *Rituel de chasse* par le Groupe Isonga (Rwanda) les 16 et 17. Ainsi que des films, des lectures, et une exposition des photos de Marc et Brigitte Enguerand.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

مكرر من الأصل

CULTURE

ARTS

Images d'Haïti

LA RENCONTRE DES DEUX MONDES
à l'Espace Electra

Les visiteurs de la villa Médicis peuvent admirer, dans le vestibule, des toiles de peintres haïtiens accrochées sur le mur badigeonné selon les recommandations de Balthus. Le directeur de l'Académie de France à Rome, Jean-Marie Drot, est en effet féru de cette peinture naïve, poétique et colorée, qu'il présente aujourd'hui à Paris, à l'Espace Electra. «La rencontre des deux mondes vue par les peintres d'Haïti» retrace, en cent tableaux (dont une grande partie ont été réalisés spécialement pour cette exposition), l'histoire sanglante de ce pays francophone, de l'arrivée de Christophe Colomb à la récente destitution du président de la République, le Père Aristide.

«La peinture est très vivante en Haïti, explique Jean-Marie Drot. *Elle s'est développée à travers une paysannerie qui représente 95 % de la population».* Dans les années 40, les Américains – Dewitt Peters, en particulier – font connaître cet art au monde occidental. Depuis, les expositions consacrées *aux naïfs* haïtiens se multiplient avec des bonheurs divers. Dans ce pays, l'un des plus pauvres du monde, la peinture constitue aussi une source de revenus non négligeable.

Les toiles présentées à l'Espace Electra ont été réalisées par une cinquantaine d'auteurs originaires, pour la plupart, du Cap-Haïtien, berceau d'une peinture férue d'histoire. Les sujets de prédilection de ce *«peuple de peintres»* (André Malraux) sont les épisodes de la lutte pour l'indépendance – Toussaint Louverture, Dessalines haranguant ses soldats, le retour du roi Christophe, – mais aussi des événements plus récents – les funérailles d'un conseiller d'Etat assassiné par les macoutes, le président Aristide après son élection ou le coup d'Etat du 29 septembre 1991. Les *loas* vaudous qui se penchent sur le destin de la malheureuse île sont omniprésents. Le romancier Jean Métellus note que la peinture haïtienne et le vaudou *«sont indissociables, ce qui explique en partie le côté fantastique de la plupart des tableaux».* Mais cette évocation sincère de la mémoire et de la culture d'un peuple conjugue aussi les stéréotypes d'un genre qui fait aujourd'hui recette jusque dans les aéroports.

► Espace Electra, 6, rue Récamier, 75007 Paris. Tél. : 42-84-23-60. Jusqu'au 17 octobre.

CINÉMA

Machisme et poésie

Le premier Festival de Biarritz a permis de redécouvrir le cinéma latino-américain

L'ancien festival du film hispanique, en émigrant pour raison politique (*le Monde* du 7 octobre) à Arcachon a choisi de s'élargir à la latinité de tous les pays. Le nouveau Festival de Biarritz qui s'est tenu du 22 au 28 septembre a préféré, sous l'influence de son nouveau délégué général Pierre-Henri Deleau, se dédier à l'unique cinéma latino-américain.

Pour cette première édition, le Mexique était à l'honneur. Des mélodrames de Roberto Galvadon aux œuvres mexicaines de Bunuel en passant par les productions contemporaines de Paul Leduc ou d'Arturo Ripstein : une rétrospective (qui sera présentée à Beaubourg du 28 octobre au 1er février 1993) a permis de redécouvrir la plus imposante production cinématographique d'Amérique du Sud.

Tombée en déliquescence sous le sexennat de Portillo de 1975 à 1981, elle semble depuis trois ans renaître. La censure a été abolie, l'aide étatique devient plus cohérente et la situation économique s'améliore. La production cinématographique en devient donc – le paradoxe n'étant qu'apparent – moins politisée. L'année dernière, *Danzon* de Maria Lovato avait remporté un joli succès dans les salles françaises. *Solo con tu pareja* (fidélité oblige), premier film d'un réalisateur de trente ans, Alphonso Cuaron, moins réussi, atteint pourtant son but, divertir. Un macho lutine allègrement ses innombrables conquêtes sans préservatif, l'une d'entre elles, délaissée, lui fait croire qu'il a contracté le sida. Cette visite mexicaine et contemporaine au mythe de Don Juan n'est pas moralisatrice pour un sou, même si elle s'embrouille et se perd dans trop de longueurs.

Une épure des hommes

Autre macho, autre pays. Le Brésilien José Antonio dans *El Corpo* met en scène, d'après un roman de Clarice Spector, un croustillant *hombre* victime de ses deux femmes qui ne supportent pas d'être trompées. Cette comédie vaut surtout pour le tango drôle et parodique de la première demi-heure.

El lado oscuro del corazon (le côté obscur du cœur) de l'Argentin Eliseo Subiela se veut beaucoup plus ambitieux. Un poète recherche l'amour. La littérature déclamée à l'écran donne lieu à la conjugaison de deux codes distincts. L'exercice est périlleux. Ici il devient prétentieux tout en accumulant les clichés : la mort représentée en femme, le poète qui reste enfant, l'obligation de vendre son art pour de l'argent, etc. Les deux principaux acteurs tirent néanmoins leur épingle du jeu et se voient décerner les prix d'interprétation.

Le film politique reste, cependant, indissociable de la bouilloire latino-américaine. En se centrant sur l'individu, la veine gagne en légèreté et en force ; le propos a été trop souvent confondu, dans l'urgence, avec le martèlement propagandiste. Le Vénézuelien Carlos Azpurua est cinéaste et parlementaire. Son film, *Disparen a matar* a fait 450 000 entrées dans son pays. Une femme, aidée par un journaliste veut que justice soit rendue pour la mort de son fils, tué dans une descente de police. Dénonçant la corruption, tristement liée à l'actualité, le film ne tombe jamais dans le spectaculaire, juste la quotidienneté, la banalité oppressante de l'injustice.

On se désintéresse, en revanche, très vite de l'histoire d'un petit délinquant champion de l'évasion, du Péruvien Alberto Duran. Inspiré d'une histoire réelle, *Alias la gringa* dénonce la violence carcérale, l'aveuglement des détenus politiques et l'inutilité de leur révolte meurtrière.

Le genre politique trouve une dimension étonnante avec *la Frontera* (la frontière), film chilien de Riccardo Larrain, récompensé du grand prix *(voir encadré)*. Tourné en Araucanie, les paysages sauvages ne sont que désolation. Un professeur de mathématiques y est assigné à résidence. Les personnages sont cocasses : un scaphandrier cherche le trou qui relie les mers, responsable selon lui des fréquents raz-de-marées, un vieil exilé républicain retourne tout les jours en Espagne... Certaines scènes véhiculent une force étrange comme cette danse pataude entre hommes, front contre front, un contact tellement tendre sans tendresse qu'il en devient indécent. Un film sans fioriture, où la mer est partout. Juste une épure des hommes, des hommes de n'importe quel continent.

CHRISTOPHE MONTAUCIEUX

► Les films en compétition à Biarritz seront présentés, du 7 au 13 octobre, au cinéma Le Latina, 20, rue du Temple, 75004 Paris. Tél : 42-78-47-86.

Le renouveau chilien

SANTIAGO
de notre correspondant

«Le film le plus récompensé de l'histoire du cinéma chilien», proclame l'affiche de *La Frontera* (*la Frontière*). Il fut également le plus vu par le public, et le mieux accueilli par des critiques unanimes. Avec ce film du réalisateur Ricardo Larrain, présenté au Festival de Biarritz, le Chili a redécouvert qu'il avait un cinéma, et que celui-ci pouvait obtenir des récompenses internationales, comme l'Ours d'argent du Festival de Berlin.

Le cinéma chilien des dernières décennies fut celui des réalisateurs en exil, qui projetaient aux peuples qui les accueillaient une image atteignant rarement leur pays d'origine. La nouvelle génération se penche moins sur le moment dramatique du coup d'Etat. Elle est avant tout en quête d'une définition de sa propre identité, gravement affectée par dix-sept ans de dictature.

Pour Ricardo Larrain, qui fut un des derniers diplômés de l'école de cinéma de l'université catholique avant sa fermeture par le régime militaire, et qui, à trente-cinq ans, est le chef de file incontesté de ce nouveau cinéma, *«il est très difficile d'assimiler culturellement la dictature. Il en reste de nombreuses séquelles, mais aussi certaines leçons pour le futur, qu'il faut digérer pour mieux comprendre notre identité».*

Le héros de *La Frontera,* un professeur de mathématiques «relégué» (1), est à l'image du pays : soumis à un long exil intérieur, il en sort plus fort, à la suite d'une expérience quasi métaphysique se déroulant entre deux raz-de-marée. *«Ce personnage n'est pas un héros de la résistance,* continue Ricardo Larrain. *C'est un être banal qui va à la frontière, et qui la traverse. Au cours d'un acte géométrique et expérimental, il se transforme, et reste face à un monde inconnu qui inaugure une ère nouvelle.»*

La «frontière», avant toutes ses significations symboliques, est cet endroit réel du sud du pays, entre deux fleuves, où se faisaient face autrefois le territoire des Indiens Mapuche, qui ne se soumirent jamais aux Espagnols, et celui de la colonie. Le professeur de mathématiques s'éloigne de son monde rationnel et rencontre la magie indienne. *«La condition la plus claire de notre identité est notre métissage culturel, où se mêlent les influences de l'Europe catholique et protestante, et les origines amérindiennes. Les proportions changent tout le temps, le mélange est la seule constante.»*

A l'exemple de l'Espagne post-franquiste, le Chili retrouve une production culturelle. *«Nous assistons en ce moment à une floraison d'œuvres cinématographiques, littéraires et artistiques,* constate Larrain. *Nous sommes en train d'ouvrir de façon presque convulsive une boîte restée trop longtemps fermée. Dans le cas du cinéma, bien qu'il n'y ait aucun courant homogène, il existe un groupe de réalisateurs, d'âges et d'origines divers, habités par les mêmes thèmes, comme Juan Carlos, Bustamante, Gonzalo Justiniano, ou encore Pablo Perelman.»*

Reste que les précurseurs ont souvent du mal à trouver les moyens pour réaliser leur œuvre. *«Nous en sommes encore au stade du bricolage,* confie Alvaro Corvera, un des producteurs du film. *La réalisation de* La Frontera *n'aurait pas été possible sans les aides obtenues auprès de la télévision espagnole, ou, à un degré moindre, en France, mais nous n'avons pas encore les moyens de trouver un public dans ces pays. D'où l'importance pour nous du Festival de Biarritz.»*

BRUNO ADRIAN

(1) La relégation était une mesure d'exil loin de la capitale prise par le régime militaire, à l'encontre de certains de ses opposants politiques, ou de personnes considérées comme *«déviantes»* (travestis, prostituées, etc.).







هكذا من الأصل

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Bravo Branco : Non ou la Vaine Gloire de commander (1990, v.o. s.t.f.), de *Manoel de Oliveira, 18 h 30 ; le Jour du* désespoir (1992, v.o. s.t.f.), de Manoel de Oliveira, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Salle Jean Grémillon : Rétrospective Mario Camerini : Cento mila dollari *(1940, v.o.), de Mario Camerini,* 18 h 30 ; Salle Jean Epstein : Programme Agnès B. : O Dreamland (1953, *v.o.), de Lindsay Anderson ; Momma* don't allow (1956, v.o.), de Karel Reisz et Tony Richardson ; We are the lambeth boys (1959, v.o.), de Karel Reisz, 19 h ; les Chemins de la haute ville (1959, v.o. s.t.f.), de Jack Clayton, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : Jalousie et médecine (1973, v.o. s.t.f.), de Janusz *Majewski, 14 h 30 ; les Gens de la Vis*tule (1938, v.o. s.t.f.), d'Aleksander Ford, 17 h 30 ; le Marchand ambulant *(1989, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Baranski,* 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, *porte Saint-Eustache,* Forum des Halles (40-76-62-00)

MERCREDI

La Rue : Rue de la révolte : Actualités Gaumont, Mémoire en blanc (1981) de Denis Levy, le Silence du fleuve (1991) de Mehdi Lallaoui et Agnès Denis, 14 h 30 ; Feuilleton : l'Abonné de la ligne U (1964) de Yannick Andrei, 16 h 30 ; Rue traversante : Brèves Rencontres (1982) de Pierre-André Lestocart, Place de la République (1972) de Louis Malle et Fernand Mozskovicz, images de Etienne Becker et Jacques Dorot, montage de Suzanne Baron et Jocelyne Rivière, 18 h 30 ; Passage du désir : Corps à coeur (1978) de Paul Vecchiali, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALBERT SOUFFRE (Fr.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ANTIGONE *(Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).*

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BALLAD OF THE SAD CAFE (A.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BOB ROBERTS (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

BOOMERANG (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CONTES (Can.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COUP DE FOUDRE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hong Kong, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HORIZONS LOINTAINS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

IP5 (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L 627 (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LÉOLO (**) (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LOIN DU BRÉSIL (Fr., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

LUNA PARK (russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NOVEMBRE (Fr.-Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OBSESSION FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.f.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LA SENTINELLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SILVESTRE (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOMORROW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; *Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les* Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des *grandes reprises* figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

ASHAKARA. Film franco-suisse-espagnol de Gérard Louvin : Ritz, 18e (46-06-58-60).

LA CITÉ DE LA JOIE. Film américain de Roland Joffé, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES ENFANTS VOLÉS. Film italien de Gianni Amelio, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67).

L'ESPRIT DE CAIN. (*) Film américain de Palma, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE VIE INDÉPENDANTE. Film franco-russe de Vitali Kanevski, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, lun. 16 h 30.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

BOF... (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47) film mer., jeu., sam., dim., lun., mar. à 13 h 10.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES CRIMINELS (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim. 12 h 05.

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h, T.U. 30 F (18 F pour les - de 14 ans).

LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h 05, ven. 20 h, dim. 22 h 05, lun. 12 h.

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h 15, ven. 17 h 10, dim. 15 h 30, mar. 21 h 20.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, mar. 15 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 18 h 30.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h 15, lun. 16 h 30.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.

EUROPA (danois-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 15.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : *La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu.,* ven., sam., dim., mar., de 11 h à 21 h (toutes les heures).

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 55, jeu. 17 h 20, ven. 22 h, sam. 18 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 18 h, dim. 20 h 05, lun. 16 h.

LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 16 h 45.

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

PETER PAN (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) mer. 14 h, 15 h 50, sam., dim. 14 h 15, 16 h 15 film 5 mn après. Pl. : 33 F. ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 50, 15 h 30, 17 h 20, sam., dim. 13 h 50, 15 h 30 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim. 13 h 45, 15 h 15, 16 h 45 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15, sam. 15 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h 15, ven. 17 h.

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 20 h toutes les heures.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 12 h, dim. 14 h 05.

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 20 h 05, jeu. 22 h, ven. 15 h 20, sam. 20 h 25.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven. 22 h, lun. 21 h.

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15, sam. 15 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, lun. 21 h 15.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h, sam. 19 h 20.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, 16 h 30, sam., dim. 15 h.

UN PARAPLUIE POUR TROIS (Esp., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

LE VOYAGE EN BALLON (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. 30 F (18 F pour les - de 14 ans).

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

GILDA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

INDIA SONG *(Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).*

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : *Utopia, 5e (43-26-84-65).*

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLEINS FEUX SUR L'ASSASSIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE? (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).

THE HARDER THEY COME (jamaïcain, v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

THEMROC (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, *métro Cité, sortie Marché aux fleurs* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De la Ville-l'Evêque au parc Monceau », *14 h 30, métro Saint-Augustin* (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place *des Vosges », 14 h 30, sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels et église de l'île Saint-*Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie* (Mme Cazes).

« L'île Saint-Louis pas à pas », *14 h 45, sortie métro Pont-Marie* (D. Fleuriot).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte en musique », 15 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« *Hommes célèbres et sépultures* curieuses : le cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, *boulevard de Ménilmontant* (Monuments historiques).

« Les collections permanentes du *Petit Palais* » (limité à trente personnes), 15 heures, entrée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, à *l'intérieur (Monuments historiques).*

« Le Palais de justice », 15 heures, grille du palais, boulevard du Palais, (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La découverte : un mythe européen », par I. de Soto et C. Couffon (Maison de l'Europe).

Les tensions monétaires et les répercussions sur la construction de l'Europe

Spéculations

Le cours du deutschemark à Paris poursuivait son recul lundi 28 septembre, revenant de 3,38 francs à 3,37 francs et même un peu plus de 3,36 à un moment donné, se rapprochant de son cours-pivot de 3,3538. Huit jours auparavant, il valait 3,4250, à un demi-centime de son cours-plafond de 3,4305 : on mesure donc le chemin parcouru. En même temps, le loyer de l'argent au jour le jour restait tendu entre 22 % et 26 %.

Pour les pessimistes, la Banque de France perd la deuxième manche de la bataille du franc, ne pouvant abaisser ses taux d'intérêt comme il était envisagé qu'elle le fasse au lendemain du vote du référendum sur le traité de Maastricht. Pour les optimistes – et probablement en agissant indirectement pour empêcher les taux d'intérêt de baisser, – elle veut accélérer le recul du mark, obligeant les acquéreurs de devises allemandes à les céder et donc à racheter les francs vendus précédemment. Au passage, les banques centrales de France et d'Allemagne réalisent un coquet bénéfice puisque le prix de cession de ces marks était supérieur à 3,40 francs et que le prix de rachat est inférieur à 3,38 francs.

En observant le recul du mark en direction du cours-pivot de 3,3538 francs, certains observateurs se sont demandé si l'on n'assistait pas à l'ébauche d'un projet de rétrécissement des marges de fluctuation au sein d'un noyau dur du système monétaire européen. Ces marges pourraient être ramenées de 2,25 % à 1 % de part et d'autre du cours-pivot, assurant ainsi une meilleure cohésion des monnaies au sein du noyau dur. Ils rappellent qu'en 1990 la Banque nationale de Belgique, après une attaque sur sa monnaie en début d'année, avait maintenu des taux d'intérêt élevés avant d'annoncer, au printemps 1990, un resserrement des marges de fluctuation avec le mark, auquel le franc belge collait plus étroitement désormais. Un tel resserrement avait été proposé l'an dernier par la Commission de Bruxelles, et sa mise en œuvre éventuelle voit son intérêt renforcé par la crise de ces jours derniers.

FRANÇOIS RENARD

La hausse du yen risque de peser sur la croissance au Japon

L'appréciation de la monnaie japonaise, qui a franchi, lundi 28 septembre, le seuil des 120 yens pour un dollar, est appelée à se poursuivre, estime-t-on dans les milieux financiers de Tokyo. D'autant plus que, pour l'instant, la banque centrale ne semble pas souhaiter intervenir. Le renchérissement des prix à l'exportation provoqué par la valorisation de la monnaie nationale risque cependant d'accentuer le ralentissement de l'activité économique au Japon.

TOKYO

de notre correspondant

En déclarant, lundi 28 septembre, que le cours du yen *«doit être en phase avec les données de l'économie réelle»*, le ministre des finances, M. Tsutomu Hata, a indiqué, selon les commentateurs, que l'appréciation du yen est souhaitable à partir du moment où elle s'opère de manière progressive. La valorisation de la devise nippone est en fait accueillie avec des sentiment mitigés.

Tous les observateurs s'accordent à penser qu'il faut chercher les causes du phénomène dans les turbulences des marchés des changes en Europe et non dans les performances de l'économie nippone. Certains notent qu'à la différence de ce qui se passait il y a tout juste sept ans, en septembre 1985, lorsque furent signés les accords du Plaza qui se traduisirent par une *forte hausse du cours du yen*, le dollar était alors la monnaie-clé, alors qu'aujourd'hui le mark assume ce rôle. Seconde différence, le changement de ligne de 1985 fut négocié par les autorités monétaires alors que, cette fois, c'est le marché qui décide.

Si la valorisation du yen, *«n'est pas en soi une mauvaise chose»*, note le quotidien économique *Nihon Keizai*, dans la mesure où elle favorise une réduction de l'excédent commercial (celui-ci atteint 100 milliards de dollars, soit 500 milliards de francs) et peut contribuer, grâce à un effort soutenu en matière d'investissements, à réorienter la croissance vers la demande interne, elle risque néanmoins d'accentuer le ralentissement de l'activité économique.

Une bonne nouvelle pour les banques

La valorisation du yen, qui se traduit par un renchérissement des prix à l'exportation, survient en effet à un moment où les principaux secteurs industriels sont déjà touchés par la stagnation du marché intérieur et où les ventes à l'étranger restent une source de croissance. Les secteurs particulièrement vulnérables à cette hausse du yen sont l'automobile et l'électronique, qui se trouvent déjà en situation de surcapacité productive : Toyota a calculé qu'une valorisation de 1 yen par rapport au dollar sur une période d'un an revient à un manque à gagner de 6 milliards de yens; 1,6 milliard dans le cas de Fujitsu, le fabricant d'électronique.

L'effet déflationniste d'une montée de la devise japonaise jusqu'à un cours 110 yens pour un dollar ne *manquerait pas de s'étendre aux* autres secteurs. Inversement, la hausse du yen devrait favoriser les industries importatrices (en particulier d'énergie). Mais si les réévaluations passées ont été sensiblement répercutées sur les prix des matières premières industrielles, elles se sont toutefois peu fait sentir sur les tarifs publics.

La valorisation du yen est, en revanche, une bonne nouvelle pour les banques, dont les réserves sont essentiellement constituées en monnaie nationale : elle facilitera leurs efforts pour atteindre le taux de solvabilité exigé par la Banque des règlements internationaux. Les analystes estiment que la poursuite d'une valorisation brutale du yen par rapport au dollar pourrait se traduire par une *«crise de la devise américaine»* qui accentuerait les pressions des Etats-Unis sur le Japon pour qu'il abaisse encore son taux d'escompte.

PHILIPPE PONS

Les Douze entérinent le refus d'une Europe à deux vitesses

Suite de la première page

Il reste à savoir si ce bel effort sera suffisant pour convaincre le gouvernement britannique, toute amertume oubliée, de plaider à nouveau, et en dépit des revers encaissés, en faveur de Maastricht et du SME. L'avenir des relations entre le Royaume-Uni et ses partenaires se jouera probablement lors du congrès du Parti conservateur, qui se tiendra avant le conseil européen extraordinaire du 16 octobre, à Birmingham.

Les «conclusions» adoptées démarrent par un coup de chapeau donné à l'action commune de la France et de l'Allemagne, qui a permis *«le retour au calme sur les marchés financiers à l'intérieur du SME». «Nous avons mis en échec la spéculation dont l'objectif était moins de faire dévaluer le franc que de mettre à bas le SME, et ce système européen est le système de tous»*, a commenté M. Sapin, qui a cependant admis que, même si les tensions avaient diminué, *«la vigilance la plus grande demeurait nécessaire»*.

Les Douze, faisant référence à la déclaration adoptée par leurs collègues des affaires étrangères, le 21 septembre à New-York, rappellent qu'ils considèrent comme hautement prioritaire la ratification rapide du traité de Maastricht. Les Britanniques sont ainsi, une fois de plus, clairement invités à ne pas utiliser le cas danois pour retarder l'entreprise.

Ratifier Maastricht signifie confirmer l'UEM : les Douze précisent qu'ils sont opposés à l'idée d'une Europe (et donc d'une UEM) à deux vitesses, que leur objectif est d'agir ensemble, conformément aux règles décrites dans le traité de Maastricht.

Celui-ci précise que le passage à la troisième étape, celle de la monnaie unique, ne sera possible que pour les pays remplissant les critères de convergence (inflation, déficit budgétaire, endettement) qu'il énumère. Les Douze insistent maintenant pour que les efforts de convergence, au niveau de chaque Etat membre, et leur surveillance collective par les instances communautaires soient renforcés. C'est là consentir une sorte d'autocritique : si l'exercice de surveillance multilatérale des politiques économiques que prévoit déjà la première étape de l'UEM (en cours depuis le premier juillet 1990) avait été mené avec plus de rigueur, la correction des déséquilibres italien et anglais aurait probablement pu être engagée plus tôt. Les modalités du renforcement de la concertation sur les politiques économiques pourraient être examinées dès le conseil extraordinaire de Birmingham.

Chacun en est convenu, la tempête monétaire qui s'est déclenchée il y a quinze jours, *«qui a défié les Etats»* comme dit M. Lamont, mérite un examen attentif. *«De telles masses de capitaux qui s'échangent, ça ne s'était jamais vu ; il faut voir les moyens de remédier à ce type de situation, d'en corriger les excès»*, explique M. Sapin. C'est là une réflexion à moyen terme qui sera engagée au conseil européen de Birmingham. Les ministres, soucieux de ne pas donner du grain à moudre à la spéculation, soulignent qu'il n'est pas question que des décisions opérationnelles, susceptibles donc d'avoir un effet sur le fonctionnement des marchés, soient prises alors.

Un minimum de discipline

Vers quoi s'oriente-t-on? Comment imposer un minimum de discipline au marché? A vrai dire, à ce stade, personne n'en sait rien. La réflexion sur les remous des semaines passées ne pourra pas se dispenser d'un examen critique sur la manière dont ont fonctionné les règles du SME. S'appuyant sur cette évidence, le chancelier de l'Echiquier s'efforce d'accréditer l'idée que le conseil n'a pas écarté la revendication britannique d'une réforme du SME. Sans convaincre. En vérité, le texte approuvé par les Douze réaffirme leur confiance dans le SME, présenté comme *«un élément-clé de la stabilité et de la prospérité économique en Europe»*.

M. Lamont n'est apparemment lui-même pas loin de le croire : au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion, il a rappelé que si la livre ne participait plus, pour l'instant, au mécanisme de change, elle n'avait pas quitté pour autant le SME, que la Grande-Bretagne avait bien l'intention de jouer le jeu de la convergence tel que le veut Maastricht et, qu'assurément, il ne prendrait aucun risque sur le front de l'inflation.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Hausse des taux d'intérêt en Irlande.** – La Banque centrale d'Irlande à décidé, lundi 28 septembre, de relever ses taux d'intérêt de 10,75 % à 13,75 % afin de soutenir la livre irlandaise (la punt). M. Bertie Ahern, ministre des finances irlandais, a déclaré que cette disposition ne sera en vigueur que *«pour une courte période»*, précisant qu'il s'agit d'une *«conséquence des hausses de taux d'intérêt dans d'autres pays du système monétaire européen»*. Lors de la réunion du conseil des ministres des finances européens, réunis à Bruxelles lundi 28 septembre, M. Ahern a en outre précisé que l'Irlande tient à faire partie du premier groupe de pays européens qui se doteront d'une monnaie unique.

Le projet de loi sur la publicité

Inquiétudes des agences d'offres d'emplois

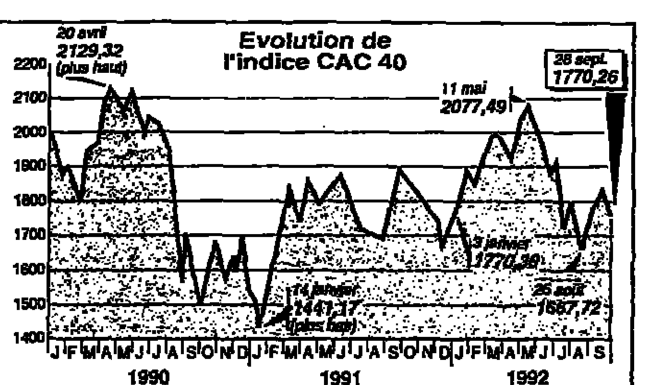
Le projet de loi de M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, sur la moralisation de la vie économique, le financement des partis et la publicité, dont la présentation à l'Assemblée nationale, prévue entre le 5 et le 7 octobre (le Monde daté 27-28 septembre), pourrait être retardée d'une huitaine de jours, continue à faire des vagues au sein du microcosme publicitaire. Ainsi, dans un mémorandum récent, le Syndicat national des publicitaires en annonces classées (SNPAC), qui regroupe des agences spécialisées dans la collecte, le conseil et la conception des offres d'emplois pour la presse, critique le projet actuel.

En notant d'abord la fragilité d'un marché qui a régressé entre 1990 et 1991, passant d'un chiffre d'affaires global de 2,5 milliards de francs à 1,9 milliard, le SNPAC rappelle que les agences de *«communication en recrutement»* sont rémunérées par une commission versée par le journal – qui intègre cette commission à son tarif d'offres d'emplois – et que les recettes de la presse écrite sont en grande partie dues aux petites annonces et offres d'emplois.

Il fait remarquer que le mode de travail des agences d'offres d'emplois, *«dans le court terme, voire le quotidien»* (un annonceur appelle une agence pour une offre d'emploi à faire publier dans les vingt-quatre heures, par exemple), a empêché la création de centrales d'achat d'espaces. Il met aussi en avant les progrès tant graphiques que rédactionnels des offres d'emplois, imputables aux agences spécialisées. Le SNPAC craint que le projet, en l'état, fasse disparaître des agences du fait de l'alourdissement des procédures et de la suppression de la commission et accélère la concentration du secteur en mettant en péril des journaux.

□ **Un décret réglemente la publicité pour les boissons alcoolisées à la radio.** – Un nouveau décret d'application de la loi Evin contre le tabagisme et l'alcoolisme est publié, ce mardi 29 septembre, au *Journal officiel*. Il prévoit, qu'à compter du 1er janvier 1993 la propagande et la publicité directe ou indirecte à la radio pour les boissons dont la teneur en alcool est supérieure à 1,2 % ne sera autorisée que le mercredi entre 0 heure et 7 heures et les autres jours entre 0 heure et 17 heures.

La plus forte baisse quotidienne de la Bourse de Paris depuis un an



Nouveau «lundi gris» à la Bourse de Paris, où, pour la première fois depuis le putsch en Union soviétique au mois d'août 1991 – date à laquelle les valeurs françaises avaient abandonné 7,29 % en clôture, – le marché n'avait jamais enregistré une aussi forte baisse en une seule séance. En abandonnant 3,97 % sur la journée, l'indice CAC 40 est revenu à son niveau du début de l'année à quelques fractions près (1 770,30 points le 3 janvier contre 1 770,26 lundi 28 septembre). La tendance baissière devait se poursuivre puisque dès le mardi l'indice de référence abandonnait 1,2 % à l'ouverture.

Certes, à plusieurs reprises, le principal indicateur de la place avait affiché ces derniers mois des pertes supérieures à 3 %, que ce soit après le «non» danois au traité de Maastricht en juin ou, plus près de nous, lundi 21 septembre, après le timide «oui» français au même traité. Même au plus fort de la tempête monétaire de ces deux dernières semaines, le décalage n'avait pas été aussi important.

De plus, cette forte baisse s'est effectuée avec un courant d'échanges relativement faible, principalement dû à des intervenants étrangers, et avec un marché de taux plutôt bien orienté puisque le MATIF (marché à terme international de France), a fait preuve d'une certaine résistance sans correction excessive après la vive progression observée à la fin de la semaine passée (109,32 contre 109,60 en clôture vendredi 25 septembre). Le contrat national n'accusant le coup que mardi matin en perdant 50 centimes sur l'échéance décembre. Si le marché obligataire reste convaincu qu'une baisse des taux longs devrait intervenir prochainement, en revanche le marché des actions en doute. Les déclarations du premier ministre, dimanche 27 septembre – selon lesquelles «il serait imprudent de parler de baisse des taux en France» – n'ont fait que conforter les opérateurs dans leur pessimisme.

Reste que la prochaine échéance – à court terme – que se sont fixée les intervenants est la réunion bimensuelle de la Bundesbank, qui doit avoir lieu jeudi 1er octobre. Un geste, même petit, de la banque centrale allemande serait propre à redonner de l'élan à un marché morose, qui continue d'être affecté sensiblement par une reprise qui se fait attendre ainsi que par des résultats semestriels d'entreprise loin de tenir les promesses d'avant l'été.

Malgré le désaccord entre les banquiers et Matra

Les négociations se poursuivent pour éviter le dépôt de bilan d'Orlyval

Le groupe Matra, actionnaire à hauteur de 17,3 % de la société Orlyval, qui exploite le métro automatique entre l'aéroport d'Orly et la ligne B du RER, refuse de payer plus que la part qu'il estime lui revenir pour éviter le dépôt de bilan de la société. Les banquiers souhaiteraient que le groupe Matra contribue, à hauteur de 200 millions de francs, au «sauvetage» de la société. Cette éventualité a fait l'objet de discussions lors du dernier conseil d'administration de la société dans la soirée du lundi 28 septembre.

Ces discussions rentrent dans le cadre des propositions faites par le nouveau président d'Orlyval, M. Antoine Veil, pour assurer la survie de la société. Il s'agirait de céder à un prix très inférieur au prix de revient le métro automatique aux gestionnaires des transports publics de la région parisienne, soit très certainement la RATP, actionnaire à hauteur de 3,3 % d'Orlyval. L'effort demandé aux différents actionnaires, compte tenu du prix de revient d'environ 1,8 milliard de francs, serait de l'ordre du milliard de francs.

□ **SNCF : des perturbations sur le trafic de la banlieue parisienne.** – Le trafic banlieue de plusieurs gares parisiennes (gare du Nord, gare Saint-Lazare) ainsi que celui : de la ligne C du RER ont été perturbés, lundi 28 septembre, à la suite de mots d'ordre de grève de la CGT, de la CFDT et du FGAAC-Autonome en raison du passage au service d'hiver, qui prévoit le changement des horaires des mécaniciens.

□ ***Le TGV à Quimper.*** – Le TGV Atlantique est arrivé, dimanche 27 septembre, à Quimper grâce à l'électrification de la ligne Lorient-Quimper. Cette ouverture permet d'atteindre Quimper au départ de Paris en 4 h 20 à raison de quatre allers-retours quotidiens (plus un cinquième en fin de semaine). Le gain de temps sur ce tronçon de 66 kilomètres (Lorient-Quimper) est pour l'instant de 15 minutes par trajet en moyenne, et le temps de parcours pourra être ramené à 4 heures à l'issue des travaux en cours entre Laval et Rennes.

Un projet de 2,6 milliards de francs

Le métro de Rennes déclaré d'utilité publique

RENNES

de notre correspondant

La commission d'enquête sur l'utilité publique d'un métro de type VAL à Rennes a émis, lundi 28 septembre, un avis favorable assorti d'une recommandation restrictive. Quatre des cinq commissaires enquêteurs sont signataires de l'avis qui *«émet instamment la recommandation qu'il soit sursis à toute exécution pendant un certain délai»* afin d'apporter des précisions sur le montage financier – la subvention de l'Etat n'est toujours pas connue, bien qu'estimée à plus de 380 millions de francs pour un projet de 2,6 milliards de francs, – sur le trafic du VAL et son incidence sur la circulation automobile dans le centre-ville, ainsi que sur l'aménagement du plan de circulation dans la plus petite ville du monde candidate à un métro.

L'avant-projet détaillé devrait être soumis au conseil du district avant la fin de l'année. Quant à l'arrêté préfectoral déclarant les travaux d'utilité publique, il devra être pris avant le 20 juin 1993 et sa validité de cinq ans pourra être renouvelée une fois.

C. T.

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Un entretien avec le président de la FNSEA

« Même petit, le « oui » français renforce l'autorité européenne face aux Etats-Unis », nous déclare M. Luc Guyau

Exploitant agricole en Vendée, syndicaliste depuis l'âge de dix-huit ans, ancien président du Centre des jeunes agriculteurs, M. Luc Guyau, quarante-quatre ans, a succédé au mois de juin à la présidence de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) à M. Raymond Lacombe. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il se montre très critique à l'égard de M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, qui « mène en bateau les paysans ». *Commentant les résultats du référendum sur Maastricht, il estime que* « le « oui » français, même petit, est une chance qui renforce l'autorité européenne vis-à-vis des Etats-Unis » *dans les négociations du GATT. Un an après la grande manifestation du 29 septembre, M. Guyau annonce que la FNSEA se battra pour défendre des* « agriculteurs debout sur l'ensemble du territoire ».

« Il y a un an, plus de 200 000 paysans et leurs familles défilaient à Paris au cours d'une manifestation imposante, digne et calme, s'attirant la sympathie des citadins. Avec le recul, votre message vous semble-t-il avoir été compris ? Les agriculteurs sont-ils plus sereins ou plus inquiets ?

– Le message que nous avions lancé – et par exemple *« pas de pays sans paysans »* – reste solidement ancré dans l'opinion publique, car nous avons parlé de culture, d'histoire, de racines, des mots qui ne laissent aucun Français indifférent. Mais, en retour, nous n'avons pas obtenu des pouvoirs publics ce que nous attendions, d'où notre déception actuelle. Il fallait un souffle pour redonner confiance au monde agricole et aux populations rurales. C'est à une sorte de souffle contraire qu'on se heurte. Je me demande toujours quel est le projet gouvernemental pour que l'agriculture fonctionne en symbiose avec l'économie en général.

– Les résultats du référendum sur Maastricht ont bien mis en évidence ce malaise du monde agricole et rural. Vous ont-ils surpris ?

– Je suis d'accord : les paysans ont plutôt voté « non », mais moins que je ne le pensais. Mais je n'apprécie pas du tout les commentaires *simplistes* qui classent d'un côté les intellectuels ou les urbains qui voteraient « oui » et les paysans moins « modernes » qui diraient « non ». En fait, ce sont les régions globalement inquiètes qui ont dit « non » et beaucoup sont à dominante agricole...

« Bouffer du commissaire bruxellois »

– Pourtant la Bretagne et l'Ouest ont nettement penché pour le « oui » ...

– ... Parce que l'économie de ces régions est en phase dynamique. L'Ouest a encaissé les chocs de la politique agricole commune (PAC) en plusieurs paquets – certes douloureux – dont certains appartiennent déjà à l'histoire (quotas laitiers). Les productions essentielles en Bretagne (porc, volaille, lait, légumes) ne sont pas directement concernées par la réforme de la PAC. Et puis, l'Ouest est condamné à l'exportation et à l'ouverture, car il produit bien au-delà des besoins des consommateurs sur place. Plus encore que l'agriculteur moyen, le Breton est foncièrement européen. Je vous le dis tout net : depuis trente ans, le bilan agricole de l'Europe pour la France est plutôt positif et je ne suis pas de ceux qui veulent systématiquement « *bouffer du commissaire bruxellois*... ».

– Fin août, la FNSEA annonçait qu'elle mettait le gouvernement « sous surveillance ». La mise en garde a-t-elle été efficace ?

– Le gouvernement est toujours sous surveillance et même plus que jamais ! On a obtenu des... engagements, donc la vigilance ne doit pas se relâcher. De Bruxelles, M. Louis Mermaz est revenu le 22 septembre avec rien de concret dans l'immédiat. Va-t-il nous mener en bateau encore longtemps ? Il n'avait pourtant jamais été mieux armé qu'au lendemain du référendum. Il a formulé des demandes, mais n'a pas fait assez pression sur ses collègues. C'est une erreur politique.

– Après le plan d'adaptation arraché à M. Bérégovoy le 20 juillet, en demandez-vous un second ?

– Ce plan de juillet allait dans le bon sens, mais pas assez loin. Il faut un plan d'adaptation permanent, adaptable, flexible, car il est impossible aujourd'hui de mesurer toutes les conséquences de la réforme de la PAC. Les fruits et légumes, par exemple, ne sont pas directement concernés par la réforme comme l'est le blé, mais c'est peut-être par contrecoup le secteur le plus menacé à terme. On veut un vrai plan, pas du colmatage.

– Et pour le budget 1993 quelles sont vos requêtes ?

– Je n'en cite que deux. D'abord des mesures vigoureuses pour alléger les dettes des agriculteurs et des coopératives, qui ont beaucoup investi dans le passé et auxquels la nouvelle PAC parle pour demain de baisse des prix ou de jachère ! Savez-vous que, dans le secteur des coopératives et des industries d'approvisionnement, 8 000 emplois sur 40 000 sont appelés à disparaître ? Il faut aussi moderniser la fiscalité des entreprises agricoles, l'aligner sur celle des autres sociétés, notamment pour le traitement des revenus réinvestis.

– Vous avez donc décidé de relancer l'action revendicative...

– Oui. Avec le CNJA nous organisons le 14 octobre une journée d'action territoriale relayée jusque dans le moindre canton. Cible : l'Etat et les administrations. Nous espérons le soutien des industriels locaux (pensez au secteur du machinisme agricole sinistré !) et des élus de toutes tendances.

– Vous êtes sévère avec le gouvernement. Pourtant, dans le cadre du GATT, ni lui ni la CEE n'ont plié, jusqu'à ce jour du moins, devant Washington...

– Vous avez raison et pourtant *je reste inquiet. Ce fut une erreur* de réformer la PAC avant de conclure au GATT, car les Américains risquent de nous faire payer deux fois. Ecoutez M. Bush ! Dans ses discours, il consacre toujours plusieurs paragraphes à *« ses »* agriculteurs. Et je constate que Washington affiche une vraie politique, une vraie stratégie. Fort simple du reste : contrôler l'arme alimentaire mondiale. L'Europe, elle, n'a pas un message clair. Or la meilleure façon de résister à Washington serait de dire : *« Nous avons décidé de prendre notre part dans la politique alimentaire mondiale des trente prochaines années. »* Jusqu'à maintenant, on cherche à parer les coups, à négocier, contourner, alors qu'il faudrait prendre des initiatives.

– L'Europe est-elle en mesure, politiquement, de le faire ?

– Plus que jamais on a besoin d'une Europe forte. Même petit, le « oui » français est une chance et renforce l'autorité européenne vis-à-vis des Etats-Unis. Mais elle sera d'autant plus forte qu'elle sera plus solidaire de ses voisins d'Europe centrale et du Maghreb. Quand même ! L'Algérie, la Somalie et Varsovie sont plus près de Paris et de Bruxelles *que de Washington !* J'essaie de faire partager cette vision du monde par d'autres, par exemple dans les syndicats. C'est l'occasion à ne pas manquer pour « décloisonner » les agriculteurs.

– On reproche à la FNSEA d'accepter de mauvaise grâce le pluralisme syndical. La Confédération paysanne s'en plaint. M. Bérégovoy a promis à ses dirigeants qu'ils siégeraient dans les offices interprofessionnels. Etes-vous choqué ?

– Rien ne me choque mais, franchement, ce n'est pas un problème fondamental. Le gouvernement a sans doute mieux à faire pour l'agriculture que de rechercher la division. En matière de pluralisme, je mets au défi quiconque de se trouver plus que moi au centre d'une galaxie pluraliste. La FNSEA fédère 30 000 syndicats locaux, plus des associations spécialisées ! Et dans la bagarre de la PAC, qui mouille le plus sa chemise : la Confédération ou la FNSEA ?

« Agriculteurs debout »

– Au prochain congrès de la FNSEA à Versailles serez-vous candidat à votre succession ?

– Je serai candidat à la présidence de mon syndicat communal en Vendée et, si je suis élu ensuite aux stades cantonal, départemental et régional, je me représenterai au *niveau national. Je n'envisage pas* de faire d'électoralisme d'ici à avril 1993. Je défendrai les agriculteurs.

– Quel sera le mot-clé de ce congrès ?

– *Des agriculteurs debout ! Et* debout sur tout le territoire ! Si on n'obéissait qu'aux lois du libéralisme, vingt départements suffiraient pour assurer la production de toute l'agriculture française. C'est un scénario inacceptable, même si je sais que, dans certaines régions, on a franchi le seuil de non-retour. Je suis très sévère sur la politique d'aménagement du territoire menée depuis trente ans.

– L'agriculture n'est donc pas complètement condamnée ?

– Notre génération veut montrer qu'être agriculteur, ce n'est pas un état social, c'est exercer un vrai métier. Nous revendiquons une place de Français comme les autres en tant que citoyens, retraités, contribuables, créateurs. Et les défis – ou la foi – on connaît. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Pêche : incidents entre chalutiers espagnols et une vedette française des affaires maritimes.** – Un vif incident a opposé, samedi 26 septembre au large de Bayonne, cinq chalutiers espagnols et la vedette des affaires maritimes *Mauve*. Au cours d'une patrouille, la vedette a surpris cinq chalutiers espagnols qui pêchaient illégalement dans les eaux communautaires. L'un des chalutiers portait une immatriculation falsifiée alors que les trois autres avaient masqué les immatriculations qui permettent de connaître leur port d'origine. Ces incidents ont eu lieu au moment où la vedette venait arraisonner les navires de pêche. La France a demandé à Madrid de *« prendre des sanctions exemplaires »* contre les capitaines des chalutiers.

SOCIAL

1 % de chômeurs en moins au mois d'août

« L'action volontariste » explique la baisse du chômage

M. Pierre Bérégovoy avait raison de se féliciter, dès dimanche soir au cours du Grand Jury RTL-*le Monde*, des chiffres du chômage enregistrés en août. Ceux-ci ont baissé de 1 % en données corrigées des variations saisonnières, selon les résultats rendus publics par le ministère du travail, lundi 28 septembre (*le Monde* du 29 septembre). Avec 30 300 personnes de moins en un mois, pour 2 881 100 inscrits, ce recul est le premier de cet ampleur depuis novembre 1988.

Comme l'annonçait le premier ministre, le chômage est donc repassé sous la barre des 2,9 millions au plein milieu de l'été, à un moment où, tous les ans pratiquement, une légère diminution se produit. Ce fléchissement, qui intervient pour la deuxième fois consécutivement, sera-t-il passager ou amorce-t-il une inversion de tendance qui se poursuivrait jusqu'à la fin de l'année, voire jusqu'au printemps prochain ?

Tout dépendra en fait des succès remportés par le gouvernement dans sa politique de lutte active contre le chômage, assimilée par nombre d'observateurs à du traitement social. Car, ainsi que le note sans illusions le ministère du travail dans son communiqué, *« ces évolutions positives sont en grande partie le résultat de l'action volontariste »* qui porte, depuis des mois maintenant, sur l'insertion des jeunes et le fameux plan pour les 900 000 chômeurs de longue durée.

Mauvaise conjoncture

Le marché du travail continue à *mal se porter. Les effectifs salariés* ont baissé de 0,2 % au deuxième trimestre, rien n'indique qu'ils se sont améliorés depuis et, à l'ANPE, le volume des offres d'emploi déposées, de l'ordre de 53 000 au mois d'août, a diminué de 13,6 % en un an.

Même si le nombre des chômeurs de longue durée demeure de 914 100 en données corrigées, en raison de l'afflux continuel d'anciens licenciés qui atteignent un an d'inscription, les programmes de Mme Edith Cresson et de M. Pierre Bérégovoy commencent à porter leurs fruits. *Le chiffre* officiel a baissé de 1,7 % en un mois et de 2,5 % au cours des trois derniers mois. En conséquence, les dispositifs d'aide ou de formation se remplissent. *Les contrats de* retour à l'emploi (CRE) flirtent avec les 100 000, les contrats d'emploi-solidarité (CES) atteignent les 250 000, contre 200 000 l'an passé. De *plus*, les entrées en stage ont augmenté de 65,6 % en un an et, comme il est logique lors d'une opération d'entretiens individuels systématiques, les radiations explosent. Elles s'élèvent à environ 16 000 par mois, en croissance de 315,8 % par rapport à l'an passé.

De même, les actions en faveur des jeunes fonctionnent à plein, permettant de ramener le taux de chômage des moins de vingt-cinq ans (-4 % depuis janvier) au niveau d'il y a quinze mois. Mais, comme pour les femmes qui voudraient reprendre un emploi (+ 1,6 % en un an), la conjoncture pourrait ici ajouter ses effets. Forte d'habitude, la progression des inscriptions pour la recherche d'un premier emploi n'aura été que de 1,3 % en un an. Ce qui laisserait supposer que les jeunes restent dans le système scolaire.

Hormis ces éléments, dus à l'intervention des pouvoirs publics pour l'essentiel, les autres données, liées à la situation économique générale ne laissent vraiment rien espérer. Légèrement plus faible en août, et pour cause, le nombre des licenciements économiques croît de 12 % en un an et on en compte 345 000 depuis le début de l'année. Même les bons taux de placement de chômeurs dans un *emploi, qui ont progressé de 9,4 %* en un an, ne doivent pas faire illusion. Ils sont compensés par la baisse de la disparition des listes à la suite d'une absence à un contrôle ou à une annulation sur inventaire, qui enregistraient, par défaut, la reprise d'un emploi. Ce qui signifie seulement que les vérifications de l'ANPE entraînent des changements d'attitude.

ALAIN LEBAUBE

M. Marc Blondel (FO) s'inquiète du « jeu statistique »

M. Marc Blondel a mis en garde, lundi 28 septembre, le premier ministre contre *« un jeu statistique qui ne correspond pas à la réalité »* en matière de chômage.

Le secrétaire général de Force ouvrière a notamment dénoncé *« les variations au forceps »* qui résultent de l'effet statistique des embauches de chômeurs longue durée sous contrats emploi-solidarité (CES) dans le secteur public et qui s'apparentent, selon lui, à *« un racket »*.

M. Blondel a aussi préconisé la reprise d' *« une inflation contrôlée au niveau européen »*. Affirmant que *« trop de monétarisme conduit à l'asphyxie »*, le secrétaire général de FO estime que cette hausse de l'inflation n'aurait pas d'effet *« dramatique »* et permettrait de stimuler la relance en Europe.

ÉNERGIE

Dans une lettre de mission à M. Philippe Rouvillois

Le gouvernement redéfinit les missions du CEA

Reconduit, après une période de valse-hésitation, en juillet dernier à la tête du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de ses 20 000 salariés, M. Philippe Rouvillois, administrateur général, a reçu vendredi 25 septembre sa lettre de mission. Cosignée par les trois ministres de tutelle de l'organisme public (défense, industrie, recherche), elle fixe deux missions *« essentielles »* au CEA : la *« recherche nucléaire civile »* et la *« politique de dissuasion nucléaire »*.

S'agissant du nucléaire civil, le CEA est prié de faire porter son effort sur l'enrichissement par laser, le développement des réacteurs du futur et la fin du cycle du combustible (problème des déchets). Au total, donc, trois axes de recherche qui supposent *« le maintien au sein du CEA d'activités de recherche fondamentale »* mais passent aussi par *« une étroite collaboration avec les équipes du CNRS* [et] *des coopérations internationales (...) notamment européennes »*. Dans le domaine militaire, la lettre de mission confirme que, *« dans un contexte budgétaire contraint »*, M. Rouvillois devra poursuivre *« l'effort de diversification et de redimensionnement de la direction des applications militaires »*.

Intensifier les coopérations

Hors de ces deux missions, le CEA a toute liberté pour *« utiliser les compétences de ses équipes* [là] *où elles peuvent le mieux s'exprimer »*. Mais, dans les domaines où le Commissariat ne dispose pas d'un *« savoir-faire spécifique »*, les pouvoirs publics demandent au CEA *d'« intensifier les coopérations avec les établissements publics de recherche concernés »* (CNRS, INSERM).

Si les pouvoirs publics s'engagent à apporter leur *« soutien entier »* à l'organisme public, *« les contraintes budgétaires »* sont telles, soulignent les trois ministres, que M. Rouvillois devra réduire *« significativement »* les coûts et *« notamment les charges de structure »* du CEA.

COMMUNICATION

Les difficultés du groupe Telpresse

Les salariés proposent de racheter « le Journal des finances »

La rédaction du *Journal des finances* a proposé au conseil de surveillance du groupe Telpresse présidé par M. Michel Bouquin, qui doit se réunir le 29 septembre, un projet de reprise d'entreprise par les salariés (RES).

Cette offre intervient alors que des négociations sont menées par le président du directoire, M. René Tendron. Il pourrait vendre la majorité du groupe (agence ACP-Telpresse, journaux *Epargner* et *le Journal des finances*, lettres confidentielles, télématique), en raison d'un déficit net de l'ordre de 40 millions de francs en 1991. M. Tendron veut *« adosser »* son groupe à un partenaire industriel de presse, et procéder à une augmentation de capital de 60 millions de francs. M. Claude Perdriel (*le Nouvel Observateur)* aurait fait part de son intérêt.

Le projet de RES du *Journal des finances* (50 000 exemplaires diffusés en moyenne, selon son éditeur) est une initiative relativement rare, menée par le rédacteur en chef, M. Nasser Ouzegdouh, et la dizaine de journalistes, qui déclarent avoir le soutien de nombreuses banques et sociétés à capital-développement.

□ **Fin de la grève à France 3-Ile-de-France.** – Selon la direction de France 3-Ile-de-France, près de 69 % du personnel de Paris-Ile-de-France ont fait grève lundi 28 septembre, pour obtenir de meilleures conditions de travail. Mais pour le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), 95 % du personnel étaient en grève. A la suite d'un protocole d'accord, le personnel a repris le travail le 29 septembre. La grève a empêché la diffusion de certaines émissions de la nouvelle grille et du journal régional du soir.

□ **Trois syndicats de chauffeurs-routiers appellent à une journée d'action le 30 septembre.** – Trois organisations de chauffeurs-routiers, CFDT, CGT et FNCR (Fédération nationale des chauffeurs-routiers), ont appelé lundi 28 septembre *« à une journée d'actions dans l'unité la plus large, allant jusqu'à la grève »*, mercredi 30 septembre, pour faire face à *« l'immobilisme du patronat »*. Les trois organisations ont choisi de mobiliser les routiers à l'occasion d'une réunion paritaire consacrée à la transcription dans la convention collective des accords obtenus, au mois de juillet. Elles plaident pour un *« réel statut »* permettant d'assurer *« un niveau de rémunération qui ne soit plus* [un] *réceptacle de primes »*.

□ **EDF-GDF : la CGT appelle à des arrêts de travail.** – La fédération CGT de l'énergie a appelé, lundi 28 septembre, les salariés d'EDF-GDF à une nouvelle journée nationale d'action, le 1er octobre, afin de protester contre le projet de réforme du régime complémentaire de Sécurité sociale des électriciens et gaziers. La CGT proteste en particulier contre la nomination d'un commissaire du gouvernement au Comité de coordination des caisses d'action sociale d'EDF-GDF. Selon la CGT, cette nomination *« priverait les élus du personnel de tout pouvoir de décision en matière mutualiste dès lors qu'elle n'aurait pas son aval »*.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Pour lutter contre le marché noir

Le gouvernement algérien suspend le transit des marchandises étrangères

ALGER

de notre correspondant

Le transit des marchandises par l'Algérie est officiellement suspendu depuis le vendredi 25 septembre, a annoncé le service des douanes. Le fameux document *D.15*, qui était, en quelque sorte, un gage d'«immunité» contre tout contrôle, n'existe plus. Il a permis aux adeptes de la contrebande de se livrer à un trafic lucratif, se chiffrant à des dizaines de milliards de dinars, et de bâtir des fortunes colossales en peu de temps et à moindres frais.

Une large partie des marchandises répertoriées dans le *D.15*, c'est-à-dire officiellement en transit, restaient dans le pays, où elles étaient écoulées dans les circuits parallèles avant de réapparaître, au grand jour, dans les boutiques des détaillants, en l'absence de tout impôt ou taxe. Les grossistes peu scrupuleux jouissaient de solides complicités dans l'administration, et particulièrement dans le service des douanes, dont plusieurs responsables, selon la presse locale, ont été interpellés ou écroués pour *«indélicatesse»*. Ces détournements de trafic qui ont nourri le marché noir – le fameux *trabendo* – ont contribué à saigner l'économie, déjà bien mal en point. Les médias locaux s'étaient fait l'écho de ces manipulations frauduleuses, mais en vain. Aujourd'hui – crédibilité oblige, – M. Belaïd Abdesslam, le nouveau premier ministre, a décidé de frapper fort, dans le cadre de la lutte qu'il a engagée contre la corruption.

La décision du premier ministre risque de faire grincer bien des dents et – si elle est efficacement appliquée – de créer d'énormes remous dans le milieu des grossistes. Certains pays voisins ne verront pas non plus d'un très bon œil la décision algérienne. Le Maroc qui, depuis près de deux ans, inondait le marché algérien de ses productions – vêtements, jus de fruits, électro-ménager, etc. – semble être le premier visé.

L'arrêt du transit international des marchandises n'est cependant que provisoire, dans l'attente de nouveaux textes beaucoup plus rigoureux. En tout cas, cette décision vient opportunément renforcer le choix protectionniste de M. Abdesslam, qui vient de prendre une série de mesures visant à interdire toutes les importations de biens concurrents de la production nationale. – *(Intérim.)*

□ **ARGENTINE : feu vert à la privatisation de la compagnie pétrolière nationale.** – Le Congrès argentin a approuvé, il y a quelques jours, la privatisation de la société YPF (Yacimientos Petroliferos Fiscales), la compagnie pétrolière nationale argentine. En discussion depuis plus d'une année, la privatisation de YPF – la plus importante firme argentine avec un chiffre d'affaires de 25 milliards de francs – constitue une première d'un double point de vue. D'une part, YPF est au cœur du secteur public argentin que le président Carlos Menem a entrepris de démanteler depuis son accession au pouvoir en 1989. Et, d'autre part, qu'il s'agisse du Mexique ou du Chili, aucun autre pays d'Amérique latine n'a jusqu'ici osé franchir le pas et privatiser son secteur pétrolier.

Une brochure et une journée du CFCE

Les clés du marché chinois

PÉKIN

de notre correspondant

Depuis le XVIIe siècle, le «marché chinois» a nourri quantité de fantasmes chez les Occidentaux. S'appuyant parfois sur une solide méconnaissance du terrain, les prospecteurs se sont trouvés confrontés à la plus complexe bureaucratie du monde et rares sont ceux qui n'ont pas laissé en Chine, sinon leur chemise, du moins leurs illusions, à l'issue d'une ou de plusieurs tentatives de percée commerciale auprès du pays le plus peuplé de la planète... même lorsque celui-ci fut le premier parmi ceux qui étaient soumis au communisme à se lancer vers l'économie de marché.

Le Centre français du commerce extérieur (CFCE) organise, mercredi 30 septembre à Paris, une journée Point-Pays sur la Chine qui permettra de faire l'état des lieux au moment où semble se confirmer le redémarrage des réformes à l'initiative de M. Deng Xiaoping, après la période de gel ayant suivi la tragédie de Tiananmen (pudiquement qualifiée désormais, dans la diplomatie, *«d'événements de 1989»*). Avec, pour point d'appui à toute démarche commerciale, un guide que vient de produire M. Jean-Maurice Verbois, conseiller économique à Pékin, bréviaire complet nécessaire à quiconque cherche à aborder ce monde à part pour tenter d'y faire des affaires. De la structure de l'économie chinoise à la démarche conseillée pour louvoyer entre les écueils administratifs, de l'annuaire des organismes impliqués dans les échanges franco-chinois à un survol commode des services offerts sur place aux hommes d'affaires étrangers, en passant par les bonnes adresses gastronomiques, ce *vade mecum* du candidat au contrat chinois devrait trouver sa place dans bien des attachés-cases sur les vols Paris-Pékin, *via*, ou non, Hongkong.

L'ouvrage comble un vide paradoxal compte tenu de l'ancienneté des rapports avec Pékin et la Chine communiste. On regrettera seulement, au chapitre des distractions entre deux séances de négociations à Pékin, qu'il reprenne à son compte la sottise célèbre selon laquelle la Grande Muraille de Chine est visible de la Lune. Elle l'est moins, même d'avion, qu'une piste d'aéroport de taille moyenne. Bien plus visible, par contre, est l'île de Taïwan, pour l'instant encore traitée à Paris comme une entité sans rapport avec la *«vraie»* Chine, continentale, et qui pourtant devrait désormais figurer dans les calculs chinois des organismes du commerce extérieur au même titre que Hongkong. Pour une prochaine édition ?

FRANCIS DERON

► *La Chine, les clés du marché*, par Jean-Maurice Verbois, Éditions du CFCE, Librairie du commerce international, 10, avenue d'Iéna 75783 Paris cedex 16, 194 pages, 275 francs.

► Journée Point-Pays, la Chine : 30 septembre 1992, CFCE. Téléphone : 40-73-31-62, fax : 40-73-39-49. Participation : 593 francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS ARTS-ET-MÉTIERS
DUPLEX 110 m². Poutres. Charme. Dble liv. 2 chb. 1 900 000 F. 48-04-85-85

7e arrdt

HORS DU COMMUN MUSÉE D'ORSAY
Récept. + 3 chbres. Grand standing 132 m². Long balcon. Superbe vue. 45-55-29-16

11e arrdt

NATION. PRÈS Mo
2 P., cuis., wc, dche, 2e étg. Clair. Digicode. 398 000 F, créd. 43-70-04-64

DAUMESNIL 4 P. 77 m²
réc., sans vis-à-vis, sud-ouest, 5e asc., gd séj. salon, 2 chbres, bns, bon plan. 43-46-03-01

NATION. Près métro. Immeuble brique. STUDIO, coin cuisine, tout confort. 3e étage s/rue. 315 000 F. crédit. 43-70-04-64

PLACE VOLTAIRE. Bel imm. SPLENDIDE 2 P., cuisine, wc, bns. 1er ét. s/rue et cour. Digicode. Prix 685 000. créd. 43-70-18-00

QUARTIER NATION RUE DES GRANDS-CHAMPS
Imm. ravalé. BEAU STUDIO, 2e étage sur rue, tt conft. 350 000 F. 48-04-84-48

12e arrdt

17 000 F le m²
Mo DAUMESNIL. Parking. Imm. 1982, tt cft, s/jard. Liv., 2 chbres, cuisine, bains 8, rue des Jardiniers sam., dim. 14 h à 17 h.

15e arrdt

MAISON CHARME s/joli pano, séj. 5 chbres, bureau, gar., bon état. (H.b.) 43-22-26-69 (domicile) 45-32-75-12

15e arrdt

PASTEUR pierre de t. A saisir 5 p., 143 m² + service. État nf TRÈS URGENT 43-35-18-36

Mo CAMBRONNE
Bd GARIBALDI, 2 P., cuis., tt cft. Clair. Calme. Digicode. 650 000 F. 44-78-86-81

16e arrdt

OCCASION A SAISIR

DE PART. A PART. EXCEPTION. DANS IMMEUBLE STANDING NEUILLY, PRÈS PTE MAILLOT APPART. CARACTÈRE 220 m²

6 P. dont 2 belles pces réception et gd hall d'entrée, 3 ch, s. à m., gde cuis., 1 s.d.bs av. wc, 1 cab. de toil., 1 wc indép. Chauff. ind. gaz, 3 chb de bonne. Cave. Poss. parking proximité.

Prix : 7,5 MF. Tél h.b. 47-38-47-72

18e arrdt

EXCEPT. MONTMARTRE
Maison 4 ch., dble liv. + pente terrasse. 45-56-02-02

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT. Imm. récent 3-4 p + 28 m² terrasse sud. Px 1 780 000 F 48-08-16-30

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS, pte Bagnolet, imm. bourgeois. 2 P. cuis., tt cft, belle vue dégagée, ascenseur 649 000 F 48-04-84-48

Mo MARAICHERS
Imm. ravalé. Beau studio. Cuis., tt conft, 2e étage. 350 000 F. 48-04-35-35

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE ÉGLISE
4/5 P. 120 m². Imm. 1935. 2 750 000 F. 47-83-62-74

ANTONY (RER)
Résidence neuve. P. de taille. 4 P (97 m²) + garage. Prix : 1 980 000 F. Tél. : 45-62-10-19

Province

SAINT-TROPEZ. Part. vend appart. IMMEUBLE RÉSIDENTIEL 48 m². Vue sur le golf. 1 600 000 F. Tél. h. repas (16) 94-73-42-36

FRÉJUS/ST-RAPHAEL
A vdre beau 2 P. + terrasse dans résidence neuve avec piscine. A 300 m plages. Prox. port St-Raphaël. Idéal pour retraite ou pour vivre à l'année. Prix 450 000 F. Tél. (1) 42-36-16-08

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT NOTAIRE studio à 3 P. DÉCISION IMMÉDIATE Maximum 700 000 F 48-04-84-48, poste 257

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysée 8e
recherche de tte urgence beaux apparts de standing, ptes et gdes surfaces. Evaluations grat. sur demande 46-22-03-80 – 43-59-68-04

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. PAIE COMPT. chez notaire 48-73-48-07, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

A louer à Paris STUDIOS vides ou meublés Ttes surfaces et ts arrondts Tél. h.b. : 42-56-58-00

maisons de campagne

Particulier vend MAISON ANGEVINE
30 km d'Angers et Saumur. B. état. 9 800 m² terr. Hangar. Écurie 370 000 F. T. (1) 34-77-05-21

locations meublées offres

Paris

Chbre de bonne, douche et lavabo, 18e, pr étudiant(e) 1 600 F/ms. Écr. POZNANSKI 68, rue Ordener, Paris-18e

maisons individuelles

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95). Belle maison individuelle dans impasse résidence. 6 pièces, poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total, terrain clos 500 m². Prix : 1 450 000 F. Frais notaire réduits. Tél. 34-72-32-94, apr. 20 h.

SAINT-TROPEZ
Maison de village rénovée, 3 ch., 1 gde salle de bains, salle d'eau, living, cuisine aménagée. Les Barrys. Tél. : 94-56-07-13.

villas

A VENDRE dans les Yvelines (78), sup. villa très récente, 8 pièces, ss-sol total, sur terrain arboré de 1 500 m², avec poutres en chêne, colombage, ferme, etc. Possibilité profession libérale avec 2 pièces indépendantes au r.-de-ch. Belles prestations, vue imprenable, très calme. 2 600 000 F, frais de notaire réduits. Tél. : 39-74-16-36

bureaux

Locations

11e R. DES TROIS-COURONNES 38 m². 12 000 F trimestre + 300 F charges. 48-74-88-54

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

CLICHY. LIMITE 17e. Bureaux en r.-de-ch. s/rue 35 m². 6 000 F/mois SGP 42-87-76-43

Le Monde LOUE 770 m² A IVRY
dans son immeuble administratif neuf
Sur un étage (4e) précâblé, partiellement cloisonné.
• Restaurant d'entreprise
• Parkings
• Métro, RER

Contacter M. Moreau au 49-60-30-23

boutiques

Locations

Marché Mouffetard
Propriétaire loue boutique Libre 80 m² s/sol 50 m² monte-charge, vitrines sur toute façade 10 m. Tél. : 43-36-76-91

fonds de commerce

Ventes

VALMOREL-LA-BELLE (73)
VEND FONDS AU BAIL
Tous commerces centre station de ski. Rue piétonne. Surface 2 × 28 m² Hiver/été Prix intéressant. Tél. dom. : 79-09-89-43

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Deux ans après la naissance du groupe pharmaceutique franco-américain

Rhône-Poulenc Rorer taille dans ses programmes de recherche

COLLEGEVILLE (Pennsylvanie)

de notre envoyé spécial

Le groupe pharmaceutique franco-américain Rhône-Poulenc Rorer (RPR) a achevé la concentration de ses programmes de recherche annoncée à la veille de l'été (*le Monde* daté 21-22 juin) et donne la priorité au développement d'un produit anticancéreux, le taxotère. Cette décision a été annoncée, vendredi 25 septembre, lors de l'inauguration de son nouveau siège et d'un centre de recherche à Collegeville (Pennsylvanie), près de Philadelphie, qui emploie 1 900 personnes, dont 900 chercheurs.

Après la fusion de la pharmacie de Rhône-Poulenc avec Rorer, voici deux ans, qui a donné naissance au treizième groupe mondial du secteur (3,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires), les efforts ont porté sur une rationalisation de la recherche et une diminution du nombre de projets, en raison des importants coûts de développement. Le groupe a donc retenu le taxotère, une molécule découverte à partir du feuillage d'un arbre, l'if. Les premiers tests sur l'homme ont débuté en 1990 et ils ont été suivis cette année par des études cliniques lancées simultanément en Europe, au Japon et aux Etats-Unis.

Rhône-Poulenc Rorer vient de signer un accord en ce sens avec le National Cancer Institute (NCI), qui dépend du gouvernement américain. Néanmoins, ce futur médicament, qui agit sur une quinzaine de tumeurs cancéreuses, est en retard de deux ans dans son développement sur son concurrent, le Taxol, développé par l'américain Bristol Myers Squibb, numéro deux mondial de la pharmacie.

Parmi les autres priorités du groupe figure l'élaboration d'un vaccin contre le sida, en association avec Immune Respons Corp, une société fondée et dirigée par M. Jonas Salk, l'inventeur du vaccin contre la poliomyélite au milieu des années 50. Les deux partenaires ont déjà investi ensemble 36 millions de dollars dans leurs recherches, qui n'en sont encore qu'à leur début.

L'objectif de la filiale de Rhône-Poulenc est donc de pouvoir exploiter rapidement ses nouveaux traitements pour se hisser parmi les cinq premiers pharmaciens mondiaux. Pour cela, le budget de 1993 sera encore augmenté, passant de 500 à 600 millions de dollars ; 400 millions seront destinés au centre français, implanté à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), et 200 millions à Collegeville (Pennsylvanie). Le premier travaille sur le cancer, le système nerveux central, les anti-infectieux et le sida, le second se consacre à la recherche cardio-vasculaire, le métabolisme osseux et la rhumatologie.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RETRAIT

□ **Poron (habillement) se retire de Oshkosh B'Gosh Europe.** – Oshkosh B'Gosh Inc., spécialiste américain du vêtement pour enfant, vient de racheter les 49 % détenus par le français Poron (groupe Zannier) dans leur société commune Oshkosh B'Gosh Europe SA, qui devient ainsi une filiale à part entière du groupe d'outre-Atlantique. Créée en 1990, la société commune avait pour objectif de développer la marque Oshkosh en Europe alors que le groupe américain devait distribuer Absorba (principale marque de Poron) sur le marché américain. En janvier, les deux groupes avaient renoncé au volet américain de leur accord de coopération. Entre-temps, il est vrai, Poron, qui menait une restructuration difficile, avait été racheté par Zannier et conduit à se séparer de son outil de production.

SAUVETAGE

□ **Virgin Atlantic au secours de Dan-Air.** – L'entrepreneur britannique Richard Branson, propriétaire de Virgin Atlantic Airways, a confirmé lundi 28 septembre qu'il négociait un plan de sauvetage de la compagnie aérienne britannique Dan-Air, premier opérateur à l'aéroport de Londres-Gatwick. Dans un communiqué commun, les entreprises ont indiqué qu'elles cherchaient à coordonner leurs activités commerciales et leur fonctionnement dans le cadre d'un plan de refinancement, mais qu'il n'était pas question de fusion. Les actions de Davies and Newman, propriétaire de Dan-Air, ont été suspendues lundi matin à la Bourse de Londres à la demande du groupe, dans l'attente du résultat des discussions.

ÉCONOMIES

□ **GPA réduit son carnet de commandes d'avions.** – Le groupe irlandais Guinness Peat Aviation (GPA), numéro un de la location d'avions dans le monde, a annoncé une restructuration de son carnet de commandes, qui débouchera sur une réduction de près de la moitié de ses achats d'avions jusqu'à l'an 2000. Face à la crise qui frappe le transport aérien, les commandes fermes de GPA jusqu'en 2000, qui s'élevaient à 12 milliards de dollars au 31 mars, seront réduites de plus de 5 milliards de dollars, a indiqué la société. Un accord de principe a été trouvé avec la majorité des fournisseurs, et le budget « acquisitions » de GPA sera réduit de 1,5 milliard de dollars dès 1993 et 1994.

APPELLATION

□ **Suppression de l'appellation « parsac saint-émilion ».** – L'Institut national des appellations d'origine (INAO), qui délivre les AOC (appellations d'origine contrôlée) aux producteurs de vins, a décidé pour la première fois depuis 1935 de supprimer une AOC, le « parsac saint-émilion ». Cette appellation n'était plus revendiquée depuis 1975, a expliqué l'Institut, car les producteurs de la zone affectée à cette AOC préféraient adopter d'autres appellations, le plus souvent l'AOC « montagne saint-émilion ». Les seules bouteilles de parsac saint-émilion restant datent donc d'avant cette année.

PME

□ **La Poste ouvre un bureau spécial pour les PME à Paris.** – La Poste de Paris a ouvert son premier bureau destiné aux petites et moyennes entreprises (PME) dans le quartier du Sentier. Ce bureau, situé boulevard de Strasbourg dans le 10e arrondissement, est une expérience que La Poste espère multiplier d'ici six mois. Il permettra notamment aux PME, professions libérales et associations de déposer leur courrier non affranchi vingt-quatre heures sur vingt-quatre et de payer leur facture postale en fin de mois seulement. Cette expérience correspond à la volonté de La Poste, devenue établissement public autonome début 1991, de s'adapter aux besoins de ses trois grands types de clientèle : particuliers, grandes entreprises et PME. La Poste a déjà des contrats spéciaux pour une centaine de grandes entreprises. Les PME, qui représentent le tiers du chiffre d'affaires courrier global (52 milliards de francs) de La Poste, ont tendance à s'évader vers la concurrence ; quelque 20 % de l'activité courrier des PME est déjà confiée à d'autres entreprises, selon La Poste.

IMPLANTATION

□ **Bata (chaussures) s'implante en Pologne.** – *Le fabricant de chaussures canadien Bata, numéro un mondial de son secteur et originaire de Bohême, s'implante en Pologne.* Le groupe a ouvert un magasin à Varsovie, le premier d'une trentaine de points de vente qu'il compte installer en trois ans. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la société disposait dans ce pays d'un réseau de trois cents magasins et de deux usines. La branche polonaise sera une société mixte, contrôlée à 51 % par la filiale italienne de Bata, la société Compar. Pionnière des communications d'entreprise, Compar a établi une liaison satellitaire permettant à l'entrepôt italien d'enregistrer directement les ventes du magasin polonais par le système du code à barres.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 septembre ⬇

Poursuite du recul

Après le très vif recul de la veille (– 4 %), la Bourse de Paris, comme les autres places financières européennes, n'allait pas bien mardi 29 septembre en raison du niveau très élevé des taux d'intérêt à court terme en France ainsi que des perspectives économiques moroses. En recul de 1,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait une heure et demie plus tard 1,30 % à 1 747,19 points, renvoyant l'indice à ses niveaux du 10 septembre. En début d'après-midi, le recul moyen des valeurs françaises était supérieur à 2,2 %. Les taux d'intérêt à court terme ne baissent pas, constatent les opérateurs. Au contraire, le taux au jour le jour remontait nettement mardi matin, évoluant dans une fourchette entre 23 et 27 %. *« Ces taux sont indispensables pour défendre la parité du franc face au mark »,* estiment des opérateurs.

Les résultats des sociétés réservent des mauvaises surprises et les boursiers sont prompts à les sanctionner. Lapeyre, qui a été introduit sur le second marché à la fin du printemps, n'a pu être coté mardi en début de matinée (négociations suspendues à 135 FF contre 158,30 FF la veille) après l'annonce de résultats qui *« scandalisent les milieux boursiers ».* Dassault Electronique reculait de 6,4 %, Cap Gemini et Schneider de 3,6 %. Suez abandonnait 3,9 % avant la publication mercredi 30 septembre du résultat semestriel de la banque Indosuez. Les milieux boursiers affirment que ce résultat tomberait à 100 millions de francs contre 400 millions un an plus tôt.

NEW-YORK, 28 septembre ⬆

Hausse en fin de séance

Wall Street a terminé en hausse lundi 28 septembre, gagnant vingt points dans la dernière demi-heure d'échanges, à l'issue d'une séance très calme, de nombreux investisseurs ayant déserté les places financières pour la célébration du Nouvel An juif. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, principal baromètre *de la grande Bourse new-yorkaise,* a clôturé à 3 276,26, en hausse de 25,94 points, soit 0,80 %. Le nombre de transactions a été peu élevé avec quelque 158 millions de titres échangés.

Les valeurs en hausse ont dépassé celles en baisse : 908 contre 787, alors que 606 actions sont restées inchangées. Les incertitudes sur le résultat de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, qui pourrait redevenir une course à trois si le milliardaire texan Ross Perot décide d'opérer un retour dans la campagne, ont aussi tenu les détenteurs de capitaux sur la défensive, selon des analystes.

En effet, M. Perot, dans un discours prononcé à Dallas (Texas) lundi, s'est donné jusqu'à la fin de la semaine pour décider de son retour sur la scène politique.

VALEURS	Cours du 25 sept.	Cours du 28 sept.
Alcoa	66	66 3/4
ATT	43 1/2	43 3/4
Boeing	35 3/8	35 5/8
Chase Manhattan Bank	22 1/4	22 3/8
Du Pont de Nemours	47 1/8	47 7/8
Eastman Kodak	44	44 1/4
Exxon	63 1/2	64 5/8
Ford	38 7/8	38 3/8
General Electric	77 7/8	79 1/8
General Motors	32	32
Goodyear	59	58 3/8
IBM	82 1/4	82 5/8
ITT	64	64
Mobil Oil	65 3/8	66 1/8
Pfizer	74 3/8	74
Schlumberger	65 1/8	67 1/8
Texaco	63 1/2	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	113 1/2	114
Union Carbide	13 3/8	13 1/4
United Tech.	48 3/8	48 1/2
Westinghouse	16 1/8	16 1/8
Xerox Corp.	78 3/4	79 1/8

LONDRES, 28 septembre ⬇

Net repli

Les valeurs ont régressé lundi 28 septembre au Stock Exchange, alors que les investisseurs encaissaient leurs bénéfices en attendant dans une ambiance un peu tendue le résultat de la réunion des ministres des finances européens à Bruxelles. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 41 points, soit un repli de 1,5 %, à 2 560 points. Le volume des transactions a diminué à 456,6 millions de titres contre 691,1 millions vendredi.

Les inquiétudes sur l'éventuelle formation d'une Europe à deux vitesses qui reléguerait la Grande-Bretagne dans la file lente ont affaibli la tendance, ainsi que les craintes que la chute de la livre ne relance les pressions inflationnistes.

TOKYO, 29 septembre ⬇

Nouvelle baisse

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a fini en baisse mardi 29 septembre, mais au-dessus de ses plus bas niveaux du jour. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a cédé 224,52 points, soit 1,25 %, à 17 748,09 points dans un volume peu fourni d'environ 240 millions d'actions.

La déception devant l'incapacité des fonds publics à soutenir la cote et la forte appréciation du yen ont tiré les cours à la baisse. « Le niveau des fonds publics injectés sur le marché est très décevant, explique un professionnel, et le yen fort est devenu est facteur négatif, car il a accru la valeur des portefeuilles étrangers et entraîné des prises de bénéfice. »

VALEURS	Cours du 28 sept.	Cours du 29 sept.
Ajinomoto	1 350	1 310
Bridgestone	1 110	1 100
Canon	1 280	1 250
Fuji Bank	1 810	1 840
Honda Motors	1 280	1 270
Matsushita Electric	1 110	1 110
Mitsubishi Heavy	565	554
Sony Corp.	4 150	4 140
Toyota Motors	1 410	1 370

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4460	4402	Immob. Hôtelière	1000	....
B.A.C.	23 70	....	Internt. Computer	135	....
Bque Vernes	680	690	I.P.B.M.	52	....
Boiron (Ly)	493	490	Locamic	73 60	75
Boisset (Lyon)	239 30	....	Matra Comm.	295 70	295 70
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	877	879	Molex	169	....
Calberson	209	210 10	Publ.Filipacchi	440	425
Cardif	670	703	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	314	314
C.E.G.E.P.	160	160	Select Invest (Ly)	88	88
C.F.P.I.	268	268	Serbo	162 10	168 70
C.N.I.M.	1020	1020	Sopra	302	305
Codetour	262	....	TF1	440	427
Conforama	....	....	Thermador H. (Ly)	320	320
Creeks	97	98	Unilog	250	258
Dauphin	237	236	Viel et Cie	92	91
Delmas	1000	1000	Y. St-Laurent Groupe	734	705
Demachy Worms Cie	400	380			
Deverlay	1035	1021			
Devile	110 10	110			
Dolisos	120	120			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	180	170			
Finacor	110	106			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.I.M.	329	330			
Gravograph	157 50	151			
Guintoli	752	751			
I.C.C.	161 60	164			
Idianova	73	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 117 888

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,64	109,84	110,30
Précédent	109,60	109,48	109,73

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	Mars 93
110	0,72	1,40	1,37	1,78

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 22 470

COURS	Sept. 92	Oct. 92	Déc. 92
Dernier	1 765	1 783	1 844
Précédent	1 850	1 869	1 880

CHANGES

Dollar : 4,81 F ⬇

Le dollar poursuivait mardi 29 septembre son mouvement de baisse entamé à la fin de la semaine dernière, et enfonçait de nouveaux planchers contre le yen. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 4,81 F contre 4,9110 F lundi selon le cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	28 sept.	29 sept.
Dollar (en DM)	1,4520	1,4252
TOKYO	28 sept.	29 sept.
Dollar (en yens)	119,72	119,65

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (29 sept.)	20-24 %
New-York (28 sept.)	3 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	25 sept.	28 sept.
Valeurs françaises	104,90	101,60
Valeurs étrangères	88,20	86,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	487,20	481,13
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 843,53	1 770,26

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	25 sept.	28 sept.
Industrielles	3 250,32	3 276,26

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	25 sept.	28 sept.
100 valeurs	2 601	2 560
30 valeurs	1 914	1 873,10
Mines d'or	79,80	77,10
Fonds d'Etat	89,70	89,65

FRANCFORT

	25 sept.	28 sept.
Dax	1 513,36	1 475,04

TOKYO

	28 sept.	29 sept.
Nikkei Dow Jones	17 972,61	17 748,09
Indice général	1 349,09	1 331,72

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

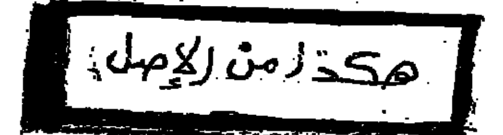
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,8800	4,8830	5,0058	5,0180
Yen (100)	4,0775	4,0828	4,1739	4,1887
Ecu	6,6381	6,6521	6,6471	6,6795
Deutschemark	3,3755	3,3770	3,4077	3,4174
Franc suisse	3,8463	3,8518	3,9029	3,9184
Lire italienne (1000)	3,9983	4,0041	3,9448	3,9631
Livre sterling	8,4876	8,4978	8,5774	8,6064
Peseta (100)	4,8175	4,8239	4,7269	4,7828

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	4	4 1/8	3 3/4	3 7/8	3 11/16	3 13/16
Ecu	12 3/4	13 1/4	11 7/8	12 3/8	11 1/8	11 3/8
Deutschemark	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9
Franc suisse	6 15/16	7 1/16	6 15/16	7 1/16	6 15/16	7 1/16
Lire italienne (1000)	18	18 1/4	17 3/4	18	16 5/8	16 7/8
Livre sterling	8 15/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16	8 5/8	8 3/4
Peseta (100)	17	20	17	20	16	19
Franc français	15	18	12 1/2	13 5/8	11	13

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Philip Morris lance une offre d'achat sur Freia-Marabou, premier groupe scandinave de confiseries et chocolat.** – Jacobs Suchard, filiale du groupe américain Philip Morris, a présenté lundi 28 septembre une offre d'achat portant sur 44 % du capital du groupe norvégien Freia-Marabou, premier fabricant scandinave de confiseries et chocolats. Cette participation est détenue par le groupe pétrolier Norsk Hydro. Le conseil d'administration de Freia-Marabou a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre présentée. Celle-ci a un prix supérieur de 75 % au dernier cours coté. Elle dépasse aussi de 12 % l'offre formulée par le groupe agroalimentaire américain Hershey Foods Corp, qui détient actuellement 18,3 % des titres de Freia-Marabou. En cas d'accord de Norsk Hydro, le montant total à débourser par Jacobs Suchard représenterait quelque 8,2 milliards de couronnes (7,3 milliards de francs), soit la plus importante transaction jamais enregistrée en Norvège.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4790	CNE 3%	4850	4830	4850	...
840	B.N.P. T.P.	841	841	841	...
895	Cr.Lyon. T.P.	860	900	895	+ 4 07
1651	Renault T.P.	1652	1652	1640	- 0 73
1670	Rhone Poul. T.P.	1663	1685	1685	+ 1 32
1010	Saint Gobain T.P.	1012	1012	1028	+ 1 58
796	Thomson T.P.	765	780	780	+ 1 96
590	ACCOR	572	565	555	- 2 97
740	Air Liquide	720	715	716	- 0 56
655	Alcatel-Alsthom	638	633	628	- 1 57
1540	Als.Superm	1500	1540	1510	+ 0 67
240	A L S P I	237 50	240	235	- 1 05
410	ASF Sté Centrale	378	375	372 50	- 1 46
110	Avenir H. Média	108	105 50	104 50	- 3 24
825	Axa (ex Cie Midi)	785	770	751	- 4 33
164	Bafip	163	163	160 40	- 1 60
93	Bail-Equipem	92 50	90 50	92	- 0 54
675	Bail Investiss	659	660	660	+ 0 15
380	Bancaire	335	329	334	- 0 30
680	Bazar H.-V	644	660	650	+ 0 93
1250	Berger (M)	1366	....	....	...
395	Bertrand Faure	395	395	395	....
800	Bic	800	800	810	+ 1 25
1060	BIP	1035	1040	1040	+ 0 48
190	BIS	190	190	190	...
375	B N P (CI)	374 50	374 50	363	- 3 07
650	Bollore Tech	635	635	639	+ 0 63
3220	Bongrain	3200	3200	3060	- 4 38
510	Bon-Marché	504	505	501	- 0 60
515	Bouygues	526	519	519	- 1 33
93	BP France	89	90	90	+ 1 12
995	B S N	1008	999	1001	- 0 69
1100	Canal Plus	1050	1036	1036	- 1 33
205	Cap Gem.S	190	187 90	185 70	- 2 26
177	Carnaudmetalbox	184	183 90	183	- 0 54
2170	Carrefour	2230	2200	2185	- 2 02
140	Casino	146	142	142 70	- 2 26
88	Casino ADP	90	90	89 65	- 0 39
445	Castorama D.I.	422	423	424	+ 0 47
192	C.C.F.	193	188	187 10	- 3 06
37	CCMC Ly	36 60	36	36 60	....
360	C.D.M.E.	350	360	360	+ 2 86
135	C.E.G.I.D.	149	155	150	+ 0 67
60	Centrest (Ny)	60 30	64 80	59 15	- 1 91
325	C.E.P. Comm	315	314	314	- 0 32
90	Cerus	89	90 20	90	+ 1 12
850	Cetelem	839	820	832	- 0 83
225	CF Int	216 10	220	219	+ 1 34
270	CGI Info	239	244	239	....
990	C G I P	920	906	913	- 0 76
630	CGP	635	....		....
1230	Chargeurs S A	1213	1200	1211	- 0 16
290	Christian Dior	286	283	284	- 0 70
520	C I C A (M)	550	550	550	...
360	Ciments franc	344	340	325	- 5 52
595	Clarins	610	614	613	+ 0 49
370	Club Méditer	346	341	340 70	- 1 53
765	Colas	777	....	....	....
192	Cpt. Entrep	186 50	177 10	184	- 1 34
1080	Compt Mod	1040	1048	1090	+ 4 81
225	CPR (Paris Rés.)	226 70	229	224 20	- 1 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
865	Créd. Foncier	840	825	819	- 2 50
285	Crédit Loc France	271 40	270 90	270	- 0 52
500	Cr Lyon (CI)	461 90	459	459	- 0 63
1000	Credit Nat	980	952	980	...
380	CSEE	362 80	341 20	341 10	- 5 98
3050	Damart	2980	2905	2905	- 2 52
385	Dassault Aviation	370	379	369	- 0 27
164	Dassault Electr	184 50	184	184 90	+ 0 24
1640	De Dietrich	1650	1630	1650	....
65	Dév.P.d.C.(Li)	61	...	....	....
81	Dév.R.Sud-Est	78	....	....	
290	D M C	280	281	281	+ 0 36
385	Docks France	370	375	374	+ 1 08
140	Dynaction	146 20	146 20	143	- 2 19
2070	Eaux (Gie)	2068	2060	2051	- 0 82
800	E.B.F.	795	795	775	- 2 52
390	Ecco	395	384	385	- 2 53
365	Elf Aquitaine	350 20	345	339	- 3 20
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	1105	1100	1071	- 3 08
245	Erap-Elf (Certif)	233 70	230	235	+ 0 56
630	Eridania-Beghin	634	638	630	- 0 63
395	Essilor	395	392 70	397	+ 0 51
189	Essil.Int.(DP)	190	191	191	+ 0 53
750	Esso	709	715	704	- 0 71
1130	Eurafrance	1067	1051	1060	- 0 66
530	Eurocom	529	524	524	- 0 95
81	Eurodisneyland	78 30	77 75	77 20	- 1 40
805	Europe 1	815	839	839	+ 2 94
35	Eurotunnel	35 40	35 20	35 10	- 0 85
1450	Exor	1450	...	..	....
102	Finextel	103	103	102 80	- 0 19
285	Fives Lille	280 30	284	284	+ 1 32
3290	Fromager Bel	3305	3295	3275	- 0 91
1950	Gal.Lafayette	1960	1940	1940	- 1 02
365	G.A.N.	343 50	340	338	- 1 60
495	Gascogne (B)	470 10	..	....	....
1170	Gaz et Eaux	1149	1155	1155	+ 0 52
690	Géophysique	680	681	675	- 0 74
695	Groupe André SA	685	690	685	....
510	Groupe Cité	450 10	450	451	+ 0 20
380	GTM-Entrep	380	380	380	....
1390	Guyenne-Gas	1330	1340	1370	+ 3 01
110	Hachette	116 10	116	115 20	- 0 78
446	Havas	414	412	411	- 0 72
275	Idis	270	280	280	+ 3 70
300	Imétal	305 50	300 40	302 90	- 0 85
116	Immob. Phénix	115	....	....	....
86	Ingénico	82 50	83	83 80	+ 1 58
7400	Inst. Mérieux	7490	7400	7490	+ 0 13
385	Interbail	380	380	375	- 1 32
585	Intertechnique	576	598	568	- 1 22
835	J. Lefebvre	802	821	821	+ 2 37
475	Klépierre	481	476	481	....
665	Labinal	655	655	651	- 0 61
290	Lafarge	282 50	279 10	278 60	- 1 38
270	Lebon	270 60	260	269	- 0 55
4280	Legrand	4155	4130	3960	- 4 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2180	Legrand (DP)	2171	2194	2160	- 0 51
280	Legris Industries	264	268	263	- 0 38
640	Locindus	635	635	640	+ 0 79
3940	L V M H	3846	3816	3779	- 1 74
525	Lyon.Eaux/Dumez	500	495 80	496	- 0 80
62	Mayronne Ly	63	62	62	- 1 59
275	Mar. Wendel	269	265	267	- 0 74
183	Matra	180	179 90	175 40	- 2 56
78	Metaleurop	74 10	74	73	- 1 48
31	Métrologie In.	31 60	30 80	31	- 1 90
199	Michelin	196 50	193 50	191 70	- 2 44
156	Min. Saleg (Ny)	156 10	..	...	..
82	MMB	83 90	..	....	...
111	Moulinex	101	102	102 30	+ 1 29
755	Navig. Mixte	702	702	706	+ 0 57
119	Nord-Est	118	117 90	115	- 2 54
205	Nordon (Ny)	210	200	200	- 4 76
78	Olipar	74 10	76 50	74 10	..
1000	Oréal	954	944	938	- 1 68
365	Paribas	336	327	320	- 4 76
177	Pechiney Int	185	183 50	183 30	- 0 92
280	Pechiney (CIP)	252 50	251 50	256	+ 1 39
465	Pernod Ricard	442 50	437	432	- 2 37
590	Peugeot	541	538	524	- 3 14
320	Pinault	329	326	324	- 1 52
750	Plastic-Omn	740	736	740	..
230	Poliet Ex.Lamb.Fr.	203 20	207	206	+ 1 38
770	Primagaz	787	787	780	- 0 89
650	Printemps	650	....		
555	Promodès	560	562	565	+ 0 89
400	Radiotechn	385	404	388	+ 0 78
5680	Redoute (La)	5630	5600	5600	- 0 53
156	Remy Cointreau	160	159	160	...
550	R. Poulenc CIP	540	533	535	- 0 93
52	Rochette(La)	50	50	49 20	- 1 60
420	Roussel Uclaf	390	402	380	- 2 56
2780	R. Impé.Ly *	2750	2750	2775	+ 0 91
156	Sade (Ny)	159	156	156	- 1 89
2020	Sagem	2010	2095	2010	..
545	Saint Gobain	538	535	523	- 2 79
1110	Sam Louis	1087	1088	1088	+ 0 09
1150	Salomon Ly	1322	1322	1330	+ 0 61
280	Salvepar (Ny)	285	291	291	+ 2 11
1410	S A T	1395	..	....	..
215	Saul. Chât	219 90	...	...	...
960	Saupiquet (Ns)	995	964	964	- 3 12
615	Schneider	579	560	558	- 3 63
13 50	SCOA	13 90	13 65	13 55	- 2 52
310	Scor s.a	326	325	325	- 0 31
415	S.E.B.	392	393	394	+ 0 51
370	Sefimeg	384	381	382	- 0 52
119	Selectibanque	120	120	120	....
153	Sextant A	143	139 90	140	- 2 10
650	S F I M	688	690	662	- 3 78
170	S G E	161	163	162 30	+ 0 81
395	Simco	401	396 10	398 50	- 0 62
590	St. Rossignol	580	570	561	- 3 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
390	Sligos	355	350	349	- 1 69
535	Société Géné	525	520	526	+ 0 19
46	Sodecco(B)	49	43 10	43 05	- 12 1
96	Sodero(Ny)	91 10	91 10	91 10	
975	Sodexho	923	930	931	+ 0 87
72	Sogenal(Ny)	70 50	70 10	70 10	- 0 57
390	Sogerap	384	384	384	
1260	Som-Allib	1180	1190	1180	
365	SOPHIA	383	379	380	- 0 78
755	Sovac	778	778	772	- 0 77
270	SPEP	255 30	261 90	260	+ 1 84
275	Spie-Batignol	279	280	279	...
670	Strafor Facom	660	655	654	- 0 91
260	Suez	251 40	246 10	241 50	- 3 94
1080	Synthelabo	1050	1061	1070	+ 1 90
135	Thomson CSF	126 60	125	122	- 3 63
225	Total	210 10	206	203 10	- 3 33
154	- (certif)	144 10	148 80	144 10	.
158	Truffaut Fin	160 90	163	160	- 0 56
445	U A P	422 90	415	408	- 3 52
225	U F B Locab.	227	227 20	217	- 4 41
185	U G.C. DA (Robur)	185		.	...
515	U I C	486 10	490	487	+ 0 19
400	U I F	399	399	399	..
735	U I S	730	731	731	+ 0 14
365	Unibail	364	368	365	+ 0 27
765	Valéo	711	708	705	- 0 84
146	Vallourec	145	147	146	+ 0 69
210	Via Banque	204	204	203	- 0 49
225	Worms et Cie	239	230 50	238	- 0 42
1240	Zodiac	1141	1119	1120	- 1 84
940	Elf Gabon	965	960	952	- 1 35
89	Amax	85	85 80	83 20	- 2 12
160	Amer. Barrick	150	149 10	149	- 0 67
112	Amer. Express	109	107 80	106 20	- 2 57
220	A T T	217 80	216	215	- 1 29
113	Anglo Amer.C	112	111 30	109	- 2 68
205	Amgold	211 60	205 20	204	- 3 59
192	Banco Santander	180	173 10	170	- 5 56
730	B.A.S.F.	663	669	669	+ 0 90
905	Bayer	860	850	858	- 0 23
44	Blenheim Plc	44 50	44 10	45	+ 1 12
23	Bolthelsfom	23 10	23 50	23 30	+ 0 87
111	Chase Manh	111	109 10	109 10	- 1 71
2140	Daimler Benz	1881	1937	1938	+ 3 03
67	De Beers	67	65 70	65	- 2 99
2220	Deutsche Bank	2160	2164	2156	- 0 19
1190	Dresdner Bank	1180	1141	1141	- 3 31
48	Driefontein	46	44 90	44	- 4 35
245	Du Pont-Nem.	236	235	235	- 0 42
225	Eastman Kodak	220 30	218 70	219	- 0 59
10 50	East Rand	10 20	10 10	10	- 1 96
33	Echo Bay	31 20	31 50	32	+ 2 56
160	Electrolux	160	152	159 50	- 0 31
111	Ericsson	103 50	101	98	- 5 31
325	Exxon Corp	316	.	....	....
205	Ford Motor	209 60	188 50	188 50	- 10 0

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
31	Freegold	30 10	29 60	29 60	- 1 66
14	Gencor	14 90	14	14	- 6 04
396	Gén. Elect.	390 50	380 30	385	- 1 41
170	Gén. Motors	163 80	158 70	158 70	- 3 11
305	Gén. Belgique	304 50	.		
38	Gd. Métropol	37 05	36 90	35 20	- 4 99
48	Guinness	47	47	47 50	+ 1 06
19	Hanson PLC	19	18 70	18 70	- 1 58
11	Harmony Gold	11	11	11 10	+ 0 91
300	Hewlett Packard	302	286	284	- 5 96
32	Hitachi	31	30 50	30 20	- 2 58
830	Hoechst	800	790	761	- 4 88
69	Homestake	67 80	67 50	67	- 1 18
103	I C I	100		.	.
425	I B M	404 10	405	402 90	- 0 30
320	I T T	318	315 50	310 40	- 2 39
162	Ito Yokado	158	157	152 50	- 3 48
49	Matsushita	45	45	45	. .
0 01	Maxwell	0 02	.	...	...
225	Mc Donald's	220	219	215 70	- 1 95
235	Merck	213	213	214 40	+ 0 66
510	Minnesota M.	495	482	482	- 2 63
38	Mitsubishi	37 50	36 30	36 30	- 3 20
335	Mobil corp	312	320	320	+ 2 56
315	Morgan J.P	310	310	310	.
3870	Nestlé	3770	3751	3755	- 0 40
116	Norsk Hydro	116	118 20	115	- 0 86
70	OFSIL	67 50	67	67	- 0 74
1420	Pétrofina	1420	1435	1435	+ 1 06
440	Philip Morris	428 80	424	419	- 2 29
71	Philips	71	70 10	67 10	- 5 49
55	Placer Dome	56	55 45	55 60	- 0 71
245	Procter Gamble	243	241 50	240	- 1 23
169	Quilmès	154 50	151 10	151 10	- 2 20
15	Randfontein	13 80	13 90	13 50	- 2 17
250	Rhone Poul. Rorer	234	229 10	228 50	- 2 35
445	Royal Dutch	438	441	437 30	- 0 16
53	R T Z	53 15	53	51	- 4 05
13	Saat.& Saatch	12 65	12 70	12 65	
20	St Helena	20	19 85	19 60	- 2 00
345	Schlumberger	327	330 20	325 20	- 0 55
46	Shell transp	45 80	46 40	46 40	+ 1 31
2000	Siemens	1960	1950	1950	- 0 51
175	Sony	171 50	169	167	- 2 62
74	Sumitomo Bank	71 50	.		....
155	T D K	137 50	...	.	....
50	Telefonica	48 10	48 05	49 50	+ 2 91
28	Toshiba	25 40	23 70	23 50	- 7 48
570	Unilever	553	555	554	+ 0 18
250	Unit.Techn	240	..	..	.
169	Vaal Reefs	167	165	160	- 4 19
1060	Volkswagen	965	949	931	- 3 52
275	Volvo	230	230	220	- 4 35
79	West. Deep	73 10	75 80	73 30	+ 0 27
395	Xerox Corp	396	380 20	380 20	- 3 99
107	Yamanouchi	103 30	101 60	99 60	- 3 58
4 35	Zambia Cop	4 19	4 23	3 95	- 5 73

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	...	.
10,80% 79/94	....	0 74
Emp.Etat 13,4%83	103 90	10 36
Emp.Etat 12,2% 84	100	11 90
10,26% mars 86	103 20	5 65
OAT 10% 5/2000	..	3 42
OAT 9,9% 12/1997	...	7 87
OAT 9,8% 1/1996	102 50	6 50
PTT 11,2% 85	105	8 51
CFF 10,30% 86	102 05	6 40
CFF 10,25% nov 90	106 70	5 56
CNA 10 % 1979	....	5 48
CNB Bques 5000F	98	2 10
CNB Paribas 5000F	....	2 10
CNB Suez 5000F	....	2 10
CNI 1/82 5000F	98	2 10
CNT 9 % 86	..	3 88
CRH 10,90% déc.85	106 70	7 34
CHARB FCE 3% 100	...	..
CNCA	...	....
Cano	....	..
Alcatel 6 % prov 89	521	....
Ly. Eaux cv 6,5%	762	....
Thoms. cv 9,2% 86	740	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr	1575	1506
Arbel	450	440
Bains C Monaco	945	925
B.Hypoth.Europ	329 90	321 10
B.N.P. Intercont	330	338 90
Bénédictine	2235	2235
Bidermann Internat	470	.
Blanzy Ouest	1265	....
B T P	44	40
Cambodge	1000	990
Carbone Lorraine	351	355
Case Poclain	4 35	4 35
C.B.C.	268	260
C E G.F (Fogor)	860	830
Centenaire Blanzy	338 50	337
Caragen	36	....
Champex Ny	45	44 10
CIC (CIP)	147 50	150
C.I.M.	611	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2850	....
Comiphos	482	482
Cie Industrielle	3750	....
Cpt Lyon Alemand	321	321
Concorde	520	520
Constr.Mét.Prov	16 70	16 70
Crédit Gén.Ind	80	....
Cr Universel (Cie)	370	370
Darblay	650	..
Degremont	1760	1754
Delmas Vieljeux	2043	2100
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	2980	....
Eca	325	....
Ent.Mag. Paris	4290	....
Eridania-Béghin CI	491 50	480
Fidei	371 10	374 90
Finalens	299 70	289 90
F.I.P.P.	70	69 55
F.N.A.C.	1770	..
Foncière (Cie)	437	440
Fonc.Lyonnaise	530	533
Foncina	315	....
Fougerolle	780	795
France I.A.R.D.	452	....
France SA (La)	1452	1450
From. Paul-Renard	2050	...
Gaumont	422	430
Genefim	256	259
Gévelot	406	460
G.F.C.	313	314
Groupe Victoire	815	855
G.T.I (Transport)	194 50	194
Immobail	311	313
Immobanque	540	541
Im.Marseillaise	4550	4540
Invest (Ste Cie.)	3202	3202
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	860	....
Locafinancière	470	.
Louis Vuitton	832	....
Louvre	2100	2090
Lucia	384	385
Machines Bull	23	25
Mag.Uniprix	178	.
Magnant	640	640
Métal Déployé	380	382 10
Mors	70	67 95
Navigation (Nle)	180	175
Optorg	279 80	269
Orial (CI)	496	494 90
Origny-Desvroise	600	600
Palais Nouveauté	1300	.
Paluel Marmont	580	580
Parfinance	153	...
Paris France	216 30	224
Paris Orléans	186	188 10
Parthena Invest	277 10	278

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	....	
Piper Heidsieck	1000	
Porcher	992	
Promodès (CI)	349 90	335
Publicis	515	530
Rochefortaise	112 90	..
Rosario	139	137
Rougier	209 90	..
S.A.C.E.R.	440	....
S.A.F.A.A.	211	...
S.A.F.I.C Alcan	236	.
Saga	350	350
Saint Dominique (F.)	107 90	107
Salins du Midi	495	499
Savoisienne M	145	....
S.C.A.C.	685	....
Senelle	416 50	...
S.Eurl.Part. (M)	135	135
Silic	530	511
Sinvim	104 50	101 50
S.I.P.H.	130	...
S.M.C.I.	100	.
Sofal	551	....
Soffo	215	..
Sofical	1000	1000
Softam (ex Seram)	66	...
Sofragi	2201	....
Soudure Autogène	685	....
Sovabail	330	330
Stemi	518	....
Taittinger	2198	2180
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	211	...
Ufiner	1100	.
Vicat	480	460
Viniprix	1500	..
Virax	125	....
Maroc Sté Brasserie	291	.

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	.
Akzo Nv Sico	422	411
Alcan Aluminium	65 30	...
American Brands	238	...
Arbed	600	420
Asturienne Mines	84 10	...
Banco Popular Espa	426	..
B Reglements Int	22850	22850
Can.Pacifique	62 30	62
Chrysler Corp	110	.
C.I.R.	6 80	..
Commerzbank	805	800
Dow Chemical	277 80	278 10
Fiat	13 30	.
GBL (Brux Lamb)	415	408
Gevaert	865	1000
Glaxo Holdings Ltd	69	71 50
Goodyear Tire	302 60	..
Grace and Co (WR)	179	..
Honeywell Inc.	356	..
Johannesburg	59 50	..
Koninklijke Pakhoed	84	80 50
Kubota	22 10	21 30
Midland Bank	39	..
Noranda Mines	77 50	...
Olivetti priv	6 20	...
Pfizer Inc	386	356 50
Ricoh	22	..
Robeco	271	269 30
Rodamco NV	123 10	135
Rolinco	272 60	271 30
Saipem	5	....
Sema Group	24 50	..
SKF Aktiebolaget	68	.
Tenneco Inc	179	
Thorn Electrical	60	63
Toray Ind.	27 20	.
West Rand Cons.	5 10	4 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	.
Calciphos	65	
C G H Cogedhor	8	
Coparex	580	.
Drouot Assurances		..
Electro-Banque	.	
Europ. Accum	81	
Europ Soutres Ind	12	..
Gachot S A	50 10	51
Guy Degrenne	400	
Lecteurs du Monde	250	
Nicolas	1020	1050
Parocp. Perrier	325	
Quadrant	40	.
Rorento N.V.	224 10	224 60
St-Gobain-Emballage	1731	.
S.E.P.R.	2050	.
S M.T Goupil	0 61	..
S.P.R. act. B	290	
Waterman	1150	

SICAV (sélection) 28/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	183 11	178 21
Amén-gan	6756 14	6496 29
Amplia	274710 48	274710 48 •
Amplitude	600 26	582 78
Arbitrages Court.T.	7449 30	7449 30
Associc	1128 35	1128 35
Atout Futur	407 65	397 71
Auracic	1091 98	1060 17
Avenir Alizes	1709 58	1675 08
Axa Capital	173 35	168 30
Axa Court Terme	8189 35	8189 35
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	882 80	857 09
Axa.Ep.Fr.Ex Ageperg	770 63	748 18
Axa Europa	122 03	118 48
Axa Investments	102 71	99 72
Axa NPI	103 08	100 08
Axa Ob.Fr.Extrans	143 21	139 04
Axa.Ob.In.Ex.Mu.U Se	129 34	125 57
Axa Prem.Ex.Agepre	117 44	114 02
Axa Sél.Ex.Dr Sele	142 89	138 73
Axa Valeurs PER	119 34	115 86
Cadence 1	1054 76	1034 08
Cadence 2	1043 06	1022 61
Cadence 3	1034 41	1014 13
Capimonétaire	6483 88	6477 40
Capioblig	6576 02	6447 08
Capiacic	1347 30	1327 39 •
Cosmos	1353 98	1320 96
Compravalor	3620 18	3614 76
Converimmo	321 14	314 84
Credimer	422 29	409 99
Crédit Mutuel Capital	1311 70	1285 98 •
Cred.Mut.Ep Cour.T.	688 78	688 78 •
Cred.Mut.Ep Indus.	94 80	92 26
Cred.Mut Ep J	71627 48	71627 48
Cred.Mut.Ep long T.	189 46	184 39
Créd.Mut Ep Monde	1081 85	1052 90
Cred.Mut.Ep.Quatre	1087 63	1058 52 •
Dieze	1302 33	1270 57
Drouot France	828 38	804 25
Drouot Sécurité	215 45	209 17
Ecocic	1052 53	1021 87
Ecupar	123 33	119 74
Ecureuil Capitalisation	2629 01	2602 98
Ecureuil Géovaleurs	2281 83	2215 37
Ecureuil Invest	147 28	142 97
Ecureuil Monepremière	69195 73	69195 73
Ecureuil Monétaire	40594 83	40594 83
Ecureuil Trésorerie	2503 38	2503 38
Ecureuil Trimestr	2019 20	1999 21
Elancel	109 08	105 90
Elicash	2 442062	2 442062 •
Energie	259 83	248 05
Eparcic	3713 20	3713 20
Eparcourt-Sicav	4429 53	4418 48
Epargne Associat.	26064 47	25767 70
Epargne Capital	11013 47	10904 43
Epargne Croissance	1626 78	1583 24
Epargne Obligat.	198 28	192 97
Epargne Première	14692 94	14583 56 •
Epargne-Unie	1235 06	1204 94
Epargne Valeur	419 99	408 75
Eufi Cash capi	8150 37	8150 37 •
Eufinvest capi	584 99	567 95 •
Eurco Solidarité	1050 25	1039 65
Eurocic Leaders	986 34	957 61
Eurodyn	1111 34	1084 23
Euro Gan	5902 24	5675 23
Europe Nouvelle	499 76	477 12
Fonsicav	14874 59	14874 59
France-gan	9483 47	9118 72
France Garantie	267 62	267 09
France Index Sicav	108 23	105 06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	480 67	475 81
Francic	447 33	434 30
Francic Pierre	95 29	92 51
Francic-Regions	1141 12	1107 88
Fructi-Associations	36 29	36 29
Fructi-Capi	43 36	42 72
Fructidor	237 40	233 89
Fructifrance action C	890 04	868 33
Fructifrance action D	869 51	848 30
GAN Rendement	5158 10	5081 87
Gestilion	15210 33	15134 66
Gest Associations	165 04	161 41
Horizon	1187 55	1152 96
HLM Monétaire	14367 27	14367 27
Indus.Fse Court.T.	1517 12	1517 12
Interepar	105838 45	102755 78
Interoblig	13857 37	13585 66
Intersélection Fce	515 87	505 75
Japacic	141 68	137 55
Jeunepargne	290 72	286 42
Latitude	2320 57	2317 09
Laurus C.T.	12925 77	12925 77
Laurus L.T.	6598 41	6406 22
Lion Association	11535 45	11535 45
Lion Institution	30400 13	30324 32
Lionplus	1007 74	987 98
Lion Trésor	2167 94	2146 48
Lion 20 000	27012 13	27012 13
Livret Bourse Inv	548 53	532 55
Livret Portefeuil.	681 49	661 64
Méditerranée	161 11	156 42
Mensuel CIC	10186 06	10085 21
Monedan	70206 32	70206 32
Mone.J	37372 32	37372 32 •
Monévalor	84587 82	84587 82
Mutualité dépôts	13850 23	13822 58
Natio Court Terme	293021 00	293021
Natio-Epargne	18165 13	17986 28
Natio-Ep Ret	121 84	118 58
Natio Eparg.Trésor	8017 18	8001 16
Natio-Fran Index	994 42	967 81
Natio-Imm.	1056 22	1027 95
Natio-Inter	1414 29	1376 44
Natio-Monétaire	26052 85	26052 85
Natio-Opportunités	1009 55	982 53
Natio-Patrimoine	1316 30	1281 07
Natio-Perspectives	1008 61	981 81
Natio-Placements	65899 43	65899 43
Natio-Revenu	1031 97	1021 75
Natio Sécurité	12417 29	12417 29
Natio-Valeurs	850 29	827 53
Nippon-Gan	4507 33	4333 97
Nord Sud Dévelop.	1578 32	1575 17 •
Obli-Associations	156 69	155 14
Oblicic-Mondial	2611 35	2572 76
Oblicic-Régions	1042 18	1026 78
Oblifutur	2904 74	2833 89
Oblig. très court	178 09	175 46
Oblilion	1349 37	1338 01
Oblisécurité Sicav	13313 77	13313 77
Oraction	1001 15	978 73
Orvalor	6931 79	6795 87
Paribas Capitalisation	1539 54	1516 79
Paribas Opportunités	119 11	114 25
Paribas Patrimoine	551 20	528 73
Patrimoine Retraite	229 22	224 73
Pervalor	609 65	597 70
Placement A	1445 07	1416 74 •
Placement J	7443 93	7429 07 •
Placement M	69046 34	68907 52 •
Placement Nord	904 15	886 42 •
Plénitude	133 30	129 42
Poste Croissance	22427 30	22404 90

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Gestion	67878 56	67878 56
Première Oblig.	10889 10	10878 22
Prévoy. Ecureuil	113 59	112 47
Prv Associations	30337 47	30337 47
Proficic	949 98	926 81
Quartz	126 87	123 78
Réalvalor	875 81	862 56
Rentacic	161 37	158 99
Revenus Trimestr.	5307 62	5255 07
Revenu-Vert	1154 63	1128 47
St Honoré Vie & Santé	955 89	912 54
St Honoré Bons du Tr	11569 59	11512 03
St Honoré Global	223 59	213 45
St Honoré Invest	746 19	712 35
St Honoré Pacifique	543 26	518 63
St Honoré PME	488 66	466 50
St Honoré Real	15431 17	15369 69
Sécuricic	1793 97	1793 97
Sécuri-Gan	13188 23	12929 84
Sécuritaux	1433 06	1433 06
Scasden	716 40	705 81
Sicav Associations	1899 10	1899 10
SFI-CNP Assur	627 55	609 27
S G. Fr. opportunités	1114 20	1082 35
Sicav 5 000	430 60	419 08
S.I. Est.	1262 86	1226 08
Sinafrance	689 93	671 46
Sinam	378 19	368 07
Sivarente	210 44	206 31
Sivinter	406 36	395 48
S N I	1071 98	1040 76
Soganfrance	1083 91	1062 66
Sogépargne	325 95	319 56
Sogevar	920 57	902 52
Sogninter	1207 04	1183 37
Soleil Investissements	551 29	530 09
Solstice	2198 56	2193 08
State Street Act. Eur.	8523 15	8234 93 •
State Street Act. Frce	10119 11	9824 38
St. Str. Act. Japon	10246 14	9899 65
State Street Emer. Mts	10359 39	9861 34 •
St.Street OAT Plus	10515 57	10309 38
Stratégie Actions	811 60	780 38
Stratégie Rendement	1447 05	1401 50
Technocic	994 60	965 63
Techno-Gan	5374 43	5167 72
Thesora	678 11	671 40
Trésor Plus	1324 07	1310 96
Trésor Trimestriel	1036 70	1026 44
Trésoricic	134023 71	134023 71
Trilion	5121 97	5056 24
UAP Investissement	410 98	396 13
UAP Actions France	582 03	560 99
UAP Act. Select.	598 36	576 73
UAP Aedificandi	506 80	488 48
UAP Abeil.	198 41	191 24
UAP Alto Sicav	160 23	154 44
UAP Moyen Terme	143 61	138 42
UAP Première Cat.	11078 43	10678 08
Uni-Associations	126 33	126 33 •
Uni-Foncier	1142 23	1114 37
Unifrance	569 73	555 83
Uni-Garantie	1327 24	1301 18
Uni Régions	1283 06	1251 77
Univar	242 59	242 59 •
Univers Actions	1172 09	1143 50
Univers Obligations	1754 42	1711 63
Valorg	2108 82	2106 71
Valréal	54911 19	54883 75

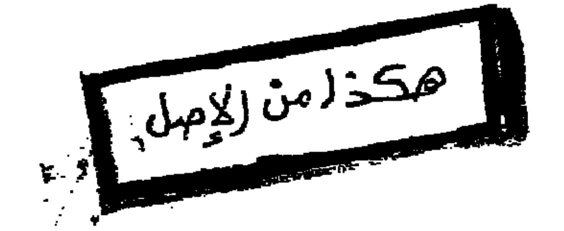
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 29/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 911	......	......	......
Ecu	6 634	......	......	......
Allemagne (100 dm)	336 830	......	......	......
Belgique (100 F)	16 370	......	......	......
Pays-Bas (100 fl)	298 560	......	......	......
Italie (1000 lires)	4 002	......	......	......
Danemark (100 krd)	87 370	......	......	......
Gde.Bretagne (1 L)	8 498	......	......	......
Grèce (100 drachmes)	2 639	......	......	......
Suisse (100 f)	384 580	......	......	......
Suède (100 krs)	90 040	......	......	......
Norvège (100 k)	83 320	......	......	......
Autriche (100 sch)	47 879	......	......	......
Espagne (100 pes)	4 788	......	......	......
Portugal (100 esc)	3 800	......	......	......
Canada (1 $ can)	3 952	......	......	......
Japon (100 yens)	4 106	......	......	......

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/9
Or fin (kilo en barre)	55400	54250
Or fin (en lingot)	55650	54950
Napoléon (20f)	317	316
Pièce Fr (10 f)	360	.....
Pièce Suisse (20 f)	323	329
Pièce Latine (20 f)	324	310
Souverain	420	420
Pièce 20 dollars	1900	1900
Pièce 10 dollars	1030	1030
Pièce 5 dollars	535	....
Pièce 50 pesos	2065	2005
Pièce 10 florins	328	326



DÉFENSE

Au colloque international de Paris sur la sécurité

M. Joxe propose que la France participe plus activement aux structures alliées

La France devrait cesser de pratiquer la politique de la chaise vide au sein de l'Alliance atlantique, comme elle le fait depuis longtemps, et elle devrait accepter – sans pour autant placer ses forces sous le commandement de l'OTAN – de participer plus activement aux structures alliées de décision.

C'est en substance ce que le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, a laissé entendre en ouverture, mardi 29 septembre, du colloque international réuni à Paris, sur son initiative, et consacré à « Un nouveau débat stratégique ». A ce colloque ont été invités plusieurs homologues européens de M. Joxe et des personnalités étrangères, américaines et russes notamment. L'intention du ministre est d'organiser chaque année, désormais, une réflexion collective sur la sécurité.

L'an dernier (*le Monde* du 4 décembre 1991), M. Joxe avait déjà exprimé le souhait de participer, au nom de la France, à la réunion des ministres nord-américains et européens des affaires étrangères et de la défense, qui est connue sous l'appellation de Conseil de coopération de l'Atlantique (COCOAN) et de laquelle, seul de tous ses collègues de l'Est et de l'Ouest, le ministre français de la défense est absent.

« Il me semble que la relation entre la France et l'OTAN évoluera à terme d'autant plus aisément que l'Organisation atlantique aura engagé une vraie mutation, a expliqué M. Joxe. *Il ne saurait être question d'un retour dans les structures militaires intégrées (...) Pourquoi, en revanche, ne pas concevoir que la France participe demain davantage qu'hier aux discussions politico-militaires ? C'est la voie choisie par l'Espagne (...). Nous avons fait un pas en 1991, en nous associant aux travaux sur le nouveau concept stratégique. L'Alliance doit évoluer. L'Europe doit se construire. Concrètement, la France doit être présente dans les enceintes de décision ou d'échanges, où s'organise la gestion des crises du présent et où s'élaborera notre sécurité future. »*

Lors de ses premières déclarations, en décembre dernier, devant les officiers du Cours supérieur interarmées, qui amorçaient sa réflexion personnelle sur le même sujet, M. Joxe avait fait l'objet de quelques critiques dans les cercles diplomatiques en France même. Il semble que, pour le colloque, où il a réitéré ses propos antérieurs, le ministre de la défense a pris soin de faire relire son discours à l'Elysée.

« Il me paraît inévitable, a ajouté M. Joxe, *et souhaitable que l'Alliance évolue, qu'elle se dote progressivement des structures politico-militaires adaptées aux nouveaux enjeux, sous peine de dépérir. A cet égard, les propositions faites par la France et l'Allemagne sur la création d'un corps européen, auquel j'espère voir s'agréger bientôt d'autres pays, constituent une chance et non une menace (...). La première mission* [de ce corps] *est la défense commune des alliés en application de l'article 5 des traités de Washington et de Bruxelles (...). En cas de mise en jeu de l'article 5* [de ces deux traités], *le corps européen interviendrait sous l'autorité d'un commandement de l'OTAN* (1). *Dans les prochaines semaines s'ouvriront avec les autorités compétentes de l'OTAN – Conseil atlantique et Commandement supérieur des forces alliées en Europe (SACEUR) – les discussions sur les modalités de cette contribution commune à la défense alliée. »*

A propos des armes nucléaires, le ministre de la défense a affirmé que la France pouvait envisager *« une concertation multilatérale sur les conditions de mise en œuvre des moyens nucléaires et sur un élargissement de la garantie nucléaire. Il est nécessaire que s'engage à ce sujet un dialogue entre Européens ».* Déjà, le 10 janvier dernier, M. Mitterrand avait lui-même indiqué, s'agissant de l'Union européenne, que l'armement nucléaire était désormais l'une des questions majeures de la construction d'une défense européenne commune.

(1) L'article 5 prévoit que toute attaque contre un allié est une agression contre tous les membres de l'Alliance.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Catherine et Philippe ASSOULY**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Félix,

le 23 septembre 1992, à Paris.

– **Corinne et Pascal BRASSART**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Raffaël,

le 16 septembre 1992, à Saint-Maurice (Val-de-Marne).

Adoptions

– **Donatienne et Enguerrand KALFAÏAN de BORNIOL**

ont la joie d'annoncer l'arrivée, le 16 septembre 1992, de leur frère,

Barthélémy
(sept mois),

de Bamako (Mali).

– **Françoise BRIS**

et sa famille,

sont heureux d'annoncer l'adoption de

Clémence Kin Thao,

née le 16 juin 1992, à Ho-Chi-Minh-Ville.

– **Sylvette REMY**

est très, très heureuse d'avoir adopté

Coline Tchung

et de l'annoncer à tous.

Décès

– Toulouse.

M. et Mme Salvador Armengol,
Et leur fille Marie-Thérèse,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Jean-Antoine ARMENGOL,

le 21 septembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu le 24 septembre, en l'église des Dominicains.

231, avenue Saint-Exupéry,
31400 Toulouse.

– La faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Louis-Pasteur (Strasbourg-I)
a le profond regret d'annoncer le décès de son fondateur, le

professeur Paul CHAMLEY,
doyen honoraire.

La faculté lui est reconnaissante pour son exemple et son action, et restera fidèle à la voie qu'il a tracée.

Elle exprime à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

– Les membres du bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) de l'université Louis-Pasteur et du CNRS ont la douleur de faire part du décès du

professeur Paul CHAMLEY.

Nous lui devons d'avoir inspiré une tradition de rigueur dans l'étude de la pensée économique, que nous nous efforçons de perpétuer.

– *« Je sais que la mort vient tôt ou tard éteindre dans ses cendres les feux qui dévorent les hommes. Et la pensée qu'ensuite c'est la disparition dans le néant n'est pas faite pour m'effrayer. »*
(A. Boudjakdji, *Mémoires.*)

Mme Badia Boudjakdji,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Abdallah BOUDJAKDJI,
inspecteur de l'académie de Toulouse en retraite,

survenu le 18 septembre 1992.

– Mme Philippe Forzy,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
nous prient d'annoncer le retour à Dieu de

Philippe FORZY,
croix de guerre 1939-1945,
officier du Mérite agricole,

ce 25 septembre 1992, à Arradon (Morbihan).

– Nicole et Rachid Mohand MESTIRI,
ses parents,
Raphaël Nataf,
son oncle,
Paule et Frédéric Gaussen
et leur fils David,
sa tante, son oncle et son cousin,
Sami et Sabria Mestiri,
ses cousins,
ont l'immense douleur d'annoncer la mort de la jeune et très douce

Mahal, Léonor,

survenue le samedi 26 septembre 1992.

La cérémonie aura lieu le mercredi 30 septembre, à 13 h 45, au columbarium du Père-Lachaise, 15, rue du Repos, Paris-20e, métro Gambetta.

75, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Brignais.

Mme Sylvain Meyran
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du brusque décès de

M. Sylvain MEYRAN,

survenu le 27 septembre, à Lyon.

Ses obsèques auront lieu à Fancon-de-Barcelonnette, le mercredi 30 septembre 1992, à 14 h 30.

– Mme, M. Daniel Fragoas
et leur fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Christian NEGRIN,

survenu à quatre-vingt-dix ans, le 18 septembre 1992.

L'inhumation a lieu à Maligny (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de la Jonquière,
81004 Albi.

– La Roche-Vineuse (71). Saint-Chamond (42).

M. et Mme Gérard Paul,
M. et Mme Jean-Louis Paul,
Fabienne et Arnaud,
Marie-Laure et Bénédicte,
font part du retour à Dieu de

Mme veuve Jean PAUL,
née Germaine Large,

le 26 septembre 1992, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques ont été célébrées le 29 septembre, en l'église de Saint-Claude-de-Tassin (Rhône).

Moulin Garnier,
71960 La Roche-Vineuse.

– Mme Jean Richard,
Ses enfants et petits-enfants,
Son frère
et sa famille,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu du

général d'armée
Jean RICHARD,

survenu en son domicile, le 27 septembre 1992.

Les obsèques seront célébrées en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, le jeudi 1er octobre, à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Châtillon-sous-Bagneux.

[Né le 9 septembre 1920 à Mirecourt (Vosges) et saint-cyrien de formation, Jean Richard sert dans l'infanterie dès 1939 et il participe aux campagnes de France puis d'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale. En 1949, il est au Maroc, puis en Indochine et en Algérie. En 1960, il sert à l'état-major de la défense nationale avec le grade de lieutenant-colonel et il commande ensuite le 153e régiment d'infanterie mécanisée. Après un passage à l'état-major de l'armée de terre, le général Richard commande la 16e brigade mécanisée et, en 1971, il dirige l'école de Saint-Cyr. En 1974, il commande le 2e corps d'armée en Allemagne, avant d'être nommé, en 1978, avec le rang de général d'armée, inspecteur général de l'armée de terre. Le général Richard quitte l'armée en 1981. Titulaire de la croix de guerre et des TOE, Jean Richard était grand officier de la Légion d'honneur.]

– Mme Emilienne Bighetti de Flogny,
née Rivière,
Ses enfants,
Michel et Geneviève,
Marc-Eric et Dominique,
Anne-Dominique,
Philippe et Martine,
Charles et Annick,
Ses petits-enfants,
Sandrine, Eric, Isabelle, Lisa, Gilles, Elsa, Yann, Emilie, Julie, Sarah, Cyril, Nicolas,
Son arrière-petit-fils,
Julien,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc BIGHETTI de FLOGNY,
administrateur civil,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 septembre 1992.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Saint-Véran, à Digne.

Château Le Buisson,
24610 Saint-Méard-de-Gurçon.

– **Catherine THÉRET-SINGH**

nous a quittés le jeudi 24 septembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, Paris-4e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Trouville-sur-Mer (Calvados), vers 16 heures.

De la part de
M. Naresh Singh,
son époux,
Mme Henry Théret,
sa mère,
Mlle Paule Théret,
sa tante,
Odile, Gilles, Pascal et Bruno, Nicole et Philippe,
ses sœur, frères, belle-sœur et beau-frère,
et leurs enfants.

– Mme René Valéry,
et ses enfants,
M. et Mme Catherine Pichon,
M. et Mme Jean-Charles Valéry,
M. et Mme Pierre Gobillon,
Ainsi que ses cinq petits-enfants,
Les familles Valéry, Bac, Vigier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René VALÉRY,

survenu le 26 septembre 1992, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 2 octobre, au cimetière d'Antony, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme René Valéry,
34-36, rue Auguste-Mounier,
92160 Antony.

Anniversaires

– En ce premier anniversaire de sa mort, le 29 septembre 1991, et tandis que son œuvre sinologique poursuit son rayonnement, ceux et celles qui ont aimé et admiré

Anna SEIDEL

se souviendront du charme de sa personnalité, des épreuves qu'elle a endurées, et de sa passion pour la recherche et la vérité.

Ecole française d'Extrême-Orient,
section de Kyoto.

Communications diverses

– Mercredi 30 septembre 1992, à 20 h 30, au centre culturel Vladimir-Medem, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e, soirée commémorative : H. Erlich et W. Alter, avec J. Burko, P. Korzec et H. Minczeles.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

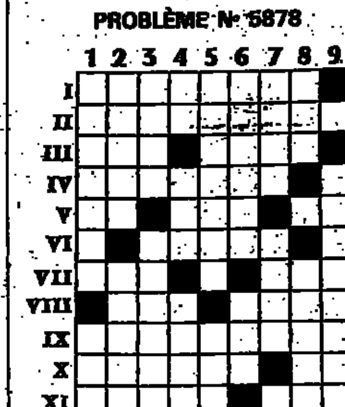
Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5878



HORIZONTALEMENT

I. Exprimés sur tous les tons. – II. Qui font des pointes. – III. Se font larguer en mer. Font une partie. – IV. Fille d'écrivain. – V. Préposition. Moyen d'expression. Va dans le creux de la main ou bien sur le bout du doigt. – VI. Donnent la goutte. – VII. Regroupe l'essentiel. Fit partir. – VIII. Rassemble le reste. On y loge des pruneaux. – IX. Ne marcheras pas droit. – X. Personne suivie. Dirige des mines. – XI. Masse blanche. Passés à l'extérieur.

VERTICALEMENT

1. Couche de lardons. Aucunement à nous. – 2. Attaquer est vital pour lui. Est surtout chassée en hiver. – 3. Fut de glace. En ce qui le concerne, rapporter n'est pas moucharder. – 4. Porté sur ce qui se porte. Compose des plans. Montra qu'il y avait quelque chose à gratter. – 5. Ennemis du troupeau. Fait couler de l'encre. – 6. Saillie de conduit. Emploie les grands moyens. – 7. Grande maison. Brillant sujet. – 8. Possessif. Fait des calculs. – 9. Des échassiers ou bien des... buses.

Solution du problème no 5877

Horizontalement

I. Orateurs. – II. Népenthès. – III. Gît. Emu. – IV. Unité. Sûr. – V. Tireurs. – VI. Igue. Os. – VII. Godron. Et. – VIII. Est. Eta. – IX. Ais. Ebahi. – X. Do. Trouer. – XI. Ente. Ré.

Verticalement

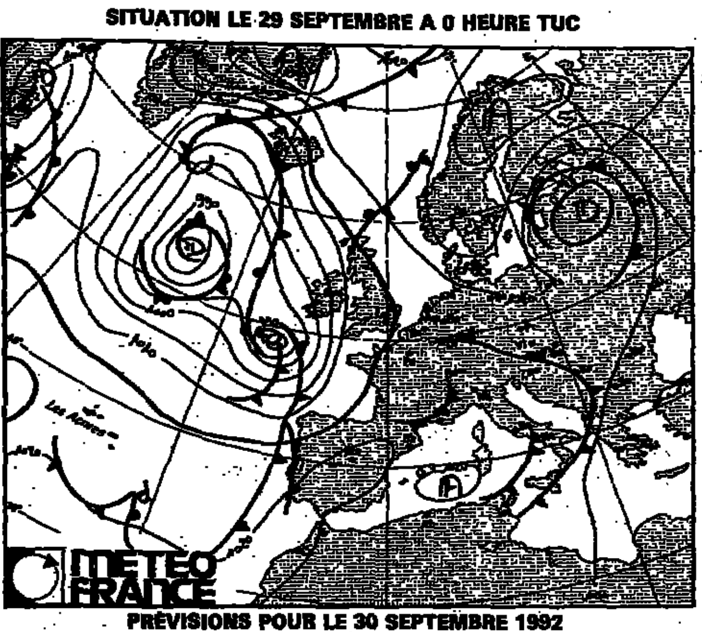
1. Onguligrade. – 2. Rein. Go. Ion. – 3. Aptitudes. – 4. Te. Tiers. Té. – 5. Enfer. Oter. – 6. Ut. Eon. Bol. – 7. Rhésus. Eau. – 8. Semur. Ether. – 9. Sursitaire.

GUY BROUTY

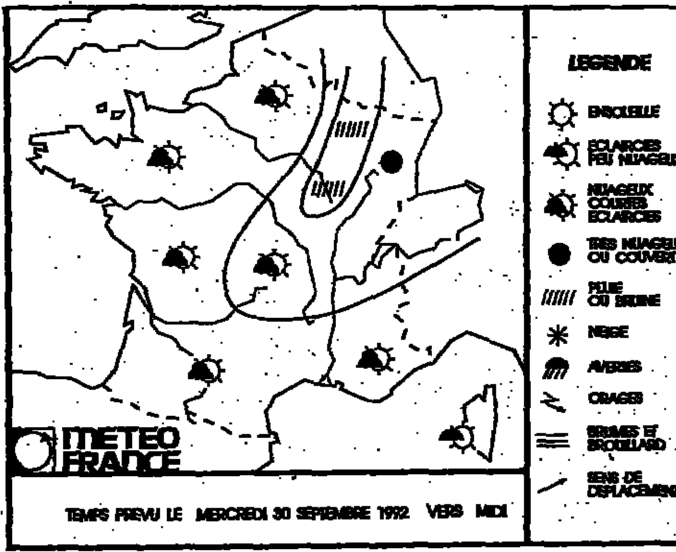
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE 1992



Passages pluvieux au nord, éclaircies au sud. – Les régions de la Bretagne, de la Basse-Normandie, du Pays de la Loire, du Poitou-Charentes, du Midi-Pyrénées, du Limousin et de l'Aquitaine sont sous les nuages une bonne partie de la matinée. Puis les éclaircies se développent progressivement par l'ouest, pour laisser place à un temps assez bien ensoleillé, surtout sur le quart nord-ouest.

Sur l'extrême nord du pays, ainsi que sur les régions plus au sud, c'est-à-dire : région parisienne, Champagne-Ardennes, Centre, Bourgogne, Auvergne, et les reliefs du Massif central, c'est un temps triste et maussade. Beaucoup de nuages avec des pluies, qui s'évacuent très lentement vers l'est, mais en laissant place à un ciel encore bien chargé.

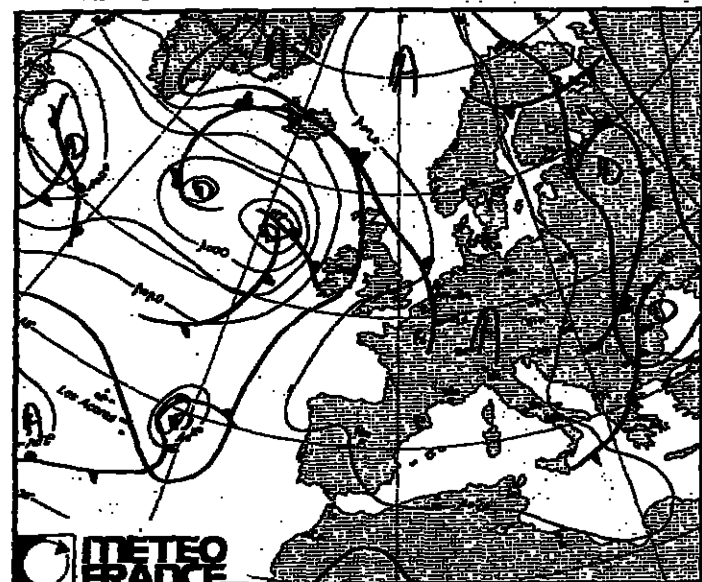
Les régions du Nord-Est, soit en Lorraine, en Franche-Comté et en Alsace, la matinée sera plutôt grise, avec des brumes et des brouillards. C'est en mi-journée qu'il fera le plus agréable, avant l'arrivée des nuages et des pluies pour l'après-midi.

C'est sur le sud du pays, en Languedoc-Roussillon, en Provence-Côte d'Azur, et en Corse, que le temps sera le plus agréable, avec un soleil à peine entaché par quelques voiles de nuages.

Le vent souffle de sud-ouest sur la pointe de la Bretagne, jusqu'à 40 kilomètres/heure.

Les températures au lever du jour sont comprises entre 11 degrés et 13 degrés le long des côtes de la Manche, 12 degrés à 14 degrés sur le littoral méditerranéen, et entre 9 degrés et 11 degrés sur le reste du pays. Dans la journée, les températures maximales monteront jusqu'à 17 degrés à 19 degrés dans la moitié nord, 21 degrés à 23 degrés au sud, où le soleil sera plus présent. Sur le bord de la Méditerranée, elles avoisineront localement 24 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 1er OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-9-1992 à 18 heures TUC et le 29-9-1992 à 6 heures TUC — le 29-9-92

FRANCE

AJACCIO	25	16	N
BIARRITZ	18	12	N
BORDEAUX	17	11	N
BOURGES	18	10	B
BREST	14	11	C
CAEN	18	8	B
CHERBOURG	19	7	N
CLERMONT-FER.	14	9	D
DIJON	16	11	C
GRENOBLE	19	12	C
LILLE	21	13	N
LIMOGES	16	11	C
LYON	18	11	C
MARSEILLE	21	12	D
NANCY	17	10	C
NANTES	19	10	C
NICE	23	14	D
PARIS-MONTS.	20	12	C
PAU	15	9	N
PERPIGNAN	21	10	N
RENNES	20	11	N
ST-ETIENNE	17	11	N
STRASBOURG	17	12	P
TOULOUSE	18	9	B
TOURS	17	10	B
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER

ALGER	26	11	D
AMSTERDAM	24	10	B
ATHÈNES	24	16	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	23	11	D
BELGRADE	28	17	D
BERLIN	23	10	D
BRUXELLES	23	12	N
LE CAIRE	28	17	D
COPENHAGUE	17	10	N
DAKAR	33	25	D
DELHI	36	22	D
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	17	12	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	21	13	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	22	17	C
LONDRES	22	12	B
LOS ANGELES	27	19	D
LUXEMBOURG	16	11	N
MADRID	21	8	D
MARRAKECH	27	15	D
MEXICO	15	11	C
MILAN	23	15	O
MONTRÉAL	13	13	N
MOSCOU	16	9	P
NAIROBI	26	14	C
NEW-YORK	22	17	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	25	16	D
PÉKIN	22	10	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	16	B
SÉVILLE	25	13	N
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	13	9	C
SYDNEY	22	14	C
TOKYO	21	17	C
TUNIS	29	19	D
VARSOVIE	18	4	D
VENISE	23	15	B
VIENNE	25	16	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

La voix de l'Europe

DANIEL SCHNEIDERMANN

FAROUCHE, tourmentée, exigeant d'être aimée *pour son âme et pas pour son corps* : les premiers pas d'ARTE dans le vaste monde corrompu furent conformes aux attentes. Que cela se sache, ARTE ne dérogerait pas, ne transigerait pas. Il y avait de la vierge folle dans les vertueuses contorsions de cette débutante sous les sunlights.

Par exemple, ARTE se refusa *ostensiblement à sacrifier aux exigences vulgaires du direct*. C'est curieux, une soirée sans aucune émission en direct. On a le sentiment d'être embarqués pour une *longue traversée en pilote automatique*, livré à soi-même. On ne se sent qu'à moitié rassuré. Où *se cachent-ils*, les mécanos de la grande machinerie *culturelle? De grâce*, ARTE, on veut bien souffrir pour la cause, mais donnez-nous au moins une speakerine, un veilleur de nuit, un sourire !

La traversée commença par un *Dokumentar* sur la malédiction pesant sur les égyptologues ayant exhumé le tombeau de Toutankhamon (on n'invente rien). Qui se souvenait des *Sept Boules de cristal* avait saisi l'intrigue en deux minutes, mais Tintin n'est peut-être pas traduit en allemand. Groupe d'humour anglais postérieur... à *Toutankhamon, mais antérieur aux* Nuls, les Monty Python étaient ensuite chargés de la rigolade. On peut aimer, comme la bière tiède *ou Somerset Maugham. On peut* préférer Antoine de Caunes qui, à la même heure, déguisé en *gretchen* plantureuse, souhaitait bienvenue à sa manière à la nouvelle-venue sur Canal Plus. Ces choses-là ne se commandent pas.

Vint ensuite, à 20 h 30, un petit bulletin d'informations en images : bravo pour l'idée, qui permet d'en finir avec la grand-messe du 20 heures... Et international, s'il vous plaît. Re-bravo.

Hélas ! En fait d'actualité internationale, on commença par les élec*tions sénatoriales françaises, dont* l'enjeu planétaire n'aura échappé à personne. Ensuite ? Une réunion ministérielle en Allemagne, une conférence à Bruxelles, une autre encore... Une pluie de ministres, *rappelant l'ORTF de la grande époque*. Ce n'était plus la voix de la France, c'était la voix de l'Europe. Restaient *les Ailes du désir*, de Wim Wenders, en version originale. Oui, trois fois oui à la VO à 20 h 30. C'est une gâterie trop rare, dont on ne reprochera jamais assez aux autres chaînes de nous *priver habituellement. Mais le film* était-il vraiment bien choisi pour une première ? On sombra vite dans une léthargie d'égyptologue.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 29 septembre

TF 1

- 20.40 Sport : Football. Coupe de l'UEFA : Auxerre-Plovdiv.
- 22.40 Les Films dans les salles.
- 22.45 Cinéma : La Valise. ■ Film français de Georges Lautner (1973).

F 2

- 20.50 *Cinéma : L'Etincelle.* ■ Film français de Michel Lang (1983).
- 22.35 ▶ Magazine : Bas les masques. *Je suis un homo comme ils disent.*
- 23.40 Journal et Météo.
- 23.55 *Magazine* : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : M. Weber, Mme Matheron, M. Camon, M. Bosco.

F 3

- 20.45 Les Aventures de Tintin. Les Sept Boules de cristal.
- 21.40 *Magazine* : Faut pas rêver. Egypte : les derniers juifs d'Alexandrie ; France : les amoureux du Père-Lachaise ; Italie : Calcio in costume.
- 22.35 Journal et Météo.
- 23.00 Téléfilm : La Légende du curé de Bargota.

CANAL PLUS

- 20.35 Cinéma : In Bed with Madonna. ■ Film américain d'Alek Keshishian (1990).
- 22.25 Flash d'informations.
- 22.35 Concert : *Dire Straits.* En différé des arènes de Nîmes.

ARTE

- *20.40* ▶ *Soirée thématique. Saint-Pétersbourg.* Proposée par Pierre-André Boutang.
- 20.41 Documentaire : Saint-Pétersbourg, la dérive des sentiments.
- 21.40 Court métrage : Perspective Nevski.
- 21.50 Cinéma : Vingt-six jours dans la vie de Dostoïevski. ■■ Film soviétique d'Alexandre Zarkhi (1980) (v.o.).
- 23.00 Court métrage : Dostoïevski, Raskolnikov.
- 23.15 *Court métrage* : Bientôt l'été. De Pavel Kogan.
- 23.35 Documentaire : Interview de Nevzorov.
- 0.10 Court métrage : Saint-Pétersbourg, un patrimoine en danger. De Sergueï Karmanov.

M 6

- 20.35 Divertissement : Le Mardi c'est permis. Présenté par Amanda McLane.
- 20.45 Téléfilm : Le Grand Voyage de Lassie. *De Jack B. Hively.*
- 22.30 Cinéma : Opération V2. ■ Film britannique de Boris Sagal (1969).

FRANCE-CULTURE

- 21.30 Voix dans le désert. Avec *Pierre de Béthune, André Chouraqui, Fouaz Chali, Emmanuel Muheim, Jean-Yves Leloup, Paul Anrieu.*
- 22.40 Les Nuits magnétiques. Les Mexicains de l'Ubaye.
- 0.05 Du jour au lendemain. *Avec Rafael Pividal (les Aventures ordinaires de Jacques Lamare).*
- 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 11 mai à Toulouse) : Fantaisie pour orgue en sol majeur BWV 572, «*Jesu meine Zuversicht*», choral BWV 728, Fughetta super «Wir Glauben all an einen Gott» BWV 681, «Liebster Jesu, wir sie hier», choral BWV 731, «Lobt Gott, ihr Christen, Allzugleich» BWV 732, «Nun Komm, der heiden Heiland» BWV 659, «Allein Gott in der Hoh sei Ehr» BWV 663, Prélude et fugue pour orgue en si bémol majeur BWV 552, Sonate pour clavecin en ré mineur BWV 964, de Bach ; La Monica pour clavecin, de Van Immerseel, par Joss Van Immerseel, orgue et clavecin.

Mercredi 30 septembre

TF 1

- 14.35 Club Dorothée.
- 17.25 Jeu : Une famille en or.
- 17.55 Série : Hélène et les garçons.
- 18.25 Feuilleton : Santa Barbara.
- 18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !
- 19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.55).
- 19.55 *Tirage du Loto* (et à *20.40*).
- 20.00 Journal et Météo.
- 20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Yves Rénier, Jane Manson, Sim, Danièle Evenou, le docteur Klein, les acteurs de «Cœurs brûlés», Gipsy Kings, Laurent Voulzy, Catherine Lara, Alpha Blondy, Elsa, Alma Ritano, Philippe Lafontaine.
- 22.45 Magazine : Ex libris. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Invités : Denis Seznec *(Nous les Seznec)* ; nos collaborateurs Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann *(les Juges parlent)* ; Didier Gallot *(les Fossoyeurs de la justice)* ; François Weyergans *(la Démence du boxeur)* ; Loïc Le Ribault, expert en criminalistique ; *Michel Mohrt, camarade d'école d'un des* fils Seznec ; Jean-Denis Bredin, avocat ; Alain Marsaud, juge ; Me Henri Leclerc.

F 2

- 15.20 *Variétés : La Chance aux chansons.* Emission présentée par Pascal Sevran. Le retour d'Hervé Vilard.
- 16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 16.35 Feuilleton : Beaumanoir.
- 17.05 Magazine : Giga.
- 18.30 Le Jeu !
- 19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
- 19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.50 ▶ Téléfilm : Un ballon dans la tête. De Michaëla Watteaux, avec Diane Bellego, Gilles Segal. *Un garçon dans le Portugal des années 60.*
- 22.30 Documentaire : Le Grand Jeu URSS-USA. De Jean Labib. Texte dit par Jean Lacouture et Bernard Guetta. 4. Printemps précoce (1954-1964).
- 23.35 Journal et Météo.
- 23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Günter Grass, Alain Prochiantz, Patrick Timsit, Evelyne Charmeux et Aline Pailler, le Trio Lockwood.

F 3

- 15.35 Série : La croisière s'amuse.
- 16.25 C'est Lulo !
- 17.55 Magazine : Une pêche d'enfer. *Présenté par Pascal Sanchez.*
- 18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
- 18.55 Un livre, un jour. *Simenon*, de Pierre Assouline.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.12 à 19.35, le journal de la région.*
- 20.06 Jeu : Hugodélire.
- 20.15 Divertissement : La Classe.
- 20.45 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Bedos, inconsolable et gai. Invités : Guy Bedos, notre collaborateur Plantu, Didier Daeninckx, auteur de *Zapping* ; Henri Laborit, chercheur ; Daniel Pennac, auteur de *Comme un roman* ; Michèle Fitoussi, journaliste à *Elle*.
- 22.25 Journal et Météo.
- 22.50 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

- 15.05 Documentaire : Citizen Tardits. De Thierry et Jean-Xavier de Lestrade.
- 15.35 Téléfilm : RSVP. De Paolo Barzman, avec Patrick Dempsey, Kelly Lynch.
- 17.10 Documentaire : *Un chant d'amour* pour les baleines. D'Etienne Verhaegen.
- 18.00 Canaille peluche. Beetle Juice.

En clair jusqu'à 19.00

- 18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
- 18.50 Sport : Football. Coupes d'Europe. A 19.00, coup d'envoi de Marseille-Glentoran, en direct de Marseille. A 20.00, Monaco-Miedz Legnica, en direct de Monaco. A 21.45, résumé de Leeds-Stuttgart.
- 22.35 Flash d'informations.
- 22.40 *Cinéma : Total Recall.* ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1990) (v.o.).
- 0.20 *Cinéma : Jouer c'est tuer.* ■ Film américain de Richard Franklin (1984).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
- 18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
- 19.00 Documentaire : Sikambano, le fils du bois sacré. De Hervé Cohen.
- 19.55 Série : Monty Python's Flying Circus. Audience d'un tribunal anglais.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Documentaire : Musicarchives. Réalisé par Philippe Truffault. Pablo Casals. *Première suite pour violoncelle seul*, de Bach.
- 21.10 Documentaire : Pablo Casals, Song of the Birds. D'Anna Benson Gyles.
- 22.10 Documentaire : Portrait de Nacho Duato. De Wolf Hanke.
- 22.35 Danse : Jardi Tancat. Chorégraphie de Nacho Duato, par The Nederlands Dans Theater.
- 23.00 Documentaire : Carupano pour la vie. *Wilfried Merle, bâtisseur de voies nouvelles*, de Karl Wiehn et Wolfgang Klein.

M 6

- 14.50 Magazine : E = M 6 (rediff.).
- 15.20 Variétés : Multitop.
- 16.45 Magazine : Nouba.
- 17.15 Jeu : Zygopolis.
- 17.35 Série : Campus Show.
- *18.05 Série : Booker.*
- 19.00 Série : Les Routes du paradis.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Madame est servie.
- 20.35 Magazine : Ecolo 6.
- 20.45 Téléfilm : Rapt à New-York. De Richard Michaels, avec Valérie Bertinelli, Rachel Ticotin.
- 22.30 Téléfilm : Les Filles du KGB. *De Don Taylor, avec Linda Hamilton, James Franciscus.*

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Antipodes.
- 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. L'esprit des voix : la voix comme thérapie.
- 22.40 *Les Nuits magnétiques.* Jean-Marie Straub, portrait d'un terroriste.
- 0.05 Du jour au lendemain. *Avec Paul Nizon (Dans la maison, les histoires se défont).*
- 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 *Opéra* (donné le 1er août lors du Festival de Montpellier) : Le Château des Carpathes, d'Hersant, par l'Orchestre philharmonique *de Montpellier, dir. : David Robertson* ; sol. : Sylvie Valayre, soprano, Isabel Garcisanz, mezzo-soprano, Christer Bladin, ténor, Marcel Vanaud, baryton-basse, Mathias Jowg, récitant.
- 22.30 Espace libre.
- *23.09 Ainsi la nuit.* Œuvres de Mozart, Weber.
- 0.33 L'Heure bleue. Le jazz d'en France, par Xavier Prévost. Les nouveautés discographiques ; *L'introuvable* ; *Des Américains à Paris* ; Le concert : le quartette du guitariste Serge Lazarevitch ; La rétrospective : le batteur Aldo Romano.

Le Monde

La préparation du budget de 1993

Réductions d'impôts forfaitaires de 400 francs à 1 200 francs pour les parents d'étudiants

Pour répondre aux demandes pressantes des députés socialistes – qui demandent depuis des semaines au gouvernement de prendre des mesures en faveur des ménages – mais aussi aux demandes de l'Elysée, MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse ont finalement décidé de faire un geste dont les classes moyennes seront les principales bénéficiaires. Ce geste prendra la forme, dans le budget de 1993, d'une aide fiscale forfaitaire accordée aux parents d'élèves du secondaire et du supérieur.

L'impôt sur le revenu sera réduit l'année prochaine d'une somme fixe mais qui sera fonction du niveau d'études de l'enfant : 400 francs par enfant dans le cas des collèges, 1 000 francs dans le cas des lycées (généraux ou professionnels), 1 200 francs dans le cas des universités et des grandes écoles. Ces mesures, qui devraient concerner 3,7 millions d'élèves et d'étudiants, ne sont pas limitées à la seule année 1993. Elles s'intégreront à l'avenir dans le calcul annuel de l'impôt sur le revenu.

D'autre part, pour ne pas défavoriser les foyers qui, ne bénéficiant pas de bourses et ne payant pas d'impôts sur le revenu, ne bénéficieraient d'aucun allègement, le gouvernement a décidé de majorer fortement l'allocation de rentrée scolaire versée pour 1,4 million d'enfants. Cette allocation passera de 395 francs à 600 francs pour les collèges et de 395 francs à 1 195 francs pour les lycées.

Pressions fiscales

Ces mesures – qui coûteront à l'Etat 3,6 milliards de francs par an – sont compensées par la décision prise par le gouvernement de taxer les plus-values latentes sur les titres d'OPCVM (organismes de placements collectifs en valeurs mobilières).

Les pouvoirs publics justifient le cadeau fiscal qui va être accordé aux familles par le fait qu'aucune réduction de l'impôt sur le revenu n'a été décidée depuis 1987, c'est-à-dire la réforme décidée par MM. Edouard Balladur et Alain Juppé, qui avait consisté à exonérer complètement d'impôt sur le revenu environ deux millions de contribuables disposant de revenus modestes.

Malgré la correction chaque année des tranches du barème – correction qui n'efface que la hausse des prix, – la pression fiscale sur les revenus n'a cessé de s'alourdir. Cela du fait de la hausse du pouvoir d'achat et de l'institution de la CSG (cotisation sociale généralisée), qui est un impôt non déductible du revenu imposable, contrairement aux cotisations sociales.

ALAIN VERNHOLES

La redevance audiovisuelle augmentera de 4,5 % en 1993

La redevance, taxe que doivent payer tous les possesseurs d'un récepteur de télévision, augmentera de 4,5 % en 1993. Cette hausse nettement supérieure à l'inflation attendue en 1992 (2,8 % environ) est un mini-événement. Le gouvernement avait étudié, à l'approche des échéances électorales, la possibilité de réduire fortement cet impôt acquitté par les téléspectateurs. Une levée de boucliers dans les rangs du Parti socialiste avait fait avorter le projet. L'audiovisuel public devrait donc bénéficier d'un supplément de recettes d'environ 350 millions de francs. La redevance avait rapporté 9,3 milliards de francs en 1992.

L'enquête sur le financement occulte du PS

MM. Jean-Yves Le Drian et Jean-Claude Boulard ont été inculpés par le juge Renaud Van Ruymbeke

Ancien secrétaire d'État à la mer et maire (PS) de Lorient (Morbihan), M. Jean-Yves Le Drian a été inculpé de trafic d'influence, vendredi 25 septembre à Rennes (Ille-et-Vilaine), par le conseiller chargé du dossier des fausses factures de la SAGES et d'Urba, M. Renaud Van Ruymbeke. Le magistrat a aussi inculpé de trafic d'influence, lundi 28 septembre, M. Jean-Claude Boulard, député (PS) de la Sarthe et président de la communauté urbaine du Mans.

« Aucun enrichissement personnel ne peut m'être reproché. Il m'en a été donné acte », a déclaré M. Boulard à l'issue de son inculpation, qui, comme celle de M. Le Drian, était annoncée et attendue, car inscrite dans la logique de la procédure conduite à la cour d'appel de Rennes. A l'inverse de M. Henri Emmanuelli, actuel président de l'Assemblée nationale et ancien trésorier du Parti socialiste, également inculpé dans cette affaire, qui avait vivement mis en cause M. Van Ruymbeke, M. Boulard a choisi l'apaisement. Il a notamment souligné que les propositions du magistrat rennais pour fixer la date de sa convocation avaient *« marqué un souci du secret de l'instruction »*. Le député sarthois, qui affirme n'avoir *« jamais pratiqué le trafic d'influence »*, a déclaré avoir *« toujours veillé à la probité dans l'examen des offres et l'attribution des marchés »*.

Le maire socialiste de Lorient, M. Jean-Yves Le Drian, a fait savoir, de son côté, qu'il avait été inculpé *« à sa demande »* par le juge Van Ruymbeke. *« M. Le Drian entend apporter tout son concours à la manifestation de la vérité afin de permettre à la juridiction d'instruction de statuer dans les meilleures conditions de temps »*, ont précisé ses avocats parisiens, le bâtonnier Mario Stasi et Mᵉ Jean-Pierre Mignard. Ce dernier avait récemment annoncé qu'il se démettait de ses fonctions de délégué à la justice auprès du premier secrétaire du PS (*le Monde* du 24 septembre). Il est notamment reproché à M. Le Drian le paiement de certaines notes d'hôtel par la SAGES, lors de ses séjours parisiens. *« Pour que mon honnêteté soit reconnue, la seule solution légale, c'est que je sois inculpé »*, avait dernièrement déclaré M. Le Drian (*le Monde* du 18 septembre), ajoutant : *« Je n'ai aucune raison de mettre en doute le travail du juge Van Ruymbeke. »*

Un dossier rouvert pour la quatorzième fois

Le Conseil de Paris adopte le nouveau projet d'aménagement de la porte Maillot

Le Conseil de Paris a adopté, lundi 28 septembre, par 139 voix (RPR et UDF) contre 22 (PC, PS, Vert), le nouveau projet d'aménagement de la porte Maillot (17ᵉ arrondissement). L'enquête publique sera ouverte aux mois de novembre et décembre 1992 à la mairie de l'arrondissement.

En juin 1991, un précédent projet pour l'aménagement de la porte Maillot (17ᵉ arrondissement) avait été annulé par le tribunal administratif. L'opération n'apparaissait pas conforme, en effet, aux dispositions prévues par le schéma directeur d'urbanisme de la capitale car elle privilégiait trop les mètres carrés de bureaux au détriment des surfaces réservées aux logements. L'architecture des édifices n'était pas, elle, remise en cause. Pour la quatorzième fois, les édiles de la capitale ont donc rouvert, lundi 28 septembre, ce dossier qui vise à mettre en valeur une des principales portes de l'ouest parisien située sur l'axe historique Louvre-Etoile-La Défense.

Le nouveau projet, présenté par M. Camille Cabana (RPR), adjoint au maire chargé de l'urbanisme, prévoit trois fois plus de logements que n'en proposait l'étude contestée par le tribunal administratif: 65.000 mètres carrés contre 20.000. La surface destinée à abriter des bureaux est réduite: 90.000 mètres carrés au lieu de 100.000. La hauteur des bâtiments ne dépassera pas trente-cinq mètres. Les tilleuls plantés sur le terre-plein central seront conservés. Au nord de la place, la façade du palais des congrès sera modifiée et embellie pour accroître sa capacité d'accueil et l'adapter à l'évolution du marché.

La mairie veut ainsi donner à Paris toutes ses chances pour conserver sa place de première ville mondiale des congrès et des salons internationaux qu'elle occupe maintenant depuis treize ans. La capacité hôtelière du quartier sera renforcée par la réalisation, à proximité de la porte Dauphine, d'un hôtel de luxe. A l'ouest de la place, la construction de deux immeubles soulignera la perspective vers Neuilly et La Défense. Enfin, il est prévu de couvrir le boulevard périphérique entre la porte Dauphine et la porte des Ternes. Cette couverture permettra de créer de nouveaux espaces verts et d'améliorer la liaison entre la porte Maillot et le bois de Boulogne, avec notamment la plantation d'arbres de haute tige.

Pour M. Jean-François Ségard (Vert), ce projet est *« amélioré sur les marges par rapport aux précédents mais aggravé sur l'essentiel »* car *« la voiture occupe toujours trop de place à la porte Maillot comme dans toute la capitale »*. M. Henri Malberg (PC) a dénoncé, lui, *« une nouvelle opération spéculative à l'ouest de Paris »*. Pour le parti socialiste, M. Jean-Luc Gonneau a regretté que *« le poids des bureaux soit encore trop lourd, surtout à un moment où tout indique que Paris et sa région sont saturés »*. Les riverains feront connaître leur avis à la fin de l'année.

JEAN PERRIN

□ **Solidarité pour les sinistrés du Sud-Est.** – Une avant-première exceptionnelle des *Bas-Fonds* de Maxime Gorki, mis en scène par Robert Hossein, sera donnée au Théâtre Mogador le mercredi 30 septembre, à 20 h 30. La totalité de la recette sera versée à la Croix-Rouge française pour son action en faveur des sinistrés du Sud-Est. Les places seront délivrées au prix unique de 100 F. Location : aux caisses du Théâtre Mogador, 25, rue de Mogador, 75009 Paris. Tél. : 48-78-04-04.

□ **Le docteur Benech, nouveau médecin-conseil national.** – Le *Journal officiel* du dimanche 27 septembre a annoncé la nomination du docteur Jean-Marie Benech au poste de médecin-conseil à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Le docteur Benech, qui était médecin-conseil inspecteur pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, remplace le professeur Claude Béraud, qui a passé trois ans à ce poste.

Le conflit à propos de l'île d'Abou-Moussa

Les négociations entre l'Iran et les Émirats ont échoué

Trois séances de travail auront suffi pour convaincre l'Etat des Emirats arabes unis (EEAU) et l'Iran qu'ils ne pouvaient pas régler seuls le conflit qui les oppose à propos de l'île d'Abou-Moussa et des îlots de la Grande et la Petite Tomb (*le Monde* du 16 septembre).

Les directeurs des ministères des affaires étrangères des deux pays, réunis depuis dimanche soir 27 septembre à Abou-Dhabi, se sont séparés lundi en fin de soirée sur un constat d'échec.

Un communiqué officiel publié par l'EEAU a imputé l'impasse à *« l'obstination de la partie iranienne, qui a refusé de discuter de la question de l'évacuation de la Grande et de la Petite-Tomb, ou de donner son accord pour soumettre la question à la Cour internationale de justice »*.

D'emblée, le chef de la délégation iranienne, M. Moustafa Foumeni Haeri, avait déclaré à la presse qu'il n'était mandaté que pour discuter de la seule île d'Abou- Moussa, alors que les Emirats souhaitaient vider l'abcès une bonne fois pour toutes et poser le problème de la souveraineté sur les trois terres.

« Nous n'avons pas parlé des îles Tomb parce qu'il s'agit d'un territoire iranien », a affirmé lundi soir M. Haeri, pour qui la réunion n'en a pas moins été *« fructueuse »*.

« L'Etat des Emirats n'a d'autre choix que de recourir à tous les moyens pacifiques possibles pour assurer sa souveraineté sur les trois îles », indique le communiqué d'Abou-Dhabi, qui pourrait poser le problème devant l'Assemblée générale des Nations unies. – (*AFP*.)

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté 29 à 46

Le numéro du « Monde » daté mardi 29 septembre a été tiré à 499 701 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Arts et Spectacles » : Picasso au Grand Palais

Picasso et les choses : une exposition, au Grand Palais, consacrée aux natures mortes du peintre espagnol. Musica, le Festival de Strasbourg, rend un hommage à Giacinto Scelsi, l'homme invisible de la musique contemporaine. Rétrospective à Paris de l'œuvre de Franju, ce cinéaste qui a fait naître la poésie et l'étrange de la réalité quotidienne. Entretien avec le scénographe Nicky Rieti, qui a réalisé les décors des *Légendes de la forêt viennoise* de Horvath, mis en scène, à Bobigny, par André Engel.

Le Monde

INITIATIVES

DOSSIER

La croissance des emplois territoriaux

Depuis dix ans, les villes, les départements et les régions offrent des postes nombreux et variés

PRÉSQUE dix ans après la loi de décentralisation, dont on commence à peine à mesurer les effets, positifs mais également négatifs, voilà que l'intérêt se porte enfin sur sa cheville ouvrière : la fonction publique territoriale, cette grande muette, moins surannée qu'on le croit, et cependant un peu oubliée. Les raisons de ce regain d'attention tiennent essentiellement à la reconnaissance tardive de deux caractéristiques positives : son dynamisme économique et sa capacité à créer des emplois.

Y compris au travers de la perte de crédit de certaines communes, le rôle financier des collectivités territoriales est apparu en toute clarté. On a fini par apprécier la place tenue par cet immense ensemble composé de municipalités, de départements, de régions, mais aussi, et principalement, par des dizaines d'organismes – syndicats intercommunaux, caisses des écoles, centres communaux d'action sociale – qui vont des offices d'HLM aux caisses de crédit municipal. Globalement, « la territoriale » pesait 785 milliards de francs en 1991, soit plus de la moitié du budget de l'Etat. Déjà en progression de 87 % par rapport à 1983, ce chiffre n'est pourtant rien en comparaison de la croissance de la part, importante (243 milliards en 1992), consacrée aux investissements. C'est-à-dire 200 %.

Longtemps jugées peu spectaculaires, les augmentations d'effectifs intéressent maintenant pour leur régularité. Ceux-ci ont tranquillement progressé de 1,2 % l'an de 1984 à 1988, et encore de 2 % pour l'année 1989 (dernier chiffre connu). Avec 1 277 000 salariés, et toutefois 143 000 TUC, remplacés depuis par les contrats emploi-solidarité (CES), un tel score ne reste plus négligeable. Et cela même s'il faut ramener le nombre estimé à 1 088 000, en raison d'un fort taux de travail à temps partiel (28,4 %), dû notamment aux communes les plus petites qui n'ont pas les moyens d'offrir des postes à temps complet.

Grâce au travail entrepris par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) pour définir une nomenclature des métiers territoriaux, il apparaît surtout que, derrière l'anonymat des fonctionnaires et des agents, se dissimulent 230 à 250 familles professionnelles, toutes aussi diversifiées et passionnantes que dans le secteur privé. Voire plus. Pour autant, et justement parce que la recomposition s'opère depuis peu, rien n'est simple. De la loi de 1984 à son correctif de 1987 en passant par le « cadre des emplois » projeté au cours de l'année 1988, le milieu a connu les affres de l'enfantement d'un nouveau statut, différent de celui de la fonction publique, et pourtant cohérent, avec, toujours, l'exception de Paris. Il a fallu permettre des transferts qui ne sont pas encore cicatrisés, et certains, à mots couverts aujourd'hui, réclament l'élaboration d'une convention collective. En pleine mutation, la fonction publique territoriale se cherche, déstabilisée à l'idée d'entrer dans l'ère de la modernité. Dans le « statut », il y a également ceux, anciens, qui ont profité d'une carrière exceptionnelle parce que leur ville a grandi et que leurs pouvoirs ont augmenté avec la décentralisation. Enfants gâtés de la croissance, ils s'inquiètent parfois de l'arrivée de nouveaux venus, les contractuels, qui apportent des compétences inconnues, l'informatique d'abord, la communication ensuite et la gestion financière plus récemment. A la différence de contrat, plus précaire pour les seconds, encore davantage soumis aux aléas d'un renversement de majorité politique, s'ajoutent des écarts de salaires qui entretiennent la méfiance réciproque.

Mais le « corps » peut-il évoluer sans ces frictions, quand l'une des tendances, qui s'accélère, consiste aussi, de droite comme de gauche, à confier certaines des tâches au secteur privé, la distribution et le traitement de l'eau, l'assainissement, etc ? La gestion « déléguée » gagne du terrain, moins pour des mobiles idéologiques que par réalisme.

AU milieu du gué, les collectivités territoriales doivent choisir, et un nouvel équilibre est à trouver. Sinon ? Dans un scénario, le maire ne serait bientôt qu'un chef d'entreprise, entouré d'un bataillon de contrôleurs spécialisés. Dans un autre, tout aussi outrancier, les emplois subalternes seraient sous statut – encore que, aujourd'hui, les moins qualifiés soient souvent des salariés sous contrat précaire, – tandis que les postes élevés seraient occupés par des cadres, presque tous contractuels.

L'avenir tiendra dans un mixage savant entre la dose nécessaire de référence à une fonction publique autonome, mais rénovée, et l'appel à des compétences extérieures, plus soigneusement maîtrisées. Ce sera indispensable pour mettre un terme aux actuels tiraillements et garantir la modernisation en cours du secteur. Déjà, de nombreux signes vont dans ce sens. Alors que le nombre de cadres augmente sensiblement, se mettent en place des formations professionnelles initiales appropriées. Par l'alternance, et jusqu'à une durée de dix-huit mois, les collectivités territoriales assurent la formation post-recrutement pour disposer de diplômés mieux adaptés à leurs besoins. Le seul cabinet de recrutement totalement spécialisé, Light, propose une formation à ses clients pour qu'ils professionnalisent leurs méthodes de recrutement.

Mais ce dépoussiérage oblige aussi à se poser d'autres questions, comme celle de la réduction d'effectifs, contrepartie inévitable d'une gestion comparable à celle des entreprises. Depuis trois ans, les collectivités locales peuvent adhérer et cotiser au régime d'assurance-chômage afin que leurs salariés puissent être indemnisés.

Alain Lebaube

DOSSIER • La croissance des emplois territoriaux

En cours d'inventaire

La fonction publique territoriale regroupe environ 250 métiers

« *LA fonction publique territoriale?... Qui a une idée de ce que c'est?* » Devant le stand du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), au Salon de l'étudiant, les jeunes visiteurs ont l'air perplexe. « *Ils ignorent presque tous l'existence de ce qui constitue pourtant un secteur économique de poids* », constate, préoccupé, François Descamps, chargé de la communication au CNFPT. Lorsque, en effet, *Pierre, Paul, Caroline* ou Djamila réfléchissent à leur avenir professionnel, il se demandent certes s'ils vont se tourner vers le secteur privé ou le secteur public; mais ce dernier n'évoque guère pour eux que les grandes administrations. Il ne leur vient pas à l'idée qu'ils pourraient participer au fonctionnement d'une commune, d'un département, d'une région, d'un OPHLM, d'un syndicat intercommunal. Ce qu'on appelle des collectivités ou organismes territoriaux.

Le plus gros employeur local

« *La façon traditionnelle de désigner les emplois de ce secteur, non par le nom du métier proposé mais par le grade de celui qui l'exerce, achève de les dérouter,* reconnaît François Descamps. *Comment espérer les attirer en leur proposant de devenir « attachés » ou « administrateurs »?* » Pourtant, 1 200 000 personnes travaillent dans la fonction publique territoriale, soit 6,5 % de la population salariée. En vingt ans, les effectifs ont doublé et ils *continuent* à augmenter au rythme de 2 % par an. Dans une ville moyenne, la commune est souvent le plus gros employeur local : pour une population de quelque 30 000 habitants, elle compte en effet couramment quatre ou cinq cents agents.

Et les élus le clament : « *Une mairie constitue un ensemble nettement plus complexe qu'une entreprise. Elle doit intervenir dans une multitude de domaines. Nous pratiquons 500 métiers !* » En fait, personne, en France, n'est capable de dire ce qu'il en est exactement : « *Depuis que les commmunes existent, ces métiers n'ont jamais été recensés* », souligne-t-on au CNFPT. Une telle ignorance a commencé à faire problème quand la décentralisation a multiplié les responsabilités des collectivités locales. Amenées à intervenir dans un nombre croissant de domaines, ces dernières ont recherché un personnel aux compétences plus pointues. Leur masse salariale s'est envolée; et la plupart ont alors cherché à faire des économies en gérant mieux leurs effectifs.

Langage et méthodes

Mais comment « *entrer dans l'ère des ressources humaines* », selon l'expression de Bernard Ripoche, DRH à la mairie de Valence? Tant qu'on ne sait pas « *ce que font les gens, combien ont tel type d'activité, ce qu'ils savent et ne savent pas, ce vers quoi ils peuvent évoluer* »... Il cite un exemple : « *Dans une mairie, beaucoup de personnes font de l'accueil sous diverses formes. Si ici, le maire décidait de repenser ce secteur, je serais incapable de dire qui est concerné : agent administratif, adjoint administratif, ouvrier même parfois... Je ne sais que très vaguement ce qu'ils font et je ne peux donc pas dire quel apport de formation leur serait nécessaire.* »

Que faire face à une telle situation? De grosses municipalités, comme Marseille, mais aussi de plus petites, telle Valence, avaient entrepris de définir un par un le contenu de leurs emplois, mais l'effort était démesuré. C'est alors que le CNFPT décide d'intervenir au tournant des années 90. Cet *établissement public né il y a* vingt ans de lois entérinant la formation permanente, accueille chaque année quelque 200 000 stagiaires pour le compte des collectivités locales. Et, à ce titre, il ne pâtit pas moins qu'elles du flou qui règne dans l'édification des activités et des compétences.

Son service de recherches – l'Observatoire de la fonction publique territoriale – décide d'établir une nomenclature d'ensemble. « *Nous nous sommes inspirés, en la transposant, d'une démarche qui a déjà fait ses preuves dans des entreprises et des administrations*, explique Dominique Roux, le responsable du budget : *celle des Groupes métier.* » Initiée au début de la *décennie 80 par les GRETA* (1), la méthode s'appuie sur des analyses de terrain menées avec les intéressés. Tout se fera donc en liaison étroite avec les collectivités territoriales. Des groupes de travail se mettent en place dans *vingt-cinq d'entre elles : après* s'être dotés d'un langage et de méthodes communes, ils vont s'attacher à identifier et décrire les métiers un par un.

Lés passerelles se multiplient

Cette première étape est aujourd'hui achevée. Les résultats sont en cours de vérification dans vingt-cinq autres collectivités. *La* fonction publique territoriale est regroupée statutairement en seulement six filières : administrative, technique, culturelle, sportive, sanitaire et sociale, de sécurité; et le travail réalisé permet de découvrir ce qu'elles recouvrent. *Mais* il a des allures d'inventaire à la Prévert : assistant de gestion de dette, chef d'agrès, chef de colonne, conducteur de four, conseiller conjugal, diététicien, directeur d'action culturelle, monteur d'opération immobilière. Il est impossible de citer ici ne serait-ce que les principales de ces activités.

En attendant la fin de l'année *1992*, date à *laquelle la* nomenclature sera entièrement terminée et disponible au CNFPT (2), on peut néanmoins d'ores et déjà faire quelques constats : si nombreux qu'ils soient, les métiers de la fonction publique territoriale le *sont moins qu'on ne l'imaginait* : 250 environ. D'autre part, et c'est le plus important, par-delà le jargon administratif, beaucoup se révèlent très proches de ceux du secteur *privé* : entre les deux mondes les passerelles se multiplient.

Marie-Claude Betbeder

(1) Organes de formation continue de l'éducation nationale.

(2) 3, villa Thoreton, 75738 Paris CEDEX 15. On pourra également compléter son information grâce à la brochure que s'apprête à publier la direction générale des collectivités locales : *Trouver un emploi dans la fonction publique territoriale* (Service des publications, 1 *bis*, place des Saussaies, 75008 Paris.

La diversité européenne

Chaque pays a sa tradition et un système complexe. Un obstacle à la libre circulation des agents

A quand un employé municipal grec à Perpignan, ou une bibliothécaire anglaise à Sochaux? Bref, à quand une grande mobilité internationale des fonctionnaires territoriaux? Sur le papier, notamment en regard de l'article 48 du traité de Rome qui instaure la libre circulation des travailleurs, elle est possible. Compte tenu des réelles difficultés à interpréter cette disposition dès qu'elle touche au monde des agents publics, la Cour de justice des Communautés a arrêté la position suivante : « *Si certains emplois spécifiques de l'administration investis de l'exercice de la puissance publique et de la responsabilité de la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat, auxquels doivent être assimilés les intérêts propres des collectivités publiques, ne pourront être occupés par des agents étrangers à l'Etat considéré, il est clair que les autres emplois pourront être occupés par des agents sans considération de leur nationalité.* »

Le cadre est protégé certes, mais la porte est bel et bien ouverte. Pourtant il devrait s'écouler encore des années, à en croire les spécialistes, avant d'assister à un ballet européen des agents territoriaux. « *Regardez le cas de la France,* constate ce secrétaire général d'une mairie de la banlieue parisienne. *La libre circulation entre collectivités locales n'a pas entraîné de déplacements de foules !* »

A *fortiori*, en Europe. Si l'on met de côté l'obstacle de la langue, il faut prendre en compte un mot-clé qui est le lien de tous les rapports officiels, notamment ceux réalisés par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) : *diversité. Qu'il s'agisse* du statut des agents, de leur recrutement et de leur formation, la palette européenne est fortement colorée.

La coexistence statuts-contrats

Il y a un clivage clair entre l'Europe du Nord et celle du Sud. Dans la première, Irlande exceptée, *les agents territoriaux sont* plus nombreux que les fonctionnaires d'Etat. C'est encore manifeste au Royaume-Uni – malgré les coups de butoir portés par Margaret Thatcher aux autonomies locales – berceau du *local government*, qui compte près de 2,7 millions d'agents de la fonction publique territoriale et assimilée contre 617 000 agents d'Etat. Rapport quasiment identique en Allemagne (2,5 millions contre 1,06 million) ou encore au *Danemark, où – depuis la Constitution* de 1849 – les collectivités locales sont autonomes.

Rien à voir, en revanche, avec la situation d'une France jacobine qui ne s'est lancée dans la décentralisation que depuis 1982. D'autres *Etats de la Communauté se* mettent également à l'heure de la régionalisation : l'Italie timidement (650 000 agents territoriaux contre 1,8 million d'agents d'Etat), l'Espagne – qui tient compte du souhait de ses nationalités (513 000 agents territoriaux contre 706 000 agents d'Etat) – ou la Belgique, dont la structure est quasi fédérale.

Que dire maintenant des statuts? Là encore le champ est vaste. Le droit public s'impose chez certains, d'autres ont recours au droit privé ou à des solutions mixtes ! « *Les douze Etats membres,* note ainsi Jacques Moreau, *professeur* à l'université de droit, d'économie et des sciences sociales de Paris-II, *n'ont pas adopté des positions communes, ni même voisines. Douze systèmes alors? Non, plutôt* soixante, quatre-vingt-quatre *ou* cent vingt, *car coexistent dans chaque pays, à l'état plus ou moins pur, statuts et contrats.* » Le régime de droit privé est général au Royaume-Uni, où seuls les agents de l'Etat sont fonctionnaires. La Grèce et le Portugal modèlent le statut de leurs fonctionnaires locaux sur celui de leurs fonctionnaires d'Etat, tandis que les cadres *territoriaux espagnols, régis* traditionnellement par un système de corps, sont concurrencés depuis peu par l'embauche de contractuels de droit privé.

Quelques pistes concrètes

Tout se complique si l'on s'intéresse aux modalités de recrutement. Les formules varient avec les pays, bien sûr, mais aussi avec les villes. Le Royaume-Uni et les anciens Länder allemands embauchent sans concours, mais dans ces deux pays les organisations syndicales participent très activement aux différentes instances de recrutement du personnel. La France et le Portugal utilisent le concours. La Grèce a abandonné cette formule depuis 1983, pour s'attacher à celle d'un barème automatique et informatisé : chaque postulant reçoit un nombre de points variant selon sa situation de famille, son lieu de naissance, ses diplômes...

Diversité, encore et enfin, concernant la formation. C'est la France avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) qui dispose d'un système de formation de ses agents territoriaux le plus nettement distinct de l'Etat, même s'il est centralisé. Choix différent en Belgique où il n'y a pas de coordination nationale même si dans certains cas l'Etat accepte de cofinancer les stages. « *Le statut européen peut être concevable,* analyse Jacques Moreau, *mais seulement dans le long terme. Elaborons plutôt quelques pistes concrètes : l'équivalence des diplômes, la création d'un code de déontologie propre à l'agent territorial, et aussi, pourquoi pas, une « académie européenne des personnels territoriaux » afin de faire avancer nos réflexions communes.* »

Marie-Béatrice Baudet

La nébuleuse des contractuels

Ils se trouvent aux deux extrémités de la hiérarchie

« *RECHERCHONS directeur de technopôle, salaire brut annuel 700 000 F, fonction tenue par un agent contractuel.* » Cette petite annonce a bien sûr alimenté les craintes de tous ceux qui s'inquiètent du développement et des privilèges accordés à une catégorie particulière de fonctionnaires territoriaux : les contractuels. Sous ce vocable générique se retrouvent certes les « vrais » *contractuels qui exercent, sous* contrat à durée déterminée renouvelable, des emplois dont les spécificités échappent au statut général des fonctionnaires (c'est le cas de ce directeur de technopôle...), mais aussi des vacataires qui occupent des postes à temps partiel ou pour une durée limitée renouvelable à l'envi, et des non-titulaires qui comblent les besoins immédiats des administrations en attendant de passer les concours statutaires.

Où officient ces agents dont l'existence n'a été légalement reconnue que par la loi du 26 janvier 1984 *et qui ont en fait* vocation à pallier les déséquilibres entre les rigidités de l'offre et la demande d'emploi? Combien sont-ils? L'incertitude concernant *cette nébuleuse* est d'autant plus grande que les dernières statistiques remontent à 1989, date à laquelle l'INSEE relevait 30 % de contractuels au sein des personnels territoriaux, soit près de 360 000 personnes.

Le phénomène de contractualisation concerne avant tout, selon l'INSEE, deux catégories d'emplois : les cadres (catégorie A) et les personnels sans diplôme (catégorie D). Les techniciens semblent moins affectés en raison, d'une part, de l'encadrement des *salaires* (le traitement d'un agent de catégorie B *ne peut être supérieur* à celui d'un agent de catégorie A) et, d'autre part, de la création depuis 1987 de filières d'emploi. La publication fin août des décrets relatifs à la filière sanitaire et sociale devrait ainsi permettre de titulariser un certain nombre de travailleurs sociaux qui jusqu'à présent ne disposaient d'aucune garantie d'emploi, de déroulement de carrière, de formation...

Mais la création de ces filières n'a pas levé la précarité dans laquelle évoluent les contractuels sans diplôme et qui représentent, selon l'INSEE, 62,4 % des emplois de la catégorie D, soit plus de 210 000 personnes. Qu'ils soient *employés dans* les cantines scolaires, le ramassage des ordures, l'entretien de la voirie ou l'assainissement des eaux, bien souvent ces personnels ne remplissent pas *la* première exigence du statut de fonctionnaire, à savoir être français. « *Leur précarité est d'autant plus grande que les élus des collectivités locales ont tendance à comprimer leurs dépenses de fonctionnement en jouant sur ce volant de personnel* », constate Annick Garonne, de la fédération CFDT des agents territoriaux.

Le prix du marché

L'organisation des filières ne tient de surcroît pas toujours compte des pratiques de certaines professions. Ainsi l'aptitude pédagogique exigée depuis 1991 pour devenir enseignant artistique enlève tout espoir de titularisation à nombre de professeurs de musique non diplômés qui vivotent dans les petits conservatoires municipaux, à raison de quelques heures *de* cours par semaine. Communes qui ne peuvent pas de toute façon s'offrir le luxe d'un titulaire...

Les emplois de cadres sont, de leur côté, de plus en plus souvent occupés par des contractuels, même si, précise-t-on au Centre national de la fonction publique, le nombre de titulaires embauchés reste supérieur à celui des *non-titulaires*.

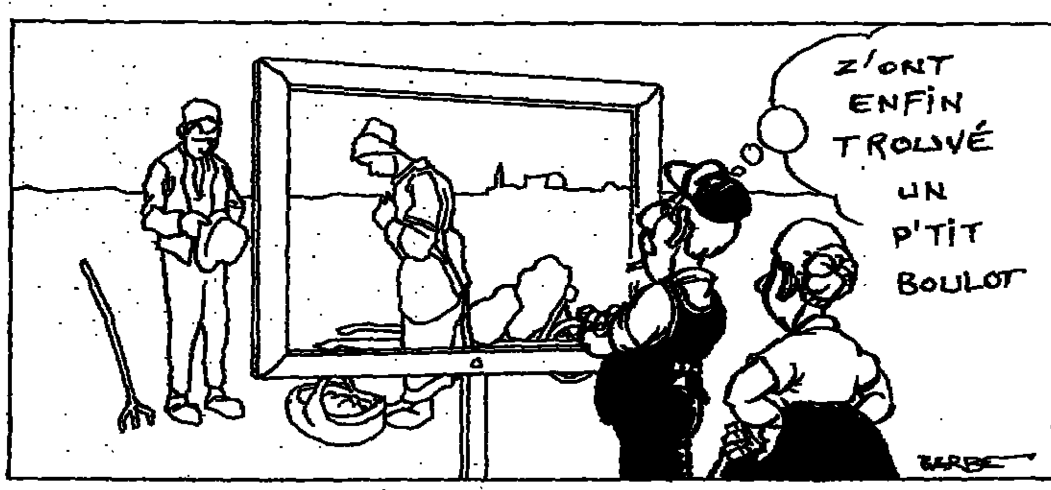
Une partie des quelque 19 000 emplois concernés, en particulier dans les filières techniques ou *financières, justifient* l'usage de nouvelles compétences non répertoriées dans les statuts. C'est aussi le cas dans les régions, responsables depuis la décentralisation de l'impulsion économique, et où l'on compte 46,3 % d'agents non *titulaires, soit* quelque *2 100* personnes. Ces compétences se monnayent le plus souvent au prix du marché, c'est-à-dire hors d'atteinte des grilles statutaires.

Reste que ces *success stories* sont rares. Et nombre de cadres moyens embauchés sous contrat par des élus allergiques aux rigidités *statutaires font parfois un* mauvais calcul. Car pour quelques centaines de francs supplémentaires grapillés en début de carrière, ces contractuels privés de tout avancement automatique sont ensuite dépassés par leurs collègues titulaires.

Valérie Devillechabrolle

Profession Culture

Saltimbanques et gestionnaires des villes et des régions



CONSERVATOIRES de musique et de danse, théâtres, salles de cinéma, musées, châteaux sont les équipements les plus courants qu'ont à gérer les municipalités, départements et régions. Sous l'impulsion de certains élus ou parfois à l'initiative d'un artiste, certaines collectivités gèrent même des orchestres – l'Orchestre philharmonique de Lille, souhaité par Pierre Mauroy, en est un exemple – ou bien des opéras, municipaux comme celui de Marseille, ou régionaux comme l'Opéra du Rhin. Leur réputation nationale et internationale dépasse de loin leur environnement immédiat.

A ces équipements sont attachés un certain nombre de métiers dits *«culturels»* : aux bibliothèques les bibliothécaires, aides-bibliothécaires et documentalistes ; aux écoles de musique et aux conservatoires les enseignants de musique et de danse ; aux musées et sites classés les conservateurs du patrimoine, conservateurs de musée, archéologues et archivistes ; aux centres d'art dramatique et aux théâtres les techniciens du spectacle et les artistes. Au total, environ 150 000 relèvent du secteur culturel. Leur extrême mobilité et le nombre élevé de contractuels et de vacataires rendent quasi impossibles des données plus précises.

Plusieurs éléments se sont conjugués et ont commencé à mettre fin à des siècles de jacobinisme culturel : l'augmentation des crédits, la décentralisation et la nouvelle vision de la culture comme nécessité, une plus grande considération pour l'art. Voici une décennie que le doublement du budget du ministère de la culture en 1981, en passant de 0,5 à 1 %, a donné le signal d'une éclosion, d'un véritable foisonnement de projets et de réalisations. Puis les lois sur la décentralisation ont marqué un transfert de compétences et, depuis 1986-1987, la participation financière de l'Etat a tendance à passer au-dessous de la barre des 50 %. De plus en plus, les collectivités territoriales subventionnent la majeure partie des activités, souvent en se répartissant les dépenses.

Les aléas de la politique locale

«La culture a une valeur emblématique pour tous les élus, qu'ils soient de droite ou de gauche, explique Nadine Herman coordonnateur pédagogique du Centre national de la fonction publique territoriale. *On assiste à de grandioses rénovations de musées, à la création de nouveaux centres culturels. Les élus ont compris que la culture fait partie du prestige, que c'est un élément important de reconnaissance de la ville.»*

Avec ces métiers de terrain voisine une administration de la culture. Non plus les élus cette fois, mais les directeurs d'action culturelle qui, au sein des mairies, des départements et des régions, gèrent le budget, veillent aux politiques d'équipement et au suivi des dossiers. Il convient aussi de ne pas sous-estimer le rôle souvent essentiel joué par les associations régies par la loi de 1901 dans la mise en place des politiques à l'aide des réalisations au jour le jour. Les animations de bibliothèques sont souvent prises en charge par des bénévoles. Et de nombreuses associations animent les ateliers pour jeunes.

Les lois de décentralisation ont eu pour conséquence la création d'un véritable statut de la fonction publique territoriale, calqué et indexé sur la fonction publique de l'Etat. La filière culturelle de la fonction publique territoriale a été l'objet de négociations longues et laborieuses dont les résultats ne satisfont personne. Treize regroupements d'emplois ont été reconnus, que le jargon administratif a appelés *«cadres d'emploi»*, l'équivalent des corps de la fonction publique d'Etat. Ils correspondent aux équipements culturels traditionnels : bibliothèques, musées, etc.

Les métiers les plus nouveaux, qui tournent autour de pratiques culturelles récentes, ne sont pas reconnus et ne bénéficient pas du statut de la fonction publique. Les catégories représentées sont le patrimoine, les bibliothèques et les enseignements artistiques. Tout le secteur appelé du « spectacle vivant », théâtre, musique, danse, continuera donc à employer des contractuels, des vacataires soumis à tous les aléas de la politique locale. Un milieu déjà fluctuant et bien difficile à stabiliser. Les professionnels se plaignent amèrement qu'ils ont la charge de faire passer dans le public les conceptions culturelles de l'an 2000 avec un statut d'ores et déjà inadapté et dépassé.

C'est en partie pour suppléer à ces faiblesses que le Centre national de la fonction publique territoriale s'est engagé dans la lourde tâche de dresser une nomenclature des métiers. Mais ce n'est pas la seule raison. Les récentes restrictions budgétaires obligent les municipalités à effectuer un redéploiement des effectifs. D'où la mise en chantier de cette nomenclature. Elle n'est pas terminée ; quinze métiers ont été à ce jour répertoriés mais le secteur musical n'a pas encore été traité. Elle pourra s'appliquer, si tout va bien, à partir de 1993 à ceux qui le souhaitent.

Liliane Delwasse

Dix ans d'âge

Crise de recrutement et recherche d'identité

DÉFICIT d'image, crise du recrutement et des valeurs : dix ans après sa création, la fonction publique territoriale montre des signes de malaise et frise la crise d'identité. Aux problèmes bien connus de sa grande sœur, la fonction publique d'Etat, elle ajoute ceux d'une croissance mal maîtrisée. Lors des rencontres d'Angers (1), le CNFPT a tenté de les circonscrire autour de quatre thèmes : l'évolution des métiers ; la crise du recrutement ; la formation ; l'identité.

• **L'évolution des métiers.** *«La vie administrative, et plus encore celle des collectivités territoriales a plus évolué dans les dix dernières années que dans les années 1945-1980»*, note dans son rapport introductif Serge Bodard, secrétaire général honoraire d'Orléans. Les compétences diverses des communes, des départements et des régions, la pluralité des métiers, la différence de gestion par les élus sont autant de caractéristiques qui militent contre l'unité de ce corps. A celles-ci s'ajoutent des évolutions récentes dans l'environnement et l'activité. Dans l'environnement, il s'agit du marché unique qui, à partir du 1er janvier 1993, permettra l'entrée dans la fonction publique de ressortissants étrangers et l'ouverture des marchés publics aux entreprises étrangères. Par ailleurs, les besoins des populations entraînent l'apparition ou le développement des activités dans le domaine social, culturel, économique, sportif, des loisirs, de la communication et de l'environnement. Autant de secteurs qui exigent pour leur fonctionnement des agents spécialisés. Il en va de même de la nécessaire gestion de plus en plus sophistiquée des collectivités. Et pour compliquer un peu les choses, il est évident que toutes ces questions aboutissent à celle du statut de la fonction publique et de la nécessité de son toilettage.

• **La crise du recrutement.** Pour l'instant, la fonction publique territoriale ne connaît pas l'hémorragie que subit la fonction publique d'Etat que ses hauts fonctionnaires quittent en cours de carrière. Quant à la crise du recrutement, elle touche essentiellement les postes de titulaires et les catégories A et B. Ainsi, en 1983, les concours aux postes d'ingénieurs attiraient 781 candidats, 276 en 1989 et 357 en 1990. Ce qui ne permet une couverture des besoins qu'à 45,7 %. La situation n'est guère meilleure pour les postes d'attaché territorial dont les besoins ne sont couverts qu'à 55,3 %. L'organisation des concours, et celle de la FPT, le niveau et l'évolution des rémunérations sont les causes les plus connues de ces difficultés à embaucher. Mais les spécialistes estiment qu'il existe aussi des *«causes dissimulées»* : la couleur politique des communes, départements ou régions, la situation géographique et les préférences pour les régions du Sud ; la pauvreté des profils de poste. Enfin le déficit d'image et de communication de la fonction publique territoriale ne jouent pas en faveur de la valorisation des agents et donc de leur recrutement.

• **La formation.** La conjonction de l'évolution des métiers et de celle du public concerné oblige à des révisions. La formation des agents communaux jusqu'au début des années 80 reposait sur les formations administratives et juridiques de base. Par l'aboutissement aux concours, ce système était un dispositif de promotion sociale. Depuis quelques années, l'arrivée sur le marché du travail des détenteurs de bac+2, bac+3 et bac+4 a modifié la donne et fait perdre de l'intérêt à des diplômes tels que ceux d'études d'administration municipale, puis d'études d'administration territoriale. A l'inverse, face à l'apparition de toute une frange de population territoriale peu ou pas qualifiée, le dispositif s'avère peu opérant pour ces gens qui se retrouvent en situation d'échec.

Ces constats, auquel s'ajoute le souci de modernisation du service public qui exige un personnel mieux formé, obligent à s'interroger sur le fonctionnement et le contenu des formations initiales et continues.

• **L'identité.** La crise d'identité repose sur le débat autour de la compatibilité entre la décentralisation et les *«principes fondateurs de la fonction publique territoriale»* qui sont : unité, parité et comparabilité. Ces trois principes, édictés en 1983 et 1984, sont en réalité un moyen de calquer le statut, l'organisation et les possibilités de passage entre les deux fonctions publiques d'Etat et territoriale. Près de dix ans plus tard, les trois principes ont été égratignés, notamment par la loi Galland de juillet 1987, qui a introduit le principe de spécificité.

Les critiques apportées au statut peuvent être classées en deux chapitres. Sur le plan sociologique, personne n'en est vraiment satisfait. Une enquête effectuée auprès de 600 administrateurs territoriaux révèle que 30 % souhaitent un retour au système de 1984, 20 % revendiquent une situation contractuelle et 45 % une amélioration des textes existants. Sur le plan juridique, l'inadaptation des statuts particuliers, le manque de souplesse et l'incohérence du statut général sont mis en avant.

F. Ch.

(1) *Bilan et perspectives de la construction de la fonction publique territoriale* et *Culture et collectivités locales*, numéros 35 et 36 de la collection «Les Cahiers», CNFPT. Tél : (1) 40-60-48-00.

L'entreprise Chartres

Un professionnalisme de plus en plus nécessaire

HUIT cents agents dont un plasticien, un peintre en lettres, un encadreur, un tailleur de pierre, une lingère..., un taxidermiste, la ville de Chartres avec ses 42 000 habitants (85 000 pour l'ensemble de l'agglomération) n'échappe pas à la règle : une collectivité est un extraordinaire gisement de métiers. La municipalité ne regroupe-t-elle pas quelque 120 corps de métier ?

Des métiers qui, loi de décentralisation oblige, se professionnalisent de plus en plus et requièrent donc des compétences plus poussées. Georges Lemoine, le maire, n'en disconvient pas. Oui, *«une ville se gère comme une entreprise, à la différence de taille, qu'elle n'a pas le profit pour finalité»*, dit-il dans son bureau de l'hôtel de Montescot.

Et il choisit deux exemples : l'introduction de l'informatique, *«révolution culturelle»*, a entraîné *«la maîtrise des coûts de l'intervention municipale»* dans de nombreux domaines..., y compris la gestion du patrimoine végétal : *«Chaque arbre de la ville a sa fiche informatique qui nous permet de programmer notamment leur vieillissement et d'en mettre d'autres en nourrice. Même démarche pour les fleurs.»* Des actions qui ont, y compris dans une ville moyenne, conduit à la création voici quatre ans d'un poste de directeur financier. La gestion de la dette – ce talon d'Achille des collectivités locales – le recours au secteur bancaire privé et non plus à la seule Caisse des dépôts et consignations, comme cela se faisait, requièrent ce type de qualification.

La multiplicité des fonctions a également poussé les élus à entreprendre un état des lieux qui devrait, à terme, déboucher sur une nomenclature des métiers, ainsi que le recommande le Centre national de la fonction publique territoriale. *«Cet inventaire est le premier pas vers une gestion prévisionnelle des ressources humaines, concept dont nous n'avions pas le moindre souci il y a peu»*, souligne encore le maire. Autre préoccupation : la communication interne afin de rompre les cloisonnements traditionnels entre services administratifs et techniques. Par exemple : *«Un agent de l'état civil n'a aucune idée de ce que fait son homologue machiniste du théâtre*, poursuit Georges Lemoine. *Il vieillissait dans son coin.»* Pour pallier cette image courtelinesque, des «stages de découverte» ont été constitués. Et des petits groupes d'agents se découvrent ainsi mutuellement. Un premier pas peut-être vers une polyvalence souhaitée.

800 000 francs d'économies

Cette *«stratégie d'entreprise»*, comme on le dit sans fausse pudeur, tout en soulignant qu'elle a pour vocation la satisfaction des administrés, a encore conduit à l'embauche, il y a six mois, d'un chargé de mission du développement économique. Une fonction nouvelle, rattachée directement au PDG-maire. *«Mon service vient d'être créé et mon rôle est de servir d'interface entre les entreprises, le milieu des affaires et les collectivités qui m'emploient»*, dit Bernard Orts, contractuel, jeune diplômé en sciences économiques, venu de Montpellier après un passage dans le secteur privé et une chambre consulaire. *«Les villes d'importance moyenne comme Chartres sont de plus en plus à la recherche de profils tels que le mien, qui ne sont pas issus de la «mécanique» de la fonction publique et dont l'expérience est à la frontière de l'entreprise et du secteur institutionnel.»* Pour l'heure, Bernard Orts se passionne pour la mise en œuvre d'un *«jardin d'entreprises»* de 300 hectares ayant pour vocation d'attirer des sociétés pour l'essentiel anglo-saxonnes. *«Jardin»*, comme il le précise, par opposition à *«zone industrielle»*, tant il est vrai que la qualité de l'environnement est devenue déterminante dans le choix d'implantation des investisseurs.

Ce n'est donc pas la seule demande des Chartrains pour une ville fleurie et agréable à habiter qui incite la municipalité à consacrer 5 % de son budget aux seuls parcs et jardins, à y employer jusqu'à 70 personnes sur 110 de son service «cadre de vie». *«J'ai en charge la propreté et la beauté fleurie de la ville»*, dit joliment Jean Bertho, un pur produit de la «territoriale» puisque c'est par le jeu des concours internes que cet ancien mécanicien s'est élevé au grade d'ingénieur et qu'il s'est pris de passion pour les chrysanthèmes et autres bégonias produits sur les 3 hectares de serres municipales, des équipements dont il s'enorgueillit. *«Nous rivalisons avec les horticulteurs privés*, assure-t-il. *Aujourd'hui un jardinier se présente comme «jardinier municipal», il ne dit pas «agent». Ils sont fiers de leur métier.»*

L'attractivité de la ville (1 400 000 visiteurs en 1991, dont la moitié venus de l'étranger) conduit la municipalité à poursuivre son programme d'embellissement, ce qui explique la présence d'un urbaniste en la personne de Jean-Louis Guillemino, trente ans, géographe de formation, diplômé de l'Institut d'urbanisme, une fonction et donc un métier que la fonction publique territoriale ignore superbement malgré les besoins nouveaux. Ce qui explique que Jean-Louis Guillemino, qui a la charge, avec trois personnes, de l'aménagement, de la rénovation-réhabilitation et de l'esthétique urbaine, réfléchit et travaille sur un concept en émergence, celui de «paysage urbain». «Cela, dit-il, *en bonne intelligence avec EDF et France Télécom.»*

Au détour du labyrinthe des métiers, voici encore Luc Beaune, quarante ans, acheteur. Cet ancien intendant de lycée n'est pas peu fier d'avoir réalisé en une seule année jusqu'à 800 000 francs d'économies en regroupant depuis que sa fonction existe une large partie des achats en fournitures de la municipalité. Auparavant, cela se faisait en ordre dispersé.

Ainsi, si l'on dévide le fil d'Ariane, c'est une administration nouvelle que l'on voit naître à travers les fonctions, malgré les lourdes pesanteurs et des salaires peu attrayants. L'appel fait à l'extérieur via l'embauche de contractuels ? *«Le retard se comble*, assure Marie-Thérèse Loison, secrétaire général adjoint. *On commence à voir réapparaître des compétences issues de la fonction publique.» «Nous n'avons pas le dogme du tout public*, tranche quant à lui Dominique Bergé, le secrétaire général, un poste très recherché par les élus. *Sur 800 agents, la mairie de Chartres emploie 15 contractuels. Il est vrai dans des fonctions très qualifiées.»*

Jean Menanteau

MUSIQUES

L'école de la nuit

Un institut de formation pour le personnel des discothèques

UNE blonde platinée sur les genoux et un cocktail à la main : telle a longtemps été l'image des disc-jockeys (DJ), qui, côté programmation, se contentaient d'enchaîner les derniers succès entendus sur la FM. Mais la douce époque de l'amateurisme est bel et bien révolue. Désormais, les exploitants de discothèques n'ont plus qu'un mot à la bouche : professionnalisme.

Si, dans les années 70, les boîtes de nuit ont connu une très *forte fréquentation*, elles n'enregistrent plus depuis trois ou quatre ans que *60 millions* d'entrées l'an, et leur chiffre d'affaires a régressé en *1991* d'environ *20 %*. Cet automne, les professionnels de la nuit ont donc décidé de prendre le taureau par les cornes. A l'initiative de la Confédération française des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et discothèques (CFHRCD), de la Fédération nationale des industries hôtelières (FNIH), de la Chambre syndicale des cabarets, et en collaboration avec la SACEM (qui perçoit les droits d'auteurs de musiques) et le Syndicat national de l'édition phonographique, un institut de *formation aux métiers de la nuit* et de l'accueil vient d'être créé. Son ambition : transformer les patrons de discothèque en *« chefs d'entreprise du vingt et unième siècle ». « Parmi les 3 700 discothèques qui existent actuellement, à peine 2 500 survivront dans les cinq ans*, affirme Helios Sotomayor, patron du Bora Bora, à Cap-d'Agde. *Seuls les vrais professionnels s'en tireront. »*

Jusqu'à présent, il n'existait aucune formation spécifique aux métiers de la discothèque : exploitants, disc-jockeys, barmen et portiers. Il y a quelques années, quelques DJ réputés avaient bien tenté de créer des cours, mais, l'art de l'animation ayant peu à voir avec celui de la gestion, aucun n'a résisté. Les apprentis barmen peuvent faire l'école hôtelière, mais ils doivent suivre au minimum deux années de formation générale avant de pouvoir prendre l'option barman. Un cursus un peu long pour une activité souvent exercée en complément d'une autre pour *« mettre du beurre dans les épinards »*.

Professionnel de l'accueil

« Résultat, ils ne savent pas toujours mélanger deux alcools. Faire des cocktails est une profession, explique Yves Bougeard, ancien président des discothèques à la CFHRCD et cofondateur de l'institut de formation. *Il faut aussi savoir écouter le client, l'orienter vers telle ou telle boisson en fonction de son état. »*

Dans une conjoncture plutôt morose, les exploitants de discothèque semblent également avoir tout intérêt à acquérir quelques notions de gestion. Selon Yves Bougeard, *« près de 52 % des discothèques qui se créent disparaissent au bout de cinq ans.* (...) *Les trois quarts des gens qui montent une discothèque ont fait un héritage ou vendu leur petit commerce et pensent qu'ils vont gagner de l'argent en s'amusant. Ils n'ont aucune idée de la façon dont se gère une boîte de nuit »*. Thierry Morin, qui organise un championnat de France de billard en discothèques, renchérit : *« Aujourd'hui, un patron de discothèque doit être un véritable chef d'entreprise, un professionnel des relations humaines, capable de gérer un fichier clients. Et pour l'instant c'est encore très rarement le cas. »* Même les disc-jockeys et les « videurs » n'ont plus droit à l'amateurisme. Les DJ doivent désormais allier des talents d'animateurs capables de « sentir » une salle afin de varier les musiques diffusées en fonction de ses goûts et les connaissances techniques d'un ingénieur du son et d'un ingénieur de la lumière réunis. *« Trop de disc-jockeys ne savent même pas repérer un faux contact. Il leur faut avoir la pleine responsabilité de leur matériel et savoir animer une soirée. Sinon, cette profession mourra. Les DJ seront remplacés par des juke-boxes très perfectionnés, avec toute la programmation musicale de la soirée en mémoire »*, avertit Phil Borgogno, directeur du *Magazine de la discothèque*.

La culture musicale des DJ est également parfois un peu limitée ; *ils sont souvent désemparés lorsqu'ils* doivent choisir une musique susceptible de plaire à un public de quarante ans. Les *« videurs »*, enfin, doivent devenir à la fois des professionnels de l'accueil et de véritables agents de sécurité, exercés à la fois aux problèmes des incendies, de l'alcool et surtout de la drogue.

Pour former ces catégories de personnels, les deux fondateurs de l'institut (Yves Bougeard et Jean-Claude David, ancien responsable des relations publiques chez Martini) assurent qu'ils n'emploieront que des professionnels, *« des animateurs de radio et des DJ réputés. Pour encadrer les videurs, nous ferons même venir des pompiers et des membres de la brigade des stupéfiants »*.

2 800 francs les deux jours

Leur objectif est ambitieux : former en cinq ans 8 000 des 30 000 personnes qui exercent un de ces métiers de la nuit. L'institut dispensera sa formation sous forme de stages de deux à cinq jours qui se dérouleront dans des discothèques de Paris ou Cap-d'Agde, ou encore à l'école hôtelière d'Ecully, près de Lyon. Pour 2 800 francs les deux jours de stage, ou 4 500 francs les trois jours, les exploitants de discothèque pourront, par exemple, apprendre à *« développer des soirées à thème pour augmenter leur chiffre d'affaires »*, ou à *« faire du bar un centre de profit »*. Les videurs sauront désormais comment *« assurer la sécurité des clients en restant dans le cadre de la loi »*... Malgré une subvention du ministère du tourisme, le prix de ces stages est plutôt élevé. *« Mais, comme les patrons d'entreprises de plus de dix salariés sont tenus de verser chaque année 1,40 % de leur masse salariale au titre de la formation continue, nos stages ne leur coûteront rien »*, s'empresse de préciser Jean-Louis David.

Reste que, pour obtenir le label de qualité que les dirigeants de l'institut envisagent de créer, tous les personnels d'une discothèque devront participer à cinq stages de trois ou quatre jours. D'autre part, les DJ qui s'estiment souvent les *« meilleurs sur le marché »* et ont *« tout appris sur le tas »* ne se presseront peut-être pas aux portes de l'institut, d'autant qu'ils n'exercent souvent ce métier que quelques années. *« Ces stages ne sont pas viables, faute de DJ vraiment motivés »*, estime-t-on au Syndicat national des discothèques, qui, après avoir été un précurseur dans les stages de formation, a dû arrêter cette activité. Philip Cabal, champion d'Europe des DJ en 1981, est sceptique : *« On peut évidemment progresser en culture musicale et en technique, mais le sens de l'animation, cela ne s'apprend pas. On naît avec. »* Certains patrons, enfin, comme Philippe Birdy, qui dirige le Birdy à La Clusaz (Haute-Savoie), préfèrent former eux-mêmes leur personnel, *« pour qu'ils aient un esprit maison »*. Il sera sans doute difficile de convaincre le monde de la nuit de retourner à l'école.

Pascale Krémer

PÉDAGOGIE

Les jeux de l'entreprise

Un moyen d'apprendre les mécanismes complexes

LES participants d'un séminaire Cegos découvrent les rouages du juste à temps en manipulant des Lego. Moët et Chandon a initié son personnel aux subtilités du marketing international grâce au Mercatus Perlas, où chaque équipe doit conquérir le marché mondial de la perle de culture. Pour améliorer la communication entre services, un responsable d'une entreprise financière a lancé l'organisation, de façon informelle, dans une passionnante partie de Diadoques, jeu de simulation historique. Ludmark, un prestataire de services, fabrique sur mesure un Trivial Pursuit pour une multinationale aux activités diversifiées qui veut développer de façon ludique les connaissances de son personnel sur l'entreprise.

Ces entreprises qui font jouer leurs salariés sont tout simplement sensibles aux atouts de la pédagogie ludique qui favoriserait motivation, implication et assimilation des messages. *« Le jeu est une méthode qui permet de vivre et de ressentir une situation et non simplement de la comprendre intellectuellement »*, dit Chantal Barthélemy-Ruiz, chercheur en sciences du jeu qui achève un livre sur le sujet. On découvre effectivement par soi-même les solutions et leur implication directe, ce qui débloque en douceur les rigidités mentales et facilite l'acquisition de nouveaux réflexes. *« Un concept comme le juste à temps est particulièrement difficile à faire passer de façon théorique*, explique François Lerique, responsable à la Cegos. *Le jeu est accessible à tous et particulièrement efficace. »* Une trentaine d'entreprises se sont effectivement déjà installées à ses « tables de jeux ».

Avec le jeu, on apprend aussi à mieux se connaître et à découvrir les autres, parfois en endossant leurs propres rôles. *« J'ai enfin compris, ce qui m'apparaissait comme des exigences fantaisistes des gens du marketing »*, soulignait, par exemple l'un des responsables de la production de Moët et Chandon après la mise en place du Mercatus Perlas. Le jeu peut ainsi casser les barrières entre départements cloisonnés en différents projets et par là même améliorer le climat ambiant.

Hors de la réalité quotidienne, on arrive également à prendre de la distance avec soi-même et donc à s'approprier les connaissances et les mécanismes complexes. *« Le jeu fait véritablement sauter des verrous psychologiques »*, confirme Laurent Henninger, journaliste à *Casus Belli*, revue spécialisée dans les jeux de simulation. Par exemple, pour apprendre à des informaticiens, réputés pour leurs explications hermétiques, à mieux communiquer, Erile, entreprise de formation de la région parisienne, les fait travailler sur des jeux mathématiques qu'ils doivent être capables d'expliquer à d'autres. *« En jouant, on retrouve également la force de l'imagination et la spontanéité de l'enfance et on est donc plus ouvert à recevoir des messages »*, dit Jean-Luc Alcaraz, chef de projet chez Alain Renault Communication, une entreprise de Reims spécialisée dans la mise au point de supports pédagogiques, dont le Mercatus Perlas. Enfin, le ludique rend plus attractif les sujets, aussi rébarbatifs soient-ils, dédramatise la réalité et dépassionne les débats.

Le jeu est donc un outil pédagogique qui s'adapte à quasiment toutes les situations de l'entreprise et s'utilise aussi bien pour sensibiliser, faire comprendre des sujets complexes ou améliorer le climat d'entreprise. Rien de vraiment surprenant à ces utilisations car, de façon générale, les jeux de « société » s'inspirent et reproduisent, avec leurs propres codes, les situations réelles. Communication, négociation, action, les jeux spécifiques à l'entreprise respectent même toute sa logique. Par exemple, avec les Diadoques, dont l'objectif est de reconstituer à son profit l'unité de l'empire d'Alexandre divisé après sa disparition, les joueurs doivent trouver des alliances, gagner la confiance, respecter les adversaires, partenaires potentiels, tout en jouant leurs propres cartes. Le B-A-Ba du monde des affaires.

Lego et Duplo

Quant à l'organisation des parties, elles peuvent simuler fidèlement la réalité. Sur six tables de jeu matérialisant quatre usines, un magasin central, un fournisseur, se répartissent Lego et Duplo représentant les flux matières, les stocks et les transferts. Une intéressante partie de « juste à temps », réunissant une petite quinzaine de participants de différents services d'une entreprise, commence à la Cegos. A chaque tour, l'animateur, François Lerique, modifie les commandes et les équipes en déplaçant les pièces pour répondre à la demande, ce qui fait surgir les inévitables dysfonctionnements d'une organisation traditionnelle : stock d'en-cours insuffisant ou trop élevé, qualité de service au client déficiente, temps de cycle trop long... En une journée ou plus, les « joueurs » apprennent à construire une organisation en flux tendu.

Malgré ces séduisants avantages, le jeu ne fait pas l'unanimité. Après avoir étudié plus de cinquante catalogues de formation et mené de nombreux entretiens, Chantal Barthélemy-Ruiz note que sa pratique est surtout répandue dans les milieux culturels tels l'UNESCO ou la Croix-Rouge et les associations à but non lucratif. Les jeux de rôle et d'empathie sont notamment utilisés pour mieux comprendre les situations des pays en voie de développement. De son côté, un cabinet spécialisé comme Alain Renault Communication a trouvé une clientèle de prédilection dans la grande distribution dont l'ambiance participative est relativement propice au terrain du jeu.

Ses détracteurs estiment que cela ne fait pas très sérieux de jouer dans le travail. Dans les structures les plus traditionnelles, on n'envisage même pas de se lancer dans une aventure ludique qui risquerait par trop de désacraliser les relations hiérarchiques... Pour d'autres, le jeu *« fait bébé »*. Sachant que, selon l'INSEE, plus de 40 % des Français ne jouent plus à rien à partir de trente-cinq ans, il ne faut guère être surpris de cette réticence nationale. Mais l'*a priori* négatif tient aussi au fait que certaines entreprises ont utilisé le jeu comme un simple gadget de communication. Dès lors, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances.

Pour être efficace, l'aventure ludique doit s'intégrer dans une formation globale comprenant exposés théoriques et exercices classiques (études de cas), sous la houlette d'un animateur expérimenté capable d'établir un lien entre les situations du jeu et les événements réellement rencontrés par l'entreprise.

Catherine Lévi

PRÉCARITÉ

Emplois au compte-gouttes

Contrats à durée déterminée, intérim et stages : la stabilité se raréfie

« SITUATIONS d'emploi particulières », *« nouvelle pluralité des formes de l'activité salariée »*, *« travail atypique »*, les études consacrées à l'évolution des formes du travail salarié ces dernières décennies ne manquent pas de variété. Mais toutes convergent vers une même conclusion : le travail précaire s'est développé au point d'être devenu une composante *« forte et permanente »* du marché de l'emploi.

Auteur d'un article intitulé « L'évolution des situations d'emploi particulières (SEP) de 1945 à 1990 » (1), Bernard Fourcade, ingénieur en économie du travail au CNRS, dresse un tableau édifiant de cette *« dynamique »* de la précarité. Selon lui, les *« nouvelles »* formes de SEP – essentiellement les missions d'intérim, les contrats à durée déterminée (CDD), le travail à temps partiel et les différentes « mesures » jeunes – concernaient seulement 229 000 personnes pendant la période 1950-1955. Entre 1982 et 1990, elles ont touché 3,6 millions de personnes !

« Les années 50 et 60 correspondent à l'installation en France d'une société salariale (...) dans un contexte de forte croissance et de plein emploi. A partir des années 70, cette société est aux prises avec une croissance économique ralentie et une restructuration organisationnelle et logique des systèmes de production, note Bernard Fourcade. *Un basculement s'opère (...) ; la stabilité de l'emploi est toujours l'idéal des salariés, mais la réalité cesse de suivre : les employeurs poursuivant d'autres objectifs, l'emploi stable plafonne »*. La multiplication des recours aux contrats à durée déterminée (CDD) et aux contrats d'intérim est au cœur de cette évolution. Encore faible lors de l'élaboration de cadres législatifs spécifiques – en 1972 pour l'intérim et en 1979 pour les CDD – leur utilisation s'est largement *« banalisée »* au cours des années 80. Au nombre de 250 000 en 1983, les CDD ont connu une croissance impressionnante à partir de 1985 : leur nombre est multiplié par 2,5 entre 1984 et 1989, pour s'établir à environ 600 000 en mars 1989.

Instruments de flexibilité

A l'inverse, la décennie 80 s'est ouverte sur une réduction notable du travail intérimaire. Entre 1980 et 1984, le nombre de contrats d'intérim baisse de plus de 15 % ; traduite en chiffres des intérimaires *« exprimés en équivalents plein temps »* – qui intègrent la durée moyenne des missions d'intérim, – cette baisse est plus significative encore (60 %). A partir de 1985, l'intérim retrouve un rythme de croissance soutenu ; entre 1984 et 1990, le nombre de contrats est multiplié par plus de trois et, en 1988, le nombre d'intérimaires en *« équivalent plein temps »* retrouve son niveau record de 1980, soit 240 000 emplois. En 1990, ce niveau est encore dépassé de près de 40 %, à environ 350 000 emplois.

L'évolution des formules d'emploi temporaire a donc suivi celle de la conjoncture économique. Jouant un rôle d'amortisseur en période de ralentissement d'activité et d'accélérateur pour les période de reprise (1987-1990), elles connaissent un tassement sensible depuis 1990, les employeurs ayant d'abord réduit les emplois précaires avant de s'attaquer aux effectifs permanents.

Véritables instruments de flexibilité des entreprises, les contrats de travail précaire leur permettent d'ajuster leurs besoins de main-d'œuvre aux aléas du marché. Et, malgré la loi de juillet 1990 qui fixe l'indemnité de fin de CDD à 6 % et l'indemnité de précarité d'emploi au taux uniforme de 10 %, ces formules permettent en outre aux entreprises de réaliser des économies sur le coût salarial direct.

Car *« au-delà des pratiques de contournement de ces dispositions légales*, précisent François Michon et Christophe Ramaux, dans un article intitulé « CDD et intérim, bilan d'une décennie » (1), *c'est par le non-versement des mesures liées à l'ancienneté ou aux pratiques d'attachement du personnel que peut s'exercer la sous-rémunération des salariés temporaires »*. Une enquête réalisée en octobre 1984 estimait la sous-rémunération horaire des intérimaires à plus de 20 % en moyenne. Faute d'une étude équivalente pour les CDD, les auteurs de l'article concluent néanmoins qu'une *« hypothèse comparable »* peut être retenue pour les bénéficiaires de contrats à durée déterminée. A ces économies de coûts salariaux s'ajoutent celles qui résultent des diverses mesures d'exonération de charges sociales pour l'utilisation des CDD *« aidés »*. A titre d'exemple, le nombre de contrats de qualification est passé de 20 000 en 1986 à près de 145 000 à la fin mai 1992.

En réalité, les chances de déboucher sur un contrat définitif sont minces. *« Les emplois à durée déterminée servent de plus en plus de période d'essai dans le meilleur des cas, ou d'expérience professionnelle reconnue en cas de rupture »*, note Chantal Nicole-Drancourt dans un article intitulé « L'idée de précarité revisitée » (1). Les CDD représentent aujourd'hui presque la moitié des inscriptions à l'ANPE. Et les employeurs restent peu enclins à faire suivre ces contrats d'une embauche définitive ; en mars 1988, sur 100 salariés titulaires d'un CDD l'année précédente, à peine un sur deux occupait un emploi à durée indéterminée.

A partir de 1979, la codification des CDD était présentée comme *« une réponse juridique à la crise économique et au chômage »*. En une décennie, ils sont devenus un élément du problème de l'emploi.

Olivier Piot

(1) Article tiré de la revue *Travail et emploi*, n° 52, 1992.

TRIBUNE

Pour une nouvelle civilisation sociale

par Robert Bonnand

DANS tous les secteurs, la France est engagée dans la compétition internationale. *C'est donc vrai également* pour les différents secteurs d'activité de la métallurgie et des mines. Qui dit compétition internationale dit compétitivité. Le problème c'est qu'en France, depuis une bonne dizaine d'années, se développe une fâcheuse *confusion entre compétitivité et performance.* Cette conception tout à fait restrictive est d'un côté plus commode, car elle permet de cerner rapidement mais surtout conjoncturellement les lieux et les moyens de gains possibles. Alors nous empruntons quelques bribes de « solution » aux uns, nous singeons quelques *comportements* des autres. Au total, nous plaquons une japonisation ou une américanisation ici ou là.

Si par ces moyens on peut obtenir momentanément des entreprises ou des individus *performants, en résulte-t-il pour autant une société* durablement compétitive ? C'est oublier les antagonismes, les rivalités, les frustrations, les inégalités qu'induit la notion de performance et qui ne joue pas toujours, loin s'en faut, ce rôle d'émulation qu'on veut bien lui prêter.

Ainsi d'un élément sans doute constitutif de la compétitivité, on a fait l'élément organisationnel et structurant. La raison en est sans doute qu'au motif légitime de la compétitivité, la logique simplificatrice de la performance a traversé l'ensemble de la société. Il faut dire *que l'évolution du code du travail ces dix dernières années*, en sacralisant l'entreprise comme lieu de traduction le plus évident d'une compétitivité résumée à la performance, a largement contribué à ce résultat et au total participé à la destructuration sociale. Il est tout de même significatif de constater que le dialogue social n'a jamais été aussi dense et que dans le même temps il n'a jamais été aussi peu structurant de cohésion.

Les dégâts sont considérables à plusieurs égards. C'est ainsi que, sous l'effet de la modification du tissu socio-industriel au profit des PME majoritairement hostiles à l'implantation syndicale, le remède législatif au départ prescrit pour améliorer le système contractuel risque de se révéler à l'usage pire que le mal. En effet, malgré le nombre croissant d'accords, de moins en moins de salariés bénéficient d'un statut d'entreprise compte tenu de la diminution des effectifs des grandes entreprises. Cela signifie que de plus en plus de salariés sont concernés par des conventions collectives négociées hors entreprise qui, n'ayant pas bénéficié des mêmes égards, sont progressivement tombées en désuétude et correspondent grosso modo au code du travail. Autre conséquence et non des moindres, c'est l'occasion manquée de nous doter, *par la recherche de lieux davantage générateurs* de cohésion sociale, de notre propre culture d'une compétitivité susceptible de nous identifier dans l'Europe et qui dans la même philosophie puisse caractériser nos relations avec les pays en voie de développement. Dès lors, sans *tomber dans l'absurdité d'une contestation* de la pertinence de l'entreprise comme lieu de négociation, la question de lieux paritaires susceptibles de générer une cohésion compétitive est posée. La branche en est un. D'autres sont sans doute à inventer, c'est de la responsabilité *du syndicalisme. Certains existent déjà, notamment* dans la métallurgie avec la particularité de quatre-vingts conventions collectives territoriales. En faut-il quatre-vingts ? Leur découpage est-il judicieux ? L'essentiel n'est pas là. L'essentiel c'est que ces lieux soient autant d'en*droits générateurs de garanties collectives même* minima qui structurent le tissu socio-économique. L'essentiel, c'est que des sujets comme la formation professionnelle, la prévoyance collective, les salaires, l'aménagement du territoire, la mobilité et notamment les sujets pour les*quels la mutualisation a une pertinence, constituent* les éléments d'un statut minimum qui en garantisse l'accès à tous ; ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Dans une période où les questionnements sur l'absence de projet refont surface, il convient *de se rappeler que tous les projets qui* avaient pour ambition de prétendre à la société achevée ont naturellement mais douloureusement échoué. Cependant, à l'heure où l'éclatement social menace les fondements mêmes de la démocratie, s'il n'y a pas d'autres termes pour qualifier l'obtention de garanties collectives génératrices d'une cohésion identifiant notre culture de la compétitivité, je dirai même que c'est un grand projet. Il restera alors à le concrétiser. Les masques dissimulant les archaïsmes, les conservatismes et les frilosités qui tomberont à ce moment-là ne seront sans doute pas tous du même côté. Les réponses aux problèmes d'emploi doivent participer de la même démarche. Qui peut en effet croire ou faire croire à quiconque que le niveau de croissance constitue la réponse universelle au défi de l'emploi ? Ce serait aussi absurde que de dire que c'est la seule réduction du temps de travail. En dehors d'une nécessaire réflexion sur le long terme, prenant en compte ces données qui obligeront à une approche totalement nouvelle de l'emploi intégrant également un niveau de 10 % de la population active au chômage, il nous faut répondre au court terme. Cela signifie que, dans une situation où les perspectives sur l'emploi s'annoncent terribles pour tous les secteurs d'activité de *la métallurgie* et des mines, la prise en charge de ce problème ne peut se limiter au seul périmètre de l'entreprise. Elle le peut d'autant moins que lorsqu'il s'agit de négocier les plans sociaux, une bonne partie de la négociation se déroule sans les organisa*tions syndicales entre les directions générales et* la délégation à l'emploi dans ce qu'on va bientôt pouvoir appeler le « *marché national du FNE* ». En terme de méthode, je crois qu'il va falloir chercher longtemps pour faire plus mal. Alors, bien sûr, ça permet d'entretenir quelques *stéréotypes, et comme certains se prêtent* consciencieusement au jeu, ça permet même de faire un peu de spectacle. Le résultat, c'est quand même une mutilation du rôle de l'organisation syndicale dans le domaine de l'emploi. Dans la logique aveugle de l'échéance d'un *baril de FNE contre deux barils de reclassements*, le résultat c'est aussi le glissement des suppressions d'emplois sur des populations jeunes et donc initialement destinées à constituer l'entreprise de demain, avec les effets psychologiques qu'on imagine sur les individus. *C'est enfin le déplacement des suppressions* d'emplois vers des tranches d'âges immédiatement inférieures à cinquante ans qui, comme chacun le sait, sont facilement reclassables à Limoges, Montbéliard, Brest ou Cherbourg... !

Il faut donc mettre un terme à cette absur*dité. En tant que fédération, nous* avons *la* responsabilité de ne pas créer de distorsion entre les salariés des différents secteurs d'activité et donc de conduire une politique générale de l'emploi. La proposition que nous faisons *c'est que s'engage une négociation nationale avec le patronat* de la métallurgie afin de déterminer, dans le cadre d'une politique générale de l'emploi, les mesures adaptées pour chacun des secteurs, ainsi que leur application en fonction des tissus industriels territoriaux. Pour certains, il faudra des mesures d'âges, pour d'autres des opérations de formations lourdes, pour d'autres encore des formations d'adaptation. D'autres seront concernés par des problèmes de pyramide des âges ou de diversification, d'autres enfin par un panachage des différentes mesures.

Et si la fin d'une réponse exclusivement circonscrite à l'entreprise ouvrait les perspectives d'une nouvelle civilisation des rapports sociaux.

Chiche !

► **Robert Bonnand est secrétaire général de la Fédération générale de la métallurgie et des mines CFDT.**

ÉCHOS

L'industrie supplante les ressources humaines

■ Selon l'APROCERD (Association professionnelle des conseils d'entreprise pour la recherche de dirigeants), qui publie régulièrement un indice basé sur l'activité de 70 consultants, les chiffres du premier semestre 1992 confirment *« la volonté de renforcement du management sur les postes opérationnels »*. Ainsi, au deuxième trimestre 1992, les postes de direction industrielle enregistrent une progression de 14,91 % par rapport à la même période de 1991. En revanche, dans le même temps, les directions financières accusent une régression du nombre des missions de 14,62 %, et les postes de direction des ressources humaines chutent de 43,90 %. Au point de ne plus représenter que 2,30 % de l'ensemble des missions traitées.

COURRIER

Business Schools

■ *A la suite de la publication dans « le Monde Initiatives » du 1er juillet, d'une tribune intitulée* « Enseignement de management : le temps de l'exigence », *nous avons reçu la lettre suivante :*

« M. Pedro Nueno affirme que les entreprises européennes ont des besoins qui ne sont pas pris en compte par les business schools. Il accuse les écoles européennes d'adopter *« des points de vue ésotériques et des attitudes frivoles »*; selon lui les business schools se contentent d'obtenir *« la recommandation du client satisfait »*.

Les business schools sont confrontées à un dilemme fondamental. Reconnaissons avec Pedro Nueno que lors de la création des premières écoles européennes nos seuls modèles de référence nous venaient des Etats-Unis. Cependant, nous avons dès le début reconnu la nécessité d'une approche centrée sur l'entreprise plutôt qu'académique au contraire de la plupart de nos homologues américaines.

Cependant, nos écoles sont aujourd'hui confrontées à un défi que j'appelle *« l'excellence dans l'équilibre »* et qui consiste à marier ce qu'il y a de mieux dans les systèmes américains et européens de l'enseignement du management.

Cela nous entraîne à faire des arbitrages entre les contradictions apparentes suscitées par les attentes de nos clients et ce que nous considérons comme nécessaire compte tenu des thèmes traités. Cela nous oblige à délivrer un enseignement de *qualité, à nous* rapprocher *toujours* plus du monde des affaires et à nous interroger en permanence sur la pertinence de nos activités. Mais, en parallèle, nous nous astreignons à effectuer des *recherches innovantes, rigoureuses* et de nature interdisciplinaire qui à leur tour seront intégrées dans l'enseignement dispensé et la recherche. (...)

Les entreprises expriment des *exigences sans cesse croissantes* auprès des business schools. Elles ont raison de le faire. Nous le voyons à propos du MBA, domaine où la London Business School est une des écoles qui *vient de revoir son cursus et a tiré* les leçons d'une étude approfondie des exigences des entreprises. Les changements ont essentiellement porté sur un enseignement qui intègre mieux *les multiples disciplines*, qui fait appel à des matériaux encore plus internationaux et qui privilégie encore plus les modes d'application. (...) Nous assistons à un développement considérable du partenariat des connaissances et de la relation, par nature complexe, entre l'entreprise et la business school. Ce développement se fonde sur un dosage éprouvé entre les connaissances, l'intervention en tant que consultants externes et la recherche. (...) »

► **Professeur George Bain Principal London Business School.**

■. RECTIFICATIF. Dans l'article intitulé « Une déontologie sans carcan » (*le Monde* du 23 septembre), les pseudosciences utilisées par certains recruteurs ne s'appliquaient pas à Euro Disneyland.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE. Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20. STAG'ETUD 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex, 49089999.

GESTION

□ Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 620 F/mois. *Profil* : bac + 2 minimum. Mission : suivi et relance des intérimaires sur les avantages sociaux. 02331.

□ Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 620 F/mois. Profil : bac + 2. *Mission* : gestion administrative de documents comptables. 02332.

□ Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 3/6 mois. Ind. : 1 500 F/mois. + tickets restaurant. Profil : bac, formation comptabilité, connaissance EXCEL. Mission : comptabilité générale, relance clients, règlement fournisseurs, saisie informatique. 02296.

MARKETING

□ Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : remboursement des frais + prime de réussite. Profil : bac +2/3, si possible savoir utiliser File Maker Pro sur Macintosh, permis de *conduire*. *Mission : définir et mettre en œuvre* une politique de marketing direct auprès des comités d'entreprises et négocier avec les responsables de CE les conditions de vente (pas de vente directe). 02269.

□ *Lieu : Paris. Date : immédiat.* Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, école de commerce, connaissance en marketing téléphonique et bases de données. Mission : participation à la réalisation d'un *annuaire économique* alimentaire : remise à jour (enquête téléphonique), saisie des données (base de données) et suivi d'impression. 02117.

□ Lieu : La Défense. Date : octobre. *Durée : 6 mois*, temps partiel. Ind. : sur base de 6 000 F brut pour un plein temps. Profil : bac + 1, *BTS* ou école de commerce. Mission : constitution d'argumentaires en vue de prise de *rendez-vous pour les commerciaux*, accompagner le commercial aux rendez-vous, intégration à l'équipe commerciale. 02360.

□ *Lieu* : Paris. Date : octobre. Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac *+ 3, écoles : CELSA, CFJ, Sciences Pô...*, excellente maîtrise de la langue française. Mission : rédaction de plaquettes, brochures et dossiers de presse. 02286.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 3 mois (2 jours par semaine)*. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 2. Force de vente/marketing. Mission :promotion des ventes pour les grandes surfaces. 02343.

□ Lieu : Nancy/Strasbourg. Date : *immédiat. Durée : 3 mois. Ind.* : très bonne rémunération. Profil : bac + 5, école de commerce, gestion... Mission :participation à la réalisation d'une étude de marché. 02251.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : non prévue. Profil : bac + 2. Mission : Travaux de comptabilité. 02335.

□ Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 620 F/mois. Profil : bac +2. Mission : comptabilité. 02330.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac +2. Mission : Aide comptable. 02307.

□ Lieu : Arche La Défense. Date : octobre. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac +2 BTS. Mission : gestion comptable des crédits de recherche. 02287.

PERSONNEL

□ Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 620 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : gestion du personnel. 02327.

□ Lieu : Cachan. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % SMIC. Profil : bac + 2/3, connaissance en gestion des ressources humaines et micro-informatique. Mission : participer à la mise en place d'un *module* de gestion de la formation et à l'élaboration du budget frais de personnel. *02295.*

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 2 000 F minimum. Profil : bac + 5, DESS psychologie du travail ou sciences humaines, première expérience du recrutement. *Mission : recrutement des candidats* aux différents postes (hôtesses, caissiers, vendeurs...). 01802.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission :commerce international. 02333.

VENTE

□ Lieu : Paris + déplacements. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : motivante (à définir). Profil : bac + 2. Mission :3 stagiaires pour *promotion* d'un *produit artistique et culturel de qualité* exceptionnelle au *profit* d'une grande œuvre humanitaire. 02268.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Villejuif. Date : immédiat. Durée : 1/6 mois. Ind. : 30 % SMIC. Profil : bac, connaissances informatiques. Mission :programmation sur DBASE + CLIPPER. 02361.

□ Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 5 000 F. Profil : bac + 2, technique informatique (connaissances des plate-formes), formation interne aux logiciels, initiation à la maintenance. Mission :animation et suivi de showroom au CNIT, accueil des visiteurs et renseignements commerciaux, maintenance du parc informatique. 02160.

□ Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 620 F/mois. Profil : bac + 2. Mission :gestion informatique des payes. 02328.

COMMUNICATION

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. Profil : *bac + 2/4*, bon contact *téléphonique*, connaissance Macintosh si possible. Mission :assistant au développement, marketing téléphonique, *tenue de fichiers, organisation de* manifestations, pige et analyse documentaire. 02195.

TECHNOLOGIE

□ *Lieu : Paris. Date : immédiat.* Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission :technicien de maintenance. 02308.

□ Lieu : Berlin. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : 5 000 F. *Profil : bac + 2/4, BTS génie mécanique*, génie civil, école d'ingénieur, allemand courant indispensable. Mission :assistance technique du chef d'agence à Berlin dans le cadre de la création d'une filiale. Mise en place et *suivi des relations avec l'usine située* en France, établissement de devis... (formation assurée à Lyon) pendant 2/3 semaines). 02180.

DROIT

□ Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 1 mois. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 4, connaissances en droit commercial, droit civil, droit public. Mission :étude de dossiers, travaux de recherches. 02362.

SECRÉTARIAT

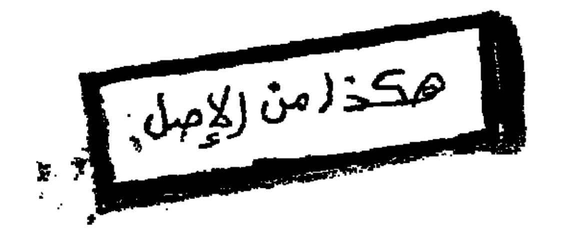
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 *mois*. Ind. : *à définir. Profil* : bac minimum. Mission :hôtesse d'accueil. 02305.

□ Lieu : Versailles. Date : octobre. Durée : 3 mois (horaires variables, mi-temps).Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2. Mission : aider à la sélection de candidats, tri et saisie de CV sur TTX. 02326.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : *bac + 2. Mission :effectuer des travaux* de bureautique. 02334.







CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

CONCRET, RIGOUREUX, PASSIONNE,

DECATHLON est une société française créée en 1976 qui conçoit, *fait fabriquer et distribue des articles de sport et loisirs dans* 85 grandes surfaces de 1500 à 5000 m2 en France, en Allemagne et *bientôt en Italie et en Espagne. Nous sommes* plus de 4000 collaborateurs, et nous réalisons un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs.
Nos magasins vendent toutes les grandes marques internationales plus une : la nôtre. Plus de 12 millions d'articles DECATHLON ont été vendus en 1991. Ils sont fabriqués en sous-traitance dans de nombreux pays (Europe, Asie) sous le contrôle de nos bureaux de production implantés actuellement dans sept pays.
DECATHLON est une entreprise vivante. Notre réussite n'est pas due au hasard. Un travail enthousiaste, *sincère et rigoureux nous a permis de devenir les premiers du sport en France.* Nous voulons le devenir à l'échelle européenne. Cette détermination, nous la puisons dans la richesse de notre équipe, soudée par l'amour du sport autant que par des valeurs de simplicité, d'authenticité et de fraternité.

DANS LE CADRE DE NOTRE EXPANSION, NOUS RECHERCHONS :
• Pour notre CENTRALE D'ACHATS

chefs de marchés internationaux

Réf. MON/IMI

Mission : faire progresser nos magasins européens ; définir et sélectionner des gammes de produits internationales en adéquation avec les tendances et les besoins potentiels de nos clients sportifs ; implanter nos gammes dans nos magasins en les valorisant (merchandising) ; négocier les achats ; analyser et prévoir les ventes et les marges ; animer et former une petite équipe.
Profil : formation supérieure et une expérience commerciale acquise en entreprise internationale.

• Pour DECATHLON PRODUCTION

responsables sous-traitants textile ou confection

Réf. MON/CONF

Mission : rattachés à notre bureau de production France au sein du département textile (20 personnes), vous serez responsables de l'organisation et de la gestion de la production en sous-traitance des articles textiles DECATHLON (tricot, chaine et trame, indémaillable). Vous serez responsables de la qualité de la production et des délais de livraison. Plusieurs postes sont à pourvoir.
Profil : âge : 22-35 ans ; formation supérieure technique en confection ou en textile, expérience : 2 à 10 ans en atelier de confection ou industrie textile ; qualités : rigueur, organisation.

ingénieur textile

Réf. MON/ACC

Mission : dans notre département Recherche et Développement et Achat des composants textiles, vous deviendrez, dans un premier temps, un expert des accessoires textiles. Votre mission sera donc de standardiser et d'optimiser l'utilisation des accessoires, connaître et trouver les fournisseurs internationaux capables de nous livrer les composants de qualité répondant aux cahiers des charges techniques que vous rédigerez.
Profil : âge : 23-30 ans ; formation supérieure textile ; débutant à 2 ans d'expérience.

ingénieur généraliste

Réf. MON/GEN

Mission : dans notre département Achat des composants, vous maîtriserez techniquement les composants plastiques et métalliques qui entrent dans la fabrication des produits DECATHLON. Votre mission sera donc de standardiser et d'optimiser leur utilisation, connaître et trouver les fournisseurs (au niveau mondial) capables de nous livrer des composants de qualité répondant aux cahiers des charges techniques que vous rédigerez. Vous en assurerez la recherche et leur développement, puis à terme concevrez nos propres composants.
Profil : âge : 25-30 ans ; formation ingénieur généraliste ; 2 à 7 ans d'expérience.

ingénieurs informaticiens

Réf. MON/INF

Dans le cadre de notre fort développement, l'informatique tient une place prépondérante. Son but : rendre l'information disponible à tous en temps réel.
Nous possédons un réseau mondial d'AS 400, des réseaux locaux de PC/PS, des outils de CAO-DAO. Une équipe informatique (100 personnes) travaille sur de nombreux projets : gestion de production, liaisons télécommunications, comptabilité, logistique, ressources humaines. Plusieurs postes sont à pourvoir.
Mission : prendre en charge de A à Z le développement d'une application informatique pour répondre aux besoins des utilisateurs en privilégiant la souplesse, la qualité.
Profil : âge : 22-30 ans ; formation : ingénieur informaticien ; expérience : *débutant à 5 ans d'expérience,* des connaissances AS 400 sont un plus.

ingénieur produit chaussures

Réf. MON/CHAU

Mission : dans notre département de création chaussures, en relation avec le marché et nos bureaux de production (Europe, Asie) vous créerez et mettrez au point techniquement nos différentes collections de chaussures de sport (tennis, jogging, montagne, randonnée, cycle, football, basket, loisirs...). Vous serez moteur dans le développement de nouveaux produits.
Plusieurs postes sont à pourvoir.
Profil : âge : 22-35 ans ; *formation supérieure technique dans la chaussure, 2 à 15 ans d'expérience dans* l'industrie de la chaussure (création ou production), la connaissance de la chaussure de sport est un plus.

ingénieur produit cuir

Réf. MON/CUIR

Mission : dans notre département de création des produits cousus (sacs à dos, tentes, sacs de couchage, matériel d'équitation) et en relation avec le marché et nos bureaux de production Europe et Asie, vous créerez et mettrez au point techniquement nos produits cuir : matériel d'équitation, bagagerie, maroquinerie, gants, ballons... Vous serez moteur dans le développement de nouveaux produits.
Profil : âge : 22-35 ans, formation supérieure technique en cuirs et peaux, expérience de 2 à 15 ans en création ou production (tannerie, mégisserie, maroquinerie).

expert tricot

Réf. MON/TRI

Mission : dans notre bureau de prototypes et d'industrialisation de vêtements (12 personnes), vous deviendrez l'expert de la conception industrielle des pull-over et des chaussettes DECATHLON. Du croquis jusqu'à la mise au point du tricot en atelier, vous serez force de proposition. Ce poste nécessite de nombreux déplacements chez nos sous-traitants internationaux.
Profil : âge : 25-32 ans ; *formation supérieure textile ; expérience de 3 à 5 ans en milieu industriel (bureau* d'études ou tricotage) dans le tricot ; vous avez déjà collaboré avec une équipe produit.

Les postes proposés sont basés près de Lille (France) à 200 Km de Paris, 100 Km de Bruxelles, 200 Km de Londres. Ils nécessitent un niveau de français courant. La pratique de l'anglais est également importante. Nous favorisons une mobilité internationale pour les candidats de valeur. La plupart de ces postes impliquent des déplacements soit internationaux soit en France.

Pour notre développement international, nous avons besoin de toutes les énergies, alors si nos valeurs et notre première volonté : "sportifs satisfaits c'est mon métier" vous font lever le matin, merci d'envoyer votre candidature à : Didier BOUCHEZ pour les postes Chefs de Marchés Internationaux, à Hugues LINYER pour les autres postes en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à :
DECATHLON Ressources Humaines - 121 Bd. de Valmy - BP 299 59665 VILLENEUVE D'ASCQ Cédex.

VOUS ETES DECATHLON DE NATURE

36.15 DECATHLON
DES EMPLOIS ET DES STAGES

DECATHLON
A FOND LA FORME

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger



organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'un agent temporaire (grade A3)

CONSEILLER

COM / R / A / 101

TÂCHES : conseiller directement rattaché au Directeur Général du Centre Commun de Recherche (CCR). Chargé de l'assister dans le traitement de dossiers scientifiques et techniques - en particulier suivi des *activités nucléaires du CCR, dans le contexte communautaire et dans* leur relation avec les organismes extérieurs - qui sont de la responsabilité directe du Directeur Général.

FORMATION : formation universitaire dans le domaine concerné, sanctionnée par un diplôme.

PROFIL : bonnes connaissances scientifiques et techniques dans les domaines où s'exercent les activités du Centre Commun de Recherche. Expérience des contacts avec les autorités des Etats Membres, aptitude à conduire des groupes de travail.

CONDITIONS GENERALES : ☐ **contrats**: temporaires (à durée déterminée, renouvelables); ☐ **nationalité**: de l'un des Etats membres de la C.E.; ☐ ***lieu d'affectation**: dans tous les lieux de travail de la Commission*; ☐ **âge**: né après le 06 / 11 / 1942. Des dérogations à la limite d'âge *sont notamment prévues pour: les agents des institutions des C.E.*, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; ☐ **connaissances linguistiques**: connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfai*sante d'une autre langue officielle des Communautés*; ☐ **délai d'introduction**: les formulaires de l'acte de candidature doivent être *renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant* le 06 / 11 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit: **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (tél.: 32.2 / 235.56.60 - fax: 32.2 / 236.22.39).**

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.



FIDA

Fonds International de développement agricole (Nations Unies) (Rome, Italie)
cherche

ECONOMISTE PRINCIPAL (P5)

Tâches principales:

- gestion du processus stratégique et opérationnel de planification et élaboration de politiques;
- élaboration et application du cadre du programme de prêts;
- revue de projets;
- activités d'analyse en rapport avec les questions de reconstitution et de politique de haut niveau;
- *développement de politiques, femmes et développement,* environnement, etc.;
- études mondiales sur la pauvreté rurale;
- participation à des missions de programmation.

QUALIFICATIONS: *Diplôme universitaire en économie ou équivalent.* Publications. Dix à 15 ans d'expérience de politique et d'analyse économique à un rang élevé et à un niveau international. Expérience de terrain.

LANGUES: *Maîtrise parfaite de l'anglais et bonnes aptitudes* rédactionnelles. Connaissance de l'arabe, de l'espagnol ou du *français.*

TRAITEMENT DE BASE NET ANNUEL DE: 46 433 USD à 61 453 USD, plus indemnité de poste de 32 782 USD à 43 386 USD.

ENGAGEMENT A DUREE DETERMINEE: 2 ans.

DATE D'ENTREE EN FONCTION: dès que possible.

Prière d'adresser un résumé détaillé en deux exemplaires à:

Division du Personnel - FIDA
Via del Serafico 107, 00142 Rome, Italie
Télécopieur no. 39 6 5043463

Date limite de dépôt des candidatures: 20 octobre 1992

Il ne sera accusé réception qu'aux candidats *qui auront été présélectionnés.*

LES CANDIDATURES FEMININES SERONT TOUT SPECIALEMENT BIENVENUES

Equipement technique

Nous sommes une société allemande, qui s'est specialisée à la manufacture des instruments de mesure et de régulation pour véhicules et machines. Comme représentant en France nous cherchons un

Ingénieur Commercial

qui sera responsable de notre filiale française dans la région parisienne. Il est assisté par une secrétaire très professionelle.

Il a l'objectif de renforcer nos ventes auprès d'une clientèle directe et indirecte, existante et à développer dans la France entière. *Attentif aux évolutions des* besoins du marché, il transmette à nous les informations nécessaires au *développement de nos activités.*

Nous préfér ons un ingénieur électronique agé de 35 ans environ avec expérience professionelle de vente de biens d'équipement dans le milieu industriel. La connaissance de l'allemand est obligatoire.

Pour tous informations complémentaires, veuillez appeler notre consultant, M. Klaus Raabe, 1949-2261-703148, *qui vous assure confidentialité.*

Merci lettre de candidature, CV et rémunération actuelle sous référence 864055 à BP 10 05 52, 5270 Gummersbach, Allemagne (Fax 1949-2261-703259).

KI
Kienbaum und Partner
Internationale Personal- und Unternehmensberater
Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Dresden, Frankfurt/Main, Hamburg, Hannover, Karlsruhe, München, Stuttgart, Zürich, Wien, San Francisco, São Paulo, Johannesburg

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 . 1 5

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique

Cabinet Conseil en Management des Ressources Humaines et de la Qualité, notre position sur le marché s'appuie sur les prestations d'une équipe performante auprès des entreprises, le développement de nouvelles approches et la valorisation d'une politique de partenariat.

Consultant

Votre familiarisation avec les exigences et les disciplines du Cabinet vous permettra de mener avec succès les actions de Conseil : Qualité, Stratégie et Management.
Vous serez alors en mesure de vous doter d'un projet personnel - intégrant l'animation d'une équipe - en cohérence avec la politique du Cabinet.
De formation supérieure Ingénieur, Sup de Co : vous avez au minimum une expérience de 5 ans dans l'industrie et/ou le conseil, enrichie, si possible, d'une démarche Ressources Humaines.
Pour ce poste basé à notre siège (Rouen), merci d'adresser votre dossier à A. Hébert (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 102 au COG hébert conseil s.a - 3 rue du Four - B.P-1151 - 76176 ROUEN Cedex.

COG hébert conseil
Ressources Humaines
membre de syntec — OPQCM

Le 28 septembre, ARPE, votre conseil en recrutement a emménagé au 128, rue du Faubourg St Honoré 75008 Paris

Tél. : 42 56 27 55
Fax : 45 61 19 79

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétariat Général

Directeur Administratif et Financier

Société Industrielle, située dans la banlieue nord-ouest de Paris, recherche son **Directeur Administratif et Financier.**
Vous assumerez la plénitude de vos responsabilités dans l'ensemble des domaines comptable, financier et administratif. Justifiant d'une solide formation comptable (DECS ou équivalent), vous avez exercé des fonctions similaires dans un contexte industriel, impérativement.
Outre votre technicité, vous devez posséder le sens du conseil, de l'innovation et d'excellentes aptitudes relationnelles. La pratique de l'allemand et/ou de l'anglais serait appréciée.
Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en indiquant prétentions, sous la réf. 16990 à notre Conseil **Impact Développement - BP 62.33 - 75818 PARIS Cedex 17**, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

impact développement — *L'autre sens du Conseil*

PARTICIPEZ A L'ESSOR DU 1ER ETABLISSEMENT FINANCIER DE LA REGION PICARDIE

La Caisse d'Epargne de Picardie se place au 1er rang des établissements financiers de sa région : plus de 1000 collaborateurs, des fonds propres supérieurs à 1 Milliard de Francs et 27 Milliards de total bilan.

Sa puissance commerciale et financière, au service du développement local s'appuie sur le renforcement de ses valeurs de proximité, de confiance, de rapidité de décision.

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT CONTROLE DE GESTION

Direction Financière et des Risques

Vous avez pour missions principales de garantir une information stable et régulière en vue d'évaluer, d'optimiser et de guider la politique de notre Caisse.

A ce titre, vous devez fournir un système d'information et de gestion performant. Vous élaborez, produisez et analysez les budgets de fonctionnement et d'investissement par centres de profit. L'analyse multidimensionnelle produits, clients, rentabilité, profitabilité, vous permet de fournir une évaluation objective de la politique menée grâce à l'élaboration et à la mise en oeuvre de systèmes, méthodes, outils et procédures améliorant la qualité et la sécurité des informations.

De formation supérieure, fort d'une expérience similaire, vous vous affirmez comme un excellent professionnel, maîtrisant le contrôle de gestion. Rigueur, ouverture d'esprit, sens de la communication et du management sont des atouts déterminants.



CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE

Merci d'adresser, pour un premier contact, votre dossier de candidature sous la référence CG/09 à la Direction des Ressources Humaines Caisse d'Epargne de Picardie - 2 Bd Jules Verne - BP 0727 - 80007 AMIENS Cédex 1.

NC Communication



Essonne
LE DEPARTEMENT

Dans le cadre du rapprochement de nos deux comités de développement, économique et touristique, et pour animer notre nouvelle structure (20 personnes, 20 millions de francs de budget), nous recherchons aujourd'hui



AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE L'ESSONNE

Responsable de la mise en œuvre de cette nouvelle structure et de son développement, vous assurez avec votre équipe une prospection dynamique, l'aide et le conseil aux entreprises, l'organisation de salons et de conventions d'affaires. Vous travaillez bien sûr en parfaite synergie avec les élus départementaux et entretenez des relations constructives avec l'ensemble des organisations professionnelles (organismes consulaires, patronat...).

A 35 ans minimum, de formation supérieure type Sciences Po, Droit Public, ENA, ESSEC ou HEC, votre solide expérience vous a permis d'acquérir une très bonne connaissance de l'entreprise et de ses mécanismes, ainsi que des collectivités locales et territoriales.

Outre votre autorité naturelle et vos qualités relationnelles, vous maîtrisez parfaitement l'anglais. La connaissance de l'allemand serait un plus apprécié.

Cette mission et ce poste vous motivent et vous souhaitez en savoir plus, appelez dès maintenant les collaborateurs d'ALLO-CARRIERES au (1) 49.09.09.49, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (précisez la réf. A624).

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

MEDIAPA

POUVEZ-VOUS DIRE QUE LA CARRIERE DES AUTRES NE VOUS INTERESSE PAS ?

NON. Parce que les Ressources Humaines vous passionnent.
Parce que votre formation d'enseignement supérieur vous a sensibilisé(e) à la gestion des hommes.
Parce que vous avez conduit avec succès, dans des structures larges, des missions d'audit, de bilan de compétences, d'évaluation de potentiels...
Nous vous proposons de mettre votre **expérience de DRH ou de Consultant** au service du département Ressources *Humaines que deux cabinets connus de conseil en recrutement créent.* A temps partiel ou à plein temps, votre fonction comportera également un large **rôle commercial** nécessitant de solides qualités relationnelles.
Poste basé à Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération sous la référence 4469 à JONCTION, 32 avenue Charles-de-Gaulle, 92 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

Jonction

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



Conseil - Audit - Expertise

EXAMINER LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES A PARTIR DE BESOINS SOCIAUX

Bordeaux
Clermont-Fd
Grenoble
Lille
Lyon
Marseille
Metz
Nantes
Paris
Rouen
Strasbourg
Toulouse

► Premier sur son marché, implanté nationalement et en croissance continue, notre Groupe de 180 personnes s'adresse particulièrement aux Comités d'Entreprise. Nous leur apportons un diagnostic et des préconisations sur la situation de leur entreprise, notamment lors de restructurations, fusions, acquisitions, changement profond de l'environnement concurrentiel.

► *Dans ce cadre, nous recherchons* sur toute la France des **CHARGÉS DE MISSION** expérience prof. minimum 2 ans et des **CONFIRMÉS**, *diplômés Grandes Ecoles*, IEP, Dauphine, 3ᵉ cycle. La maîtrise de l'analyse financière et la connaissance de *l'économie industrielle devront leur* permettre de donner une dimension nouvelle, créative et opérationnelle aux travaux qui leur seront confiés.

► Au-delà de leur excellente technicité et de leur sens de l'organisation, nous leur demanderons une forte implication dans la vie du Groupe, nous apprécierons leur aptitude à la communication et nous saurons leur donner diversité, formation et perspectives.

Envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions à :
Groupe Alpha, 18, rue Dubrunfaut, 75012 PARIS
A l'attention de Mme Eldine BOSSY
Merci de préciser la région souhaitée.

LA MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON

67 000 habitants - Banlieue Ouest - RER 15 minutes de l'Etoile

Directeur *adjoint*

SERVICE SANTÉ/SOLIDARITÉ

Chargé de la coordination des différents secteurs d'activité (petite enfance, santé, famille, troisième âge), vous aurez la responsabilité de la gestion administrative, comptable et *financière ainsi que celle du personnel (400 personnes).*

Pour ce poste d'encadrement, nous souhaitons intégrer une personnalité jeune et tonique.

A 30 ans, titulaire d'un Bac + 4 juridique ou économique et social, vous avez une expérience de l'animation d'une *équipe et une bonne connaissance des collectivités* territoriales.

Ouvert, disponible, vous saurez développer chez nous vos capacités d'écoute, de dialogue et de proposition.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo,
sous référence MDSS/01, à MT Conseil
BP 154 - 92504 RUEIL MALMAISON CEDEX.

MEDIAPA

DÉVELOPPER NOS RESSOURCES HUMAINES À BORDEAUX OU MARSEILLE

Nous sommes N°1 *dans le domaine* des services et de la restauration aux collectivités. Pour nos 39 000 collaborateurs, l'esprit d'entreprendre *c'est tous les jours et dans plus de 35 pays.* Jeune généraliste de formation supérieure spécialisée R.H., vous possédez 3 à 5 ans d'expérience opérationnelle de la fonction, acquise idéalement en société de services. Vous apporterez aux responsables opérationnels vos compétences en *G.R.H.* pour créer les conditions d'un fonctionnement optimum de nos exploitations. Votre ouverture d'esprit, votre capacité d'écoute et votre *aptitude à convaincre seront vos meilleurs* atouts pour devenir le soutien attendu.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature sous réf. LM273RRH à Patrick TORDJMANN SODEXHO BP 67 78185 Saint Quentin en Yvelines cedex ou composez le 36.15 CLIFF, code SODEXHO pour plus d'informations sur l'entreprise.

SODEXHO
Là où vivent les hommes.

CURRICULUM

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE-GESTION

Filiale de recherche d'un groupe pharmaceutique de dimension internationale, nous recherchons notre chef des services comptabilité et gestion pour nous aider à gérer notre développement.

Rattaché au Directeur Financier, vous prenez en charge l'encadrement et l'animation d'une équipe d'une quinzaine de personnes réparties sur deux sites en Région Parisienne. Vous êtes responsable de l'activité de ces deux unités en *charge de la comptabilité générale*, de la comptabilité analytique, de la trésorerie, de la mise en place d'un nouvel outil informatique, du suivi budgétaire... et leur apportez votre conseil en matière de procédures.

De formation commerciale supérieure et titulaire du DECS/DECF, âgé d'environ 35 ans, vous avez acquis une solide expérience dans le cadre de laquelle vous avez fait la preuve de vos aptitudes à l'animation d'une équipe.

La maîtrise de l'outil informatique et la pratique de la langue anglaise sont requises.

Votre rigueur administrative, comptable et votre sens de la communication sont indispensables pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 45/2197 0 à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPAÑA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

MEMBRE DE SYNTEC

Chef du Département Gestion et Nouveaux Développements Trésorerie

Nous sommes un Organisme Public, jouant un rôle de premier ordre dans le financement de la protection sociale.

L'une des clés de notre compétitivité est notre volonté d'accroître et d'adapter notre expertise, maintenir et accroître notre avance en matière de gestion et nouveaux *développements trésorerie.*

Directement rattaché au Directeur de la Gestion Financière et assisté par des collaborateurs expérimentés, votre mission sera de :

- Promouvoir, dans le cadre d'un schéma directeur de trésorerie à concevoir, l'utilisation de nouveaux circuits et moyens de paiement.
- Accompagner et anticiper les évolutions des circuits bancaires.
- Optimiser les outils d'analyse, réaliser des études d'opportunité.
- Conduire des missions d'audit et de conseil auprès des différents établissements.

Diplômé de l'enseignement supérieur, il est indispensable que vous ayez déjà acquis une expertise dans le domaine des circuits financiers et des moyens de paiement zone franc, où vous aurez commencé à prouver vos qualités de concepteur, de réalisateur et de communicateur.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre candidature sous référence A.TRE.01M à notre conseil, qui garantit la confidentialité.

EQUIPES ET ENTREPRISES
3, rue de la Bourse 75002 PARIS

PARIS • LONDRES • MANCHESTER • FRANCFORT • STUTTGART • MILAN • MADRID

[redacted] armaceutique sur le marché [redacted] Milliards de Francs de CA [redacted] la recherche.

[redacted] thélabo, Ela Médical est le [redacted] acteur français de stimu- [redacted] iques et de systèmes Holter [redacted] une progression annuelle de [redacted] n CA.

[redacted] eur
[redacted] omptables et Trésorerie)

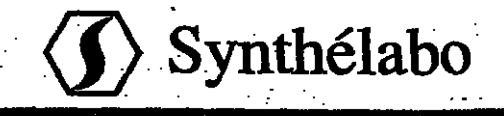
[redacted] ection Finan- [redacted] ez : [redacted] rationnellement le [redacted] ement des procédures [redacted] bles Groupe. [redacted] au plan quotidien les [redacted] cuits administratifs, [redacted] érer les procédures de gestion de trésorerie de la *Société* mère avec ses filiales.

Agé de 27/35 ans, de formation supérieure, vous avez acquis au cours de votre expérience professionnelle les connaissances comptables, fiscales et de gestion de trésorerie exigées pour ce poste.

Vous pratiquez l'anglais, possédez de bonnes connaissances en micro-informatique.

Nous recherchons un candidat motivé, apte à convaincre et à communiquer.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 92CT1 à l'attention de : Madame DONNAREL - Direction du Personnel *98/100 rue Maurice Arnoux - 92120 MONTROUGE.*



OC



Filiale du Groupe Caisse des Dépôts et spécialiste de l'immobilier, notre groupe au travers *d'une trentaine de filiales directes* réalise environ 6 milliards de francs de CA. Pour notre Direction Financière, nous recherchons un :

GESTIONNAIRE TRESORERIE ET PLACEMENTS

Boulogne Le service Trésorerie et Placements joue un rôle d'intermédiaire et de conseil entre les établissements financiers et les filiales du Groupe pour lesquelles il opère les placements *(400 sociétés et 6 milliards d'encours gérés). Le* titulaire du poste doit conseiller les filiales, négocier et réaliser des placements. Il analyse les marchés et conduit des études ponctuelles ou des montages de produits, dans un environnement informatique évolué. A 25/30 ans, de formation supérieure en Finance ou Gestion (Bac + 4, Ecole ou Université), *vous avez 2/5 ans d'expérience en tant qu'opérateur de* marché ou en gestion de trésorerie. Vous êtes rigoureux, vif et possédez de réelles capacités de négociation et le sens des contacts. Anglais courant souhaité. Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, cv, photo, prétentions) *en précisant la référence 4262 M à* notre Conseil **ACTIMAN, 6, rue Arsène Houssaye** 75008 Paris, qui vous garantit une entière discrétion.

Organisation et Publicité

Nous sommes un groupe bancaire international possédant l'une des meilleures signatures

SALESMAN

PRODUITS DÉRIVÉS SUR ACTIONS ET INDICES.

Vous assurerez le montage et la vente auprès d'une clientèle d'investisseurs institutionnels et votre compétence technique vous permettra de gérer, le cas échéant, une partie des risques. Vous intégrerez une équipe motivée et performante et votre force de proposition contribuera au développement de cette activité.
De formation ingénieur, vous avez une expérience de 2 à 3 ans de vente ou de trading de ces instruments.
Poste basé à Paris.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 36816, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM (Organisation et Publicité)

CONTROLEUR DE GESTION PARLANT BIEN ANGLAIS

Notre holding est l'expression d'une volonté stratégique de croissance, traduite en 5 ans, dans les faits, par l'évolution de notre PME familiale de 200 personnes à un Groupe de sociétés représentant 1000 personnes. Nous sommes industriels et leaders mondiaux dans notre domaine. Nos produits sont reconnus comme les plus innovants.

En un mot vous contribuez aux décisions des *Directions Générales* très opérationnelles auxquelles vous savez vous associer. Rattaché directement à notre *PDG*, votre rôle se définit par l'impératif d'avoir, de façon centralisée, une fonction d'exploitation des données de gestion de nos différentes unités (20 sociétés dont 7 à l'étranger). Votre rôle se définit aussi par la nécessité de favoriser notre réflexion stratégique à partir d'éléments d'information rapides et bien maîtrisés. A vous donc de concevoir et d'organiser les consolidations, d'analyser chiffres et résultats, d'établir statistiques et synthèses et d'émettre vos recommandations. Point particulièrement motivant : vous aurez aussi à mener des audits d'acquisition dans le cadre de notre croissance exogène.

35 ans environ, diplômé d'études supérieures en Gestion/Comptabilité/Finance, vous avez bien sûr une expérience réussie dans cette fonction du contrôle de gestion. Nous attendons une compétence très affirmée autant qu'une personnalité convaincante, pertinente, active, *communicante*. Poste basé dans la région de Reims (à une heure quinze de Paris).

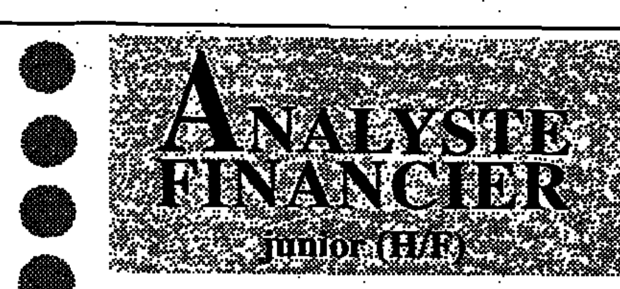
Merci d'adresser lettre, cv, photo sous réf. 1/929 à BERNARD JULHIET - 79/83, rue Baudin - 92309 Levallois-Perret Cedex.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS • LYON • LILLE • STRASBOURG • NICE • BRUXELLES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



Au sein du service "ACTIONNARIAT et ANALYSE FINANCIERE des SEM", vous serez le Collaborateur direct du Responsable de l'Unité "ANALYSE FINANCIERE", qui agit en prestataire de services tant auprès des services du siège que des Directions Régionales.

A ce titre, outre votre rôle de conseil permanent, vous participerez activement à :
- l'élaboration et à la mise en place de nouvelles méthodologies d'analyse financière des sociétés (SEM et autres sociétés locales)
- l'analyse des comptes de ces sociétés (rédaction d'avis financiers, rapports de synthèse...)
- l'animation de formations à l'analyse financière de collaborateurs en Directions Régionales.

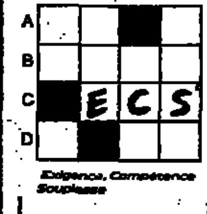
A 25/30 ans, de formation supérieure minimum BAC + 4, de type Grande Ecole ou maîtrise de gestion, option Finances, vous bénéficiez d'une première expérience en analyse financière et vous connaissez si possible le secteur local. Vous pratiquez en outre la micro-informatique.

Votre ouverture d'esprit et votre sens du conseil, votre esprit d'initiative et votre fort investissement personnel vous permettront de réussir à ce poste.

Poste basé à Paris, nécessitant de fréquents déplacements en province. Merci d'adresser sous réf. 1800LM, lettre manuscrite, CV et photo en indiquant vos souhaits de rémunération à notre Conseil :

LIGHT, Jean-Noël MERKENBRACK,
5/7 rue Jeanne Braconnier,
92366 MEUDON LA FORET cedex,
qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

LIGHT



ECS, leader européen de la location d'ordinateurs IBM recherche pour sa filiale PROLAND spécialisée dans la commercialisation de progiciels de gestion le :

Responsable du Département

"Progiciel Gestion du Personnel"

Votre mission comprendra deux axes principaux : la supervision des opérations d'avant-vente en clientèle et le management de l'équipe des 10 techniciens et consultants chargés de la mise en place des progiciels chez le client. Vous serez responsable de la gestion de cette équipe et de la qualité du service rendu.

A 30/35 ans, vous connaissez parfaitement la paie informatisée, vous avez une première expérience de l'encadrement et une bonne culture informatique. Vos qualités relationnelles, votre sens du service associés à votre goût pour le management seront les atouts de votre réussite à ce poste.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, et prétentions sous référence AC 209 à ECS Relations Humaines - 16 rue Washington, 75399 PARIS CEDEX 08.



VOTRE AVENIR EN 3 LETTRES

Le développement des ressources humaines est notre métier. Nous intervenons principalement en conseil de carrière - réorientation individuelle et reclassement collectif - et en évaluation et recrutement auprès d'une clientèle industrielle diversifiée et performante dans ses choix. Riches de dix personnalités, nous renforçons notre potentiel d'intervention technique par le recrutement de :

JEUNES CONSULTANTS

Avec lesquels nous continuerons à développer la qualité de nos interventions sur les différents créneaux de notre activité.

De formation supérieure ressources humaines, vous disposez d'une première expérience de l'intervention en entreprise dans nos domaines d'activité et souhaitez poursuivre votre évolution dans ce métier.

Si le respect et l'écoute des hommes, le souci de privilégier la qualité dans le cadre d'une véritable équipe sont des valeurs *que vous souhaitez partager, nous vous proposons de* continuer à progresser avec nous.



Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence JC 2009M à **QUIEL** - 160 rue de Paris 92100 Boulogne

Publipanel

Société industrielle, leader dans le domaine de l'équipement des routes (CA 330 millions de Francs, 5 sociétés consolidées en France), recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Paris Ouest — ***500 KF +***

Rattaché au Directeur Général et encadrant une équipe d'environ 30 personnes, vos attributions couvriront la totalité de la fonction comptable et financière, la gestion du personnel et l'administration générale. Vous serez en outre l'élément moteur du développement et de la mise en oeuvre de nos nouveaux systèmes d'information, avec pour objectif l'amélioration de notre contrôle de gestion.

Agé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC + DECS), vous avez acquis au minimum 5 ans d'expérience dans un environnement industriel et maîtrisez les techniques comptables anglo-saxonnes.

Une bonne pratique de la langue anglaise, vos capacités d'encadrement, votre implication personnelle et votre disponibilité vis-à-vis des opérationnels vous permettront de jouer un rôle actif auprès de la Direction Générale et d'exercer avec succès le haut niveau de responsabilité proposé.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous réérence. P360 M à Ernst & Young Conseil - 51, rue Louis Blanc, Cedex 75, 92037 Paris la Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG
CONSEIL

ORC

Consultants Ressources Humaines

Le développement de nos actions de conseil en interne auprès d'entreprises importantes, nous conduit à renforcer notre structure. Nous souhaitons rencontrer des consultants séniors animés comme nous d'un souci permanent d'écoute, d'analyse, de compétence et de rigueur dans le suivi de nos missions : recrutement, mobilité interne, formation.
Une expérience d'au moins cinq ans, acquise au sein d'une DRH ou d'un cabinet, une formation supérieure en sciences humaines seront de bons atouts. De solides qualités relationnelles, un engagement personnel important sont indispensables. Jacqueline RIQUIER étudiera en toute confidentialité les candidatures adressées sous référence 591/M
SCALENE *Ressources Humaines*, - 8 rue Saint Philippe du Roule 75008 Paris.

CURRICULUM

Holding industriel recherche

JURISTE

DESS - DEA ou Maîtrise en Droit
2 à 3 années d'expérience indispensables
en service juridique d'entreprise
ou en cabinet d'anciens conseils juridiques.

Il devra notamment :
• être familiarisé avec le droit des affaires et le droit des sociétés (fiscalité appréciée) • assurer le secrétariat social des sociétés (A.G., C.A., publicité...) • prendre en charge directement une partie importante des affaires juridiques de la maison-mère et de ses filiales • travailler en étroite collaboration avec la Direction Comptable et du Contrôle de Gestion et, de ce fait, comprendre et étudier les documents comptables de base • suivre le contentieux privé et administratif, faire des études et rédiger les synthèses, rédiger les contrats et protocoles en tout domaine.
Salaire annuel brut proposé : 180 KF sur 13 mois.
Progression en fonction des objectifs atteints.

Envoyer CV et photo à l'attention de M. PICQUE
S.F.P.I. - 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 PARIS

Publipanel

Société internationale - 4,5 Milliards de C.A. en 1991, 2 900 personnes en France et à l'étranger - nous produisons et commercialisons des articles de luxe. Nous recherchons notre :

RESPONSABLE PROPRIETE INDUSTRIELLE

Avec une équipe de 8 personnes, vous prendrez en charge les domaines de la contrefaçon et de la protection des marques et serez notre ambassadeur auprès de nos interlocuteurs français et étrangers.

De formation supérieure spécialisée, une expérience conséquente dans cette fonction vous a amené à des résultats tangibles. Vous maîtrisez réellement les techniques et procédures de la propriété industrielle et vous parlez l'anglais *parfaitement*.

Votre motivation pour ce métier vous permettra d'évoluer dans un contexte international pour une entreprise résolument dynamique et réactive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), sous référence RPI/0209, à notre *Conseil* : ***QUIEL*** *- 160, rue de Paris* 92100 BOULOGNE.

QUIEL

Publipanel

IMPORTANTE ORGANISATION HUMANITAIRE
(Association reconnue d'utilité publique)
orientée vers le soutien au développement des tiers-mondes

recrute

RESPONSABLE DE SON SERVICE AMÉRIQUE LATINE

MISSIONS ET OBJECTIFS :

Sous la responsabilité du Directeur du Département Projets et Programmes, il met en œuvre les objectifs de développement définis par l'Association pour le continent latino-américain. Il gère et contrôle un budget de 15 MF et assure le suivi des réalisations mises en œuvre dans le continent.
Il assure la gestion des ressources humaines de son service (quatre personnes).

PROFIL ATTENDU :

- Expérience réussie de plusieurs années de gestion d'un budget, d'encadrement d'équipe et expérience de vie associative.
- Bonne connaissance du continent latino-américain et expérience des problèmes de développement sur ce continent.
- Niveau de culture générale et technique : bac + 4.
- Bonne pratique de l'espagnol.
- La pratique du portugais ainsi que celle de l'informatique sont un plus.

INTÉRÊT DE LA FONCTION :

- Action et innovation dans un contexte international en changement.
- Finalité et environnement riches.

CONDITIONS OFFERTES :

- Grande autonomie et importantes responsabilités.
- Rémunération en relation avec l'environnement associatif et selon l'expérience.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo
sous nº 8569 LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-P.-Avia - 75902 Paris Cedex 15.

Notre filiale **SA LE MONDE IMPRIMERIE**

recherche un(e)

COMPTABLE

Assistant le Comptable Principal et en collaboration avec les services de la maison mère, votre mission comprend deux volets :

- ***Production des comptabilités générale et analytique :*** établissement des journaux, contrôle des comptes, arrêtés mensuels ;
- ***assistance trésorerie :*** émission des règlements, suivi des états périodiques de trésorerie.

27 ans minimum, titulaire d'un BTS comptabilité, vous avez une expérience de 5 ans environ en comptabilité (en entreprise ou cabinet). Organisation, fiabilité, esprit d'équipe, telles sont les qualités que nous exigeons pour ce poste polyvalent.

Adresser votre dossier de candidature, sous la référence **LM/005, à la Direction du personnel du *Monde*, Gestion des emplois, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.**

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

CONTROLEUR DE GESTION CONFIRMÉ

Notre Direction des Assurances Dommages des Particuliers - 5,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, 1 000 personnes, 1/2 milliard de budget propre - recherche un responsable du Contrôle de Gestion, doté d'une solide expérience, pour :
- animer, avec le concours de deux contrôleurs de gestion expérimentés, les processus de détermination des objectifs (commerciaux, frais généraux), de suivi et d'analyse des résultats,
- apporter son savoir-faire dans l'amélioration des systèmes de pilotage (comptes d'exploitation prévisionnels, évaluation économique des projets),
- éprouver sa réactivité dans un environnement plein de défis (rapide évolution des performances, réduction des coûts, appréhension économique des activités nouvelles).

Si les dimensions valeur ajoutée et réactivité vous motivent plus que la compilation de standards bien établis, adressez votre candidature (lettre, CV et rémunération actuelle), sous réf. M05G, à Jean-Pierre LAPANOUSE - Département Ressources Humaines - Secteur Emploi - 33, rue La Fayette 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.

Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays.

Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.



Organisation et Publicité

Un groupe industriel français de premier plan recherche pour sa filiale allemande à MUNICH (450 personnes) un :

Assistant controller — Réf. 1411/IAM

Rattaché au Directeur Financier, vous prendrez en charge le reporting, les budgets, le contrôle de gestion industriel et la mise en oeuvre des contrôles internes.
Expérience minimum de 6 ans dans une fonction similaire en milieu industriel.

Contrôleur de gestion — Réf. 1412/IAM

Rattaché au Directeur Financier, vous préparerez et analyserez le reporting, déterminerez le prix de revient et serez impliqué dans des études ponctuelles pour améliorer l'outil de production.
Expérience minimum de 3 ans en audit ou contrôle de gestion industriel.

Trésorier — Réf. 1413/IAM

Vous assurerez la gestion de trésorerie, les relations bancaires, les prévisions ainsi que tout reporting relatif à la fonction.
Expérience minimum de 3 ans en trésorerie ou comptabilité au sein d'un groupe international.

Pour tous ces postes évolutifs, un allemand courant ainsi qu'une expérience professionnelle réussie en Allemagne sont essentiels.

Merci de contacter Ivor ALEX au (1) 42 89 09 17 ou lui adresser un dossier de candidature avec la référence du poste à - NORMAN PARSONS - 12 rue de Ponthieu - 75008 Paris



Publipanel

UN ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN RENFORCE SA DIRECTION FINANCIERE EN INTÉGRANT UN

Opérateur de Marché

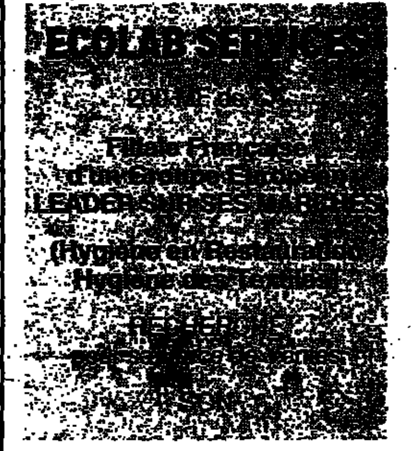
AU SEIN DE NOTRE SALLE DES MARCHÉS, VOUS RÉALISEREZ DIFFÉRENTS TYPES D'INTERVENTIONS SUR LES MARCHÉS OBLIGATAIRES, -PRIMAIRES, SECONDAIRES, DÉRIVÉS-, NÉCESSAIRES AU REFINANCEMENT, À LA GESTION DU RISQUE DE TAUX ET À LA GESTION DES PORTEFEUILLES DE L'ÉTABLISSEMENT.

VOUS CONTRIBUEREZ ÉGALEMENT À LA CONCEPTION ET À LA COTATION DE NOUVEAUX PRODUITS POUR LA CLIENTELE ET PARTICIPEREZ AU FINANCEMENT DE NOS FILIALES.

VOUS AVEZ IMPERATIVEMENT CONFIRME VOS MOTIVATIONS POUR CE METIER PAR UNE EXPERIENCE DE 6 MOIS À 1 AN EN SALLE DES MARCHÉS OU VOUS AVEZ PU ETRE EN CONTACT AVEC DES INVESTISSEURS OU DES GESTIONNAIRES OBLIGATAIRES. VOUS MAITRISEZ LES NOUVEAUX INSTRUMENTS FINANCIERS : SWAPS, FUTURES, OPTIONS.

VOUS ETES ISSU D'UNE GRANDE ECOLE DE COMMERCE OU JUSTIFIEZ D'UNE DOUBLE FORMATION (ECOLE D'INGÉNIEUR + 3EME CYCLE EN FINANCE) ET VOTRE ANGLAIS EST OPÉRATIONNEL.

MERCI D'ADRESSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE (LETTRE MANUSCRITE, CV, PHOTO ET PRÉTENTIONS) SOUS RÉF. 324MO À **LBW**, 10 RUE JEAN GOUJON, 75008 PARIS, QUI TRANSMETTRA.



FORMATEUR

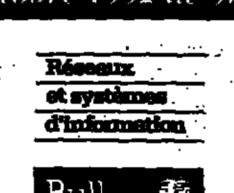
Rattaché au Directeur du développement et de la formation, sa mission consistera à :
- Analyser les besoins des commerciaux
- (Re) construire les modules de formation
- Organiser et animer les réunions
- Mesurer l'efficacité de ses interventions

Ce poste nécessite une expérience soit commerciale soit de formateur dans l'environnement du SERVICE.
De fréquents déplacements de courte durée en France sont à prévoir.
Cet homme de communication, (ou cette femme) créatif (ve) agé (e) de 28 à 35 ans diplômé (e) de l'enseignement supérieur parlera anglais.
Poste basé dans le 92 (proche RER)
Merci d'adresser votre candidature à : Mme C. ETHEART
ECOLAB SERVICES - 8, rue Rouget de Lisle
92442 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

ENEES ... PECTIVES

mercredi 28 octobre 1992 de 9h à 11h

Le Monde



vous invite à assister à sa tribune :

"Passeport pour l'avenir ou comment faire évoluer la réalité sociale en fonction d'une ambition technologique novatrice"

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

Responsable de ressources humaines

région bordelaise



En accord avec la stratégie définie par le groupe, vous prendrez en charge avec l'aide d'une petite équipe, la gestion des ressources humaines d'une division regroupant plus de 600 personnes reparties sur trois sites.

Au delà de la prise en compte classique de la mission : gestion des carrières, appui de l'encadrement, dialogue avec les partenaires sociaux ; recrutement, paie, CE ... vous assurerez :
- le développement des outils de gestion et de formation ;
- la mise en place d'une cellule de "formation/apprentissage" :
- l'interface RH avec la DRH France du groupe.

Pour répondre aux exigences de cette fonction très opérationnelle, nous souhaitons rencontrer un professionnel des ressources humaines justifiant d'une expérience minimale de 10 ans acquise en environnement industriel.

La formation supérieure juridique ou économique sera nécessairement assortie d'une autorité naturelle, d'un réel sens de l'écoute et de qualités d'organisation.

Le contexte rend souhaitable la pratique de l'allemand et/ou de l'anglais.

Ce poste, assorti d'une rémunération attractive présente de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe international KSB, leader mondial des pompes et robinetterie industrielles.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM 09 à Exécutive 153, Bd de Magenta 75010 Paris.



Consultants seniors futurs associés

PARIS ET PROVINCE

RESSOURCES HUMAINES ET RECRUTEMENT

Grâce à la taille humaine des six cabinets de notre Groupe, nous restons proches à Paris, en province et outre-mer, des besoins des entreprises et des aspirations des candidats. Aujourd'hui, nous aimerions accueillir des consultants seniors spécialisés en recherche de cadres et en ressources humaines, au professionnalisme gagné en cabinets, innovateurs et motivés par les nouveaux horizons de notre métier. Le respect de l'homme, client, candidat, collaborateur inspire notre éthique et garantit notre réussite commerciale et financière. Si vous exercez le métier avec le même esprit et les mêmes ambitions, écrivez à PAUL-EMILE TAILLANDIER qui étudiera en toute confidentialité votre dossier 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS sous réf 8013.



CONTESSE

CONTROLEUR DE GESTION Lille

■ Filiale d'un Groupe International, cette société de services (1500 personnes) est leader dans son domaine.

Dans le cadre de sa nouvelle organisation, elle crée pour sa région NORD-EST, le poste de CONTROLEUR DE GESTION.

■ Votre mission : véritable bras droit du Directeur de région, vous mettez en place le système de contrôle de gestion, organisez la comptabilité et consolidez les différentes filiales (élaboration et contrôle du budget, reporting, gestion financière, analyse des marges, aide à la décision, audit des procédures).

■ Votre profil : à 28/32 ans, de formation supérieure, habile négociateur, vous avez une expérience d'environ 5 ans du contrôle de gestion dans une firme décentralisée. Une spécialisation en Expertise Comptable serait un plus. Ce poste basé à Lille nécessite de nombreux déplacements.

■ Adressez lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée sous référence B11/LM à : SELECOM 226, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.



LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial



Notre société développe à BOSTON, le logiciel **"PRO ENGINEER"**, la "TOP TECHNOLOGY" en matière de C.A.O. mécanique. Une croissance exceptionnelle (+ 80 % de C.A. par an), des références prestigieuses, témoignent du succès de P.T.C. Pour asseoir notre position de leader, nous recherchons aujourd'hui plusieurs

INGENIEURS COMMERCIAUX CAO

400 KF +

PARIS

PROFIL : ❑ 25/35 ans ❑ formation supérieure (Ingénieur Grande Ecole / ESC) ❑ une expérience réussie dans la vente de produits high tech auprès de grands comptes ❑ une grande autonomie et un réel tempérament commercial.

MISSION : ❑ développer une clientèle de haut niveau ❑ en collaboration avec un ingénieur d'application, analyser les besoins de vos prospects et présenter des solutions appropriées ❑ fidéliser vos clients en contribuant à l'amélioration de leurs performances.

OFFRE : ❑ un environnement international de haute technologie ❑ un produit sans égal sur son marché ❑ une équipe jeune, enthousiaste et très professionnelle ❑ une rémunération non plafonnée (fixe + variable).

Pour un entretien individuel avec la société

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 11, rue Heinrich - 92100 BOULOGNE. Fax : (1) 46 21 78 13 en indiquant la référence 6254 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

LE TROMBINOSCOPE

2 CHEFS DE PUBLICITE

Paris / Province

Le TROMBINOSCOPE du Parlement, Gouvernement et Institutions est aujourd'hui l'indispensable outil de travail et de référence de l'ensemble des décideurs politiques, économiques, culturels ainsi que des médias.

Avec 12 500 exemplaires et plus de 125 000 lecteurs. LE TROMBINOSCOPE fait partie des supports qui comptent pour institutionaliser les entreprises et dynamiser les institutions publiques ou parapubliques.

Pour notre développement auprès des annonceurs, des entreprises et des collectivités nous recherchons 2 Chefs de Publicité.

De formation supérieure, à 25/27 ans, vous êtes un professionnel confirmé de la vente. Une expérience en support serait un atout. Autonome et organisé, vous saurez mettre en place vos actions de prospection et gérez des contacts à haut niveau. *Ces 2 postes, situés à Paris* impliquent de fréquents déplacement, 15 jours par mois pour le secteur province (une voiture est indispensable).

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et prétentions au TROMBINOSCOPE. Caroline Sania. 18/20 rue Guynemer. 92441 ISSY LES MOULINEAUX.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



Ingénieur Commercial

SUD ELECTRA

(CA 35 MF - 10 personnes) filiale - en forte progression - du Groupe Suédois **AXEL JOHNSON AB** (CA 32 Mrds F - 21 000 personnes).

Nous commercialisons et implantons dans la CEE des ateliers de traitement de surface.

Nous développons par des brevets exclusifs une technologie très performante de dégradation biologique préservant l'environnement.

Nous recrutons à **PARIS :**

INGENIEUR COMMERCIAL

Métallurgie ou Génie Chimique

29 ans mini, vous avez une expérience confirmée de vente d'installations industrielles et une bonne connaissance de l'anglais.

Relevant du Directeur "Division Procédés Biologiques" à Stuttgart, vous bénéficierez, après formation à nos produits et méthodes, d'une **LARGE AUTONOMIE** au sein d'une petite équipe performante. Vous serez chargé notamment sur **la France, la Grande-Bretagne et le Bénélux** de :

- concevoir, proposer et mettre en œuvre la stratégie commerciale,
- développer les ventes, participer à l'élaboration des propositions techniques et commerciales en collaboration avec le Département Réalisation,
- négocier les contrats et assurer le suivi commercial.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Merci d'écrire sous réf. ELEC/ING.COM/47M, en indiquant votre salaire actuel à notre conseil : Richard Bénatouil - **GROUPE BBC** - 1 bis place de Valois, 75001 Paris.

Discrétion absolue et réponse assurées.

Nous sommes la filiale française en forte expansion d'un important groupe spécialiste des produits et fournitures de bureau. Nous développons nos ventes via deux canaux : la distribution traditionnelle et la grande distribution. Nous recherchons notre

DIRECTEUR COMMERCIAL

Poste basé au Sud de Paris (91)

Votre mission : Sous l'autorité directe du P.D.G, vous *animez notre force de vente (environ 15 personnes).* Vous participez activement à l'élaboration et à l'application de la stratégie commerciale et à la mise en place d'actions promotionnelles. Attentif à la gestion du quotidien, vous travaillez en étroite collaboration avec les différents services de l'entreprise (marketing, finance, ADV).

Votre profil : A 35 ans au moins, vous bénéficiez d'une *expérience de manager commercial en circuit grossiste et* commerce de détail. Une bonne connaissance du marché des fournitures de bureau serait appréciée. Votre charisme et une grande finesse d'analyse font de vous un leader clairvoyant et respecté. Pragmatique et volontaire, vous saurez devenir l'un des acteurs essentiels de notre développement.

Les entretiens auront lieu le 21 Octobre 1992.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 34731 à HCA 19/21 Bd Gambetta - 92137 Issy les Moulineaux Cdx qui transmettra.

EQUIPEMENTIER AUTOMOBILE EUROPEEN EN FORTE CROISSANCE

recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL HAUT NIVEAU

Vous assurez l'intégralité du développement des produits : mise au point avec les B.E., homologation, vente et coordination des achats et de la production.

Vous êtes responsable de votre part de marché et de votre chiffre d'affaires.

A la trentaine et bilingue Allemand, votre formation d'Ingénieur a été confortée par une expérience comparable dans le Secteur Automobile.

Situé en région parisienne au sein d'une équipe jeune et dynamique, ce poste est assorti d'une rémunération à hauteur des responsabilités et d'un véhicule de fonction ; il offre de sérieuses perspectives de développement professionnel.

La confidentialité absolue des candidatures est garantie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 1261 LM à :

ROHDE & PARTNER
82, rue de Provence 75009 PARIS.
Spécialiste Secteur Automobile.
Tél : 42 82 02 04
Fax : 42 82 14 02

ANNONCES SUR 3615 LM

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF



VILLE DE MONTREUIL

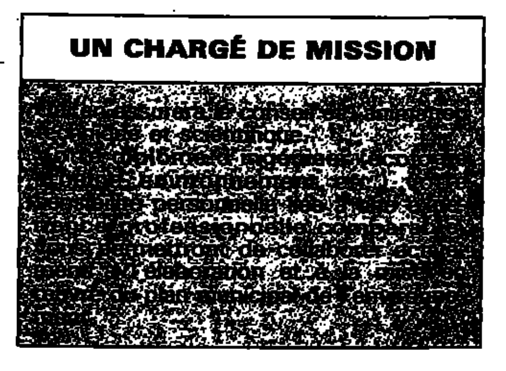
(SEINE-SAINT-DENIS - 100 000 habitants)

Notre volonté de veiller à la valorisation et à la protection de notre environnement nous amène à créer une

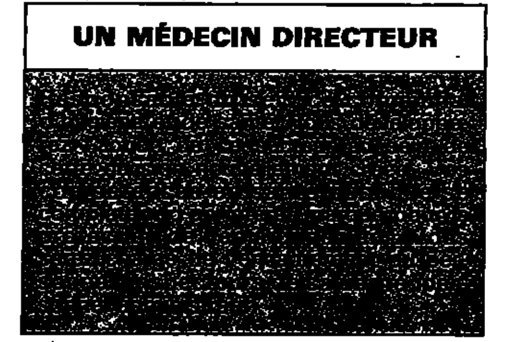
DIVISION DE L'ENVIRONNEMENT

pour laquelle nous recrutons

UN CHARGÉ DE MISSION



UN MÉDECIN DIRECTEUR



Adresser candidature, CV à

MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE
HOTEL DE VILLE - 93105 MONTREUIL CEDEX

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE RECRUTE

LE RESPONSABLE

de son service de développement social local.

Responsable d'une équipe pluridisciplinaire,
vous aurez à conduire l'évolution de ce service et son développement :
- Évolution des métiers.
- Introduction de la bureautique.
- Développement de la complémentarité avec d'autres secteurs de l'organisme et d'autres entepnses.

POUR CE FAIRE :

- *Vous avez une expérience significative du management d'équipe ou une formaton supérieure et une première expérience de l'audit et de la conduite du changement.*
- *Vous avez de la combativité, de la rigueur, de la curiosité et de la persévérance.*

Rémunération de départ 145/167 KF annuels selon profil.
Pour tout renseignement complémentaire, appelez le 90-27-87-60
Adressez votre candidature avec un *curriculum vitae* détaillé à :
M— LE DIRECTEUR, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE
6, rue Saint-Charles - 84000 AVIGNON

L'OFFICE DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE AGRICOLE DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Etablissement public basé à Paris, recherche un

CHEF DE DIVISION

RATTACHE AU DIRECTEUR dans une structure de 10 personnes, vous aurez en charge :
- le suivi des questions communautaires,
- la gestion interne (ressources humaines, budget, informatique),
- la coordination des mesures d'intervention.

De formation supérieure (minimum BAC + 4), ayant une expérience professionnelle réussie d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion administrative, vous possédez, de plus, une bonne connaissance de la micro-informatique.
Doté de qualités relationnelles, d'adaptation et d'initiatives, vous possédez également beaucoup de rigueur de gestion.
Ce poste peut impliquer des déplacements dans les DOM.
Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV détaillé et photo au Directeur de l'ODEADOM
28, bd de Grenelle 75015 PARIS.

ODEADOM

LE DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

recrute dans les meilleurs délais

UN RESPONSABLE CONTRACTUEL

pour sa maison d'initiation à l'environnement

DESCRIPTIF DU POSTE :

– gestion administrative et budgétaire de l'équipement et encadrement du personnel placé sous votre autorité ;
– élaboration d'un projet pédagogique en direction de divers publics et notamment du public scolaire ;
– commercialisation du produit environnement.

PROFIL DU CANDIDAT :

– d'un niveau bac + 2 (minimum), le futur responsable devra disposer si possible d'une formation de gestionnaire commercial et d'une formation scientifique dans le domaine de l'environnement ;
– il devra faire preuve d'esprit d'équipe et d'une réelle capacité d'organisation, d'encadrement et d'animation ;
– il aura le sens des relations humaines et sera à même d'être très disponible.

RÉMUNÉRATION :

A discuter selon votre profil.

Adresser lettre motivée de candidature et CV à :

M. le Président du Conseil Général
Direction du Personnel et de la Formation
Place de la Révolution française
90020 BELFORT Cedex • 84-36-90-30

(Sur demande, il vous sera communiqué un dossier complet du poste à pourvoir.)

Ville de Valence

Ville de Valence (26) recrute son

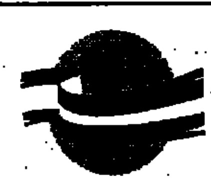
Dire[redacted]r de l'Action[redacted]iale H/F

- Il est chargé de la mise en oeuvre de la politique d'action sociale de la ville.
- Il assure la direction, l'animation et la coordination des services placés sous sa responsabilité (soit 270 personnes) :
  - polyvalence de secteur et gestion d'une circonscription d'action sociale.
  - protection d'action sociale.
  - protection maternelle et infantile.
  - structure d'accueil de la petite enfance.
  - services à domicile et maisons d'accueil pour personnes âgées.
  - gestion des différents types d'aide aux familles.

Ce poste nécessite une solide expérience en matière sanitaire et sociale, de réelles compétences dans le domaine de la gestion et de l'encadrement.
Le candidat doit avoir des qualités humaines et relationnelles qui lui permettent de collaborer efficacement avec les nombreux partenaires de la Ville dans le domaine de l'action sociale.
Poste accessible aux directeurs Territoriaux ou Attachés Principaux remplissant les conditions de nomination.
D. Barré vous remercie de lui écrire (réf. 1233/FLM)

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
Le Rodin, 26 rue Louis Blanc, 69006 LYON.
PARIS - MUNICH - LONDRES - BARCELONE

MEDIA-SYSTEM



LE CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHONE

RECRUTE UN

CONSEILLER TECHNIQUE EN SÉCURITÉ

MISSIONS : Il aura pour missions de mettre en place et d'organiser les actions relatives à la sécurité des bâtiments du Conseil général, des personnels (3 500 agents), et du public.
Il devra être capable de former, d'animer et d'encadrer une équipe.

PROFIL : Expérience solide en matière de sécurité acquise au cors d'une carrière dans la police (niveau commissaire) ou dans l'armée (niveau officier).
Esprit d'analyse et de décision, rigueur, autorité, sens des responsabilités.
Sens des relations et du travail en équipe.

STATUT : Détachement ou contractuel.

CANDIDATURE : Lettre manuscrite + CV + photo à l'adresse suivante:

Conseil général des Bouches-du-Rhône
Service de la Questure
Bureau des Moyens généraux
Hôtel du département
13256 MARSEILLE CEDEX 6
Poste téléphonique : 91-57-31-64

MEDIA-SYSTEM



Le Président du CONSEIL GENERAL de l'ALLIER (Moulins, 400 p., 1.5 MdF de budget) recherche son

DIRECTEUR DE CABINET

Formant avec le Président et le Directeur Général des Services une équipe jeune, soudée et active, le Directeur de Cabinet se voit confier les missions suivantes :
- il suit les affaires et contacts liés à la fonction de Président, les traite sur délégation ou sur directive ;
- il assure un travail rédactionnel important : courriers, discours, notes, communiqués. ;
- il propose et organise toute action destinée à promouvoir et valoriser le travail et les réalisations du Conseil Général ; il supervise en cela le Service de Communication ;
- il est responsable du protocole

Cette fonction s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur littéraire ou politique (30/35 ans), qui apporte une expérience démontrant ses capacités relationnelles et rédactionnelles. Elle nécessite aussi une sensibilité et une culture politiques approfondies, un comportement chaleureux, ouvert et juste, la motivation pour s'intégrer durablement dans une ville moyenne de province.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 8543 B. à BERNARD JULHIET 18, cours Suchet - 69002 LYON.

Membre de Syntec — BERNARD JULHIET CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS - LYON - LILLE - STRASBOURG - NICE - BRUXELLES

Organisation et Publicité

La Fondation Santé des Etudiants de France

recherche pour l'un de ses établissements hospitaliers situé en proche banlieue Sud-Est de PARIS, un :

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

En charge de la totalité de la fonction personnel, vous appuierez le Directeur dans la coordination des différents services administratifs et opérationnels, et participerez à la préparation du projet de regroupement de cet établissement actuellement implanté sur deux sites peu éloignés.

De formation supérieure (Droit, Eco...) et doté d'une expérience de 3 à 5 ans acquise dans une Direction du Personnel (au sein d'un contexte informatisé), vous souhaitez élargir vos domaines d'intervention et êtes motivé par le contexte médical.

Nous vous proposons pour ce poste, où votre fiabilité et votre disponibilité vous permettront d'être un interlocuteur apprécié à tous les niveaux, une rémunération d'environ 170 KF (selon CC 1951) assortie d'un logement de fonction.

Merci d'adresser votre candidature : lettre et CV, sous réf. P359M à Ernst & Young Conseil, 51 Rue Louis Blanc, Cedex 75, 92037 Paris la Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG CONSEIL

OEC

L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

recrute

UN PROFESSEUR ASSOCIÉ ET UN MAITRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ

pour le département des productions animales et sciences de l'aliment

Conditions à remplir :

- **PROFESSEUR ASSOCIÉ :** AGRÉGÉ DES ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES, OU DOCTEUR ÈS-SCIENCES OU PHD, OU DIRECTEUR DE RECHERCHES.
- **MAITRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ :** Docteur vétérinaire, ingénieur agronome, ou équivalent, titulaire d'un DEA en bactériologie alimentaire ou tout pré-acquis professionnel de niveau similaire.

Objectifs :

– Contribuer au développement du secteur qualité et sécurité en agroalimentaire de l'École nationale vétérinaire d'Alfort.
– Participer aux enseignements élémentaires et complémentaires en microbiologie alimentaire.
– Coordonner les activités de recherche sur un thème à dominance microbiologique.

Renseig. sur les profils de l'emploi : Mlle le professeur LAVAL. Tél. 43-96-71-23 ou DPASA : Tél. 43-96-71-28 ou 4396-71-29

Envoyer les candidatures au :

SECRÉTARIAT DE DIRECTION
ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE
7, AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE
94704 MAISONS-ALFORT CEDEX
TÉL. : 33.1.43.96.71.80 — 33.1.43.96.7181
FAX : 33.1.43.96.71.25
avant le 9 octobre 1992

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

Le Groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie informatique.

- 4000 personnes
- C.A.: 2 milliards de francs
- 50 implantations en Europe et en Amérique du Nord

CGI INFORMATIQUE

Les stratégies d'un groupe mondial vous ouvrent l'avenir

Nos stratégies d'avenir sont solides. Elles s'appuient sur une maîtrise de tous les métiers du Conseil et de l'Ingénierie et sur une vision résolument mondiale de nos activités, de nos marchés et de nos techniques... Elles s'appuient surtout sur les capacités de nos collaborateurs à évoluer vite en compétences et en responsabilités.

DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SCIENTIFIQUES OU TECHNIQUES
Paris-Province

- VOUS ÊTES DÉBUTANT OU VOUS AVEZ ACQUIS UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE EN INFORMATIQUE DE GESTION.
- Vous possédez les qualités indispensables aux métiers du Conseil: rigueur, adaptabilité et ouverture d'esprit, sens des contacts....
- Vous avez également un réel potentiel d'évolution vers des responsabilités de plus en plus importantes (direction d'équipes ou de projets d'envergure, développement de produits ou de marchés, management de centres de profit *en France ou à l'étranger...*).

Vous serez formés à nos méthodes, nos approches et nos outils. Vous jouerez rapidement un rôle opérationnel dans la conception et la réalisation de systèmes d'information pour de grandes entreprises. Vous découvrirez les domaines et les responsabilités qui constitueront les étapes successives d'une *carrière ouverte sur tous les métiers et toutes les activités du Groupe CGI.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V.) sous la réf. MO/1092, à Madame D. JAMET

CGI INFORMATIQUE - 30, rue du Château-des-Rentiers 75640 Paris Cedex 13 - ou directement sur minitel 3614 code CGI INF, tapez AVENIR

ON N'EST JAMAIS TROP SÉRIEUX



Le Service "Offre sur mesure" a pour mission de proposer des solutions répondant aux besoins des grands clients de France Telecom.

INGENIEURS METHODES
RESEAUX D'ENTREPRISES

Vous assurez le support méthodologique dans l'un des domaines suivants :
- CAO : outils de modélisation et de conception de réseaux (réf. MC/M)
- Gestion de projet : méthodes et outils (réf. GP/M).

Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent, de nationalité CEE, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 à 10 ans dans le domaine des télécoms d'entreprise, et maîtrisez l'anglais.
Les postes sont basés à **St-Quentin-en-Yvelines (78).**

Merci d'adresser, sous la réf. concernée, lettre manuscrite et CV, en précisant votre rémunération actuelle, à :

SM Conseil 3, RUE TREILHARD 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM

Toulouse

Ingénieur industrie agro-alimentaire

Une première expérience réussie en milieu industriel vous permet de prendre en charge la responsabilité de notre atelier de production "Lait - Stérilisé - Pasteurisé".
Rattaché au Directeur de l'établissement, vous animerez une équipe de 40 personnes travaillant en 3 x 8 en développant nos projets prioritaires :
- *Qualité* • *Productivité* • *Sécurité*
- *Développement de la formation et des qualifications*
- *Gestion prévisionnelle de l'emploi*

La connaissance de la co-extrusion constitue un plus.

Ingénieur responsable maintenance + énergie

Rattaché au Directeur de l'établissement, Responsable d'une équipe de 30 personnes, vos principaux objectifs consistent à :
- *augmenter la productivité et les rendements des lignes de production en améliorant la qualité des produits et la sécurité des opérateurs ;*
- *améliorer les ratios énergétiques par la maîtrise opérationnelle des investissements et les Travaux Neufs.*
- *animer des groupes d'études et projets, mettre en œuvre et contrôler les investissements et les Travaux Neufs.*

Après une première expérience réussie, vous associez le sens de l'organisation à des connaissances électroniques, mécaniques et frigorifiques.

Envoyez dossier complet + photo et prétentions au Directeur des Relations Sociales, à ALLIANCE AGRO-ALIMENTAIRE, 3A, 183 avenue des Etats-Unis, 31016 Toulouse Cedex.
Réponse rapide et discrétion assurées.



MEDIA-SYSTEM



Premier réassureur français, cinquième mondial avec 1 000 personnes et 11 milliards de CA nous sommes présents sur les cinq continents.

Donnez plus de champ à votre expertise

Ingénieur pétrole : 320/360 KF

Au sein de notre département offshore transport basé à La Défense, vous allez devenir l'expert technique auprès des sociétés d'assurances des grandes compagnies pétrolières.

Après les diagnostics techniques sur sites et les recherches d'information, vous évaluez les risques et jouez un rôle de conseil auprès de vos clients. Vous négociez les contrats de réassurance avec les apporteurs d'affaires et prenez des engagements financiers sur les marchés de la construction et de l'exploitation de plates-formes pétrolières, et du transport maritime. Vous gérez les sinistres.

Ingénieur grande école, vous avez au moins 5 années d'expérience de la construction ou de l'exploration/production et votre anglais est courant. Nous vous apportons une formation approfondie à nos techniques.

Autonomie, capacités d'initiatives et sens relationnel vous ouvriront de larges perspectives de carrière au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre et CV, sous réf. 2IP/LM, à Scor, Service Recrutement, 1 avenue du Président-Wilson, 92074 Paris-La Défense Cedex 39.

SCOR L'ASSUREUR DES ASSUREURS

MEDIA-SYSTEM

LYON

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Responsable de projets en électronique de puissance



EUROTHERM AUTOMATION

Membre du Groupe EUROTHERM plc (1,6 Mds de CA), nous sommes un des leaders mondiaux en Régulation de Température, de Process, Electronique de Puissance et Automatisation. Nous sommes en France 105 personnes pour 100 MF. Nous recherchons pour notre siège de Lyon un Ingénieur à fort potentiel.

Au sein du Service Développement, nous vous proposons de prendre en charge la conduite de projets de développement de nos GRADATEURS DE PUISSANCE A THYRISTORS ; ce poste nécessite de trouver des solutions techniques rationnelles et économiques avec le souci des contraintes de fabrication.

De formation supérieure en Electronique, vous avez une expérience significative dans le domaine analogique, numérique et vous maîtrisez les courants forts. Imaginatif, innovant et autonome, vous avez le goût du travail en équipe ; l'anglais technique permet les échanges dans le Groupe.

Adressez votre candidature (lettre + CV + photo) à EUROTHERM AUTOMATION - Pierre CLERJON Parc d'Affaires - BP 55 - 69572 DARDILLY CEDEX

MEDIAPA

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

SECTEURS DE POINTE

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE-PROVENCE

recrute pour

l'ECOLE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE MARSEILLE

Ecole pilote d'ingénieurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre de son programme de développement :

5 INGENIEURS ENSEIGNANTS CHERCHEURS

Vous aurez à former des ingénieurs en formation initiale ou continue et conduirez des activités de recherches technologiques en partenariat avec le monde industriel. Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans minimum dans l'un des domaines suivants :

GENIE THERMIQUE INDUSTRIEL

Mécanicien avec spécialisation moteurs souhaitée (ENSPM ou similaire) et une expérience dans le développement moteur chez un constructeur ou un centre d'essais, vous aurez la responsabilité d'activités de formation, de recherche, de développement et d'essais, notamment sur le banc 1500 cv de notre centre technologique moteurs. (1 poste - Réf. 010)

ENVIRONNEMENT DE L'INGENIEUR MANAGEMENT DE L'INNOVATION (EIMI)

Homme de contact, vous assisterez le responsable de département EIMI dans l'organisation et la mise en oeuvre du tronc commun d'enseignement scientifique et technique, et participerez à la formation et la recherche relatives à la conception de produits nouveaux, la qualité et la gestion de la production, le management de la technologie. Une expérience en entreprise est souhaitée dans la fonction conception de produits ou dans une activité de recherche et développement. (2 postes - Réf. 011)

GENIE MARIN

votre spécialisation en génie marin ou océanique (ECP - ENSTA - ECN - ESIM ...) vous permettra de dispenser des enseignements dans les domaines des technologies de la mer et de développer des contacts de R et D avec les milieux industriels. (1 poste - Réf. 012)

ELECTRONIQUE, INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

vous assurerez des enseignements en électronique informatique et participerez à la recherche industrielle dans au moins un des domaines suivants : réseaux - architecture de systèmes et programmation temps réel • produits et procédés électroniques • intelligence artificielle et systèmes experts. (1 poste - Réf. 013)

1 CHEF DU DEPARTEMENT GENIE MARIN

Ingénieur génie marin, vous justifiez d'une expérience réussie de 10 à 15 ans dans le milieu industriel : offshore, inspection sous-marine ou construction navale... Vous définirez et mettrez en oeuvre avec votre équipe la stratégie d'enseignement, de recherche et de transferts technologiques du département. (Réf. 014)

2 INGENIEURS CONSEILLERS TECHNOLOGIQUES
pour la société de valorisation de l'ESIM

Ingénieur Grande Ecole, vous possédez 5 ans minimum de pratique industrielle, une solide culture technologique générale et une expérience confirmée dans le montage de contrats de recherche industrielle. Une compétence juridique et technico-commerciale serait appréciée. Vous serez chargé de mettre en application et développer une politique de transfert technologique. (Réf. 015)

1 TECHNICIEN SUPERIEUR PRODUCTIQUE

Technicien supérieur (BAC + 2 mini) justifiant de 5 ans d'expérience minimum en production industrielle, vous serez responsable de l'organisation et du suivi pédagogique et technique des stages "production" en entreprises. Des compétences en technologies de fabrication, analyse du travail, gestion de la qualité et de la production sont nécessaires. (Réf. 016)

Envoyer lettre manuscrite + CV en indiquant la référence choisie à :
Monsieur le Directeur de l'E.S.I.M.
I. M. T. - Technopôle de Château Gombert
13451 MARSEILLE CEDEX 13





CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
MARSEILLE-PROVENCE

ORC

UNIMMEUBLES

JEUNE INGENIEUR GENIE ELECTRIQUE

UNIFICA
Société immobilière du Crédit Agricole

GESTION TECHNIQUE DES SITES D'EXPLOITATION DU GROUPE CNCA

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Au sein de cette filiale gérant le patrimoine immobilier propre de la CNCA, vous serez chargé de définir les projets de génie électrique, d'en fixer les coûts et les délais prévisionnels suivant un cahier des charges que vous établirez en tant que maître d'ouvrage et d'en suivre la réalisation dans le respect du planning général et du budget global.

Vous procéderez à toutes les phases des projets (appel d'offres, rapport de choix, enveloppe budgétaire et dates d'exécution).

Vous contrôlerez les prestations du Maître d'œuvre et réceptionnerez les travaux en phase terminale.

Une première expérience dans le génie électrique est exigée pour réussir dans ce poste, avec une connaissance des courants forts, des courants faibles et du GTC.

Un diplôme d'ingénieur spécialisé en Génie Electrique constituera une base solide à votre expérience.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + prétentions sous la référence 136/M à notre conseil FINANSEARCH - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS.



FINANSEARCH
TAILLANDIER CONSEIL
ÉTHIQUE ET RECRUTEMENTS

.Ingénieur Productivité Achats
.Ingénieur Application Allemagne



Notre Division de L'ISLE D'ABEAU (38) spécialisée dans la fabrication des démarreurs recherche

Ingénieur Productivité Achats
Vous développerez notre démarche de Partenariat Fournisseurs.
Par une approche globale, vous détecterez les opérations apportant une valeur ajoutée au produit et au client et supprimerez les autres. Vous conseillerez nos fournisseurs en partageant notre savoir-faire de Système de Production (Flux tiré, Juste nécessaire, Qualité totale, Optimisation des surfaces).
Votre formation d'ingénieur (X, Centrale, Mines...) et une première expérience industrielle (Production, Organisation, Conseil) vous permettront de rejoindre un Groupe gagnant.
Votre évolution sera à la hauteur des résultats que vous obtiendrez.

Ingénieur Application Allemagne
De formation Ingénieur (Centrale, Supélec, Mines...), vous avez développé votre compétence en Electromécanique et vous avez, si possible, une première expérience technico-commerciale automobile.
Au sein de notre Direction Recherche et Développement et en collaboration avec les services commerciaux, vous serez chargé de l'analyse des besoins clients et de la définition technique.
Vous serez le Chef de Projet, mobilisant nos ressources internes au service du client, responsable des programmes de développement et de mise en série.
Langue impérative : Allemand.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV en précisant le poste choisi à EEM VALEO - Annette Lecocq BP 71 - 38291 LA VERPILLIERE.

ORC

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.
Valeo compte près de 27 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.

Valeo
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE



ALCATEL Radiotéléphone (1 500 personnes, 1,6 milliard de francs de CA), filiale du numéro un mondial des télécommunications, est leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. Et notre croissance à la mesure de celle du marché des communications mobiles. Dans ce contexte fortement concurrentiel, nous renforçons aujourd'hui nos équipes d'études.

INGENIEURS CONCEPTION MECANIQUE
Matériaux Plastiques - Design - Industrialisation

Au sein du Bureau d'Etudes, vous concevez et développez nos futurs radiotéléphones. Vous êtes chargé du développement mécanique à dominante plastique (casing) et de l'intégration de fonctions électroniques (afficheurs, claviers, antennes...). Vous devez concilier des impératifs de design, d'ergonomie et de fabricabilité industrielle dans le cadre d'une production de grande série. Votre champ d'intervention s'étend de la définition des spécifications au lancement en production.

Ingénieur à dominante mécanique, vous bénéficiez d'une expérience de trois ans ou moins dans un environnement de produits de grande série (automobile, électroménager, audio-vidéo,...). Ouvert aux contacts, vous n'hésitez pas à faire partager vos idées. Votre tempérament créatif va de pair avec un souci permanent des exigences économiques et industrielles. Bien sûr, vous pratiquez l'anglais.
Notre expansion est le gage de votre évolution au sein de notre groupe.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La communication au cœur de l'action.

Merci d'écrire sous réf. 34579 à HCA
19/21 Bd Gambetta - 92137 Issy les Moulineaux Cdx qui transmettra.

HCA

...harmaceutique sur le marché ... Milliards de Francs de CA ... la recherche.

...thélabo. Ela Médical est le ...ucteur français de stimu...iques et de systèmes Holter ...une progression annuelle de ...on CA.

Ing...ur Info...aticien

...re Direction ...éveloppement. ...interviendrez sur notre ...(PC/Novell) de tests de ...on.

...aché hiérarchiquement au ...sponsable Réseau, vous serez chargé d'étudier et de mettre en oeuvre des solutions répondant à nos impératifs de gestion des résultats des tests et conformes aux normes médicales de qualité.

Agé de 25/30 ans, de formation Ingénieur Informaticien INSA ou équivalent, vous avez si possible une première expérience.

Nous souhaitons rencontrer un candidat désireux de travailler en équipe, rigoureux, actif et pragmatique.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 9212 à l'attention de : Madame DONNAREL - Direction du Personnel 98/100 rue Maurice Arnoux - 92120 MONTROUGE.

ORC

Synthélabo

L'OPÉRA DE LYON

recrute

SON DIRECTEUR TECHNIQUE EXPLOITATION

MISSIONS :

Sous l'autorité de la Direction générale et en liaison avec la Direction technique production, il assurera notamment les responsabilités :
- de la maintenance préventive et curative du Nouvel Opéra ;
- du nettoyage ; de la sécurité ; de l'optimisation fonctionnelle et budgétaire des installations ; du cadrage et du suivi des budgets correspondant à ses responsabilités.

PROFIL :
- Formation d'INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN ;
- Cinq années d'expérience similaire en secteur tertiaire ou industriel ;
- Aptitude à l'encadrement et à l'animation d'une équipe.

Adresser CV détaillé et lettre manuscrite de motivations avec souhaits de rémunérations à :
M. le Directeur administratif et financier
Opéra de Lyon, 9, quai Jean-Moulin - 69001 LYON

BCEOM



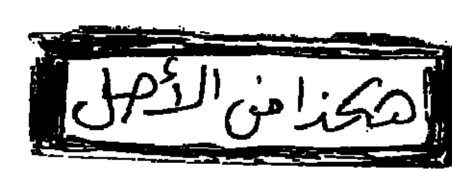
Société Française d'Ingénierie
recherche un

CHARGE D'ETUDES ENVIRONNEMENT

Ingénieur ou équivalent, votre expérience en BE, DDE..., vous a naturellement conduit à prendre en charge la **direction d'études d'impact et d'environnement**, en particulier dans le domaine des **infrastructures de transport**.
Vous animerez la cellule Environnement / Paysage de notre agence Ile de France basée à Saint-Quentin-en-Yvelines et en assurerez son développement.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous référence 92/12 à : BCEOM Direction des Ressources Humaines - 15, Square Max-Hymans - 75741 PARIS Cedex 15.

ORC



هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES

SECTEURS DE POINTE

INGENIEURS

METHODES OFFSHORE - PLANNING



Filiale de GTM-ENTREPOSE (Groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez) ETPM est l'un des spécialistes mondiaux de l'offshore (constructions de plates-formes pétrolières et pose de pipe-lines) et réalise un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de francs. Notre volonté de développement nous conduit à créer plusieurs postes d'ingénieurs.

INGENIEUR METHODES SENIOR

Réf.8304

Dans le cadre de la réalisation de nombreux projets OFFSHORE, nos équipes de jeunes ingénieurs sont encadrées par un personnel expérimenté.
Si vous avez entre 35 et 45 ans et acquis une grande expérience dans la préparation et la mise au point de procédures d'offshore ou travaux similaires, nous pouvons vous offrir un poste permettant de vous exprimer pleinement dans le rôle de leader, tout particulièrement dans la définition des options principales des procédures ainsi que dans leurs vérifications détaillées.
Ce poste implique des déplacements réguliers sur les sites d'exploitation pour vérifier l'adéquation des préparations, et dans un but de recherche de qualité optimale proposer des améliorations.

INGENIEURS METHODES JUNIOR

Réf.8305

Intégré à une équipe dynamique, votre rôle consiste à effectuer une préparation minutieuse et détaillée des travaux qui devront être réalisés par des moyens très importants dans un milieu OFFSHORE souvent difficile.
Fort de 2 à 4 ans d'expérience, votre formation d'ingénieur devra vous permettre d'analyser avec rigueur les problèmes posés et les solutions à envisager dans les levages lourds, les fondations et la soudure de conduites immergées.

Ce poste implique de nombreux déplacements à l'étranger (Mer du Nord et Afrique Centre Ouest principalement) pour vérifier la bonne qualité de votre préparation et servir de support technique à la direction des chantiers.

INGENIEUR PLANNING

Réf.8303

De formation Ecole d'Ingénieur et fort de 2 à 5 ans d'expérience acquise en milieu industriel, dans l'ordonnancement, le planning, vous avez envie d'évoluer.
Nous vous offrons l'opportunité d'affirmer vos compétences en participant en liaison étroite avec les estimateurs et les Chefs de Projets, à l'élaboration et au suivi des plannings inhérents aux appels d'offres et aux affaires OFFSHORE (fabrications, installations de plates-formes et canalisations sous-marines).
Rigoureux, méthodique vous êtes familiarisé avec l'outil informatique (la connaissance du logiciel de planning ARTEMIS est appréciée), vous êtes disponible pour des déplacements ponctuels sur nos chantiers à l'Etranger.

Tous ces postes basés à Nanterre sont à pourvoir immédiatement et impliquent, compte tenu de notre environnement international, une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Adresser votre candidature sous réf. choisie à ETPM - DRH - 57, Av. Jules Quentin BP 207- 92002 NANTERRE Cedex ou tapez 3616 EUROMES code ING

ETPM

L A M E R A S E S A R C H I T E C T E S

BOSSARD

UN DES PREMIERS GROUPES DE CONSEIL EN FRANCE

DEVELOPPE SES ACTIVITES DE CONSEIL ET D'INGENIERIE EN SYSTEMES D'INFORMATION ET RECHERCHE DES

DIRECTEURS DE MISSION

Réputés pour la qualité de nos prestations et le professionnalisme de nos intervenants, nous menons à bien des missions diversifiées dans un grand nombre de secteurs : Banque, Industrie, Distribution, Administration...

Ingénieur diplômé de Grande Ecole, vous avez de 8 à 10 ans d'expérience en informatique et en gestion, ainsi qu'un fort potentiel commercial et d'encadrement. Vous êtes passionné par la conception et la maîtrise d'oeuvre de systèmes d'information et souhaitez progresser dans une structure souple et dynamique.

Jouissant d'une grande autonomie sur vos missions, vous aurez la responsabilité d'une équipe, assurerez les contacts avec les clients et participerez au développement commercial de nos activités.

De réelles perspectives d'évolution dans un contexte international sont offertes aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser votre candidature détaillée s.réf. AB 09/92 à Anne BUJARD - BOSSARD 14, rue Rouget de Lisle 92441 ISSY LES MOULINEAUX cedex.

DIRECTEUR DE CLIENTÈLE

MARCHÉ SANTÉ/SOCIAL

PARIS - RP **500 KF +**

Nous vous confierons la gestion et le développement d'un secteur qui comporte tous les Grands Comptes stratégiques sur ce marché. Véritable "maître d'œuvre" commercial, vous dirigerez une petite équipe d'Ingénieurs Commerciaux, dont la mission sera de négocier de grands projets et d'établir des relations de partenariat à long terme avec nos clients.

A 30/40 ans environ, de formation Bac + 5 (Grande Ecole d'ingénieur ou de gestion), vous possédez une solide expérience de la vente de services ou de solutions complexes auprès de Grands Comptes, de préférence déjà dans le secteur SANTÉ/SOCIAL. Vous êtes par exemple aujourd'hui Responsable de Marché ou Ingénieur Commercial confirmé chez un constructeur, un éditeur de logiciels, en SSII ou en cabinet de consulting.

Nous recherchons un candidat à fort potentiel, excellent négociateur mais aussi fin stratège et homme d'analyse. Nous vous offrons une réelle perspective d'évolution de carrière, au sein d'un Groupe prestigieux, dans un environnement pluridisciplinaire de très haut niveau.

Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex sous la référence 59.6311/LM (portée sur lettre et enveloppe). Confidentialité assurée.

Mercuri Urval

LE MONDE DES CADRES



L'ASSEMBLÉE NATIONALE

RECRUTE PAR CONCOURS

3 ADMINISTRATEURS

(H/F)

juristes, économistes, scientifiques ou gestionnaires de formation supérieure

CONDITIONS POUR CONCOURIR

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité française, titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent et âgés de 20 à 40 ans (possibilités de dérogations)

Date de clôture des inscriptions : 6 novembre 1992 (17 h)
Épreuves d'admissibilité : 14, 15, 16 décembre 1992
Épreuves d'admission : février-mars 1993

Pour tous renseignements, s'adresser à :
L'ASSEMBLÉE NATIONALE
SERVICE DU PERSONNEL
233, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS
Tél : 40 63 87 05 ou 40 63 87 07 ou 40 63 87 20

Développer et fabriquer aujourd'hui les terminaux de demain

Avec près de 8 000 personnes et plus de 6,5 milliards de francs de C.A., MATRA COMMUNICATION est l'un des principaux acteurs français du domaine des télécommunications. Notre vocation : imaginer, fabriquer, lancer et commercialiser des produits de communication aussi simples à utiliser que sophistiqués dans leur conception. Nos atouts : un effort constant de recherche, la maîtrise des technologies les plus pointues, et surtout des ingénieurs de talent qui souhaitent aller toujours plus loin. Aujourd'hui nous recherchons

INGENIEURS INDUSTRIALISATION

Créatif et imaginatif, vous concevrez et élaborerez de nouvelles solutions technologiques permettant l'industrialisation de nos terminaux de demain (téléphone sans fil, visiophone, mobiles radio...).
De contact facile, vous travaillerez en étroite relation avec nos fournisseurs et en collaboration avec l'ensemble des services techniques et industriels liés à la vie des produits.
Rigoureux, vous serez chargé de qualifier des matériaux et filières d'assemblage de composants.
Débutants ou dotés d'une première expérience, vous êtes ingénieurs de formation, spécialisés Physique/Chimie ou Chimie des matériaux (ENSAM, ENI, ENSI, ISMRA...). (Réf. II).

INGENIEURS DE PRODUCTION

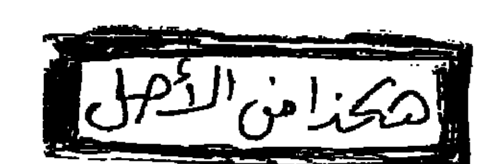
Vous participerez à la réalisation de nos produits. Nous vous proposons l'opportunité de vivre l'intégralité d'un cycle de production : gestion de production, fabrication, méthodes, qualité... Dans un contexte informatisé (CAO - FAO - GPAO) à fort développement technologique (robotisation, approvisionnements "just in time") vous aurez la responsabilité de la mise en place et du développement de projets de type "pilotage" en temps réel de nos ateliers, certification d'entreprise, automatisation de nos lignes de production...
Débutants ou dotés d'une première expérience, vous êtes ingénieurs de formation, généralistes ou spécialisés en électronique (ENSAM, ENI, SUPELEC, ESEO...). (Réf. IP).

Pour ces postes basés en Bretagne, merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. choisie à Marie-Josée Rebeyrat.

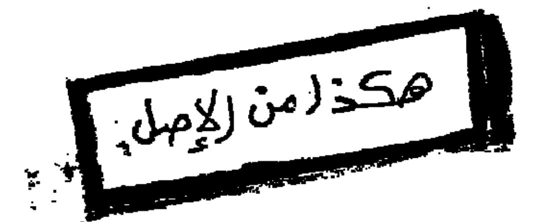
MATRA COMMUNICATION
Siège Social - Creach'Gwenn
29562 Quimper Cedex 9

MATRA COMMUNICATION

I L Y A U R A T O U J O U R S D E S H O M M E S D E T A L E N T



SECTEURS DE POINTE


هكذا من الأصل